





ŒUVRES
PHILOSOPHIQUES
DE
M. D. HUME.
TOME SIXIEME.

ŒUVRES
PHILOSOPHIQUES
DE
M. D. HUME,

TRADUITES DE L'ANGLOIS.

TOME SIXIEME,

CONTENANT

Les Essais Moraux & Politiques.

NOUVELLE ÉDITION.



A LONDRES,

1788.







ESSAIS MORAUX ET POLITIQUES.

PREMIER ESSAI.

La délicateſſe du goût & la vivacité des Paſſions.

IL y a des perſonnes qui ont les paſſions extrêmement vives : ſenſibles à l'excès à tous les accidens de la vie, ſi la moindre proſpérité leur cauſe une joie immodérée, la plus légere traverſe les accable & les déſeſpere : un bon accueil, un petit ſervice ſuffiſent pour vous concilier leur amitié ; mais une ombre d'injuſtice excite leur reſſentiment : les honneurs & les marques de diſtinction

leur causent des transports qui passent toute imagination, mais le mépris ne les afflige pas moins vivement. Il n'y a point de doute que le plaisir & la douleur ne fassent sur les personnes de cette humeur de plus fortes impressions que sur les tempéramens froids & phlegmatiques; je crois cependant qu'il n'y a personne qui ne préférât ce dernier caractere, si le choix étoit en son pouvoir. Nous ne sommes gueres les maîtres de notre destinée, & c'est sur les esprits sensibles que le malheur frappe ses plus rudes coups: il s'empare de toutes leurs facultés, il émousse jusques au goût pour ces biens communs, dont la jouissance bien réglée fait la partie la plus essentielle du bonheur. Comme les plaisirs vifs sont de beaucoup plus rares que les grandes peines, les esprits sensibles en ont d'autant plus d'épreuves à soutenir; pour ne pas dire que les fortes passions nous font commettre des imprudences & des indiscrétions, & faire de fausses démarches qu'il est souvent impossible de redresser.

Il y a une délicatesse de goût qui ressemble beaucoup à cette vivacité des pas-

ſions, & qui nous rend ſenſibles à la beauté & à la laideur, comme l'autre à la proſpérité & à l'adverſité, aux bons offices & aux injures. Que l'on préſente à un homme de goût un poëme ou un tableau, il ſentira, pour ainſi dire, dans chaque partie de cet ouvrage, ſi les coups de maître qu'il y remarque, le raviſſent & le tranſportent; rien n'égale le déſagrement & le dégoût que lui cauſent les endroits négligés ou mal traités: ſi une converſation aſſaiſonnée de raiſon & de politeſſe eſt pour lui le plus grand des plaiſirs, les groſſiéretés & les impertinences ſont pour lui le plus rude des ſupplices. En un mot, la délicateſſe du goût & la vivacité des paſſions produiſent les mêmes effets; elles élargiſſent toutes deux la ſphere des biens & des maux, & nous donnent toutes deux des peines & des plaiſirs inconnus au reſte des hommes.

Cependant, malgré cette reſſemblance, je crois que l'on conviendra généralement que la délicateſſe du goût eſt une choſe très-deſirable & qui mérite d'être cultivée; au-lieu qu'un homme qui a les paſſions vives eſt à

plaindre, & doit faire des efforts pour les adoucir. Les biens & les maux de la vie ne ſont gueres en notre diſpoſition; mais nous pouvons choiſir nos lectures, nos récréations, nos ſociétés. Les philoſophes qui ont voulu rendre le bonheur tout-à-fait indépendant des choſes de dehors, ont tenté l'impoſſible : cependant tout homme ſage doit tâcher de trouver ſon bonheur dans des objets qu'il a le pouvoir de ſe procurer; & la délicateſſe du goût lui en fournit les plus ſûrs moyens. Ceux qui ont le talent de ſentir le beau ſont plus heureux par ce ſentiment, qu'ils ne pourroient l'être en ſatisfaiſant leurs appétits: une belle poéſie, un raiſonnement bien conduit a pour eux des attraits que n'ont point tous les plaiſirs dont le luxe le plus prodigue pourroit les enivrer.

Il ſeroit difficile de déterminer quelle eſt, dans la conſtitution primitive de l'eſprit, la liaiſon entre la délicateſſe du goût & la vivacité des paſſions; mais il me paroît qu'il y en a une très-étroite. Les femmes, qui ont les paſſions plus vives que nous, ont auſſi

plus de goût pour tout ce qui sert à embellir : c'est à elles à juger d'un habit & d'un équipage, & à régler les bienséances : ces sortes de beautés font plus d'impression sur elles que sur nous ; & si l'on réussit à flatter leur goût, on est sûr de leur plaire.

Mais quoi qu'il en soit de cette liaison, je suis persuadé que rien n'est si propre à réprimer l'effervescence des passions que la culture du goût, je dis de ce goût fin & sublime, qui nous met en état d'apprécier le caractere des hommes, les ouvrages de génie & les productions des beaux arts. Le goût pour ces beautés communes qui frappent les sens, est toujours proportionné aux degrés de sensibilité du tempérament : au-lieu que dans les sciences & dans les arts libéraux la délicatesse du goût n'est en effet autre chose que la force du bon-sens, ou du-moins en est inséparable. Pour juger d'un ouvrage de génie, il y a tant de vues à combiner, tant de circonstances à confronter, il faut une si profonde connoissance de la nature humaine, qu'à moins d'avoir un entendement bien exquis, on ne fera jamais

rien de passable dans ce genre. Et c'est une nouvelle raison pour nous engager à cultiver les beaux-arts. Notre jugement se fortifiera par cet exercice : nous nous formerons des idées plus justes de la vie humaine : plusieurs choses qui contristent ou réjouissent les autres, nous paroîtront trop frivoles pour y faire attention, & nous perdrons peu-à-peu cette excessive sensibilité, cette grande vivacité qui nous est si fort à charge.

Mais peut-être ai-je été trop loin, en disant que le goût des beaux-arts éteint les passions, & nous donne de l'indifférence pour ces objets qui sont si fort recherchés des autres hommes. En y réfléchissant plus mûrement, je trouve que ce goût augmente plutôt notre sensibilité pour les passions douces & agréables, & qu'il n'étouffe que les passions grossieres & féroces.

—— Ingenuas didicisse fideliter artes,
Emollit mores, nec sinit esse feros,

& j'en conçois deux raisons très-naturelles.

Premiérement rien n'est plus propre à adoucir l'humeur, que l'étude des beautés,

ſoit de la poéſie, ſoit de l'éloquence, ſoit de la muſique, ſoit de la peinture : cette étude donne au ſentiment une certaine élégance que ſans elle perſonne ne ſauroit acquérir : ces arts excitent de douces & de tendres émotions ; ils retirent l'eſprit du trouble des affaires, lui inſpire le déſintéreſſement, répandent des charmes ſur la méditation, nous font aimer la vie tranquille, & nous plongent dans cette douce mélancolie, qui de toutes les diſpoſitions d'eſprit eſt la plus *favorable* à la naiſſance & de l'amour & de l'amitié.

En ſecond lieu, la délicateſſe du goût contribue à l'amour & à l'amitié, en bornant notre commerce à un nombre choiſi de perſonnes, & en nous rendant indifférens pour les grandes ſociétés. Rarement les gens du monde, quelque eſprit qu'ils ayent, ſont en état de diſcerner les caracteres, & de remarquer ces différences fines, ces gradations imperceptibles qui rendent un homme ſi préférable à un autre homme : le premier venu, pourvu qu'il ait du ſens-commun, leur ſuffit ; ils lui parlent de leurs plaiſirs &

de leurs affaires avec la même franchiſe qu'ils en parleroient à tout autre ; ils le quittent avec la même légéreté, & trouvant d'abord de quoi le remplacer, ils ne s'apperçoivent pas de ſon abſence. Mais, pour me ſervir des expreſſions d'un célebre François, le jugement reſſemble à une horloge : les horloges les plus communes & les plus groſſieres marquent les heures ; il n'y a que celles qui ſont travaillées avec plus d'art qui marquent les minutes (1). Un homme qui a bien digéré ſes connoiſſances acquiſes dans la lecture & dans le monde, ne ſe plaît que dans une petite ſociété choiſie: il ſent trop combien le reſte des hommes répond peu aux idées qu'il s'en étoit formées Ainſi ſes affections étant compaſſées dans un eſpace plus étroit, faut-il s'étonner qu'elles agiſſent plus fortement que ſi elles étoient plus générales & plus répandues ? Souvent la bonne humeur d'un compagnon de table inſpirera pour lui une ſolide amitié, & des ardeurs d'une bouillante jeuneſſe naîtra une belle paſſion.

(1) Voyez *la pluralité des Mondes* de M. de Fontenelle. Soirée VI.

SECOND ESSAI.

La liberté de la Presse.

RIEN ne cause plus d'étonnement à un étranger qui aborde dans cette isle, que cette grande liberté dont nous jouissons de communiquer tout ce que bon nous semble au public par la voie de l'impression, jusqu'à censurer ouvertement toutes les mesures que le roi & ses ministres jugent à propos de prendre. Si le ministere se décide pour la guerre, aussi-tôt nous l'accusons ou de négliger les intérêts de la nation, ou de les méconnoître : l'état présent des affaires, disons-nous, exigeoit manifestement la continuation de la paix. Si au contraire le gouvernement incline pour la paix, nos politiques ne respirent que carnage & désolation : alors les sentimens pacifiques, selon eux, ne procedent que d'une bassesse & d'une lâcheté impardonnable. Cette liberté de tout dire, qui regne parmi nous, n'étant admise sous aucun autre gouvernement, soit monarchique, soit

républicain, & n'étant pas plus tolérée en Hollande & à Venise qu'en France & en Espagne, elle fait naturellement naître ces deux questions. 1. *D'où vient à la Grande-Bretagne un aussi singulier privilége ? 2. L'usage illimité que nous en faisons est-il avantageux ou préjudiciable au bien public ?*

La forme mixte de notre gouvernement, qui fait que nous ne sommes ni monarchie ni république, mais quelque chose entre deux, peut, si je ne me trompe, fournir une réponse solide à la premiere de ces questions. Les politiques ont fait deux observations fort justes : la premiere, c'est que la liberté & l'esclavage, qui paroissent deux extrémités diamétralement opposées, sont plus voisines qu'on ne pense, & même se touchent de bien près : la seconde, c'est qu'en mêlant beaucoup de liberté avec un peu de monarchie, celle-ci y gagne & devient plus puissante ; au-lieu qu'en mettant dans un état monarchique une petite dose de liberté, le joug s'appesantit & devient plus insupportable. Je m'explique.

Dans un gouvernement absolu comme est

celui de la France, où les coutumes, les loix & la religion concourent pour rendre le peuple ſoumis, & même pour lui faire chérir la ſoumiſſion, dans un tel gouvernement, dis-je, le monarque ne peut concevoir aucun ombrage de ſes ſujets, & par conſéquent il n'a beſoin de gêner ni leurs diſcours, ni leurs actions. D'un autre côté, dans un état purement républicain, en Hollande, par exemple, le magiſtrat n'étant jamais aſſez élevé en rang pour donner de la jalouſie au peuple, on peut, en toute ſûreté, lui confier un pouvoir très-étendu : mais ſi ce pouvoir eſt propre à maintenir l'ordre & le repos public, il contraint par-là même les actions des particuliers, & les retient dans les bornes du reſpect envers leurs ſupérieurs. C'eſt ainſi que les monarchies & les républiques ſe reſſemblent dans les circonſtances les plus eſſentielles. Dans les premieres, la ſuprême puiſſance ne ſe défie point du ſujet : dans les dernieres le peuple n'eſt point jaloux de ſon magiſtrat : dans les unes & les autres, tout ombrage étant également banni, il naît une confiance récipro-

que entre ceux qui gouvernent & ceux qui ſont gouvernés. De cette façon on voit régner une eſpece de liberté dans les états monarchiques, & une eſpece de pouvoir arbitraire dans les états républicains.

Je vais prouver ma ſeconde theſe : c'eſt-à-dire, que les formes moyennes de gouvernement, pour peu qu'elles different, produiſent les effets les plus oppoſés ; qu'un mélange de monarchie & de république, rend toujours la ſujétion plus ou moins grande, & la domination plus ou moins peſante. Je produirai d'abord une remarque de Tacite concernant les Romains qui vivoient du tems des empereurs (1). *Ils ne s'accommodent*, dit-il, *ni d'une entiere liberté, ni d'un entier eſclavage.* Un poëte célebre applique cette même penſée à la nation angloiſe, dans ce beau tableau qu'il trace du regne d'Elizabeth.

. . . . . elle, dont la puiſſance
De l'Europe, à ſon choix, fit pencher la balance.

(1) *Nec totam libertatem, nec totam ſervitutem pati poſſunt.*

Et fit aimer son joug à l'Anglois indompté,
Qui ne peut ni servir ni vivre en liberté (1),

En suivant ces idées, nous voyons, dans le gouvernement des empereurs romains, un mélange où le despotisme prévaut sur la liberté, & dans le nôtre un mélange où la liberté prévaut sur le despotisme. Les suites, de part & d'autre, sont, ainsi qu'on devoit s'y attendre, exactement conformes à la proposition que je veux établir. C'est le propre des formes mixtes de produire une jalousie réciproque entre le souverain & les sujets. Plusieurs des empereurs de Rome étoient des tyrans affreux, l'horreur de la nature & l'opprobre du genre humain : mais les motifs qui les porterent à ces détestables cruautés, ne sont point inconnus. Ils savoient fort bien que tous les patrices romains voyoient de mauvais œil l'empire entre les mains d'une famille qui, peu de tems auparavant, avoit été, tout au plus, leur égale; & c'est ce qui excitoit & nourrissoit leurs jalouses fu-

(1) Henriade, liv. I.

reurs. Si de-là nous tournons nos regards ſur l'Angleterre, qui eſt plus république que monarchie, nous verrons que le parti républicain ne ſauroit veiller à ſa conſervation, ſans obſerver continuellement d'un œil jaloux ceux qui ſont à la tête des affaires, ſans s'élever contre tout ce qui ſent le pouvoir abſolu, & ſans maintenir rigoureuſement ces loix générales & inflexibles dont dépend la ſûreté de nos biens & de nos vies. Chez nous une action ne doit paſſer pour criminelle, à moins que le légiſlateur ne l'ait déclarée en termes exprès: on ne doit imputer un crime à perſonne, ſans pouvoir en exhiber des preuves légales: le juge doit être concitoyen de l'accuſé & ſujet du même maître, afin que ſon propre intérêt l'engage à tenir ferme ſur les loix, & à s'oppoſer aux uſurpations & aux violences de la part du miniſtere. Il regne à-peu-près autant de liberté & même de licence parmi nous, qu'il y avoit d'eſclavage & de tyrannie dans l'ancienne Rome; & je viens d'en indiquer la véritable raiſon.

Ce ſont donc là les principes ſur leſquels

eſt fondée la grande liberté dont la preſſe jouit en Angleterre. Perſonne ne doute que le pouvoir deſpotique ne ſe gliſsât inſenſiblement parmi nous, ſi nous n'étions continuellement ſur nos gardes, & attentifs à tous ſes progrès. Dans cette ſuppoſition, il nous faut un moyen commode de ſonner le tocſin, & de communiquer l'allarme aux deux bouts du royaume. L'eſprit du peuple doit être excité, de tems à autre, contre les vues ambitieuſes de la cour, & l'ambition de la cour doit être réfrénée par la crainte d'aigrir la nation. Rien ne répond mieux à cette fin que la voie de l'impreſſion : c'eſt elle qui nous met en état d'employer tout notre ſavoir, tout notre eſprit, tout notre génie pour la défenſe de la liberté, & d'inſpirer le même zele à tous nos compatriotes. Nous ne ſaurions donc veiller trop ſcrupuleuſement à la conſervation d'un privilége d'où dépend la durée de notre république : & lorſque les Anglois ſe relâcheront ſur ce point, ſoyons ſûrs que leur état républicain va expirer, & qu'il eſt prêt à être englouti par le pouvoir monarchique. Si la liberté

de la presse est essentielle à notre constitution, on ne peut plus demander *si elle est utile ou pernicieuse*, & notre seconde question est décidée en même tems que la premiere; car que peut-il y avoir de plus important pour un état libre que le maintien de son ancienne forme? Mais je vais plus loin; outre que cette liberté paroît un privilége commun que tout le genre-humain est en droit de réclamer, les inconvéniens qu'elle entraîne sont en si petit nombre & si peu considérables, qu'il me semble qu'il n'y a point de gouvernement qui ne dût la tolérer: j'excepte pourtant le gouvernement ecclésiastique, à qui, en effet, elle pourroit devenir funeste. Au reste, on se tromperoit fort, si l'on en appréhendoit ici les mêmes suites qui résulterent autrefois des harangues des orateurs d'Athènes, ou de celles des tribuns de Rome; il n'y a point de comparaison à faire entre ces deux cas. En lisant un livre ou une brochure qui roule sur les affaires du tems, nous sommes seuls, & rien ne trouble le calme de notre esprit: les passions que cette lecture peut faire naître, ne

ſauroient devenir contagieuſes : perſonne n'eſt-là pour les enflammer, ou à qui nous puiſſions les communiquer : il n'y a point-là de ton ni de geſte, point d'appareil oratoire, propre à nous ſéduire : & ſuppoſé que notre eſprit ſoit naturellement porté à la ſédition, il n'en peut pourtant arriver aucun mal, dès que nous n'avons point d'objet devant nous contre lequel nous pouvons éclater dans les premiers momens. Ainſi, quelque abus que l'on puiſſe faire de la liberté de la preſſe, je doute fort qu'elle puiſſe jamais occaſionner des tumultes ou des rebellions. Les murmures & les mécontentemens qu'elle occaſionne, s'évaporent en paroles : par-là le magiſtrat en eſt informé à tems; & cela ne vaut-il pas mieux que s'ils ne parvenoient à ſa connoiſſance, que lorſqu'il eſt trop tard pour prendre des meſures pour y remédier ? Les hommes, il eſt vrai, ſont toujours plus enclins à croire le mal que le bien qu'on dit de leur ſupérieur ; mais qu'on le leur imprime ou non, ils n'en croiront ni plus ni moins. Uu bruit ſourd qu'on ſe répete à l'oreille, fait ſou-

vent autant de chemin, & devient aussi dangereux que si on le confioit au papier. Que dis-je? Le danger sera d'autant plus grand, que la liberté de penser sera plus gênée, qu'on sera moins en état de poser le pour & le contre, & de distinguer le vrai du faux.

Plus on acquiert d'expérience, plus on se détrompe de cette idée qui représente le peuple comme une hydre formidable, comme un monstre furieux qu'il faut enchaîner. On apprend qu'à tous égards on gagne plus sur les hommes en les guidant par la raison, qu'en les traînant ou en les poussant comme des bêtes. On croyoit autrefois que la tolérance étoit tout-à-fait incompatible avec les maximes du gouvernement: on ne concevoit pas que différentes sectes pussent vivre ensemble en paix, s'aimer les unes les autres, & avoir toutes la même affection pour leur patrie commune: les Provinces-unies, en admettant la liberté religieuse, ont fait revenir le monde de cette erreur: l'Angleterre a donné un exemple pareil par rapport à la liberté civile, & n'a pas eu jusqu'ici sujet de s'en repentir; car je ne compte pour

rien cette légere fermentation qui paroît s'être emparée actuellement des esprits. Il est plutôt à espérer qu'à mesure que nous nous accoutumerons davantage à voir discuter librement les affaires de l'état ; nous apprendrons à en juger avec plus de solidité, & serons d'autant moins séduits par les bruits vagues & par les rumeurs populaires.

N'est-ce pas une pensée consolante, pour tous ceux qui aiment la liberté, que le privilége de la presse ne sauroit gueres nous être enlevé, sans qu'on nous enleve en même tems notre état républicain & notre indépendance. Il est rare que la liberté, de quelque espece qu'elle soit, ait été détruite d'un seul coup. Des hommes nés libres ont de l'horreur pour le seul nom d'esclavage : il ne peut donc s'insinuer que par degrés ; & il faut qu'il essaie mille formes différentes, avant d'en trouver une qui le fasse recevoir. Mais si la liberté de la presse devoit périr parmi nous, elle devroit périr tout-à-la-fois : sa chûte, pour ainsi dire devroit être instantanée, & voici pourquoi. Nos loix générales contre les séditions & contre les libelles

ſont à un point à ne pouvoir être renforcées. Il ne reſte donc que deux moyens de nous borner davantage à ces égards. Le premier, ce ſeroit de ſoumettre tout ce qui s'imprime à la cenſure : le ſecond, de confier à la cour le pouvoir arbitraire de châtier les auteurs de tous les écrits qui lui déplaiſent. Or l'un & l'autre de ces moyens ſeroit une infraction ſi criante de tous nos priviléges, que probablement ce ne pourront être-là que les derniers abus d'un gouvernement deſpotique : de ſorte que lorſque nous verrons réuſſir de pareilles entrepriſes, nous pourrons hardiment conclure que c'en eſt fait pour toujours de la liberté de la Grande-Bretagne.



TROISIEME ESSAI.

L'Impudence & la Modeſtie.

IL me ſemble que les plaintes faites contre la providence ont été ſouvent mal fondées, & que les bonnes ou mauvaiſes qualités des hommes contribuent plus qu'on ne penſe communément à leur bonne ou à leur mauvaiſe fortune.

Il y a ſans doute des exemples contraires à ce que j'avance, & même en aſſez grand nombre; mais ces exemples ne ſauroient néanmoins être mis en parallele avec ceux que nous avons d'une diſtribution juſte & équitable de la proſpérité & de l'adverſité, & cette diſtribution eſt même une ſuite naturelle du train ordinaire des choſes humaines.

Une diſpoſition à la bienveillance envers les autres hommes produit preſque toujours un retour d'eſtime & d'amitié de leur part; ce qui, outre la ſatisfaction qui nous en revient immédiatement, fait la circonſtance

la plus importante de notre vie, en tant qu'elle facilite l'exécution de tous nos desseins & de toutes nos entreprises. Les autres vertus sont à-peu-près dans le même cas: la prospérité est naturellement, quoique non nécessairement, attachée au mérite & à la vertu: & l'adversité l'est de même au vice & à la folie.

Je dois cependant convenir que cette regle admet une exception par rapport à une qualité morale. La modestie cache nos talens, au-lieu que l'impudence les déploie & les fait paroître dans tout leur éclat: c'est par-là qu'elle fait parvenir tant d'hommes dans le monde, malgré le désavantage d'une basse naissance & d'un mérite obscur.

L'indolence & l'incapacité de la plupart des hommes les dispose toujours à recevoir tout fait qui veut leur en imposer pour tout ce qu'il veut paroître, & à regarder ses airs avantageux comme des preuves du mérite qu'il s'attribue. Une sorte d'assurance & de fermeté semble être la compagne naturelle de la vertu, & peu de gens savent la distinguer de l'impudence; d'un autre côté la dé-

fiance, étant un effet naturel du vice & de la folie, elle a décrédité la modestie qui lui ressemble de si près à la premiere vue.

Quoique l'impudence soit en effet un vice, nous remarquons cependant qu'elle a la même influence sur la fortune que si c'étoit une vertu, & qu'elle coûte presque tout autant de peine à acquérir ; ce qui la distingue de tous les autres vices qui nous deviennent familiers en fort peu de tems, & s'enracinent dans nos cœurs à mesure que nous nous y livrons. Combien de gens, qui convaincus que la modestie nuisoit à leur fortune, ont résolu d'être impudens, & de paroître dans le monde avec un visage effronté ? Mais c'est une remarque à faire, que ces gens-là ont rarement réussi dans leur entreprise, & qu'ils ont été obligés pour l'ordinaire de retomber malgré eux dans leur premiere modestie. Rien ne fait faire plus de chemin dans le monde qu'une bonne dose d'impudence naturelle : la fausse ne sert à rien, ni ne sauroit se soutenir. En toute autre entreprise, quelque faute qu'un homme commette, dès qu'il s'en apperçoit, il est d'autant plus près

de s'en corriger; mais s'il prétend à l'impudence, & qu'il lui soit jamais échappé un trait de modestie, le souvenir de cette faute le couvrira de confusion, & lui fera infailliblement perdre contenance; après quoi il rougira encore & de l'avoir commise & de la honte d'en avoir rougi; jusqu'à ce qu'il soit enfin reconnu pour un fourbe & pour un plagiaire mal-adroit.

S'il y a quelque chose qui puisse augmenter la confiance d'un homme modeste, il faut que ce soit quelque avantage de fortune, auquel le hasard l'ait fait parvenir: les richesses font ordinairement qu'un homme en est plus favorablement accueilli dans le monde; elles donnent un nouveau lustre au mérite, & suppléent en grande partie à son défaut.

C'est une chose surprenante & digne de remarque, que les airs de supériorité que se donnent des sots & des coquins dans l'opulence sur des gens du plus grand mérite dans la misère, & de voir ces derniers ne s'opposer presque point à ces usurpations, mais sembler même les autoriser par la modestie

de leur conduite : leur bon-ſens & leur expérience, les rendant défians dans leurs jugemens, leur fait examiner chaque choſe avec la plus ſcrupuleuſe exactitude : ainſi la délicateſſe de leurs ſentimens les intimide, & leur fait craindre de commettre des fautes, & de perdre dans le commerce du monde cette intégrité de mœurs dont ils ſont ſi jaloux. Accorder la ſageſſe avec la confiance eſt une choſe auſſi difficile, que de concilier le vice avec la modeſtie.

Voilà *les réflexions* qui ſe ſont préſentées à mon eſprit ſur le ſujet de l'impudence & de la modeſtie. Je penſe que mon lecteur ne ſera pas fâché de les voir reparoître ſous une autre forme dans l'allégorie ſuivante.

Au commencement du monde, Jupiter joignit enſemble *la vertu, la ſageſſe*, & *la confiance*; & *le vice* & *la folie* avec *la défiance*. Ainſi aſſociées, il les plaça ſur la terre. Mais quoiqu'il ſe flattât de les avoir aſſorties avec beaucoup de jugement, & qu'il eût dit que la confiance étoit la compagne naturelle de la vertu, & la défiance celle du vice, la déſunion ne tarda pas à ſe mettre

parmi elles. La ſageſſe qui étoit le guide de l'une des deux ſociétés, étoit accoutumée à ne s'engager dans aucun chemin avant d'avoir ſoigneuſement examiné où il conduiſoit, & ſans avoir peſé la poſſibilité & la vraiſemblance du danger : elle conſumoit ordinairement quelque tems dans ces délibérations, délai qui déplaiſoit fort à la confiance, dont l'avis étoit toujours de prendre ſans examen le premier chemin qui ſe préſentoit. La ſageſſe & la vertu étoient inſéparables ; mais un jour la confiance, ſuivant ſon naturel impétueux, devança de beaucoup ſes guides & ſes compagnes, & ne ſe ſentant aucun beſoin de leur ſecours, elle ne s'embarraſſa plus du ſoin de les rejoindre ; & les abandonna ſans retour.

L'autre ſociété eut le même ſort que la premiere, & ſe déſunit comme elle. Comme la folie ne voyoit que d'une vue très-courte & très-bornée, elle ne ſavoit quel chemin prendre, & le choix l'embarraſſoit ; cet embarras étoit encore augmenté par la défiance qui retardoit toujours le voyage par ſes doutes & par ſes irréſolutions. Tous ces re-

tardemens n'étoient point du goût du vice qui n'aime ni les difficultés, ni les délais, & qui n'est satisfait que lorsqu'il a pleine carriere, & qu'il peut suivre librement ses inclinations. Il savoit bien que, quoique la folie prêtât l'oreille à la défiance, elle seroit aisée à gouverner lorsqu'elle seroit seule; c'est pourquoi ainsi qu'un cheval rétif jette loin son cavalier, il se débarrassa brusquement de ce contrôleur de tous ses plaisirs, & continua son voyage avec la folie, à laquelle il demeura toujours inviolablement attaché.

La confiance & la défiance, ainsi éloignées de leurs compagnes, errerent pendant quelque tems, jusqu'à ce que le hasard les conduisît toutes deux au même village. La confiance prit d'abord le chemin du château qui appartenoit à la *richesse*, dame du lieu; & sans attendre le portier, elle s'introduisit elle-même jusques dans le cabinet le plus reculé, où elle trouva le vice & la folie qui avoient été fort bien reçus avant elle; elle se joignit à eux, & gagna en peu de tems les bonnes graces de son hôtesse. Sa familiarité

avec le vice devint ſi grande, qu'elle fut enrôlée avec lui & la folie dans la même ſociété; ils devinrent dès lors les favoris de la richeſſe, & dès ce moment ne la quittèrent plus.

La défiance, en attendant n'oſant approcher du château, accepta l'invitation d'un des vaſſaux nommé *la pauvreté*; elle entra dans ſa cabane où elle trouva la ſageſſe & la vertu, qui s'y étoient retirées après que la richeſſe leur eût refuſé le gîte. La vertu eut pitié d'elle, & la ſageſſe, lui trouvant des diſpoſitions qui promettoient un heureux changement de conduite, elles l'admirent dans leur compagnie: & en effet leur commerce la corrigea en fort peu de tems; devenue plus douce & plus aimable, on l'appella *modeſtie*.

Comme la mauvaiſe compagnie a toujours plus d'influence que la bonne, la confiance, quoique d'ailleurs fort rebelle aux conſeils & aux exemples, dégénéra ſi fort par ſes liaiſons avec le vice & la folie qu'elle reçut le nom d'*impudence*. Les hommes qui avoient vû les ſociétés dans leur état primi-

tif, & telles que Jupiter les avoit formées, ne sachant rien de ces désertions mutuelles furent entraînés par-là dans de fort étranges méprises, qui durent encore, car par-tout où ils voyent l'impudence, ils comptent sur la vertu & sur la sagesse; & où ils remarquent la modestie, ils donnent les noms de vice & de folie à ses associés.

QUATRIEME ESSAI.

Où l'on prouve que la Politique peut être réduite en forme de Science.

On dispute s'il y a une différence réelle entre diverses sortes de gouvernement? Il y en a qui penchent à croire que tout dépend du caractere & de la conduite des chefs de l'état, & que par conséquent tout gouvernement n'est bon ou mauvais que selon qu'il est bien ou mal administré (1). De

---

(1) For forms of governement let footis contest:
Whate'er is best administer'd, is best.
Essay on Man Book 3.
Que les spéculatifs recherchent follement,

cette façon on termineroit bientôt la plupart des disputes de politique ? Il y auroit de la folie, ou du moins de la bigotterie, à se passionner pour une constitution au point de la préférer à une autre quelconque. Quoiqu'ami de la modération autant qu'on puisse l'être, je ne puis m'empêcher de condamner ce sentiment : il seroit en effet bien fâcheux que les choses humaines eussent si peu de consistance, & que leur sort dépendît uniquement du caractere & de l'humeur accidentelle de quelques particuliers.

L'histoire, à-la-vérité, semble former une présomption contre moi. On a vû le même gouvernement, en différentes mains, passer d'une extrémité à l'autre, devenir tout d'un coup très-bon de très-mauvais qu'il étoit, & réciproquement se changer à son désavan-

---

Quel plan est le meilleur pour le gouvernement :
Tel qu'il soit, le meilleur, c'est le plus équitable,
Et dont le bien public est l'objet immuable.

Essai sur l'homme, Ep. 3. de la trad. de l'abbé du Resnel.

tage. Qu'on considere le royaume de France sous les deux *Henris*. Des chefs tyranniques, inconstans, artificieux, des sujets séditieux, traîtres, rebelles, & perfides : voilà le triste tableau du regne de Henri III. Un héros, un roi patriote lui succéda, & il n'eut pas plutôt affermi son trône, que tout changea de face : ce ne fut plus ni le même gouvernement, ni le même peuple ; & il n'y a point d'autre raison de ce changement, que les différens caracteres & les différentes façons de penser de ces deux princes. En comparant le regne d'*Elisabeth* avec celui de *Jacques*, nous remarquerons la même différence dans un sens contraire ; & l'histoire tant ancienne que moderne, en fournit des exemples sans nombre.

Mais qu'on me permette ici de distinguer. Dans tous les gouvernemens absolus, & tel à peu près étoit celui d'Angleterre jusqu'au milieu du siecle passé, en dépit de toutes les belles déclamations sur l'ancienneté de notre liberté ; dans tous ces gouvernemens, dis-je, l'administration fait beaucoup : & c'est-là un de leurs plus grands inconvéniens. Il n'en est

pas de-même dans un état républicain. Si la liberté du peuple ne mettoit pas un frein à l'autorité des chefs, si une pareille constitution n'avoit aucune influence sur l'esprit humain, si elle n'intéressoit pas même les plus méchans d'entre les hommes au bien commun, une république seroit assurément la chose du monde la plus absurde. Mais au moins est-ce-là le dessein de leur établissement; & c'est encore-là l'effet qui en résulte, si elles sont fondées sur de sages loix; au-lieu qu'elles ne peuvent devenir que des sources fécondes en désordres, en crimes & en noirceurs, toutes les fois que la vertu & la sagesse n'ont point présidé à leur institution, & à la formation de leur premier plan.

Je ne sais si la géométrie nous offre des conclusions plus générales & plus certaines que celles qu'on peut fonder sur la forme particuliere que la législation a donnée à chaque gouvernement; ce qui montre assez que cette forme n'est pas le fruit de l'humeur & du caprice.

Dans la république Romaine le pouvoir de

de faire ou d'abroger les loix, résidoit tout entier chez le peuple : les consuls & les grands n'y avoient pas même voix négative ; & ce n'étoit point par des réprésentans, c'étoit en corps que le peuple exerçoit ce pouvoir. Quelles en furent les suites ? Les voici. Cette nation s'étant accrue par ses succès & par ses conquêtes, & s'étant étendue à une grande distance de la capitale, toutes les résolutions continuerent de rouler sur les suffrages des tributs de Rome, quoique composées de la *plus vile populace* : c'étoit donc le peuple qu'il falloit gagner, & pour lui plaire il falloit le caresser, affecter ses manieres, flatter son goût. Dès-lors, pour s'insinuer dans sa faveur, il falloit l'entretenir dans l'oisiveté. Distributions publiques de bled, présens particuliers, rien ne fut épargné par les candidats qui briguoient les charges, c'étoit à qui inventeroit quelque nouveau moyen de le corrompre. De jour en jour la licence s'accrut ; *le champ de Mars* devint le théatre du tumulte & de la sédition ; des esclaves armés se mêlerent parmi ces indignes citoyens : l'état n'étoit plus qu'une

anarchie, & les choses étant parvenues à ce point, le despotisme des Césars fut un vrai bonheur pour les Romains, & la seule ressource qui pouvoit les sauver d'une ruine totale. Voilà à quoi aboutit une démocratie où il n'y a point de corps représentatif.

La noblesse peut posséder le pouvoir législatif, soit en tout, soit en partie, & cela de deux manieres. Ou chaque noble participe à ce pouvoir, comme membre du corps entier de la noblesse; ou bien le corps entier en jouit, en tant qu'il est composé de membres dont chacun en a une portion séparée. Le gouvernement de *Venise* est de la premiere espece, celui de *Pologne* de la seconde. A Venise, la souveraine puissance réside dans la noblesse en corps; les particuliers ne jouissent d'aucune autorité qui ne soit subordonnée à celle-là. Il en est tout autrement en Pologne: là, chaque gentilhomme a sur ses vassaux un pouvoir héréditaire, qu'il exerce librement dans son domaine; & l'autorité de la diete n'est que le résultat du concours de tous ses membres. Par cette seule idée de ces deux sortes de gouvernement,

on pourroit déja prévoir & déterminer quels effets ils tendent à produire, & les suites qu'ils doivent avoir l'un & l'autre. Quelque différence que l'éducation & le tempérament puisse mettre entre les hommes, l'aristocratie Vénitienne sera toujours infiniment au-dessus de la Polonoise. Une noblesse, qui possede la souveraineté en commun, est intéressée à maintenir la paix & l'ordre, tant dans son propre corps que parmi ses sujets. Personne n'y est assez puissant pour oser enfreindre la barriere des loix; les possessions sont toujours assurées aux propriétaires: la domination que les nobles exercent sur le peuple, ne peut jamais dégénérer en tyrannie. Un gouvernement tyrannique ne pourroit être avantageux qu'à quelques individus; mais il seroit contraire aux intérêts de tous, & par conséquent il ne sauroit prévaloir. Il n'y a que deux corps dans la république, les nobles & le peuple, & ils ne sont distingués que par le rang ; ce qui ferme l'entrée à ces haines & à ces factions qui désolent les pays, & qui hâtent la chûte des états. Si l'on compare à cette constitution celle de la Pologne,

on verra aisément combien, à tous égards, elle perd dans la comparaison.

On peut tellement partager le pouvoir d'une république, qu'il en demeure une partie considérable entre les mains d'une seule personne, d'un duc, d'un prince, d'un roi, ou comme on voudra la nommer; ce pouvoir faisant le contre-poids de celui qui reste à la nation, le gouvernement sera tenu dans un juste équilibre. Cette premiere dignité de l'état peut être élective ou héréditaire; ceux qui ne considerent les choses que superficiellement, se déclareront pour la forme élective; mais un homme qui réfléchit, verra bientôt que cette forme est sujette à de grands inconvéniens, & que l'autre vaut mieux en toute façon: & l'on peut dire que c'est-là une vérité éternelle & immuable. Dans un gouvernement électif, la succession au trône est un objet de trop grande conséquence, pour ne pas diviser toute la nation. De-là, à chaque vacance on doit s'attendre à une guerre civile, le plus horrible de tous les fléaux. On ne peut élire pour chef qu'un étranger ou un concitoyen. Le premier ne

connoît point le peuple qu'il doit commander : une défiance réciproque régnera entre lui & ses sujets ; il se livrera à des étrangers, qui n'auront rien de plus pressé que de mettre à profit le tems de leur faveur & l'autorité de leur maître, pour amasser des richesses. Si l'on place sur le trône un natif du pays, il y portera toutes ses amitiés & ses haines privées : il sera l'objet perpétuel de la jalousie des grands, qui ne verront jamais de bon œil leur égal devenu leur supérieur. Enfin on n'obtient jamais les couronnes par la raison qu'on en est digne : ce sont des choses d'un trop haut prix pour pouvoir être la récompense du mérite. Leur brillant éclat tentera toujours les aspirans à employer tous les moyens possibles pour se les procurer. S'ils ne peuvent arracher par force les suffrages des électeurs, ils feront des intrigues pour les gagner, ou répandront de l'argent pour les corrompre. De sorte qu'à tout prendre on n'est pas plus sûr de bien rencontrer par le hasard de l'élection, que par le hasard de la naissance.

On peut donc regarder comme des axiômes en politique ces trois propositions.

La meilleure MONARCHIE *est celle où la souveraineté est héréditaire : la meilleure* ARISTOCRATIE *exige une noblesse sans vassaux : & un peuple qui opine par des représentans, fait la meilleure* DÉMOCRATIE.

J'ai donc prouvé que la politique admet des vérités générales, vérités invariables, qui ne dépendent ni de l'éducation ni de l'humeur, soit des souverains, soit des sujets. Mais ce ne sont pas-là les seuls principes de cette science; je vais en produire d'autres, qui mettront ce sujet encore dans un plus grand jour.

Dans les états libres on ne sauroit douter que le citoyen, qui participe à la liberté, ne soit fort heureux ; mais d'un autre côté nous voyons que le gouvernement républicain a fait, dans tous les tems, la désolation & la ruine des provinces sujettes. Ce trait historique peut, si je ne me trompe, être érigé en maxime.

Lorsqu'un monarque a étendu ses domai-

nes par la force des armes, il ne met plus de différence entre ses anciens & ses nouveaux sujets, il les traite tous sur le même pied, & en effet à l'exception d'un petit nombre de favoris qui approchent de sa personne, tout le reste lui est fort égal. Les loix de l'état les regardent donc tous indistinctement, & il ne se fera exception en faveur de personne. Le prince veillera à la sûreté commune, & ne souffrira point qu'aucun particulier ose opprimer l'autre. Dans les républiques, au contraire, il y a de grandes distinctions à tous ces égards; cela doit être, & ce mal ne peut cesser que lorsque les hommes auront appris, & quand l'apprendront-ils? à aimer leur prochain comme eux-mêmes. Ici tous les conquérans sont, en même tems, des législateurs, & comptez qu'en travaillant pour le public, ils ne s'oublieront pas. Soit en gênant le commerce, soit en imposant des taxes, ils sauront fort bien faire tourner à leur profit particulier les victoires qu'ils remportent pour la patrie. Dans une république, les gouverneurs des provinces ont beau jeu; la cabale, la subordination,

mille resſorts d'intérêt leur ouvrent autant de portes par où ils peuvent ſe ſauver avec le butin qu'ils ont fait; & leurs concitoyens ont de l'indulgence pour des abus qui répandent l'abondance parmi eux, & les enrichiſſent de la dépouille des nations. Ajoutons que dans un état libre, c'eſt une précaution néceſſaire de changer ſouvent le gouvernement des provinces; ce qui oblige ces deſpotes, qui n'ont qu'un tems, à être plus expéditifs dans leurs rapines, afin de faire leur coup avant qu'ils ſoient déplacés.

Les Romains, du tems de la république, étoient les maîtres & les tyrans du monde. Rien n'égale la cruauté de leurs magiſtrats provinciaux. Il y eut à-la-vérité des loix ſéveres contre la véxation des provinces, mais Cicéron étoit d'avis que pour le bonheur des ſujets de Rome, on devoit abolir toutes ces loix. Car alors, dit-il, nos magiſtrats, ſûrs de l'impunité, ne pilleroient au moins que pour eux-mêmes; au-lieu qu'actuellement ils ſont obligés de piller encore pour leurs juges, & pour tous les grands de Rome, dont la protection leur peut devenir néceſſaire. Peut-on

lire, sans frissonner, le récit des horreurs que commit Verrès? Et peut-on voir ensuite cet infâme scélérat, après que Cicéron eut épuisé contre lui toutes les foudres de son éloquence, & l'eut fait condamner selon toute la rigueur des loix, peut-on, dis-je, sans la derniere indignation, voir ce monstre jouissant en paix, jusqu'à l'âge le plus avancé, d'une opulence si indignement acquise? Il ne fut compris que trente années après dans la proscription, & sans l'immensité de ses richesses, dont *Marc-Antoine* étoit avide, il eût échappé pour la seconde fois. Sa chûte fut honorable, il succomba avec Cicéron lui-même, & avec tout ce que Rome avoit de plus illustre & de plus vertueux.

Tacite (1) nous apprend que dès que Rome cessa d'être république, le joug des provinces devint plus léger; les plus inhumains des empereurs, un Domitien (2), par exemple, avoient pourtant soin d'empêcher qu'on ne les foulât. Sous Tibere, on estimoit les

(1) Annal. L. 1. c. 2.

(2) Suet. in vitâ Domitiani.

Gaules plus riches que l'Italie (1). Sous les Empereurs la valeur & la discipline militaire étoient sur leur déclin, mais on ne voit pas que le gouvernement monarchique ait jamais appauvri ou dépeuplé les provinces de l'empire Romain.

Si de l'Italie nous passons en Afrique, nous verrons avec quelle barbarie Carthage traite les pays qui sont sous sa domination. Ces tyrans républicains ne se contenterent point d'en exiger la moitié du produit des terres, taxe déja très-exorbitante : ils y ajouterent nombre d'autres impôts, que l'on peut voir dans Polybe (2).

Mais sans nous enfoncer davantage dans l'antiquité, l'histoire moderne & ce qui se passe sous nos yeux, suffit pour confirmer la vérité de notre maxime. Nous voyons par-tout les pays soumis à des mo-

(1) *Egregium resumendæ libertatis tempus : quàm inops Italia, quàm imbellis urbana plebs, nihil validum in exercitibus nisi quod externum cogitarent.*

Tacitus, Ann. Lib. III.

(2) L. I. C. 72.

narques abſolus, jouir d'un ſort plus doux que les ſujets des républiques. L'Irlande, peuplée en grande partie de colonies Angloiſes, ornée de pluſieurs droits & priviléges, ſembleroit de voir ſe trouver beaucoup mieux que des états ſoumis par le droit de la guerre; mais qu'on la compare aux *pays conquis* de la France, & l'on verra de quel côté eſt l'avantage. L'iſle de Corſe eſt encore une preuve frappante de notre propoſition.

Machiavel a fait, ſur les conquêtes d'Alexandre le Grand, une réflexion politique, que l'on peut, je crois regarder comme une de ces vérités éternelles, que les tems ni les accidens ne ſauroient changer. Il peut paroître ſurprenant, dit cet écrivain, que des provinces auſſi ſubitement conquiſes, aient été ſi paiſiblement poſſédées par les ſucceſſeurs d'Alexandre, & qu'il ne ſoit jamais venu dans l'eſprit aux Perſans de profiter des troubles & des guerres civiles qui diviſoient la Grece, pour rétablir leur ancien gouvernement. Mais voici comme on peut expliquer ce ſingulier phénomene. Un monarque peut gouverner ſes peuples de deux façons diffé-

rentes. Il peut, en ſuivant les maximes de l'Orient, ne laiſſer parmi ſes ſujets d'autre diſtinction que celle de ſa faveur, elle ſeule réglera les rangs : dès-lors il n'y a ni titres ni poſſeſſions héréditaires, la naiſſance a perdu ſes droits; tout le crédit qu'un particulier peut avoir dans la nation, releve de la volonté du ſouverain. Un monarque peut auſſi uſer de ſon pouvoir d'une maniere plus douce : nous en voyons l'exemple dans nos ſouverains de l'Europe. Sous leur domination, il y a des ſources d'honneur ouvertes, qui ne dépendent point uniquement de la faveur; la naiſſance, les titres, les biens, le courage, la probité, les connoiſſances, les grandes actions, les heureuſes entrepriſes donnent une diſtinction qui n'eſt point empruntée du ſourire du maître. Dans la premiere ſorte de gouvernement, il eſt impoſſible au peuple, qui a été conquis, de ſecouer le joug, parce que perſonne n'a aſſez d'autorité ou de crédit perſonnel pour s'ériger en chef de l'entrepriſe; au-lieu que dans la ſeconde le moindre déſaſtre qui arrive aux vainqueurs, la moindre déſunion qui naît

entr'eux, animera les vaincus à prendre les armes, & à se révolter, parce qu'ils sont sûrs de ne jamais manquer de chefs prêts à se mettre à leur tête (1).

---

(1) Je suppose ici avec Machiavel qu'il n'y a point eu de noblesse dans l'ancienne Perse; mais il y a lieu de présumer que le sécretaire de Florence, plus versé dans les auteurs Romains que dans les Grecs, s'est trompé à cet égard. Les Persans des tems les plus reculés, dont Xénophon nous décrit les mœurs, étoient un peuple libre, & il y eut des nobles parmi eux. Ces nobles appellés Ὁμοτίμοι subsistoient encore, lorsque le nombre de leurs conquêtes eut entraîné le changement de la forme de l'état. *Arrien* en fait mention dans les tems de *Darius. De Exped. Alex. Lib.* 2.

Lorsque les historiens parlent des commandans des troupes, ils ajoutent souvent que c'étoient des personnes d'extraction. *Tygranes*, général des *Medes* sous *Xerxès*, étoit issu de la race d'*Achæmenès. Herod.* l. 7. c. 62. *Artachaès*, celui qui dirigea l'entreprise du canal, percé à travers le mont *Athos*, étoit de la même famille. *Ibid. c.* 118. *Megabyze* étoit un de ces sept illustres Persans qui conspirerent contre les mages: *Zopyre*, son fils, occupoit une des premieres charges de l'armée de Darius, à qui il livra la ville de Babylone. Son petit-fils *Megabyze* commanda l'armée qui fut battue dans les plaines de *Marathon. Zopyre*, son arriere petit-fils, banni de la Perse, nous est représenté comme un personnage éminent par sa dignité. *Herod. lib.* 3. *Thucydides*, *Lib.* 1. *Rosacès*, général de l'armée d'Artaxerxès en Egypte, étoit aussi descendu d'un des sept conjurés. *Diod. Sic. lib.* 16. Xé-

Ce sont-là les réflexions de Machiavel. Elles me paroissent très-solides & très-concluantes : je souhaiterois qu'il ne les eût

---

nophon nous raconte, *Hist. Græc. lib.* IV, qu'*Agésilas*, dans le dessein de marier la fille de son allié le roi Cotys à un Persan de condition, qui s'étoit refugié chez lui, nommé *Spithridates*, eut d'abord soin de s'informer de la famille de *Spithridates.* Sur quoi Corys lui répliqua, qu'elle étoit une des plus distinguées du royaume de Perse. *Ariæus* refusa la souveraineté qui lui fut offerte par *Cléarque* à la tête des dix mille Grecs, sous prétexte de sa basse extraction : il représenta que jamais tant de Persans de haute naissance ne souffriroient qu'il leur donnât des loix. *Id. de Exped. lib.* 2.

Quelques familles descendues des sept Persans dont nous avons parlé, subsisterent durant tout le regne des successeurs d'*Alexandre* : sous celui d'*Antiochus*, nous voyons *Mithridate*, descendu de l'un d'entre eux. *Polyb. lib.* V, *cap.* 43.

Arrien nous apprend qu'Artabaze passoit pour un seigneur du premier rang en Perse, ἐν τοῖς πρώτοις περσῶν. lib. III. Alexandre maria dans un seul jour quatre-vingt de ses officiers à autant de femmes Persanes, & il n'est pas douteux que son intention ne fût d'allier les Macédoniens avec les maisons les plus illustres de la Perse. *Id. lib.* VII. En effet elles étoient toutes de la premiere naissance. *Diod. Sic. lib.* XVII. Quoique le gouvernement de la Perse fût despotique, & conforme à plusieurs égards aux maximes orientales, ce despotisme n'excluoit pourtant pas la noblesse; il n'alloit pas jusqu'à confondre les ordres & les rangs. La grandeur n'y étoit pas toute empruntée des charges & de la volonté du

point gâtées, en y mêlant des faussetés. Il dit qu'autant qu'il est facile de contenir dans l'obéissance une monarchie accoutumée au gouvernement oriental, lorsqu'on l'a une fois subjuguée, autant il est difficile de la subjuguer. La raison qu'il en donne, c'est que dans ces sortes d'empires il n'y a aucun sujet assez puissant pour favoriser les entreprises de l'ennemi par son mécontentement ou par ses cabales. Mais, pour ne pas dire que la tyrannie énerve le courage des peuples, & leur inspire de l'indifférence pour leur souverain, il n'y a qu'à remarquer une chose, sur laquelle l'expérience ne laisse aucun doute. C'est que dans ces gouvernemens, l'autorité que le prince confie aux gé-

---

prince ; il laissoit aux sujets l'avantage de la naissance, & la permission de s'illustrer eux-mêmes par leurs actions. Il faut donc chercher ailleurs les causes de la facilité que trouverent les Macédoniens à retenir les Persans dans la dépendance, & ces causes ne sont pas difficiles à découvrir. Mais cela n'empêche pas qu'en lui-même le raisonnement de Machiavel ne soit juste, quelque peu applicable qu'il soit à ce sujet.

néraux, & aux magiſtrats, eſt auſſi abſolue dans ſa ſphere que la ſienne propre : & chez des barbares, habitués à une aveugle obéiſſance, il n'en faut pas davantage pour produire les révolutions les plus dangereuſes & les plus funeſtes. Ainſi, à tout prendre, un gouvernement doux & modéré, eſt le meilleur que puiſſent ſouhaiter & le monarque & le ſujet, puiſqu'il fait également la ſûreté de l'un & de l'autre.

Le légiſlateur, qui ſonge à ſe rendre digne de ce glorieux titre, ne remettra donc pas le ſort de l'état au haſard, il tâchera de pourvoir au bonheur des peuples à naître, en fondant un ſyſtême qui puiſſe durer juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Les mêmes cauſes produiront toujours les mêmes effets : de ſages réglemens ſont le meilleur héritage qu'un patriote puiſſe laiſſer aux ſiecles à venir.

Dans le tribunal le moins conſidérable, dans un petit bureau, on prévient bien des abus qui naîtroient de la dépravation naturelle des hommes, en établiſſant de l'ordre, & en obſervant des formalités. Pourquoi

quoi n'en feroit-il pas de même dans les grandes fociétés ? A quoi peut-on attribuer la longue durée & l'état floriffant de la république de *Venife*, fi ce n'eft à la fageffe de fes loix ? D'un autre côté ne peut-on pas voir dans la conftitution primordiale des gouvernemens de Rome & d'Athènes le fondement des troubles qui ont déchiré ces fameufes cités ; & le germe de leur deftruction ? Rien ne dépend ici de l'éducation & des mœurs des hommes : on a vû la même république profpérer dans un de fes départemens, tandis que les autres tomboient en décadence, quoiqu'ils fuffent tous gouvernés par les mêmes perfonnes. Il eft vifible que cela ne pouvoit venir que de la différence des inftituts, felon lefquels fes différentes parties étoient dirigées. C'étoit-là précifément le cas de la république de Genes pendant fes divifions inteftines. Tandis que l'état fut en proie à la fédition, au tumulte & au défordre, la banque de Saint George, fous laquelle étoit comprife une partie confidérable de la nation, fut conduite avec

toute la sagesse & toute l'intégrité que l'on pouvoit desirer (1).

Le zele pour le bien public ne suppose pas toujours des particuliers vertueux, & les tems les plus féconds en patriotes, ne sont pas les plus recommandables pour la pureté des mœurs dans la vie privée. Tous les politiques vous diront que le période le plus brillant de l'Histoire Romaine tombe entre la premiere & la derniere guerre Punique. Les contestations des Tribuns tenoient alors la balance égale entre la noblesse & le peuple, & les conquêtes n'étoient point encore assez vastes pour troubler cet équilibre. Cependant dans ce même tems rien n'étoit plus commun que le crime horrible de l'empoisonnement. Dans moins d'une sai-

(1) *Essempio veramente raro, & da Filosofi in tante loro immaginate e vedute republichemai non trovato, vedere dentro ad un medesimo cerchio, fra medesimi Cittadini, la libertà, e la tirannide la vita civile, e la corrotta, la giustizia e la licenza: perchè quello ordine solo mantiene quella citta piena di costumi antichi e venerabili. E s'egli awenisse: che co'l tempo in ogni modo avverrà che San Giorgio tutta quella citta occupasse, sarebbe quella una republica piu che la Venetiana memorabile.* Della Hist. Fiorent, lib. 8.

ſon un préteur avoit infligé, dans une partie de l'Italie, la peine capitale à plus de trois mille empoiſonneurs (1), & les informations ſe multiplioient encore de jour en jour. Ce n'étoit-là rien de nouveau : les tems les plus reculés de la république nous offrent des exemples de ce crime, plus affreux encore que celui que nous venons de rapporter (2). Telle étoit, dans ſa vie privée, cette nation que nous admirons ſi fort dans l'hiſtoire. Je ne crains point de dire que les Romains ont été infiniment plus vertueux ſous les deux triumvirats, lors même que déchirant à l'envi les entrailles de leur commune patrie, ils plongeoient l'Univers dans le ſang & dans le carnage, & que l'on vit.

Romains contre Romains, parens contre parens,
Combattre ſeulement pour le choix des tyrans (3).

Ce ſont-là autant de motifs propres à échauffer le zele du citoyen pour le main-

(1) T. Livii lib. 40. cap. 41.
(2) T. Livii lib. 8, cap. 18.
(3) Corneille.

tien des vieux établissemens ; ces établissemens sont le boulevard de la liberté, la base du bien public, le frein qui retient la cupidité & l'ambition des particuliers entreprenans. Rien ne fait plus d'honneur à l'homme que de le voir susceptible d'un amour ardent de son pays, cet amour est la plus noble de toutes les passions ; & d'un autre côté ne rien sentir pour sa patrie, c'est trahir un caractere vil & une ame basse. Celui qui n'aimant que lui-même, ne sait ni estimer le mérite, ni répondre aux amitiés, est un monstre exécrable ; & celui qui est ami, sans être patriote, n'a gueres de prétention au titre d'homme vertueux.

Mais qu'est-il besoin d'insister sur ce sujet ? Les Zélateurs ne nous manquent pas ; il s'en trouve toujours assez qui ne cherchent qu'à aigrir les esprits, à échauffer les passions ; leur véritable dessein c'est de grossir leur parti ; le bien public n'est que le prétexte spécieux dont ils colorent leurs vûes particulieres. Ce n'est pas de cette espece de zele que je voudrois enflammer mes compatriotes ; j'aimerois mieux leur apprendre

à le modérer ; mais peut-être le plus ſûr moyen d'inſpirer de la modération aux membres, ce ſeroit d'augmenter l'affection & le zele pour le tout. Si l'on pouvoit rendre les partis qui diviſent (1) actuellement notre nation plus modérés & plus équitables les uns envers les autres, d'une façon qui ne diminuât rien de leur attachement pour la patrie, & qui n'empêchât perſonne de remplir le plus important de tous les devoirs, en travaillant pour les intérêts de ſon pays, ce ſeroit-là, *je crois* le tempérament le plus *juſte* & le plus convenable. Voyons ſi nous pourrons le trouver à l'aide des principes que nous avons poſés.

Dans un état tel que le nôtre, où regne une liberté ſans bornes ; ſoit qu'on attaque, ſoit qu'on défende un Miniſtre qui eſt en place, on outre les choſes ; on exagere les bonnes qualités qu'il a, ou on le charge de défauts qu'il n'a pas. Ses ennemis le peindront des plus noires couleurs : il aura mal

(1) En 1742.

administré tant l'intérieur du royaume que les affaires du dehors. Il n'y aura bassesse, faute, ni crime dont ils ne le jugent capable. On mettra sur son compte toutes sortes de malversation, des guerres entreprises sans nécessité, des traités scandaleux, la dissipation du trésor, des taxes onéreuses. Sa mauvaise conduite, ajoutera-t-on, pour aggraver sa condamnation, portera des influences pestilentieuses jusques dans la postérité; il a sappé les fondemens de la plus excellente constitution qui soit dans l'Univers: c'en est fait de ces loix, de ces établissemens, de ces coutumes, de ce sage systême qui a fait le bonheur de nos Ancêtres pendant tant de siecles. Il ne lui suffit donc pas d'être un méchant lui-même, il faut encore qu'en forçant les barrieres les plus respectables il prépare l'impunité à tous les méchans qui pourront lui succéder.

Si au contraire nous écoutons les partisans du Ministre, nous entendrons des Panégyriques qui ne sont pas moins excessifs. Il remplit toutes ses fonctions avec prudence, avec fermeté, avec modération: il veille à

notre gloire & à nos intérêts : ſous ſon miniſtere, la nation eſt reſpectée au dehors, le crédit public eſt maintenu au-dedans : il réprime l'eſprit perſécuteur, il éteint le feu de la ſédition, nous ne jouiſſons d'aucun bien dont nous ne lui ſoyons redevables. Et ce qui met le comble à ſes éloges, il eſt le gardien religieux de notre admirable conſtitution : c'eſt lui qui nous l'a conſervée & tranſmiſe dans ſa pureté : c'eſt par ſes ſoins qu'elle va faire la ſûreté & le bonheur de nos derniers neveux.

Ces diverſes façons de repréſenter les choſes trouvent chacune ſes partiſans ; faut-il s'étonner de la fermentation extraordinaire qu'elles excitent dans les eſprits, & des animoſités violentes dont elles rempliſſent la nation ? Je voudrois pouvoir perſuader aux zélateurs des deux partis, que le jugement qu'ils portent ne roule de côté & d'autre que ſur une contradiction. Et aſſurément, ſans cette contradiction, il ſeroit impoſſible qu'ils outraſſent comme ils le font, ſoit la louange, ſoit le blâme du miniſtre. Si notre conſtitution eſt en effet *ce ſuperbe*

Edifice, dont la Grande-Bratagne a ſujet de s'enorgueillir, qui nous attire la jalouſie de nos voiſins, dont la fondation eſt l'ouvrage de pluſieurs ſiecles, dont la réparation nous a coûté tant de millions, & que nous avons cimenté de notre ſang (1); ſi, dis-je, notre conſtitution mérite un ſeul de ces éloges, comment ſe pourroit-il qu'un miniſtre foible ou corrompu eût pu triompher à ſa tête pendant vingt ans? Comment auroit-il pu tenir contre les efforts réunis des premiers génies de la nation, qui ne l'ont ménagé ni dans leurs diſcours ni dans leurs écrits, qui ont harangué contre lui au parlement, & l'ont encore plus ſouvent dénoncé au peuple? Mais ſi le miniſtre a les foibleſſes ou la méchanceté dont on le taxe ſi hautement, il faut que notre conſtitution ſoit bien mauvaiſe pour le ſouffrir, & qu'il y ait de grands défauts dans ſes premiers principes; & alors c'eſt à tort qu'on l'accuſe de miner la conſtitution la plus parfaite qui ſoit ſur la terre.

(1) Diſſertation ſur les partis. Lettre X.

Elle ne peut être bonne qu'autant qu'elle remédie aux abus du ministere : & si parvenue à sa vigueur, affermie par deux événemens les plus remarquables, la *révolution* & l'*accession*, & par le sacrifice que nous lui avons fait de l'ancienne famille de nos rois; si, dis-je, avec tous ces avantages, elle ne fournit aucun remede contre le plus grand de tous les maux, nous devons de la reconnoissance au ministre, qui, en la renversant, nous donne occasion de mettre quelque chose de mieux à sa place.

Je puis me servir de la même réflexion pour modérer le zele des adhérans du ministre. *Notre constitution est-elle une chose si excellente?* Je ne vois pas où est le grand danger qu'un changement de ministere peut lui faire courir. Il est de l'essence d'une bonne constitution de se conserver pure sous quelque ministere que ce soit, & de prévenir les attentats & les injustices criantes de l'administration. *Est-elle extrêmement mauvaise?* L'appréhension du changement de ministere est encore déraisonnable : il seroit aussi singulier d'en être jaloux, que de l'être de la

fidélité d'une femme que l'on auroit tiré d'un lieu de débauche : dans un tel gouvernement la confusion & la ruine sont inévitables, quelles que soient les mains qui conduisent les rênes de l'état. Dès-lors le patriotisme est hors de saison ; il n'y a qu'à s'armer de patience & de résignation philosophique. J'estime fort la vertu & les bonnes intentions de Caton & de Brutus ; mais de quoi leur zele a-t-il servi à la république romaine ? A accélérer sa chûte, à rendre ses dernieres convulsions plus douloureuses, & à la faire expirer dans une plus cruelle agonie ?

Ce n'est pas que je croie que les affaires publiques ne méritent point d'attention, & qu'il n'y faille prendre aucun intérêt. Si les hommes étoient modérés & constans dans leurs principes, on pourroit admettre, ou du moins examiner leurs prétentions. *Le parti national*, partant du principe que l'excellence de notre constitution n'empêche point qu'elle ne puisse être jusqu'à un certain point mal administrée, auroit raison de prétendre qu'il faut s'opposer aux mauvais ministres avec un zele raisonnable. D'un

autre côté il feroit très-permis *au parti de la cour* de foutenir, & même avec quelque chaleur, un miniftre dont il approuveroit la conduite. Je voudrois feulement qu'on n'en vînt point à des extrémités, qu'on ne s'animât point dans cette querelle, comme s'il s'agiffoit de défendre fes foyers & fes autels ; & que par la violence des factions on ne fît point fervir à de mauvaifes fins une conftitution bonne en elle-même (1).

---

(1) *On voit bien de quel miniftre il eft ici queftion. Dans les éditions précédentes de ces Effais, l'auteur en avoit tracé un portrait qui fait connoître ce qu'il en penfoit. Le voici.*

Caractere du chevalier Robert Walpole.

Il n'y eut jamais d'homme dont le caractere & les actions aient été plus févérement examinées, & plus ouvertement difcutées Ce miniftre, qui gouverne depuis tant d'années une Nation libre & favante, pourroit fe faire une vafte bibliotheque de tout ce qui a été écrit pour & contre lui. On peut dire qu'il remplit plus de la moitié du papier que nous ufons depuis vingt ans. Il feroit à fouhaiter pour notre bonheur qu'il exiftât de lui un portrait affez judicieux & affez impartial, pour pouvoir fe foutenir auprès de la poftérité, & pour pouvoir apprendre aux fiecles à venir, qu'une fois au moins nous avons fait un bon ufage de notre liberté. Je fuis fûr de ne point pécher par partialité, mais je pourrois manquer de jugement. Mais enfin, fuppofé que cela fût,

Je ne m'arrête point ici à ce qu'il peut y entrer de personnel dans cette dispute. Dans une forme de gouvernement dont on

---

ce ne sera qu'une page de plus sur un sujet sur lequel on en a rempli plus de cent mille, qui sont toutes tombées dans la nuit de l'oubli. En attendant le sort de la mienne, je me plais à penser que les historiens futurs pourront l'adopter.

M. Walpole, premier ministre de la Grande-Bretagne, a de la capacité sans avoir du génie, il est bon sans être vertueux, ferme sans être magnanime, modéré sans être équitable (1). Il a de bonnes qualités sans avoir les défauts qui ont coutume de les accompagner. Ami généreux, il n'est point ennemi implacable. Il a des défauts qui ne sont point compensés par les vertus qui s'y joignent ordinairement; il n'est pas entreprenant, & cependant il n'est pas frugal. En lui, le particulier vaut mieux que l'homme d'état: il a plus de bonnes que de mauvaises qualités: sa fortune est plus grande que sa renommée; avec bien des qualités il n'a su échapper à la haine publique. Sa capacité ne l'a point sauvé du ridicule: il eût été jugé digne de sa place éminente s'il ne l'avoit jamais occupée. En général, il est plus fait pour le second rang que pour le premier. Son ministere a été plus utile à sa famille qu'à sa patrie, plus compassé pour le tems présent que pour la postérité: le mal qu'il a fait, consiste moins en des torts actuels qu'en mauvais exemples & en mauvaises conséquences. Sous lui, le commerce a fleuri, la liberté est tombée en décadence, & le savoir en ruine. Entant que je

(1) *Il exerce son pouvoir avec modération: s'agit-il de l'augmenter? les injustices ne lui coutent rien.*

vante tant la ſupériorité, les bonnes ou les mauvaiſes intentions du miniſtre ne ſauroient demeurer cachées; & chacun eſt à portée de juger ſi par ſon caractere particulier il eſt digne d'amour ou de haine.

Mais ces diſcuſſions qui ſont de peu d'importance pour le public, font ſoupçonner à bon droit les écrivains qui les entreprennent, ou de flatterie ou de mauvaiſe volonté.

ſuis homme, je l'aime; entant que je ſuis lettré, je le hais, entant que je ſuis Breton, je ſouhaite ſa chûte, mais tranquilement & ſans aigreur. Si j'étois membre de l'une des deux chambres du parlement, je donnerois mon ſuffrage pour l'éloigner de *St. James*; mais je ſerois charmé, en même tems, de le voir dans ſa retraite à *Houghton-Hall*, paſſer le reſte de ſes jours dans l'aiſance & dans les plaiſirs.

L'auteur de ce portrait eſt bien aiſe de voir qu'après la ceſſation des animoſités & de la calomnie, preſque toute la nation angloiſe eſt revenue à ces ſentimens modérés par rapport à ce grand perſonnage, & que même, par un paſſage très-commun d'une extrémité à l'autre, elle lui eſt devenue favorable. L'auteur n'a garde de vouloir s'oppoſer à des jugemens que l'humanité inſpire envers les morts, mais il croit pouvoir remarquer que la grande faute, & la ſeule grande faute du long miniſtere de Walpole, c'eſt de n'avoir pas acquité plus de nos dettes nationales.

Il y a deux sortes d'opinions, opinion d'INTÉRET, & opinion de DROIT.

Par opinion d'intérêt, j'entends le sentiment de l'utilité publique, que le gouvernement en général peut procurer, joint à la persuasion que le gouvernement, sous lequel nous vivons, la prouve autant que tout autre pourroit le faire. Cette opinion, lorsqu'elle prévaut dans un état, ou du moins auprès de ceux qui font la force de l'état, fait la plus grande sûreté des chefs.

Il y a aussi deux sortes de droits: droit de PUISSANCE & droit de PROPRIÉTÉ.

Pour voir jusqu'où peut influer l'opinion du droit de puissance, il n'y a qu'à considérer l'attachement que toutes les nations ont pour leur ancien gouvernement, & pour les noms même qui portent le sceau de l'antiquité. L'antiquité fait toujours naître une opinion de droit, & quelque mal qu'on puisse dire des hommes, on les a toujours vus prodigues de leurs biens & de leur sang, lorsqu'il s'est agi de maintenir ce qu'ils ont cru être de droit public. Qu'on donne à cette

passion le nom d'enthousiasme, ou tel nom que l'on voudra, ce qu'il y a de très-sûr, c'est qu'un politique qui néglige d'en tenir compte, ne peut être qu'un esprit borné. Il est vrai qu'à la premiere vue rien ne paroît plus contradictoire que cette circonstance. Lorsque les hommes sont une fois engagés dans une faction, nous les voyons, sans honte & sans remords, fouler aux pieds tous leurs devoirs & toutes les loix de l'honneur. S'agit-il de rendre service à leur parti? Ils sont capables de tout. Cependant, lorsque les factions se forment; nous voyons les mêmes hommes ne se déterminer qu'en vertu de quelque principe de droit, & maintenir obstinément la justice & l'équité. Ce que l'on apperçoit ici de contradictoire, vient pourtant de la même source, je veux dire, du penchant que nous avons tous pour la société.

On voit de reste que l'opinion du droit de propriété est de la derniere importance dans tout ce qui regarde le gouvernement. Un auteur connu a fondé tout le droit de gouverner sur la propriété, & son sentiment paroît

paroît avoir été goûté par la plupart de nos auteurs qui ont écrit sur la politique. Il est vrai que c'étoit aller trop loin : cependant on ne sauroit disconvenir d'un autre côté, que l'opinion du droit de propriété n'ait une très-grande influence.

Il n'y a donc point de gouvernement ; point d'autorité exercée par un petit nombre de personnes sur un grand nombre, qui ne soit fondée sur quelqu'une de ces trois opinions, celle de l'*intérêt public*, celle du *droit de puissance*, ou celle du *droit de propriété*. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres principes propres à fortifier ceux-ci, de même qu'à déterminer, à limiter & à changer leurs opérations. Tels sont l'*intérêt propre*, *la crainte & l'affection*. Tout ce que je soutiens, c'est que ces derniers principes ne peuvent avoir aucun effet indépendamment des premiers, & que leur influence suppose toujours l'influence antérieure des opinions dont j'ai fait le dénombrement. On ne doit donc pas, à proprement parler, les appeller principes originaires, mais principes secondaires du gouvernement.

D'abord, l'intérêt propre n'étant autre chose que l'attente d'un avantage particulier, & qui n'est point compris dans ceux que le gouvernement procure à tous, il est clair que là où l'autorité du magistrat n'est pas préalablement établie, ou du moins présumée, cette attente ne sauroit avoir lieu. L'espoir de la récompense peut augmenter l'autorité du magistrat à l'égard de quelques particuliers, mais ne peut jamais la faire naître à l'égard du public. C'est de leurs amis & des personnes de leur connoissance que les hommes se promettent naturellement des avantages & des bienfaits: & comme dans un état ces relations sont extrêmement variées, il seroit impossible que les espérances du grand nombre s'appuyassent sur la même classe d'hommes, si ces hommes n'avoient d'autres titres à la magistrature que celui de bienfaiteurs; il faut absolument que l'opinion les qualifie pour cette dignité par une influence qui lui est propre.

Il en est de même des principes de *la crainte* & de *l'affection*. On n'auroit aucune raison de craindre la fureur d'un tyran, si la

crainte étoit l'unique appui de son autorité. En tant qu'homme sa force corporelle se réduit à fort peu de chose; sa puissance ne peut être fondée que sur l'opinion que nous en avons, ou sur celle que nous présumons qu'en ont les autres. Enfin, quelque loin que puisse aller l'affection des peuples pour un souverain sage & vertueux, si on ne le supposoit d'avance revêtu d'un caractere public, cette affection ne lui serviroit gueres, & l'estime que ses vertus inspirent, n'auroit que des influences très-bornées.

Un gouvernement peut subsister pendant plusieurs générations, quoique la balance ne soit pas égale entre le pouvoir & la propriété; cela se voit principalement dans des états où un certain ordre de personnes, exclu du gouvernement par les loix fondamentales, possede de grandes richesses. Sous quel prétexte un individu de cet ordre prétendroit-il se mêler des affaires publiques? Les citoyens affectionnés, comme ils le sont communément à leur ancienne constitution, favoriseroient-ils de pareilles usurpations? Mais en échange, par-tout où les loix de

l'état accordent une portion de pouvoir, quelque petite qu'elle puiſſe être, à une claſſe d'hommes qui jouit de grands biens, il lui ſera aiſé d'étendre peu-à-peu ſon autorité, & de faire à la fin coïncider la balance du pouvoir avec celle de la propriété. La chambre des Communes nous en fournit un exemple domeſtique.

La plupart des auteurs qui ont écrit ſur le gouvernement britannique, ſuppoſent que la chambre des Communes, qui repréſente tout le peuple de la Grande-Bretagne, doit avoir, dans la balance, un poids proportionné au pouvoir & à la propriété de tous ceux dont elle eſt repréſentatrice. Cela n'eſt rien moins qu'abſolument vrai. Quoique le peuple, regardant la chambre des Communes comme ſon repréſentant, & comme la gardienne de ſa liberté, lui ſoit ordinairement plus attaché qu'aux autres membres de la conſtitution, il eſt pourtant arrivé que cette chambre, lors même qu'elle contrarioit la couronne, n'a point été ſuivie par le peuple. Nous en voyons un exemple frappant ſous le regne de Guillaume, lorſque

les Communes étoient composées de *Torys*. Ce seroit autre chose, si les membres de ce corps étoient obligés de prendre des instructions de ceux qui les élisent, comme cela se pratique en Hollande à l'égard des députés aux états. En ce cas, le pouvoir & les richesses immenses de toute la nation étant mises dans le bassin, il n'est pas douteux qu'ils n'emportassent la balance : alors il seroit même inconcevable que la couronne pût influer en aucune façon sur la multitude, ou qu'elle pût tenir contre ce poids supérieur de propriété. Il est vrai qu'il lui resteroit l'élection des membres, & par conséquent le crédit qu'elle peut donner sur le corps collectif de la nation ; mais si ce crédit, dont elle ne jouit qu'une fois dans sept ans, devoit être employé à gagner chaque suffrage l'un après l'autre, il seroit bientôt dissipé ; & tout l'art, toutes les intrigues, les manieres les plus insinuantes, & tous les revenus de la cour ne seroient pas en état de le maintenir. Je ne puis m'empêcher de croire qu'un pareil changement n'entraînât le changement total de notre constitution :

il la réduiroit à un état purement républicain, & peut-être à une forme assez passable. On me dira que le peuple réuni dans un grand corps, comme l'étoient autrefois les tributs romaines, n'est nullement propre au gouvernement. J'en conviens, mais il en seroit tout autrement, s'il étoit dispersé en plusieurs petits corps : alors la raison & l'ordre reprendroient leur ascendant : l'impétuosité du torrent seroit rompue : on pourroit introduire des procédés méthodiques & des regles constantes, convenables au bien de la société. Mais à quoi bon faire des spéculations sur une forme qui probablement n'aura jamais lieu en Angleterre, & dont les différens partis qui nous divisent, paroissent également éloignés ? Chérissons plutôt le gouvernement qui nous a été transmis par nos ancêtres, & nous bornant à le corriger autant qu'il est possible, gardons-nous de donner à nos compatriotes du goût pour des innovations, qui sont toujours dangereuses.

Je conclurai, en remarquant que la controverse sur les *Instructions*, qui actuelle-

ment tourmente si fort nos politiques, est la chose du monde la plus frivole ; & que de la maniere dont on s'y prend de part & d'autre, il est impossible qu'elle soit jamais terminée.

Le *Parti National* ne prétend pas que les membres soient absolument liés par leurs instructions, comme le seroit un Ambassadeur, ou un général, & que leurs suffrages ne soient recevables dans la chambre qu'autant qu'ils sont conformes à ces instructions.

D'un autre côté, le parti de la cour ne prétend pas non plus que le membre élu ne doive avoir aucun égard pour les avis du peuple qu'il représente, encore moins qu'il doive mépriser ces avis & les relations particulieres qu'il a avec ceux qui les lui donnent : s'ils ont des vues utiles à lui proposer, pourquoi ne les proposeroient-ils pas ? La question ne roule que sur les degrés de valeur affectés aux instructions : & ici le langage manque de termes propres à spécifier ces différens degrés. Ainsi, pour peu que l'on pousse cette dispute, il peut arriver que

l'on s'accorde pour le fond, tandis qu'on differe dans l'expreſſion, ou bien que l'on accorde pour l'expreſſion, tandis que l'on differe pour le fond. D'ailleurs, comment fixer ces degrés dans cette grande variété d'affaires qui ſe préſentent à débattre devant la chambre, & dans cette diverſité de villes ou de provinces que les différens membres repréſentent? Les Inſtructions de *Totneſſ* auront-elles le même poids que celles de la Cité de Londres? Faudra-t-il y avoir les mêmes égards dans les affaires étrangeres & dans les affaires domeſtiques, les mêmes lorſqu'il s'agit de la convention & lorſqu'il s'agit de l'*Exciſe*?



SIXIEME ESSAI.

L'Amour & le Mariage,

JE ne ſais pourquoi les femmes prennent toujours en mauvaiſe part ce qui ſe dit contre le mariage, & pourquoi l'on ne ſauroit ſatyriſer cet état ſans les offenſer. Se regarderoient-elles comme la partie principalement intéreſſée ? Penſeroient-elles y avoir le plus à perdre, ſi la mode de ſe marier tomboit en diſcrédit, ou bien ſe ſentiroient-elles plus coupables que les hommes des diſgraces qui accompagnent les mariages mal aſſortis ? Je ne crois pas qu'elles tombent d'accord ſur aucun de ces articles; elles ſeroient bien fâchées qu'on pût les ſoupçonner de vouloir faire des conceſſions auſſi avantageuſes à leur partie adverſe.

Pour complaire au beau-ſexe, j'ai ſouvent été tenté d'entreprendre le Panégyrique du mariage; mais en cherchant des matériaux pour la tractation de mon ſujet, j'en ai trouvé un ſi ſingulier mêlange, que toute ré-

flexion faite, je me suis senti disposé à placer une satyre vis-à-vis du panégyrique : & comme d'ordinaire on ajoute plutôt foi aux satyres qu'aux éloges, j'ai craint de faire par-là plus de tort que de bien à une aussi belle cause. J'aurois pu me servir de palliatifs, mais les dames sont trop équitables pour le prétendre : quelque attachement que je leur doive, je dois sacrifier leurs intérêts toutes les fois qu'ils sont en conflict avec ceux de la vérité.

Je m'en vais leur découvrir le grand sujet des plaintes que nous formons contre le mariage : si elles se trouvent d'humeur à le faire cesser, il sera facile de s'arranger pour le reste. Tranchons le mot, elles sont trop impérieuses. Je sais qu'elles me répondront que nous ne les trouvons telles, que parce que nous le sommes nous-mêmes ; que si nous ne nous arrogions pas sur elles un empire tout-à-fait déraisonnable, nous ne les taxerions pas tant de vouloir le prendre sur nous. Quoiqu'il en soit, de toutes les passions dont les esprits féminins sont agités, l'amour de dominer me paroît celle qui a le

plus d'aſcendant ſur eux. Eh! ne les a-t-on pas vues lui immoler l'unique penchant qui auroit naturellement dû le balancer ?

L'Hiſtoire nous en fournit un exemple très-frappant. Les femmes Scythes ayant formé une conſpiration contre les hommes, ſurent ſi bien garder le ſecret qu'il n'y eut pas moyen de prévenir l'exécution de leur complot. Les hommes furent ſurpris, les uns dans l'yvreſſe; les autres pendant le ſommeil; tous furent chargés de chaînes. On convoqua une aſſemblée générale du ſexe pour délibérer ſur le meilleur uſage qu'il y eût à faire de cet heureux ſuccès, & ſur les meſures à prendre pour ne plus retomber dans la ſujetion dont on venoit de s'affranchir. Quoiqu'elles euſſent bien des injures ſur le cœur, perſonne n'opina pour le maſſacre : il fut réſolu de créver les yeux à tous les mâles, & l'on ne manqua pas de faire valoir la douceur de la ſentence. Pouvoit-on faire un plus important ſacrifice au deſir de régner ? Des femmes, pour affermir leur naiſſant empire, renoncent pour jamais à tirer vanité de leurs charmes. Ne ſongeons

plus, difoient-elles, à la parure & à l'étalage, & nous ferons libres : nous n'entendrons plus les tendres foupirs de l'amant, mais en échange la voix impérieufe du mari ne frappera plus nos oreilles : nous difons un adieu éternel à l'amour, mais nous le difons auffi à l'efclavage.

Puifque, dit un certain auteur, pour rendre les hommes fouples & foumis, il fallut abfolument les priver d'un fens, c'étoit un grand malheur pour les pauvres Scythes que le fon de l'ouïe n'ait pu s'accommoder au deffein de leurs femmes, & qu'elles fe foient jettées fur celui-là : à s'en rapporter à la décifion unanime des favans les plus profonds, il n'y a pas pour un mari beaucoup d'inconvénient de ne pas entendre. Au refte, il court fur cette hiftoire des anecdotes : quelques femmes avoient en fecret épargné les yeux de leurs époux, en fuppofant que cela ne porteroit point de préjudice au gouvernement. C'étoit trop préfumer d'elles-mêmes : à mefure que ces dames avançoient en âge & que leur beauté fe paffoit, les époux devinrent plus revêches & plus intraitables.

Enfin leur incorrigibilité alla au point que leurs cheres moitiés furent obligées de suivre l'exemple commun : ce qui, comme on peut penser, se fit sans obstacle dans un pays où les femmes tenoient les rênes de l'état.

J'ignore si nos dames écossoises tiennent de l'humeur de ces Amazones Scythes, dont elles descendent ; mais j'avoue que j'ai souvent été surpris de voir la grande inclination qu'elles ont pour les fous ; il n'y a point d'espece dont elles aiment mieux se faire des maris ; & ce n'est que pour être plus absolues, & pour régner plus despotiquement : cela me paroît plus que Scythe, & d'autant plus barbare, que les yeux de l'entendement sont préférables aux yeux du corps.

Mais soyons justes, & partageons le différend avec plus d'équité. N'est-ce pas notre faute si les femmes aiment tant à régenter ? si nous n'avions pas abusé de notre autorité, il ne leur seroit peut-être jamais venu dans l'esprit de nous la disputer. Il est connu que les tyrans font les rebelles : & nous savons par l'histoire que les rebelles, dès qu'ils ont gagné le dessus, deviennent tyrans à leur

tour. Voilà pourquoi je souhaiterois qu'on ne prétendît à la supériorité ni de part ni d'autre, & que tout fût égal comme entre les membres que nous avons doubles. C'est dans la vue d'inspirer aux deux partis ces sentimens pacifiques, que je vais leur répéter le conte de Platon sur l'origine de l'Amour & du mariage.

Voici ce que nous apprend là-dessus ce philosophe, qui avoit l'imagination si brillante. Le genre-humain ne fut pas toujours divisé en mâles & en femelles, comme il l'est aujourd'hui. Au commencement chaque individu étoit un composé des deux sexes, où l'homme & la femme fondus ensemble ne constituoient qu'une créature vivante. Il fallut que cette union fût bien parfaite, & que les parties se fussent ajustées avec beaucoup d'exactitude; puisque, malgré le nœud étroit qui les joignoit, l'homme & la femme vivoient en si bonne intelligence. On peut juger combien l'harmonie & la félicité qui résultoient de ce mélange devoient être complettes, par l'effet qu'elles produisirent sur ces Hermaphrodites ou sur ces *Ardrogunes*,

comme Platon les nomme ; la prospérité les rendit insolens, ils se souleverent contre les dieux. Pour punir leur témérité, Jupiter ne trouva point de meilleur expédient que de les trancher en deux, & de séparer les sexes. Ce tout si parfait se décomposa en deux êtres remplis d'imperfection : de-là vient la différence des hommes & des femmes. Mais cette séparation ne nous empêche pas de conserver un souvenir vif du bonheur dont nous avons joui dans notre état originel, & ce souvenir est fatal à notre repos. Chacune de ces moitiés parcourt sans interruption toute l'espece, dans l'espéranse de retrouver son autre moitié dont elle a été retranchée ; & lorsqu'elle la rencontre, elle s'y attache avec une affection tout-à-fait particuliere. Mais c'est-là une affaire de hasard, sujette à bien des méprises. On prend souvent pour sa moitié ce qui ne l'est pas, & ce qui n'a point de rapport avec nous : alors il en arrive, comme dans les fractures mal remises, que les parties ne s'assortissent point. Une pareille union ne sauroit durer : on se sépare, chaque partie se remet tout de nouveau à cher-

cher fortune, se joint, par maniere d'essai, à tout ce qu'elle rencontre, jusqu'à ce qu'une parfaite sympathie avec sa compagne lui fasse connoître qu'elle a trouvé ce qui lui convient.

Cette allégorie de Platon explique très-agréablement l'origine de l'amour entre les deux sexes: si j'étois d'humeur à la continuer, je le ferois de la maniere suivante.

Jupiter ayant dompté l'orgueil de ses créatures par cette cruelle opération, ne fut pas long-tems à se repentir d'avoir porté sa vengeance si loin. Le sort des pauvres mortels le toucha: privé des douceurs du repos, condamné à mener une vie errante, en proie à mille besoins & à mille angoisses, ils maudissoient le jour de leur création: l'existence même leur parut un supplice. En vain vouloient-ils se distraire par des occupations ou par des amusements d'une autre espece; ni les plaisirs des sens, ni l'exercice de la raison, rien en un mot ne pouvoit dissiper leurs inquiétudes, rien ne pouvoit remplir le vuide des cœurs, rien ne pouvoit les consoler de la perte fatale de leur compagnie.

pagnie. Pour remédier à ce désordre, & pour adoucir, au moins en quelque façon, la situation déplorable du genre humain, Jupiter fit descendre du ciel deux êtres qui se nommoient l'Amour & l'Hyménée; il les chargea de ramasser les pieces séparées, de rajuster les moitiés & de replâtrer le tout le mieux qu'il étoit possible. Ils exécuterent d'abord leur commission avec beaucoup de succès : les hommes qui ne demandoient pas mieux que de rentrer dans leur ancien état, s'y prêterent très-volontiers, mais dans la suite le malheur voulut qu'un différend s'élevât entre ces deux divinités. Le premier ministre de l'Hyménée, nommé le Souci, s'étoit emparé de l'oreille de son maître, qu'il ne cessoit de remplir de soins pour l'avenir, des vues d'établissement d'enfans, de famille, de domestiques, &c. de sorte qu'il ne se faisoit plus de mariage sans que toutes ces considérations y entrassent. L'amour, de son côté, avoit pris un mignon qui s'appelloit le Plaisir; les conseils qu'il donnoit étoient tout aussi pernicieux que ceux du favori de l'Hyménée; la volupté des sens,

la préſente ſatisfaction des deſirs, étoient leur unique objet. En peu de tems ces deux favoris conçurent l'un pour l'autre une haine implacable : ils firent leur unique étude de ſe miner réciproquement, & de ſe traverſer dans toutes leurs entrepriſes. L'Amour avoit-il jeté ſa vue ſur deux moitiés, pour former une étroite union entre elles, auſſi-tôt le Souci perſuadoit à l'Hyménée de rompre cette union, en appareillant chacune de ces moitiés à une autre qu'il avoit ſoin de tenir prête. Que fait le plaiſir pour ſe venger de cette ſupercherie? Le dieu du mariage n'a pas plutôt aſſemblé une paire, qu'accompagné de l'Amour il ſe gliſſe entre deux, & fait former à chacune des parties des nœuds clandeſtins qui ne ſont pas du goût de l'Hyménée. Ce manege ne pouvoit durer long-tems ſans entraîner les ſuites les plus funeſtes. On n'entendit que plaintes devant le trône de Jupiter : il ſe vit obligé de citer ſes deux commiſſionnaires pour rendre compte de leurs procédés. Après qu'on eut plaidé de part & d'autre, il ordonna en ſouverain juge une réconciliation

immédiate entre l'Amour & l'Hyménée, comme le ſeul moyen de rendre les hommes heureux. Et pour rendre cette réconciliation durable, il enjoignit très-ſéverement à l'un & à l'autre de ne rien faire déſormais ſans avoir conſulté les deux favoris, & de ne former aucune union que du conſentement & de l'accord du Plaiſir & du Souci. Par-tout où cet ordre eſt bien obſervé, l'hermaphrodite eſt rétabli, & la race humaine jouit du même bonheur dont elle jouiſſoit dans ſon état d'intégrité : les deux pieces ſont ſi parfaitement unies, qu'on a bien de la peine à remarquer la couture ; & de cette compoſition réſulte la plus accomplie & la plus heureuſe des créatures.



SEPTIEME ESSAI.

L'Etude de l'Hiſtoire.

L'Etude de l'hiſtoire eſt le genre d'occupation que je crois devoir recommander avec le plus de ſoin aux dames qui liront cet ouvrage. Elle eſt la plus convenable à leur ſexe & à leur éducation, infiniment plus inſtructive que ne le ſont tous ces livres frivoles qui ſervent d'ordinaire à leur amuſement, & plus agréables en même tems que tous ces ouvrages ſérieux qu'on ne manque gueres de trouver dans leurs cabinets.

Parmi pluſieurs vérités importantes qu'elles pourroient puiſer dans cette étude, il en eſt deux ſur-tout qui contribueroient peut-être à leur repos & à leur tranquillité. La premiere, c'eſt que notre ſexe, ainſi que le leur, eſt très-éloigné de ce degré de perfection qu'elles ſont ſi portées à lui ſuppoſer. La ſeconde, que l'amour n'eſt pas la ſeule paſſion qui nous domine: qu'au contraire l'avarice, l'ambition, la vanité & mille autres paſſions

prennent ſouvent le deſſus dans notre cœur.

Je ne ſais ſi c'eſt aux fauſſes idées dont le beau-ſexe eſt imbu à ces deux égards, qu'il faut attribuer ſon penchant pour les contes & pour les fictions. Mais j'avoue que je ne ſaurois lui voir, ſans chagrin, un goût ſi décidé pour le faux, & une averſion ſi forte pour la réalité. Il y a quelque tems qu'une jeune beauté qui m'avoit inſpiré une ſorte de paſſion, me pria de lui envoyer des romans pour s'amuſer à la campagne. C'etoit une occaſion favorable de me ſervir contre elle d'armes empoiſonnées; mais trop généreux pour en profiter, je lui envoyai les vies de Plutarque, en l'aſſurant qu'elles ne contenoient que des récits entiérement fabuleux. Elle lut fort attentivement juſqu'aux vies d'Alexandre & de Céſar, ſans s'appercevoir de ma tromperie. Mais ces deux noms, que par haſard elle connoiſſoit, la lui ayant découverte, elle me renvoya auſſi-tôt mon livre, en ſe plaignant amérement du tour que je lui avois joué.

On m'objectera peut-être que le beau-ſexe n'a point pour l'hiſtoire l'averſion dont je

l'accuſe, pourvu que ce ſoit quelque hiſtoire ſecrette qui contienne des aventures remarquables & propres à piquer ſa curioſité. Mais comme je ne trouve point que la vérité, qui eſt le fondement de l'hiſtoire, ſoit, en aucune façon, reſpectée dans ces anecdotess, je ne vois point non plus que la paſſion pour cette étude puiſſe être prouvée par le goût que l'on a pour ces ſortes d'ouvrages. Quoiqu'il en ſoit, je ne conçois pas pourquoi cette même curioſité, qui porte les dames à s'inſtruire des aventures de leurs contemporains, ne pourroit pas, étant mieux dirigée, s'étendre aux perſonnes qui vivoient dans les ſiecles paſſés. Qu'importe à Cléore que Fulvie ait ou n'ait pas un commerce ſecret avec Philandre ? Ne s'amuſeroit-elle pas autant en apprenant ce que quelques hiſtoriens nous font entendre d'une amourette clandeſtine entre Céſar & la ſœur de Caton, & comme quoi elle fit paſſer pour fils de ſon mari, Marcus Brutus, qui en effet étoit fils de ſon amant ? Ne trouveroit-on pas, dans les amours de Meſſaline & dans ceux de Julie, des ſujets de converſa-

tion aussi intéressans que dans les plus célebres intrigues que la ville puisse fournir (1)?

Mais comment me suis-je laissé entraîner dans une espece de raillerie sur le chapitre des dames? Ne seroit-ce pas par la même raison qui fait qu'on plaisante le plus volontiers sur la personne qui fait les délices d'une compagnie, dans l'idée que la persuasion où elle est d'une estime & d'une affection générale, l'empêchera de s'en offenser? Je vais traiter à présent mon sujet d'un ton plus sérieux, en mettant dans tout leur jour les avantages sans nombre qui découlent de l'étude de l'histoire; en montrant combien cette étude est utile & convenable à tout en général, & en particulier aux personnes à qui une complexion trop délicate, ou une

(1) *Ceci est contraire à la philosophie même de M. Hume. Voyez ce qu'il dit de l'influence du rapport de contiguité, dans ses Essais sur l'Entendement Humain*, Ess. 3. & 5. *On pourroit lui demander si le combat d'Actium l'intéresse autant que celui de la Baye de Quiberon, & la prise de Jérusalem autant que celle de Quebec? S'il n'a voulu que plaisanter, je crains qu'il n'ait pas réussi.*

éducation trop foible interdisent des études plus sérieuses & plus difficiles.

Les avantages que l'on recueille de l'histoire me semblent se réduire à trois chefs : elle charme l'esprit ; elle perfectionne le jugement ; elle nourrit la vertu.

Y a-t-il en effet rien de plus amusant pour l'esprit, que de se transporter dans les siecles les plus reculés, afin d'y contempler la société humaine dans son enfance, faisant de foibles essais de ses forces, & s'élevant avec lenteur aux arts & aux sciences ; de voir la politique, la conversation & tout ce qui contribue à l'ornement & à la douceur de la vie, se rafiner par degrés & tendre à la perfection ; d'observer la naissance, les progrès, la décadence, & la chûte des plus florissans empires, les vertus qui les ont aggrandis & les vices qui les ont conduits à leur période fatale ; de voir en un mot, tous les hommes qui ont vécu depuis l'origine des tems, passer sous nos yeux, revêtus de leurs couleurs naturelles, & dépouillés de ce fard & de ces déguisemens, qui pendant leur vie mettoient en défaut le

jugement & la pénétration des meilleurs obſervateurs ? Où trouver ailleurs un ſpectacle auſſi magnifique, auſſi varié, auſſi intéreſſant ? Où trouver un plaiſir ſenſible ou un plaiſir d'imagination comparable à celui-ci ? Lui préférerons-nous, jugerons-nous plus dignes de l'homme ces amuſemens frivoles qui conſument une partie ſi conſidérable de ſon tems ? Quelle ne doit pas être la perverſité de goût d'un homme capable d'un auſſi mauvais choix ?

Mais l'hiſtoire n'eſt pas moins fertile en *inſtructions* qu'en amuſemens : elle eſt même la plus inſtructive de toutes nos connoiſſances. Une grande partie de ce qui porte communément le nom d'érudition, & que nous eſtimons ſi fort, n'eſt autre choſe qu'une connoiſſance hiſtorique. Une étude approfondie de cette nature convient à l'homme de lettres ; mais il me paroît impardonnable, de quelque ſexe & de quelque condition que l'on ſoit, d'ignorer l'hiſtoire de ſa patrie, & celle de l'ancienne Grece & de Rome. Une femme peut avoir naturellement de bonnes manieres & de la vivacité,

mais ſi ſon eſprit eſt ſi dénué, il eſt impoſſible que ſa converſation plaiſe longtems à des perſonnes ſenſées, & qui aiment à réfléchir.

J'ajoute que l'hiſtoire non ſeulement eſt une partie très-eſtimable de nos connoiſſances, mais encore qu'elle ouvre l'entrée à pluſieurs autres, & fournit des matériaux à la plupart des ſciences. En effet, ſi nous conſidérons la briéveté de la vie, & combien nous connoiſſons peu, même ce qui arrive de nos jours, nous ſerons convaincus que ſans l'admirable invention qui étend notre expérience à tous les ſiecles paſſés, & fait ſervir les nations les plus éloignées à perfectionner notre jugement, comme ſi elles étoient préſentes & ſoumiſes à notre examen immédiat; que ſans cette invention, dis-je, la raiſon humaine ne ſeroit gueres plus formée dans l'âge mûr qu'elle ne l'eſt ordinairement dans l'enfance. Un homme verſé dans l'hiſtoire peut-être regardé comme ayant vécu depuis le commencement du monde, & comme ayant fait dans chaque ſiecle des additions continuelles à ſes connoiſſances.

Il y a, outre cela, dans les lumieres que donne l'étude de l'histoire, un avantage qui ne se trouve point dans l'expérience acquise par le commerce du monde. C'est qu'elle nous instruit du train des affaires de la vie, sans rien diminuer des sentimens que la vertu la plus délicate inspire. J'avoue que je ne connois aucun genre d'étude, aucune occupation aussi irréprochable à cet égard.

Les poetes savent peindre la vertu des couleurs les plus agréables; mais comme pour l'ordinaire ils ne parlent qu'aux passions, ils deviennent souvent les avocats du vice. Les philosophes même sont sujets à s'embarrasser dans la subtilité de leurs spéculations, & nous avons vû quelques-uns s'égarer au point de nier toute moralité. Mais voici une remarque bien digne de l'attention d'un lecteur judicieux. C'est que les historiens ont été presque tous amis de la vertu, & l'ont toujours représentée sous ses véritables traits, lors même qu'ils se sont trompés dans leurs jugemens à l'égard des personnes particulieres. Machiavel lui-même paroît en avoir de vrais sentimens dans son

hiſtoire de Florence. Ce n'eſt que parlant en politique, & dans des raiſonnemens généraux qu'il conſidere l'empoiſonnement, l'aſſaſſinat, & le parjure comme des actions que le pouvoir ſouverain rend légitimes. Mais voyez-le dans les narrations particulieres où il parle en hiſtorien, il y montre une ſi vive indignation contre le vice & un zele ſi ardent pour la vertu, qu'on ne ne ſauroit s'empêcher de lui appliquer le le paſſage d'Horace (1) : on a beau chaſſer la nature, elle revient toujours.

Pour trouver la raiſon de ce concours des hiſtoriens en faveur de la vertu, il n'y a qu'à conſidérer qu'un homme impliqué dans la vie active ſe ſent toujours plus diſpoſé à juger des autres ſur les diverſes relations qu'ils ont avec lui, que ſur ce qu'ils ſont effectivement : c'eſt pourquoi ſon jugement peut aiſément être ſéduit & troublé par la violence de ſes paſſions. D'un autre côté, lorſque le philoſophe contemple

(1) *Naturam expellas furcâ, tamen uſque recurrit...*

les mœurs & les caracteres du fond tranquille de son cabinet, la vue générale & abstraite des objets laisse son ame dans une situation si froide & si inanimée, que les sentimens naturels n'y sauroient trouver place, & qu'il apperçoit à peine la différence qui est entre le vice & la vertu. L'histoire garde un juste milieu entre ces deux extrémités, en plaçant les objets dans leur vrai point de vue. L'historien & le lecteur sont suffisamment intéressés dans les caracteres & dans les événemens pour sentir avec vivacité ce qui mérite le blâme ou la louange; cependant ils n'y prennent pas un intérêt assez particulier pour que leur jugement en puisse être perverti (1).

---

(1) *Veræ voces tum demùm pectore ab imo elliciuntur.* Lucret.



HUITIEME ESSAI.

L'Indépendance du Parlement.

En comparant la différente conduite des deux partis qui nous divisent, j'ai remarqué que dans la conversation le parti de la cour est pour l'ordinaire moins touchant, moins positif, plus accommodant, & plus prêt à céder que le parti national. Ce n'est peut-être pas qu'il soit moins opiniâtre dans ses sentimens, mais il peut souffrir qu'on le contredise; au lieu que l'autre, dès la premiere objection, perd toute contenance. Pour peu que vous raisonniez de sang froid & avec impartialité, ou que vous accordiez quelque chose à ses antagonistes, vous pouvez vous attendre à être traité d'esprit mal-intentionné, & d'ame vénale.

C'est ici un fait dont la vérité ne sauroit être révoquée en doute, par ceux qui fréquentent ces coteries où la politique fait le sujet des entretiens; mais si nous demandons la raison de ces différentes dispositions

des esprits, chaque parti nous en donnera une à sa maniere.

Les raisonneurs opposés à la cour nous diront que leur parti étant fondé sur l'amour du bien public & sur un zele vif pour le maintien de la constitution, il est de sa nature d'être révolté de tout dogme qui tend au préjudice de la liberté. Les courtisans répondront par un conte qu'on trouve dans les ouvrages du Lord Shaftsbury (1). « Un jour, » dit cet excellent écrivain, un païsan prît » la fantaisie de vouloir entendre les dis- » putes latines des Docteurs de l'Université. » On lui demanda quel plaisir il pouvoit » prendre à des combats où il lui étoit im- » possible de distinguer le vainqueur du » vaincu : *oh*, repliqua-t-il, *je ne suis pas* » *si sot pour ne pas remarquer lequel des* » *deux se met le premier en colere.* La sim- » ple nature apprit à ce païsan que celui qui » avoit la raison de son côté, devoit être » tranquille & de bonne humeur, tandis

(1) Miscellaneous, réflexions, p. 107.

» que celui qui avoit tort, se décontenan-
» ceroit, & se laisseroit aller à des em-
» portemens ».

A qui des deux nous en rapporterons-nous ? Ni aux uns ni aux autres, à moins que nous n'ayons envie de prendre parti parmi eux, & d'imiter leur zele. Sans offenser aucun des deux partis, je crois pouvoir rendre raison de la différence de leur conduite. Le parti que nous appellons *National* est celui du peuple, ou peu s'en faut ; & l'a été sous presque tous les Ministres. Etant donc accoutumé de triompher dans la plupart des compagnies, il ne peut souffrir de voir ses opinions contestées : se sentant fort de la faveur du public, il croit ses sentimens aussi infaillibles que s'ils étoient démontrés à la rigueur. Les partisans de la cour, au contraire, sont ordinairement si fort accablés par les déclamations tumultueuses des orateurs de la multitude, que pour peu que vous leur parliez modérément, ou que vous déferiez à leurs avis, ils croiront vous devoir beaucoup de reconnoissance, & seront disposés à vous rendre politesse

tesse pour politesse. Ils savent fort bien que la même chaleur qui attire à leur partie adverse le nom de *zélés patriotes*, ne leur attireroit que celui de gens sans pudeur & de vils mercenaires.

Dans toutes sortes de controverses, on peut remarquer, abstraction faite du fonds des choses, que les défenseurs de l'opinion qui est en vogue, ont le ton plus dur & le style plus impérieux que leurs adversaires. C'est que ceux-ci, pour adoucir les préjugés qu'il peut y avoir contre eux, affectent de paroître souples, polis & modestes. Voyez la conduite de nos esprits-forts de toute espece, soit qu'ils s'élevent contre toute révélation, soit qu'ils ne s'opposent qu'à la domination & au pouvoir excessif du clergé, celle de Collins ou de Tyndal, ou bien celle de Foster & de Hoadley, vous leur trouverez de la modestie & de bonnes manieres; au-lieu que leurs antagonistes ne respirent que fureur, & sont de très-mauvais plaisans.

Dans la fameuse dispute sur les anciens & les modernes, agitée parmi les beaux-es-

prits François, Boileau, monſieur & madame Dacier, l'abbé du Bos mêlerent tous leurs raiſonnemens de ſatires & d'invectives; Fontenelle, La Motte, Charpentier & Perrault même, quoique provoqués par les tailleries les plus piquantes, ne paſſerent jamais les bornes de l'honnêteté.

Ces réflexions me ſont venues en liſant quelques brochures qui roulent ſur le lieu commun qui eſt aujourd'hui le plus en vogue, je veux dire ſur *l'influence de la cour* & ſur *la dépendance du parlement*. Si j'oſe dire ce que je penſe de ces écrits, il me ſemble que le parti national non-ſeulement s'y prend d'une maniere trop violente, & avec trop d'aigreur, mais encore qu'il montre trop de roideur & d'inflexibilité; on diroit qu'il n'appréhende rien ſi fort que de faire des conceſſions & des avances. En outrant les raiſonnemens, on les dépouille de leur force; en s'appliquant à les mettre au goût du peuple, on néglige la juſteſſe & la ſolidité. C'eſt-là mon ſentiment: en voici les preuves.

Les politiques ont établi pour maxime,

que ceux qui jettent la baſe d'un gouvernement, & qui poſent ſes limites, doivent regarder tous les hommes comme des fripons; ou du moins qu'ils ne doivent ſuppoſer à leurs actions d'autres motifs, que l'intérêt particulier. C'eſt par ce motif qu'il faut les gouverner: il faut rendre leur avarice inſatiable, leur ambition démeſurée, & tous leurs vices profitables au bien public. Une conſtitution, diſent-ils, ne peut être avantageuſe, qu'autant qu'elle eſt réglée ſur ce principe: & ſi nous le négligeons, il ne nous reſtera d'autre ſûreté pour nos biens & nos libertés, que le bon plaiſir de nos ſupérieurs, c'eſt-à-dire, qu'il ne nous en reſtera point du tout.

C'eſt donc une maxime juſte, *qu'il faut prendre tous les hommes pour des fripons.* Cependant, n'eſt-il pas étrange que ce qui eſt faux en lui-même, puiſſe être vrai en politique? Une obſervation pourra nous expliquer ce paradoxe. Le caractere particulier des hommes vaut mieux que leur caractere public; ils ſont plus honnêtes & moins intéreſſés lorſqu'ils n'agiſſent que pour eux-

mêmes, que lorſqu'ils agiſſent en corps : l'intérêt de la faction, où ils ſe ſont engagés, les fait toujours aller plus loin que leur intérêt propre. Le principe de l'honneur a de grandes influences ſur les individus, mais ſa force ſe perd dans les communautés. Quoi qu'on faſſe pour le bien-commun, on eſt ſûr d'être approuvé de ſon parti, & l'on s'accoutume bientôt à mépriſer les cenſures & les clameurs de ſes adverſaires. Ajoutons, que chaque ſénat étant déterminé dans ſes réſolutions par la pluralité des ſuffrages, il ſuffit qu'un intérêt particulier influe ſur le grand nombre, comme il ne manque jamais d'arriver, toute l'aſſemblée ſera entraînée dans le même tourbillon, & le réſultat total ne portera pas la moindre marque de l'amour du public ou de la liberté.

Je ſuppoſe que nous ayions à examiner le plan d'un gouvernement, ſoit réel, ſoit imaginaire, où le pouvoir eſt diſtribué dans pluſieurs départemens, & entre différentes claſſes de perſonnes, la premiere choſe qu'il y a à faire, eſt de connoître l'intérêt qui regne dans chacune de ces claſſes. Lorſque

nous trouvons que par une répartition habile tous ces intérêts particuliers tendent ensemble à l'intérêt public, nous pouvons hardiment prononcer que c'est-là un gouvernement sage & un état heureux. Si au contraire les intérêts particuliers de chaque classe demeurent particuliers, & ne se rapportent pas au bien commun, n'attendons que factions, désordres & tyrannie. Je ne dis rien ici que l'expérience ne prouve, & que l'autorité de tous les philosophes & de tous les politiques, tant anciens que modernes, ne confirme.

N'eût-il donc pas paru surprenant à des génies tels que *Cicéron* ou *Tacite*, d'entendre dire que dans les siecles futurs il naîtroit un systême mixte très-régulier, où un des départemens pourroit, quand bon lui sembleroit, absorber tous les autres & s'approprier tout le pouvoir de la constitution? Ils auroient nié sans-doute qu'un pareil gouvernement pût être un gouvernement mixte. L'ambition des hommes, eussent-ils dit, n'a point de terme, aucun degré de puissance ne peut la satisfaire. Aussi-tôt qu'une des

classes du gouvernement peut usurper la domination sur les autres sans blesser ses intérêts, elle le fera, elle tâchera de se rendre absolue & indépendante autant qu'il est possible.

Ils se seroient trompés : ce qu'ils auroient jugé impossible est réalisé dans la constitution Britannique. Nos loix fondamentales accordent à la chambre des communes une portion de pouvoir qui lui soumet toutes les autres parties du gouvernement. Le pouvoir législatif du roi n'y sauroit mettre de restriction ; sa voix négative ne peut jamais empêcher de passer en loi ce que les deux chambres ont résolu, & le consentement royal n'est regardé que comme une pure formalité. Le principal pouvoir de la couronne est celui d'exécuter ; mais outre que dans toutes sortes de gouvernemens, ce pouvoir est subordonné à l'autorité législative, on ne sauroit l'exercer sans des frais immenses, & les communes jouissent du droit de disposer du trésor public. Rien donc ne leur seroit plus facile que d'arracher à la couronne ses prérogatives l'une après l'autre : elles pour-

roient déſeſpérer le roi en attachant des conditions à chaque ſomme d'argent qu'elles accorderoient, & ſi bien prendre leur tems que le refus des ſubſides ne donnât aucun avantage ſur nous aux nations étrangeres. Si la chambre des communes dépendoit du roi, comme le roi en dépend ; ſi tous les biens que ſes membres poſſedent, étoient un don de ſes mains, les réſolutions de la chambre ne dépendroient-elles pas uniquement de ſa volonté, & ne ſeroit-il pas abſolu? Il eſt vrai que la chambre des ſeigneurs eſt un puiſſant appui du trône, mais elle ne l'eſt qu'autant que le trône la ſoutient à ſon tour : l'expérience & la raiſon nous enſeignent également que ſans ce ſupport mutuel, ni l'une ni l'autre de ces puiſſances ne ſauroit ſe maintenir.

Comment donc expliquer ce paradoxe ? D'où vient que la chambre des communes, qui, par notre conſtitution, a entre ſes mains tout le pouvoir qu'elle peut deſirer, & qui n'eſt gênée qu'autant qu'elle veut bien ſe gêner elle-même ; d'où vient dis-je, qu'elle ne paſſe jamais les juſtes bornes ?

Comment concilier ces phénomenes avec ce que nous connoissons d'ailleurs de la nature humaine ? Je réponds que l'intérêt commun de ce corps est restreint par l'intérêt particulier des individus qui le composent : s'il n'étend point sa puissance aussi loin qu'elle pourroit aller, c'est qu'un pareil abus seroit contraire aux intérêts de la plus grande partie de ses membres. La couronne, à l'aide de ce grand nombre de charges qui sont en sa disposition, & assistée des membres les plus honnêtes & les plus désintéressés de cette assemblée, aura toujours sur ses résolutions une influence, qui au moins la mettra en état d'empêcher qu'on ne donne atteinte à la constitution anciennement établie. Qu'on appelle cette influence comme on voudra, qu'on lui donne les noms odieux de corruption & d'esclavage, il n'en sera pas moins vrai qu'elle est jusqu'à un certain point inséparable de la nature même de notre constitution, & absolument nécessaire au maintien de notre gouvernement mixte.

J'en conclus, qu'au lieu de soutenir sans restriction que la dépendance du parlement

est une infraction de la liberté britannique (1), le parti national eût mieux fait d'user de quelque complaisance envers ses adversaires, en se bornant à examiner le point où cette dépendance doit s'arrêter, de peur qu'elle ne mette la liberté en danger. Mais ce n'est point chez les personnes que l'esprit de parti anime qu'il faut chercher une pareille modération. S'ils en étoient capables, ils mettroient fin aux déclamations; nous lirions des discussions calmes & sérieuses sur le degré d'influence qui appartient à la cour, & sur celui de la dépendance qui convient au parlement. Il se pourroit fort bien que le parti national triomphât dans cette dispute, mais le triomphe ne seroit pas aussi complet qu'il paroît le desirer. Le vrai patriote tiendroit toujours un juste milieu : il se garderoit bien de se livrer à un zele fougueux : il sait qu'en diminuant trop le pouvoir de la cour (2), il n'éviteroit une extrémité que

(1) Voyez *la Dissertation sur les Partis* d'un bout à l'autre.

(2) Par cette influence de la couronne, dont je plaide la cause, je n'entends que celle qui résulte de la distribution

pour tomber dans l'autre. Les avocats du parti national l'ont senti : voilà pourquoi ils nient que cette derniere extrémité puisse jamais être dangereuse pour la constitution, & que l'influence de la couronne sur les membres du parlement puisse jamais être trop resserrée.

Marquer un juste milieu entre deux extrémités quelconques, est toujours une chose très-difficile : non-seulement on ne trouve pas les mots propres à déterminer ce milieu, on ne le trouve pas lui-même. Dans la plupart des cas le bien & le mal sont séparés par des nuances si fines, que le jugement demeure suspendu par le doute & par l'incer-

---

des emplois & des honneurs dont le roi dispose ; pour ce qui est des brigues particulieres, je les compare à l'usage d'employer des espions, usage que l'on peut à peine justifier dans un bon ministere, & qui dans un mauvais est une très-grande infamie. Mais comme sous tous les ministres, c'est une honteuse prostitution de faire soi-même le métier d'espion, ainsi l'est-il de se laisser corrompre. *Polybe* croit avec raison que l'influence pécuniaire du sénat & des censeurs, peut-être regardée comme un des poids réguliers & constitutionels, qui conserverent l'équilibre dans la balance du gouvernement romain. Lib. 17, cap. 15.

titude. Mais le ſujet que nous traitons a une difficulté de plus, & une difficulté propre à embarraſſer les perſonnes les plus judicieuſes & les plus impartiales. Le pouvoir de la couronne réſide toujours dans un individu, dans le roi, ou dans ſon miniſtre; & comme cet individu peut avoir plus ou moins d'ambition, de capacité, de courage, d'affabilité, de richeſſes, le même degré de pouvoir, qui ſeroit trop grand entre les mains de l'un, peut être trop petit dans celles de l'autre. Dans les républiques parfaites, où l'autorité eſt répartie ſur différens corps, on peut poſer des barrieres plus exactes, & l'on peut compter avec plus de ſûreté ſur les effets. On ne ſe trompe gueres en ſuppoſant que les membres de ces nombreuſes aſſemblées ſont toujours à-peu-près les mêmes pour la vertu & pour la capacité. Il n'y a que leur nombre, leurs richeſſes & leur autorité qui entrent en conſidération. Il en eſt autrement d'une monarchie environnée de limites: on ne ſauroit déterminer le degré précis de la puiſſance royale, qu'il faut pour balancer exactement les autres parties de la conſtitution; ce degré change ſelon

la personne qui en est revêtue. C'est-là un inconvénient attaché aux grands avantages, qui d'ailleurs résultent de cette forme de gouvernement.

NEUVIEME ESSAI.

Examen de la Question: De quel côté le gouvernement d'Angleterre penche le plus, vers la monarchie absolue, ou vers l'état républicain?

IL subsiste contre presque tous les arts & toutes les sciences une présomption, qui leur fait beaucoup de tort. L'homme le plus prudent & le plus sûr de ses principes, ne sauroit prévoir les événemens futurs, ni prédire les conséquences éloignées des événemens présens. Le plus habile médecin n'oseroit déterminer ce que son malade deviendra dans quinze jours ou dans un mois. Comment donc un politique pourroit-il savoir quelle sera la situation des affaires publiques dans quelques années d'ici? *Harrington* avoit posé

pour principe général, *que la balance du pouvoir dépend de celle de la propriété.* Il en étoit si convaincu que le rétabliſſement de la monarchie en Angleterre lui parut une choſe impoſſible, & il le publia hardiment. A peine ſon livre avoit vu le jour, que le roi remonta ſur le trône, & depuis ce tems nous avons vu l'autorité royale continuer ſur le même pied qu'auparavant.

Le mauvais ſuccès de cette prophétie ne m'empêchera pas d'examiner une queſtion très-importante. *De quel côté le gouvernement Britannique penche-t-il davantage? Eſt-ce vers la monarchie abſolue? Eſt-ce vers l'état républicain? Et dans laquelle de ces deux formes eſt-il probable qu'il doit un jour ſe terminer?* Si je ſuis téméraire, c'eſt ſans beaucoup de danger: comme nous ne paroiſſons être menacés d'aucune révolution ſubite, je puis me flatter en tout cas de me ſouſtraire perſonnellement à la honte d'avoir mal deviné.

Voici les raiſons que peuvent alléguer ceux qui croient que nous penchons à devenir monarchie abſolue.

Quoiqu'il ſoit inconteſtable que les richeſſes influent beaucoup ſur le pouvoir, il ne s'enſuit pas abſolument de-là que *le degré du pouvoir doive être proportionné à celui des richeſſes.* Cette maxime ne peut être admiſe qu'avec des reſtrictions. Il eſt évident qu'une moindre ſomme dans une main peut en contrebalancer une plus grande, partagée entre pluſieurs perſonnes. Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'il eſt difficile d'inſpirer les mêmes vues à un certain nombre de perſonnes, & de leur faire prendre des meſures en commun; c'eſt encore parce que le même bien fait plus d'effet lorſqu'il ſe trouve réuni, que lorſqu'il eſt diſperſé. Cent particuliers dont chacun jouit de mille livres ſterling par an, peuvent conſumer tout leur revenu, ſans qu'il en revienne de l'avantage à perſonne, excepté à leurs domeſtiques & aux artiſans qu'ils emploient; & ceux-ci regardent, à juſte titre, le profit qu'ils tirent comme le fruit de leur travail : au-lieu qu'un homme qui jouit de cent mille livres par an, pour peu qu'il ait de généroſité & d'adreſſe, ſe fera un grand nombre de cliens;

les uns, il les gagnera par des services réels, & la plupart par les services qu'il leur fera espérer.

De-là vient que dans tous les états libres, les particuliers fort riches ont toujours causé de l'ombrage; quoiqu'il n'y eût aucune proportion entre leurs richesses & celles de l'état. Crassus, si je ne me trompe ne possédoit qu'un peu au-delà de 1600000. livres de notre argent (1). Cependant ce ne fut pas par son génie, qui n'avoit rien d'extraordinaire, mais par ses biens, qu'il balança jusqu'à sa mort l'autorité de Pompée & de César; ils ne purent devenir les maîtres du monde que lorsque Crassus eut cessé de vivre. C'est par ses trésors que la famille de *Médicis* s'empara du gouvernement de Florence; & assurément ces trésors étoient fort peu de chose, comparés aux richesses de tous les habitans d'une république aussi opulente.

Ces considérations sont bien propres à

(1) Comme l'intérêt étoit plus haut à Rome que chez nous cela pouvoit faire à-peu-près cent mille livres sterling par an.

donner une haute idée de l'esprit de liberté, dont la nation angloise est animée. Comment sans cela eussions-nous pu maintenir, depuis tant de siecles, notre constitution contre des souverains, qui à la splendeur & à la majesté de la couronne ont toujours joint des richesses immenses, & telles qu'il n'y a point d'exemple qu'aucun citoyen d'un état libre en ait jamais possédé de pareilles? Cependant on peut dire avec assurance, que cet esprit patriotique, fût-il plus ardent encore, ne sera point en état de résister à ce poids énorme de propriété dont jouit le roi qui est actuellement sur le trône, & qui s'augmente de jour en jour.

A ne faire qu'un calcul très-modéré, on peut compter que la couronne dispose à-peu-près de trois millions. La liste civile peut aller à un million ou peu s'en faut; la perception de tous les impôts à un second million; les charges militaires & navales, conjointement avec les bénéfices ecclésiastiques portent au-delà d'un troisieme million. Quelle somme! elle comprend, sans exagération, plus de la trentieme partie de tout ce que

produisent

produisent les revenus & le travail du royaume. Si nous y ajoutons, d'un côté, les besoins du luxe, qui augmente continuellement, & la corruption de nos mœurs; de l'autre, la puissance & les prérogatives du roi, avec les nombreuses armées qu'il commande en chef, il n'y a personne qui puisse se promettre une longue durée de notre liberté. Sans les efforts les plus extraordinaires, il est impossible qu'elle ne succombe à tant de circonstances qui tendent à sa destruction.

Ceux qui soutiennent que nous tendons à devenir république, se fondent sur des argumens qui ne sont gueres moins plausibles. Ils diront que les biens immenses du souverain, la dignité de premier magistrat, & toutes les autres prérogatives dont les loix lui accordent la jouissance, & qui naturellement semblent devoir augmenter sa puissance, la rendent en effet moins pernicieuse à la liberté. Si l'Angleterre étoit une république, on auroit raison de concevoir de l'ombrage d'un particulier qui n'auroit que le tiers ou même que la dixieme partie des revenus dont la couronne dispose: ce par-

ticulier ne manqueroit pas d'avoir beaucoup d'influence dans le gouvernement, & une autorité aussi irréguliere & aussi illégale est infiniment plus dangereuse qu'une autorité beaucoup plus grande, qui est avouée par les loix. Un usurpateur (1) ne met point de bornes à ses prétentions : ses créatures forment en sa faveur les espérances & les projets les plus vastes : l'acharnement de ses ennemis pique son ambition, en même tems qu'il lui inspire des craintes & des soupçons ; & lorsque le gouvernement est une fois mis en fermentation, toutes les humeurs vicieuses de l'état se rejettent sur lui & prennent le dessus. L'autorité légitime, au contraire, quelque étendue qu'elle soit, est toujours environnée de barrieres qui bornent les espérances & les prétentions de celui qui la possede : les loix fournissent des remedes contre l'abus qu'il en voudroit faire ; une personne aussi éminente a beaucoup à per-

(1) Cromwel disoit au président de Bellievre. *On ne monte jamais si haut que quand on ne sait pas où l'on va.* Mémoires du cardinal de Retz.

dre, & n'a que peu à gagner par des usurpations. Enfin, comme on ne lui refuse jamais la soumission qui lui est due, elle n'est gueres tentée d'aspirer plus haut; & si elle l'étoit, elle ne trouveroit pas l'occasion favorable pour réussir.

D'ailleurs, il en est des vues ambitieuses comme des sectes qui se forment dans la philosophie ou dans la religion. Dans leur nouveauté elles mettent tous les esprits en agitation; on les défend, & on les combat avec une égale chaleur: par-là elles se répandent avec une vîtesse prodigieuse, & se font beaucoup plus d'adhérens que les doctrines qui sont consacrées par la sanction des loix, & qui portent le sceau respectable de l'antiquité. Tels sont les effets de la nouveauté: Lorsqu'une chose plaît parce qu'elle est nouvelle, elle plaît doublement, & par la même raison, lorsqu'elle est désagréable, elle cause un double déplaisir. On remarque presque toujours que les hommes ambitieux sont autant favorisés dans leurs desseins par la violence de leurs ennemis, que par le zele de leurs partisans.

Enfin, ſi le grand nombre ſe laiſſe gouverner par l'intérêt, l'intérêt lui-même, auſſi-bien que toute la vie humaine, eſt ſoumis à l'empire de l'opinion. Or depuis environ cinquante ans, la liberté & le progrès des ſciences ont fait un changement conſidérable dans les opinions. La plupart des habitans de notre iſle ſe ſont dépouillés de cette vénération ſuperſtitieuſe qu'on avoit autrefois pour les noms & pour les autorités. Le clergé a beaucoup perdu de ſon crédit : on a tourné en ridicule ſes dogmes & ſes prétentions : la religion elle-même a de la peine à s'en ſauver. Le nom de roi n'eſt pas fort reſpecté ; & ſi quelqu'un s'aviſoit aujourd'hui de l'appeller le vicaire de Dieu ſur la terre, ou de lui conférer un de ces titres magnifiques dont autrefois le genre humain étoit ſi ébloui, il ne feroit qu'exciter des éclats de rire. Il eſt vrai que dans des tems tranquilles la couronne peut, par le moyen de ſes grands revenus, maintenir ſon autorité, en influant ſur les eſprits intéreſſés. Mais au moindre choc, à la moindre convulſion de l'état, les motifs

d'intérêt s'en iront en fumée : à quoi tiendra alors un pouvoir à qui les opinions & les principes reçus ne prêtent plus d'appui ? Sa destruction immédiate en sera la suite. Si du tems de la *révolution* les hommes avoient pensé comme ils pensent aujourd'hui, la monarchie courroit grand risque d'être à jamais proscrite de l'Angleterre.

Si après avoir pesé les argumens de part & d'autre, j'ose dire mon sentiment, le pouvoir de la couronne, soutenu par tant de richesses, me semble devoir aller en croissant, à moins que quelque événement extraordinaire ne vienne s'opposer à ses progrès. J'ajouterai que ce pouvoir me paroît croître en effet, quoique avec lenteur & par des gradations presque imperceptibles. La balance a longtems eu une pente très-forte vers le gouvernement populaire ; ce n'est que depuis peu qu'elle s'incline vers le monarchisme.

Il est connu que chaque gouvernement a son période fatal, le corps politique meurt comme le corps animal ; mais tous les genres de mort n'étant pas également desirables,

on peut demander quel est celui qui conviendroit le mieux à notre constitution? Faudra-t-il souhaiter de la voir se résoudre en démocratie, ou en monarchie absolue? Quoique la liberté soit pour l'ordinaire infiniment préférable à l'esclavage, je dirai pourtant avec franchise que j'aimerois mieux voir un souverain absolu sur le trône, que de voir l'Angleterre convertie en république.

Quelle sorte de république pourrions-nous espérer? Il ne s'agit pas ici d'un de ces plans imaginaires que les spéculateurs enfantent dans leurs cabinets. Il n'y a point de doute qu'on ne puisse imaginer une république plus parfaite que ne l'est la monarchie absolue, plus parfaite même que ne l'est notre constitution; mais avons-nous lieu de croire que cet état puisse jamais s'établir sur les ruines de notre gouvernement? Si, dans une pareille conjoncture, il se trouve parmi nous un particulier assez puissant pour ramasser les débris de notre constitution, & pour en former une nouvelle, ce particulier sera en effet un monarque absolu, & il n'aura garde

d'abdiquer son pouvoir pour rendre la liberté à sa patrie. Nous en avons vu un exemple, propre à nous convaincre de cette vérité. Il faudroit donc abandonner notre sort au cours naturel des événemens; & en ce cas la chambre des communes, telle que nous la voyons aujourd'hui, seroit chargée de la législation & des soins de l'état. Mais ici se présentent des inconvéniens par milliers. Supposons, ce qui est peu probable, que cette chambre vienne à se congédier elle-même, chaque nouvelle élection allumera le flambeau de la guerre civile. Si la chambre se proroge sans jamais se dissoudre, nous éprouverons toutes les horreurs d'une faction subdivisée à l'infini. Un état aussi violent ne peut durer : après des troubles & des guerres intestines sans nombre, nous serons trop heureux de pouvoir nous sauver dans les bras de la monarchie; & n'auroit-il pas mieux valu d'y avoir acquiescé dès le commencement? Je conclus de-là que la monarchie absolue est la mort la plus douce, la vraie *luthanasia* de la constitution Britannique.

Si d'un côté nous avons plus de raiſon d'appréhender le pouvoir abſolu, parce que le péril eſt plus imminent ; de l'autre nous avons plus de ſujet de redouter le gouvernement populaire, parce que le péril eſt plus terrible. Que ces réflexions nous apprennent à être modérés dans nos controverſes de politique ; c'eſt la plus ſage leçon que nous en puiſſions tirer.

DIXIEME ESSAI.

Les Partis.

PARMI les grands hommes qui ont illuſtré leurs noms par des faits mémorables, le premier rang me paroît appartenir aux légiſlateurs & aux fondateurs des états. Ce ſont eux qui créent les nations, & qui en aſſurent la durée par de ſages établiſſemens: c'eſt à eux que la poſtérité la plus reculée doit le repos, le bonheur, & toutes les prérogatives dont elle jouit. L'uſage des découvertes que l'on fait dans les arts & dans les ſciences eſt peut-être plus univerſel que celui des loix, qui ſe renferme toujours dans un tems & dans un eſpace limité; mais ce dernier eſt plus ſenſible & plus frappant. Si les ſciences ſpéculatives perfectionnent l'eſprit, ce n'eſt que d'un petit nombre de perſonnes qui ont aſſez de loiſir pour s'y appliquer. Quant aux arts qui fourniſſent aux commodités & aux agrémens de la vie, on ſait que c'eſt moins l'abondance de ces

ſortes de biens que leur paiſible poſſeſſion qui fait le bonheur de l'homme, & cet avantage eſt le fruit d'un gouvernement bien réglé. Enfin, ni les préceptes les plus rafinés de la philoſophie, ni les commandemens les plus ſéveres de la religion, ne ſauroient répandre la vertu & les bonnes mœurs, ſans leſquelles aucune ſociété ne peut être heureuſe. Tout dépend d'une éducation bien dirigée de la jeuneſſe; & celle-ci à ſon tour dépend de la ſageſſe des loix & des fondations. Je dois donc ici prendre la liberté de m'écarter du ſentiment de mylord Bacon: le partage, que l'antiquité a fait des honneurs, ne me paroît pas trop équitable. N'étoit-il pas injuſte d'ériger en divinités du premier ordre les inventeurs des arts utiles, une Cérès, un Bacchus, un Eſculape, tandis que des légiſlateurs tels que Romulus & Théſée demeuroient confondus dans la claſſe des demi-dieux?

Mais autant que les fondateurs des loix & des états ſont dignes d'être honorés & reſpectés, autant les fondateurs de ſectes &

les chefs de factions méritent d'être haïs & détestés. Les factions produisent des effets directement contraires au but que le législateur se propose : elles bouleversent l'état, font taire les loix, suscitent les animosités les plus cruelles parmi des concitoyens qui se doivent mutuellement du secours & de la protection. Ce qui devroit rendre plus odieux encore les auteurs des factions, c'est la grande difficulté qu'il y a à les extirper, lorsqu'une fois elles ont pris racine. On les retrouve encore au bout de plusieurs siecles; & pour l'ordinaire elles ne finissent qu'avec l'état où elles se sont glissées, & dont elles sont le germe destructeur. Remarquons encore que c'est dans les terroirs les plus fertiles que ce germe pousse le plus abondamment : quoique les gouvernemens despotiques ne soient pas tout-à-fait exempts de factions, il faut avouer pourtant qu'elles naissent plus facilement & se répandent plus vîte dans les pays de liberté, & c'est-là que leurs suites sont les plus funestes : infectant toujours le systême de la législation, elles

ruinent d'abord l'efficace des récompenſes & des châtimens, de ſorte qu'il ne reſte plus aucun moyen de les déraciner.

Les factions ou les partis ſont de deux ſortes: il y en a de perſonnels & de réels: les premiers ſont fondés ſur l'amitié ou la haine perſonnelle; les ſeconds ſur une contrariété réelle de ſentimens d'intérêts. On ſent la juſteſſe de cette diviſion: cependant je conviens que dans l'un & l'autre genre, on trouve rarement des factions pures & ſans mélange. Lorſqu'un état ſe diviſe, on remarque communément, dans les différens partis, une différence de vues ou de deſſein, ſoit réelle ſoit apparente, ſoit de petite ſoit de grande importance. Et d'un autre côté il n'y a point de faction ſi réelle, où les inimitiés & les factions privées ne ſe mêlent. Mais cela n'empêche pas que nous ne puiſſions nommer le partis perſonnels ou réels d'après le principe qui prédomine, & qui a le plus d'influence.

Les factions perſonnelles naiſſent le plus aiſément dans les petites républiques. Là

chaque querelle domestique devient une affaire d'état. Là toutes les passions divisent le public; l'amour, la vanité, l'émulation, aussi-bien que le ressentiment & l'ambition.

Sous cette classe on peut ranger les *Neri* & les *Bianchi* de Florence, les *Fregosi* & les *Adorni* de Gênes, les *Colonnesi* & les *Orsini* de la Rome moderne.

Les factions personnelles sont si fort du goût des hommes, que la plus légere apparence d'opposition les fera toujours naître à coup sûr. Peut-on imaginer rien de plus puérile que des disputes sur la couleur d'une livrée, ou sur la couleur d'un cheval? C'est pourtant ce qui a donné naissance aux *Prasini* & aux *Vaneti*, deux factions qui, partageant l'empire Grec, se porterent pendant longues années la haine la plus violente, & entraînerent enfin dans leur ruine celle de ce malheureux empire.

L'histoire Romaine nous offre l'exemple d'une faction très-mémorable entre la tribu *Pollienne* & la tribu *Papirienne*. Elle dura pendant près de trois siecles, & il ne se fit point d'élection de magistrats, où elle ne se

manifestât dans les suffrages (1). Ce qu'il y a de plus singulier c'est que pendant un si long tems elle ne se répandit point, & n'entraîna aucune des autres tribus. Lorsqu'un état entier se partage en deux factions égales, il n'est pas étonnant de les voir durer; les bienfaits & les injures, les sympathies & les antipathies leur fournissent tous les jours de nouveaux alimens. Mais ici la dissension ne regne qu'entre deux tribus; & ne sem-

(1) Comme ce fait paroît avoir échappé à l'attention de la plupart des politiques & des antiquaires, je le placerai ici dans les propres paroles de l'historien romain. *Populus Tusculanus cum conjugibus ac liberis Romam venit, ea multitudo veste mutatâ, & specie reorum tribus circuit, genibus se omnium advolvens. Plus itaque misericordia ad pœnæ veniam impetrandam, quàm causa ad crimen purgandum valuit. Tribus omnes, præter Polliam, antiquarunt legem. Polliæ sententia fuit, puberes verberatos necari, liberos conjugesque sub coronâ lege belli venire. Memoriamque ejus iræ Tusculanis in pœnâ tam atroci auctores mansisse ad patris ætatem constat: nec quemquam ferè ex Polliâ tribu candidatum papiriam ferre solitam.* Tit. Liv. Lib. VIII.

A Venise il y a deux factions plébéiennes, les *Cartelani* & les *Nicolotti*, qui se battent souvent à coups de poing, & après s'être bien battus, finissent leurs querelles, & se reposent pour quelque tems.

bleroit-il pas que le reſte de la république, qui n'y prenoit aucune part, devroit avoir bientôt étouffé ces folles animoſités ? Puiſque cela n'eſt point arrivé, j'en conclus qu'il faut que les hommes ſe plaiſent fort aux querelles & aux diviſions.

Rien n'eſt plus commun que de voir des partis nés d'une différence réelle continuer, lors même que cette différence ne ſubſiſte plus. Les hommes prennent toujours en affection les perſonnes dont ils embraſſent le parti, & en haine celles qui conſtituent le parti oppoſé; & ces paſſions ſe tranſmettent ſouvent à la poſtérité. Le ſujet réel qui avoit diviſé les deux maiſons Italiennes connues ſous le nom des *Guelphes* & des *Gibellins*, n'exiſtoit plus depuis long-tems, lorſque ces deux factions exiſterent encore.

La premiere s'étoit déclarée pour le pape, la ſeconde pour l'empereur. Cependant, lorſque la famille de *Sforza*, s'étant alliée avec l'empereur, quoiqu'elle fût *Guelphe*, fut chaſſée de Milan par Louis XII. roi de France, aſſiſté de *Jacomo Trivulzio* & *des*

Gibellins; on a vu ces derniers ſe liguer avec le pape contre l'empereur.

Il n'y a que peu d'années qu'il s'éleva, dans l'empire de Marocco, une guerre civile pour un ſujet fort plaiſant. C'étoit les noirs & les blancs qui ſe diſputoient ſur la couleur. Nous nous en moquons ; mais à bien examiner la choſe, les Maures n'auroient-ils pas plus de raiſon de ſe moquer de nous ? Qu'eſt-ce, je vous prie, que toutes les gueres de religion qui ſe ſont allumées dans la partie du monde la plus éclairée & la plus civiliſée ? Je les trouve encore plus abſurdes que les guerres civiles de l'Afrique. La différence des couleurs eſt une différence réelle qui frappe les ſens ; au lieu que lorſqu'on ſe diſpute ſur un article de foi, ou abſurde, ou du moins inintelligible, la différence ne regarde pas même un ſentiment ; mais quelques phraſes, quelques expreſſions, que d'un côté on accepte, & que de l'autre on rejette ſans y rien comprendre. D'ailleurs je ne vois point que ni les blancs ni les noirs de Marocco aient prétendu forcer leurs adverſaires par des loix

pénales

pénales à changer de couleur, ou qu'en cas de refus ils les aient menacés de l'inquisition. Mais sommes-nous plus les maîtres de changer nos opinions, que le sont les Maures de changer leur teint? Non. Que produira donc la crainte & la violence dans ces deux cas? Les uns farderont leur peau, & les autres leurs sentimens.

Les factions réelles sont de trois sortes; c'est toujours ou l'intérêt, ou des principes, ou l'affection qui les fait naître. Celles qui naissent de l'intérêt, me paroissent les plus raisonnables & les plus pardonnables. Lorsque dans un état où tout n'est pas exactement ajusté & balancé, deux ordres de citoyens, par exemple la noblesse & le peuple, ont chacun sa part au gouvernement, il est naturel que la diversité d'intérêts cause des divisions: on n'en sauroit douter, si l'on considere jusqu'à quel point l'amour-propre est enraciné dans le cœur humain, & combien nous nous intéressons tous pour nos propres individus. Le législateur qui trouveroit le secret de prévenir de pareilles factions, seroit assurément un bien habile homme: & au

jugement de plusieurs philosophes, ce sont-là de ces projets qui, comme le grand élixir & le mouvement perpétuel, peuvent amuser dans la théorie, mais dont il ne faut pas espérer de voir l'exécution. Il est vrai que dans les gouvernemens despotiques, les factions souvent ne paroissent point; mais elles n'en sont pas pour cela moins réelles: ou plutôt c'est précisément ce qui leur donne plus de réalité, & les rend plus pernicieuses. La noblesse, le peuple, le soldat, le marchand, chacun de ces ordres a ses intérêts particuliers, mais le plus puissant opprime le plus foible avec impunité & sans résistance; & ce n'est que de là que vient le calme apparent qui regne dans ces états (1).

C'est sans succès que l'on a voulu distinguer en Angleterre l'intérêt des possesseurs de biens en fonds de l'intérêt de ceux qui font rouler leur argent dans le commerce; ces deux intérêts ne different point, & ne diffe-

(1) Voyez *Considérations sur la grandeur & la décadence de l'empire romain.*

reront que lorſque nos dettes nationales ſeront montées au point de devenir inſupportables & entiérement ruineuſes pour le pays.

Les factions fondées ſur la différence des principes, & ſur-tout de principes abſtraits, & qui ſont de pure ſpéculation, ne ſont pas de fort ancienne date. C'eſt peut-être là le phénomène le plus ſingulier & le plus inexplicable qui ſe ſoit jamais préſenté aux obſervateurs du genre humain. Par-tout où une oppoſition de principes produit une oppoſition de conduite, comme cela arrive dans tous les différends politiques, il y a des raiſons valables de ſe diviſer. Celui qui place le droit du gouvernement dans un individu ou dans une famille particuliere, ne peut gueres s'accorder avec ſon concitoyen, qui attribue ce droit à un autre individu ou à une autre famille; & naturellement chacun ſouhaite que les choſes ſe paſſent ſelon les notions qu'il s'en eſt formées. Mais dans les controverſes de religion, où la différence des principes ne produit point des actions contraires, où chacun peut ſuivre ſa propre route ſans incommoder ſon voiſin,

quelle folie, ou plutôt quelle fureur peut causer tant de malheureuses & funestes divisions ?

Deux personnes qui voyagent sur le grand chemin, l'un tirant vers l'est, l'autre vers l'ouest, n'ont pas besoin de se heurter si le chemin est assez large. D'où vient donc que deux hommes qui fondent leurs raisonnemens sur différens principes de religion ne peuvent pas faire la même chose ? N'y a-t-il pas suffisamment d'espace pour tous les deux ? & chacun ne peut-il pas aller son chemin sans troubler l'autre, & sans en être troublé ? Mais telle est la nature de l'esprit humain : il se prend à tout ce qui peut le flatter, il s'attache à tout ce qui a quelque ressemblance avec lui. Environnés de gens qui pensent comme nous, nous nous sentons plus fortifiés dans nos opinions ; & par la même raison toute contradiction nous choque, & nous met mal à notre aise. De-là vient cette aigreur qui regne dans la plupart des disputes : de-là vient qu'on ne peut souffrir de se voir contrarié, fût-ce dans le sujet le plus spéculatif & le plus indifférent.

Cette constitution de l'esprit humain, qui paroît d'abord une chose bien frivole, a été la cause de tous les schismes & de toutes les guerres religieuses. Cependant quoiqu'elle regarde tous les hommes, & que son influence soit universelle, on ne lui a pas vu produire les mêmes effets dans tous les tems, & chez toutes les sectes: il falloit que des circonstances accidentelles s'y joignissent pour en faire naître de si grands excès, & pour faire devenir ce principe de notre nature une source féconde en misere & en désolation.

La plupart des religions de l'ancien monde nâquirent dans ces siecles ténébreux, où les esprits étoient plongés dans l'ignorance & dans la barbarie; où le prince étoit aussi disposé que le dernier de ses sujets à recevoir, avec une foi implicite, toutes les fictions pieuses qu'on vouloit lui débiter. Le magistrat, embrassant la religion du peuple, se chargeoit cordialement de l'administration des choses sacrées, & le pouvoir ecclésiastique étoit réuni au pouvoir civil. La religion chrétienne au contraire s'éleva dans un

tems où des principes, qui lui étoient directement contraires, étoient établis par autorité publique, dans la partie policée du monde, dont la nation, qui la premiere avoit produit cette nouveauté, étoit généralement méprisée. Cela étant, il ne faut point être surpris qu'elle n'ait rencontré que peu d'obstacles de la part du magistrat, & que les prêtres aient eu tout le loisir d'affermir l'autorité qu'ils s'arrogeoient dans la nouvelle secte. Ils en abuserent déja dans ces premiers tems, & peut-être est-ce au moins en partie (1) à l'esprit violent qu'ils avoient inspiré

(1) Je dis *en partie*. C'est une erreur vulgaire de s'imaginer que les anciens aient été amis de la tolérance, comme le sont aujourd'hui les Anglois & les Hollandois. Les loix romaines contre les superstitions étrangeres, sont aussi anciennes que les douze tables; & les Juifs, aussi-bien que les Chrétiens, ont quelquefois été punis selon la teneur de ces loix. Cependant on ne les exécutoit gueres à la rigueur. Immédiatement après la conquête des Gaules, on défendit à tous ceux qui n'étoient pas Gaulois, de se faire initier dans la religion des Druïdes, c'étoit déja une espece de persécution. Environ un siecle après, l'empereur Claude abolit ce culte superstitieux par des loix pénales: ce qui eût été une persécution très-grave, si les Gaulois, se piquant d'imiter les

à leurs sectateurs, que l'on doit attribuer les persécutions que le christanisme a souffert. Lorsqu'il devint la religion dominante, ces dispositions, subsistant encore, engendrerent à leur tour l'esprit de persécution, qui depuis ce tems n'a jamais cessé d'empester la société humaine; c'est lui qui a fait naître ces haines invétérées, & ces factions irréconciliables dont nous voyons tous les gouvernemens infectés. Il faut donc distinguer par rapport à l'origine de ces factions. On peut dire à juste titre que le peuple les adopte

mœurs de Rome, ne s'étoient déja auparavant désaccoutumés de leurs vieux préjugés. *Suet. in vitâ Claudii.*

Si Pline attribue l'abolition de cette secte à Tibere, c'est vraisemblablement parce que cet empereur avoit pris des mesures pour la borner & la restreindre. *Lib.* 30, *cap.* 1. Cet exemple peut nous montrer avec combien de modération & de prudence les Romains procédoient dans ces sortes d'occurrences. Si l'on y compare la maniere cruelle & sanglante dont ils en ont usé avec les Chrétiens, on peut soupçonner que ces derniers ont donné en partie occasion aux fureurs que l'on a exercées contre eux par un zele inconsidéré, & par la bigoterie des prédicateurs de leur secte; & l'histoire ecclésiastique fournit des faits propres à confirmer ce soupçon.

par principes ; au-lieu que de la part des ecclésiastiques, qui en sont les auteurs, ce ne sont que des factions d'intérêt.

Outre l'autorité des prêtres, & la séparation du pouvoir civil d'avec l'ecclésiastique, il y a encore une bonne raison à rendre pourquoi le christianisme est devenu le théatre de la discorde & de la guerre. Les religions, qui naissent dans les siecles d'ignorance & de barbarie, ne consistent gueres qu'en récits & en fictions traditionnelles. Ces récits peuvent être différens en différentes sectes sans se contredire, & quand ils se contrediroient, chacun s'en tient à la tradition de son parti, sans raisonner & sans disputer. Ce ne fut pas là le cas de la religion chrétienne. Dès sa naissance la philosophie étoit fort répandue dans le monde : les docteurs de cette nouvelle secte furent obligés de se former un systême spéculatif : il fallut diviser avec exactitude les articles de foi, il fallut expliquer, commenter, prouver, réfuter scientifiquement, & déployer toutes les subtilités de l'argumentation. De là résulterent des disputes téméraires, des schismes & des hé-

résies. Ces divisions, déchirant la religion, favoriserent la pernicieuse politique des prêtres, qui ne tendoient qu'à fomenter des inimitiés & des haines mutuelles entre les adhérens des partis opposés. Chez les anciens les sectes philosophiques étoient plus zélées que les sectes de religion ; au-lieu que de nos jours celles-ci montrent plus de rage & de fureur que n'en ont jamais exercé les factions les plus cruelles que l'ambition & l'intérêt aient fait naître.

La derniere classe de factions que nous avons nommées réelles, comprend celles qui naissent de l'affection, Elles viennent de cet attachement que nous avons pour certaines familles, ou pour certaines personnes, sous la domination desquelles nous souhaitons de vivre. Ces factions sont souvent très-violentes. J'avoue cependant que je ne comprends gueres comment on peut s'affectionner si fort à des personnes que l'on ne connoît pas, que peut-être on n'a jamais vues, & dont souvent on ne peut recevoir ni espérer aucune faveur. C'est pourtant ce qui arrive tous les jours : on trouve cet atta-

chement dans des hommes, qui d'ailleurs ne montrent pas des ſentimens fort généreux, & à qui l'amitié ne fait pas négliger leurs intérêts. Nous nous imaginons, je ne ſais à quel titre, qu'il y a une liaiſon très-étroite entre nous & notre ſouverain : il ſemble que l'éclat rayonnant du trône réfléchiſſe ſur chaque particulier, & que la majeſté de la ſuprême puiſſance nous rende plus importans & plus heureux. Et ſi notre bon naturel ne forme pas en nous cette opinion, notre mauvais naturel nous la donnera ; nous la prendrons par dépit, & pour avoir le plaiſir de contrarier ceux qui ne penſent pas comme nous.



ONZIEME ESSAI.

Les Partis de la Grande-Bretagne.

Si l'on propofoit à un homme qui s'eft formé l'efprit par de bonnes études; fi on lui propofoit, dis-je, le gouvernement Britannique comme un objet de fpéculation, il y remarqueroit auffi-tôt une fource de divifions & de partis qui ne fauroient manquer d'éclater, de quelque façon que ce gouvernement fût adminiftré. La jufte balance entre la partie monarchique & républicaine de notre conftitution, eft, en-vérité, par elle même une chofe fi délicate & fujette à tant d'incertitude, que pour peu que les préjugés & les paffions s'en mêlent, la différence des opinions eft inévitable: les meilleurs efprits ne pourront s'accorder fur ce point. Les humeurs douces, amies de l'ordre & de la paix, qui déteftent la fédition & la guerre civile, penferont toujours plus favorablement au fujet de la monarchie, que les efprits hardis & entreprenans, qui

se passionnent pour la liberté, & ne connoissent point de plus grand malheur que la sujettion & l'esclavage. Enfin, quoique tous les hommes raisonnables se déclarent pour le maintien de notre gouvernement mixte, ils cessent pourtant d'être du même avis, dès qu'on en vient à des détails. Les uns voudroient donner plus de pouvoir à la couronne; ils voudroient rendre son influence plus efficace; ils appréhendent moins de lui voir empiéter sur les prérogatives de la nation, tandis que l'apparence la plus éloignée de tyrannie & de despotisme, cause aux autres les allarmes les plus vives.

On peut voir par-là que cette espece de factions, que nous avons nommées factions *par principe*, est inséparable de la nature même de notre constitution. Les noms de *parti de la cour* (1) & de *parti national*,

(1) Ces expressions étant autorisées par l'usage, je les emploierai, mais sans intention d'approuver ni de blâmer universellement les partis qu'ils désignent. Il se peut sans doute que dans certaines occasions le parti de la cour agisse pour le bien du pays, tandis que le parti national s'y oppose. Les

ſont très-propres à les déſigner & à les diſtinguer. La force & la violence de ces partis dépend, en grande partie, des maximes particulieres que ſuit chaque miniſtere. Lorſque l'adminiſtration eſt fort mauvaiſe, le grand nombre ſe jette dans le parti oppoſé à la cour.

Lorſqu'au contraire elle eſt bonne, on voit le parti de la cour augmenté par un bon nombre de ceux même qui aiment la liberté avec le plus de paſſion. Mais quoi qu'il en ſoit de ce flux & reflux de la nation, les partis ſubſiſtent toujours, & ſubſiſteront auſſi long-tems que nous ſerons gouvernés par un monarque dont le pouvoir eſt limité.

Ce n'eſt pas uniquement par la diverſité

---

optimates & les *populares* parmi les Romains, faiſoient deux partis aſſez ſemblables aux nôtres. Cicéron, en vrai zélateur de ſon parti, définit les premiers ceux qui, dans toutes leurs actions publiques, ſe réglent ſur les ſentimens des plus honnêtes gens, & des plus dignes citoyens de Rome. *Pro Sextio*, *cap.* 45. On pourroit tirer de l'étymologie du terme de parti national une définition favorable du même genre, mais il y auroit de la folie d'en tirer aucune concluſion; auſſi n'eſt-ce pas dans ce ſens que je me ſers de ce terme.

des principes, c'eſt ſur-tout par la diverſité des intérêts que ces partis ſont fomentés & entretenus : ils ne ſeroient gueres violens, & leurs ſuites ſeroient rarement dangereuſes, ſi l'intérêt ne s'en mêloit. Il eſt naturel que la cour mette toute ſa confiance en ceux dont les principes, réels ou prétendus, favoriſent le gouvernement monarchique ; & qu'elle les avance préférablement aux autres ; & il eſt naturel encore que ces créatures de la cour ſoient tentées par-là à pouſſer les choſes plus loin qu'ils n'auroient fait en ſe réglant uniquement ſur leurs principes. Leurs antagoniſtes, d'un autre côté, ſe voyant fruſtrés dans leurs vues ambitieuſes, embraſſent les maximes du parti jaloux de la puiſſance royale ; & l'on peut croire qu'ils outreront ces maximes, en les étendant au-delà des bornes de la ſaine politique.

C'eſt ainſi que le parti de la cour & le parti national ſont des eſpeces de partis mixtes : les principes & l'intérêt concourent à leur naiſſance, & les font éclorre du ſein du gouvernement Britannique, dont ils ſont la vraie progéniture : l'intérêt pour l'ordi-

naire gouverne les chefs : les membres subalternes sont guidés par des principes. Il ne faut entendre ceci que de ceux à qui il faut des motifs pour se décider ; & en-vérité c'est-là le plus petit nombre : la plupart s'engagent sans savoir pourquoi, par inclination, par oisiveté, par ennui. Cependant il faut bien qu'il y ait une source réelle de division, soit dans les principes, soit dans l'intérêt ; puisque autrement les personnes oisives ne trouveroient point de parti auquel elles pourroient s'associer.

Quant aux partis ecclésiastiques, on peut remarquer que, dans tous les âges du monde, les prêtres ont été les ennemis de la liberté (1). Une conduite aussi constante doit nécessairement être fondée sur des raisons

(1) Il est vrai que dans les premiers tems du gouvernement Anglois, le clergé faisoit le parti le plus fort & le plus animé contre la couronne, mais cela n'ôte rien à la vérité de notre proposition. C'est qu'alors le clergé, possédant des biens immenses, comprenoit une partie considérable des propriétaires d'Angleterre. De-là vint que dans plusieurs contestations on pouvoit regarder les ecclésiastiques, comme les rivaux de la couronne.

qui ſont toujours & par-tout les mêmes, je veux dire ſur l'intérêt & ſur l'ambition. De tout tems la liberté de penſer & de dire ſa penſée a été fatale au pouvoir du clergé, & à ces fraudes pieuſes dont ce pouvoir eſt communément appuyé; & par une conſéquence infaillible, cette liberté, comme toutes les autres, ne peut avoir lieu que dans un gouvernement limité; au moins n'y a-t-il point d'exemple qu'elle ait fleuri ailleurs. Voilà pourquoi dans un gouvernement tel que celui de la Grande-Bretagne, tant qu'il garde ſa ſituation naturelle, le clergé de l'égliſe dominante ſe rangera toujours du parti de la cour; au-lieu que les non-conformiſtes de toute eſpece, qui ne peuvent ſe promettre la tolérance dont ils ont beſoin que ſous l'abri d'un gouvernement libre, ſe déclareront pour le parti national.

Tous les princes, qui ont viſé au deſpotiſme, ont ſenti combien il leur importoit de gagner le clergé de l'egliſe dominante; & le clergé, à ſon tour, s'eſt montré facile

à

à entrer dans les vues de ces princes (1).

Gustave Vasa est peut-être le seul exemple d'un prince ambitieux qui ait opprimé l'église, dans le tems même qu'il opprimoit la liberté. Mais ce pouvoir exorbitant des évêques Suédois, qui pour lors surpassoit celui de la couronne, aussi-bien que leur attachement à une famille étrangere, est la vraie raison qui a fait embrasser à ce roi une politique si extraordinaire.

Ce que nous venons de dire du penchant des prêtres pour le monarchisme & pour le despotisme, ne regarde pas une seule secte. En Hollande les ecclésiastiques presbytériens & calvinistes ont constamment adhéré à la maison d'Orange, tandis que les Arminiens, qui passent pour des hérétiques, se sont attachés à la faction de Louvestein, & ont signalé leur zele pour la cause de la liberté.

(1) *Judæi sibi ipsi reges imposuere, qui mobilitate vulgi expulsi, resumptâ per arma dominatione, fugas civium, urbium eversiones, fratrum, conjugum, parentum neces, aliaque solita regibus ausi, superstitionem fovebant; quia honor sacerdotii firmamentum potentiæ assumebatur.* Tac. Hist. L. V.

Cependant on voit aisément qu'un prince, si le choix est en son pouvoir, préférera toujours l'épiscopat au presbytérianisme, tant parce qu'il est plus voisin de la monarchie, que parce qu'il fournit au monarque un moyen plus facile de gouverner le clergé par la voie de ses supérieurs spirituels (1).

Si nous remontons au tems de nos guerres civiles pour y chercher la premiere origine des factions qui se sont élevées en Angleterre, nous verrons que conformément à notre théorie, ces factions ont été des suites régulieres & nécessaires de l'espece de gouvernement sous lequel nous vivons. Avant cette époque, notre constitution n'étoit pas encore bien débrouillée : les sujets jouissoient de plusieurs beaux priviléges, & quoique ces priviléges ne fussent ni exactement déterminés ni garantis par les loix, une longue possession les faisoit généralement regarder comme autant de droits de

---

(1) *Populi imperium juxta libertatem paucorum dominæ regiæ libidini proprior est.* Tacit. Ann. Lib. 6.

naiſſance. Un prince ambitieux, ou plutôt un prince ignorant & mal aviſé monta ſur le trône : nos prérogatives ne furent à ſes yeux que des graces accordées par des prédéceſſeurs : il s'imagina qu'il ne dépendoit que de ſa volonté de les conſerver ou de les abolir, & ſe réglant ſur ces maximes, il donna, pendant le cours de pluſieurs années, les atteintes les plus manifeſtes à la liberté. Enfin, il ſe vit dans la néceſſité de convoquer un parlement. L'eſprit de liberté ſe réveilla, & fit de rapides progrès. Le roi, ſe trouvant ſans appui, fut obligé de ſouſcrire à tout ce qu'on exigeoit ; & ſes ennemis jaloux & implacables ne mirent point de bornes à leurs prétentions. C'eſt ici le commencement des querelles & des ſchiſmes politiques de l'Angleterre.

On ne s'étonnera pas de voir la nation diviſée dans ces tems-là, ſi l'on conſidere qu'aujourd'hui même les perſonnes les plus impartiales ſont embarraſſées à décider de quel côté étoit le bon droit. Si l'on accordoit au parlement ſes prétentions, notre conſtitution perdoit ſon équilibre, & l'An-

gleterre devenoit, à peu de chose près, un état républicain. Si on ne les accordoit pas, on risquoit d'être subjugué par le despotisme. On avoit tout à craindre des anciennes maximes & des habitudes invétérées d'un prince, qui, dans les concessions mêmes que le parlement lui extorqua en faveur de son peuple, ne savoit pas les cacher. Dans un cas si délicat & si ambigu, il étoit naturel que chacun prît le parti le plus conforme à ses principes habituels. Les partisans les plus zélés de la monarchie se déclarerent pour le roi, les amateurs de la liberté pour le parlement. Comme l'espérance du succès étoit à peu près égal de part & d'autre, l'intérêt n'entroit pas pour beaucoup dans le gros de ces démêlés. C'est uniquement la différence des principes qui fit naître les deux partis connus sous les noms de *Téte ronde* & de *Cavaliers*. Il ne faut pas croire que l'un de ces partis ait été entiérement républicain & l'autre entiérement royaliste : ils vouloient tous deux conserver la liberté conjointement avec la monarchie ; mais les premiers étoient plus affectionnés à cette partie de

notre gouvernement qui eſt république, les ſeconds à celle qui eſt monarchie, & à cet égard ils étoient ce que ſont actuellement le parti de la cour & le parti national, à la guerre civile près, où une complication de circonſtances malheureuſes, & l'eſprit turbulent du ſiecle les entraîna. Il eſt vrai qu'il y eut dans ces deux partis des partiſans, d'un côté d'une liberté abſolue, & de l'autre d'un abſolu deſpotiſme; mais ils ſe tinrent cachés, & leur nombre n'étoit que peu conſidérable.

Le clergé, dans cette occaſion, ne s'écarta point de ſes maximes ordinaires; il ſeconda d'une maniere honteuſe les deſſeins du roi, qui tendoient au pouvoir arbitraire; & par reconnoiſſance, il eut la permiſſion de perſécuter les hérétiques & les ſchiſmatiques; car ce ſont les noms qu'il donnoit à ſes ennemis. L'égliſe épiſcopale étoit la dominante; les presbytériens étoient des non-conformiſtes; tout concouroit à faire embraſſer à la premiere le parti du roi ſans réſerve, & aux ſeconds celui du parlement. Les prélats de la haute égliſe ne pouvoient donc pas

manquer de s'unir aux *Cavaliers* qui faiſoient le parti de la cour, & le clergé presbytérien aux *Têtes-rondes* qui compoſoient le parti national de ce tems-là. Cette union étoit ſi naturelle & ſi conforme aux principes généraux de la politique, qu'il eût fallu des circonſtances tout-à-fait extraordinaires pour la prévenir ou pour la rompre.

Les événemens que cette querelle a fait naître, ſont connus de tout le monde: elle fut d'abord fatale au roi, enſuite au parlement. Après des troubles & des révolutions ſans nombre, la famille royale fut rétablie, & le gouvernement remis ſur l'ancien pied. La cataſtrophe ſanglante du pere ne corrigea point le fils: Charles II ſuivit le plan de Charles I; mais il s'y prit dans les commencemens avec plus de ſecret & plus de circonſpection. C'eſt alors que s'éleverent les *Whigs* & les *Torys*, deux nouvelles factions, qui depuis ce tems n'ont jamais ceſſé de brouiller & de déchirer notre état.

Quelle eſt la nature & le caractere diſtinctif de ces deux partis? Il n'y a peut-être point de queſtion plus difficile à décider: elle

nous montre que l'hiſtoire a des problêmes auſſi embarraſſés qu'en ont les ſciences les plus abſtraites. On a pu ſuivre la conduite de ces deux partis durant le cours de ſoixante-dix années : on a pu les obſerver pendant la paix & pendant la guerre ſous une variété infinie de ſituations, tantôt au haut, tantôt au bas de la roue : il n'y a point d'heure que nous n'entendions quelqu'un ſe déclarer pour l'une ou l'autre de ces factions ; il n'y a ni compagnie ſérieuſe, ni partie de plaiſir où il n'en ſoit fait mention : il n'y a perſonne parmi nous qui ne ſoit, en quelque façon, contraint de ſe ranger de côté ou d'autre. Et cependant, ſi l'on nous demande quelles ſont la nature, les prétentions & les différens principes des deux partis, nous ne ſavons que répondre. Les préventions & la violence des eſprits factieux ont embrouillé encore davantage ce problême, déja aſſez difficile par lui-même.

Si nous comparons les *Whigs* & les *Torys* aux *Têtes-Rondes* & aux *Cavaliers*, la premiere différence qui ſe préſente, roule ſur les principes de *l'obéiſſance paſſive*, & du

droit inviolable. Ces principes, peu connus des *Cavaliers*, ſont devenus la doctrine univerſelle, & ſelon l'opinion commune la doctrine caractériſtique des *Torys*. Une renonciation formelle à toutes nos libertés, & une ſoumiſſion totale au pouvoir abſolu, paroiſſent en être les conſéquences immédiates. Rien en effet ne ſeroit plus abſurde qu'un pouvoir limité, auquel cependant on n'oſeroit s'oppoſer, lors même qu'il paſſe les bornes qui lui ſont preſcrites. Cependant ſi les principes les plus raiſonnables ne ſont ſouvent que de foibles barrieres pour nos paſſions, faut-il s'étonner que des principes auſſi abſurdes, des principes, *qui*, ſuivant un célebre écrivain (1), *choqueroient le ſens-commun d'un Hottentot*, *ou d'un Samojede*, ſoient obligés de plier devant elles? Comme hommes, & plus encore comme Anglois, les Torys furent ennemis de l'oppreſſion & du deſpotiſme : leur zele pour la liberté pouvoit être moins ardent que celui de leurs anta-

(1) Diſſertation ſur les partis, L. II.

goniſtes ; mais il ſuffiſoit pour leur faire oublier les principes de leur parti, toutes les fois qu'ils voyoient notre ancienne conſtitution menacée d'une ruine manifeſte. Ce ſont ces ſentimens qui ont produit la *révolution*, événement de la plus grande importance, & qui eſt devenu la baſe la plus ſolide de la liberté Britannique. La conduite des *Torys* pendant & après la *révolution* eſt propre à nous donner de juſtes idées de cette faction.

Premiérement, les Torys me paroiſſent avoir eu pour la liberté les ſentimens de tous les vrais Bretons, réſolus de ne la ſacrifier ni à des principes abſtraits, ni aux droits imaginaires des princes. J'avoue qu'avant la *révolution* on avoit raiſon de douter que ce fût-là leur caractere; les conſéquences immédiates des principes qu'ils profeſſoient, & leur exceſſive complaiſance pour une cour qui ne faiſoit pas myſtere de ſes vues deſpotiques, étoient propres à les faire ſoupçonner du contraire. Mais on a vu, du tems de la révolution, que les Torys n'étoient qu'un véritable parti de cour,

comme il y en aura toujours ſous le gouvernement Britannique, je veux dire qu'ils étoient *amis de la liberté, mais plus attachés à la monarchie.* On ne ſauroit pourtant nier que dans la pratique même ils n'aient outré leurs maximes monarchiques, & que dans la théorie ils ne les aient portées à un degré qui eſt abſolument incompatible avec notre gouvernement limité.

En ſecond lieu, le nouvel établiſſement qui ſuivit la révolution, & les changemens qui y furent faits dans la ſuite, n'étoient ni conformes aux principes des *Torys*, ni entiérement de leur goût. Ce caractere paroîtra contredire le précédent; car, dans la ſituation où l'Angleterre ſe trouvoit alors, il n'y avoit point d'autre conſtitution à imaginer qui ne fût dangereuſe pour la liberté, ou plutôt qui ne lui fût funeſte. Mais le cœur de l'homme n'eſt-il pas fait pour concilier les contradictions? Et les Torys n'en avoient-ils pas déja concilié une plus grande? Je parle de celle qui eſt entre l'*obéiſſance paſſive*, & entre la *réſiſtance* qu'ils avoient oppoſée dans la révolution.

Voici donc comment depuis la révolution on peut définir en peu de mots les *Torys* & les *Whigs*. *Le* Tory *est un homme qui s'attache à la monarchie sans abandonner la liberté, & un partisan de la maison de* Stuart. *Le* Whig *est un homme qui aime la liberté sans renoncer à la monarchie, & qui s'affectionne pour la succession dans la ligne protestante* (1).

---

(1) L'auteur que nous avons cité tantôt, prétend que depuis la révolution il n'y a plus de distinction réelle entre *Whig* & *Tory*, & que ce ne sont plus que des partis personnels, comme l'étoient les Guelphes & les Gibellins, lorsque les empereurs eurent perdu leur autorité en Italie. Si cette opinion étoit reçue, toute notre histoire deviendroit une énigme.

Je tâcherai de prouver qu'il y a une différence réelle entre ces deux partis, & pour premiere preuve j'en appelle à ce que chacun d'entre nous peut avoir vu ou entendu touchant la conduite ou les discours des amis, ou des personnes de connoissance qu'il a parmi les Whigs & les Torys. Les Torys ne se sont-ils pas toujours ouvertement déclarés pour la famille de Stuart ? Et leurs adversaires ne se sont-ils pas toujours vigoureusement opposés à la succession de cette famille ?

Personne ne doute que les maximes des Torys ne soient favorables au pouvoir monarchique. Cependant depuis 50

Les Torys & les Whigs ſont donc les mêmes que ces vieux partis, les ſeuls eſſentiels au gouvernement Britannique ; je veux dire qu'ils ſont le parti de la cour & le parti

---

ans on a preſque toujours vu les Torys contraires à la cour ; lors même que le roi Guillaume les employa ; ils ne le ſervirent jamais avec affection. On ne ſauroit ſuppoſer que le trône leur ait déplû ; il faut donc que ç'ait été la perſonne qui l'occupoit.

Dans les quatre dernieres années de la reine Anne, ils furent fortement attachés à la cour, mais qui eſt-ce qui en ignore la raiſon ?

Pour peu que l'on prenne intérêt au bien public, la ſucceſſion à la couronne d'Angleterre eſt une choſe trop importante pour pouvoir être regardée d'un œil indifférent. Il ſeroit encore bien plus abſurde de ſuppoſer ce ſtoïciſme aux Torys, qui ne ſont rien moins que renommés pour leur modération. Mais vit-on jamais éclater leur zele pour la maiſon d'Hanovre ? Ou plutôt ſi tant eſt qu'on n'ait pas vu le contraire, faut-il attribuer leur retenue à autre choſe qu'à un ſentiment de ſageſſe & de décence ?

Il eſt monſtrueux de voir le clergé de l'égliſe épiſcopale s'oppoſer à la cour, tandis qu'un clergé non conformiſte agit de concert avec elle. D'où pouvoit venir une conduite ſi peu naturelle de côté & d'autre ? C'eſt que les épiſcopaux portoient leurs maximes monarchiques beaucoup au-delà de ce que notre conſtitution, fondée ſur des maximes de liberté, pouvoit admettre. Les presbytériens, au contraire, qui ne craignoient rien ſi fort que de voir triompher les maximes épiſcopales,

national, chargés de quelques additions, que des accidens très-naturels y ont introduites. Nous avons vu que ces additions regardoient la différence des ſentimens, par rapport au droit de remplir le trône. Tout changement de ſucceſſion déplaît à un amateur paſſionné de la monarchie, de pareils changemens lui ſemblent trop tenir de la république. D'un autre côté, un homme enthouſiaſmé pour la liberté voudroit y ſubordonner toutes les parties du gouvernement. Mais quoique le principe qui anima les Whigs, & celui qui anima les Torys, fuſſent l'un & & l'autre d'une nature compoſée, il eſt cependant à remarquer que les ingrédiens qui dominoient dans ces deux compoſitions, ne correſpondoient point. Le Tory

ſe rangerent du parti dont ils ſe promettoient le maintien de la liberté & de la tolérance.

La conduite que ces deux partis ont tenue par rapport aux affaires étrangeres, prouve la même choſe. Les Whigs ont toujours été pour la Hollande, & les Torys pour la France. En un mot, ces preuves ſont ſi évidentes, que c'eſt preſque un hors-d'œuvre d'y inſiſter.

aimoit le gouvernement monarchique & la maison de Stuart, mais cette derniere affection étoit la plus forte. Le Whig chérissoit la liberté, & s'attachoit à la maison protestante, mais la premiere inclination l'emportoit de beaucoup sur la seconde. La vengeance ou la politique a souvent engagé les Torys à agir en républicains; & il n'y en avoit pas un seul d'entr'eux, qui, en supposant que la couronne ne tombât point selon ses desirs, n'eût voulu imposer les limitations les plus séveres à la puissance royale, & rapprocher le plus qu'il fût possible notre état de la forme d'une république; le tout dans l'intention de rabaisser la famille qui, selon ses idées, n'avoit point de titre légitime pour succéder. Il est vrai que les Whigs, sous prétexte de vouloir assurer la succession à la famille qu'ils favorisoient, ont souvent fait des démarches qui pouvoient devenir dangereuses pour la liberté; mais ce n'est que par ignorance, par foiblesse, ou parce qu'ils se livroient à des guides qui agissoient par des intérêts particuliers. Ce parti en corps ne s'affectionnoit à la maison protes-

tante qu'autant qu'il la regardoit comme un moyen de maintenir la liberté.

L'article de la succession étoit donc celui qui intriguoit le plus les Torys, au-lieu que les Whigs faisoient leur affaire capitale de la conservation de la liberté. Cette irrégularité apparente s'explique fort bien par notre théorie. Le parti de la cour & le parti national sont le germe des Torys & des Whigs. Il étoit presque nécessaire que l'attachement que les partisans de la cour ont pour la monarchie, dégénérât en affection pour la personne du monarque: ces deux objets sont dans une relation fort étroite, & le dernier d'ailleurs est un objet plus naturel & plus sensible. Le culte de la divinité dégénere aisément en idolâtrie. Il n'y a pas tant de liaison entre la divinité du vieux parti national ou des Whigs, je veux dire entre la liberté & la personne ou la famille d'un souverain, & par conséquent il seroit déraisonnable de croire que l'adoration pût facilement passer de l'une à l'autre. Cependant en ceci même il n'y auroit pas grand miracle.

S'il eſt difficile de pénétrer les opinions d'un particulier, il eſt preſque impoſſible de diſtinguer celles d'un parti entier, où ſouvent il ne ſe trouve pas deux perſonnes guidées par des maximes qui ſoient exactement les mêmes. Je haſarderai pourtant de dire que ce n'étoit pas tant par principe ou par l'opinion d'un droit inviolable, que par affection ou par eſtime perſonnelle que les Torys s'attachoient à l'ancienne famille royale. C'eſt pour une raiſon ſemblable que l'Angleterre ſe partagea autrefois entre les maiſons de Yorck & de Lancaſtre, & l'Ecoſſe entre celles de Bruce & de Baliol. Dans ces tems-là les diſputes politiques étoient fort peu à la mode, & par conſéquent les principes politiques devoient n'avoir qu'une influence très-médiocre ſur les eſprits.

La doctrine de l'obéiſſance paſſive eſt ſi abſurde en elle-même, & ſi contraire à toutes nos libertés, qu'elle paroît avoir été abandonnée aux déclamations de la chaire, & au commun peuple ſéduit par ces déclamations. Les gens plus ſenſés devinrent Torys par affection; & pour ce qui eſt des chefs de

de ce parti, il eſt probable que l'intérêt fut leur principal motif, & que leur conduite n'étoit pas toujours auſſi conforme à leurs véritables ſentimens que celle des chefs du parti oppoſé. Quoiqu'il ne ſoit gueres poſſible d'embraſſer avec zele les droits d'un prince ou ceux d'une famille, ſans ſe prendre de bienveillance pour eux, & ſans changer le principe en affection, cela eſt pourtant moins ordinaire aux perſonnes d'un rang élevé & qui ont reçu une bonne éducation. Ces perſonnes, à portée de remarquer les foibleſſes, les égaremens & l'orgueil des monarques, ont pu s'appercevoir de plus près que loin d'être ſupérieurs en rien, ils étoient ſouvent inférieurs au reſte des hommes. Il faut donc que l'intérêt qu'ils trouvoient à ſe voir à la tête d'un parti, leur ait tenu lieu de principe ou d'affection.

Il y en a, qui n'oſant aſſurer que la différence réelle entre Whig & Tory ſe ſoit perdue dans la révolution, ſont pourtant portés à croire qu'elle ne ſubſiſte plus de nos jours, & que les choſes ſont rentrées dans leur état

naturel, au point qu'il ne reste que deux partis parmi nous, celui de la cour & le parti national, tous deux composés d'hommes qui, soit par intérêt, soit par principe, s'attachent à la monarchie ou à la liberté. Il faut convenir en effet que dans ces derniers tems, le nombre des Torys semble être considérablement fondu; leur zele a encore plus diminué que leur nombre, mais ils sont sur-tout déchus en crédit & en autorité. Depuis que M. Locke a écrit, il y a peu de gens lettrés, peu de philosophes au moins, qui n'auroient honte de passer pour Torys; & dans la plupart des compagnies, le nom de vieux Whig est devenu un titre d'honneur. Les ennemis du ministere pensent ne pouvoir faire de reproche plus sanglant aux courtisans, qu'en les nommant de vrais Torys, & ne pouvoir honorer davantage le parti opposé qu'en le décorant du nom de vrais Whigs. Les Torys mêmes sont obligés, depuis si long-tems, de s'exprimer dans le style républicain, qu'ils semblent s'être convertis à force d'hypocrisie, & avoir embrassé les sentimens de leurs adver-

verſaires, auſſi-bien que leur langage. Tout cela n'empêche point qu'il n'y ait en Angleterre des réſidus conſidérables de ce parti, imbus de tous ſes vieux préjugés: une preuve claire que le parti de la cour & le parti national ne ſont pas les ſeuls qui reſtent, c'eſt que preſque tous les non-conformiſtes ſe rangent du côté de la cour, tandis que tout le bas clergé, celui au moins de l'égliſe Anglicane, lui eſt oppoſé. Par-là nous pouvons nous convaincre qu'il doit y avoir encore quelque poids ou quelque force externe qui détourne notre conſtitution de ſon état naturel, & qui met de la confuſion dans ſes différentes parties.

Je finirai par une derniere obſervation. Nous n'avons jamais eu en Ecoſſe de Torys, à prendre ce mot dans ſa ſignification propre; les partis de ce royaume doivent être diviſés en Whigs & en Jacobites. Le Jacobite ſemble être un Tory qui n'a aucun égard pour la conſtitution, partiſan zélé du pouvoir monarchique, ou du moins toujours prêt à ſacrifier nos libertés à la ſucceſſion de la famille à laquelle il s'eſt dévoué. Cette

différence entre l'Angleterre & l'Ecosse peut, je crois, être expliquée par la raison suivante. Depuis la révolution, les divisions politiques & religieuses de l'Ecosse se sont tenu fidelle compagnie. Tous les presbytériens, sans exception, ont été des Whigs, & les favoris de l'épiscopat du parti contraire. Le clergé épiscopal ayant perdu ses églises par la révolution, cette secte n'eut plus de motif de flatter le gouvernement ni dans ses sermons ni dans ses formules de prieres : il poussa donc les principes de son parti à toute outrance. De-là vint que ses sectateurs parurent plus à découvert, & furent plus violens que leurs freres, les Torys de l'Angleterre.



DOUZIEME ESSAI.

La Superstition & le Fanatisme.

C'EST une maxime inconteſtable, que de l'abus des meilleures choſes il en réſulte ſouvent de très-mauvaiſes. Entre autres preuves de cette vérité, une des plus fortes eſt celle que l'on tire des pernicieux effets du fanatiſme & de la ſuperſtition, conſidérés comme des abus de la vraie religion.

Ces deux eſpeces de fauſſes religions, quoiqu'également funeſtes, ſont cependant d'une nature fort différente, & même entiérement oppoſée.

L'eſprit de l'homme eſt ſujet à certaines terreurs, à certaines craintes dont il ne ſauroit ſe rendre raiſon à lui-même, procédantes ſoit du mauvais état des affaires publiques, quelquefois d'une humeur ſombre & mélancolique, ou bien auſſi du concours de toutes ces circonſtances.

Dans cette ſituation l'ame redoute une infinité de maux chimériques, dont elle ſe

croit menacée par des êtres mal-faiſans. Les objets réels manquent-ils à ſes terreurs? Auſſi-tôt active à ſon propre préjudice, & s'abandonnant à ſon goût pour le merveilleux, elle s'en fait d'imaginaires, & ne met aucunes bornes à leur pouvoir & à leur méchanceté. Comme ces ennemis ſont entiérement inviſibles & inconnus, la méthode qu'il faut employer pour ſe les rendre favorables, eſt également étrange & bizarre: elle conſiſte en cérémonies, en obſervances, en mortifications, en préſens, en ſacrifices, ou en d'autres pratiques abſurdes & frivoles, tributs que la ſottiſe & la fourberie exige de l'aveugle crédulité. Beaucoup de foibleſſe, de terreur & de mélancolie, jointes à l'ignorance, voilà les vraies ſources de la *ſuperſtition.*

Mais l'eſprit de l'homme eſt encore ſujet à je ne ſais quelle élévation préſomptueuſe qui naît des heureux ſuccès, d'une abondance de ſanté, de la vigueur du fluide nerveux, d'une diſpoſition à la confiance & au courage. Dans cet état de l'ame, l'imagination, enflée & remplie d'idées grandes & ſublimes, ne

trouve rien dans ce monde ſublunaire, qui puiſſe la contenter : toutes les choſes mortelles & périſſables diſparoiſſent à ſa vue comme indignes de ſon attention, tandis que les régions inviſibles du monde des eſprits lui ouvrent une vaſte carriere, où elle peut ſe livrer, à ſon aiſe, à toutes les rêveries, & à toutes les chimeres qui ſont les plus propres à flatter ſon goût. De-là naiſſent les extaſes, les raviſſemens, & ces élans prodigieux qui, paroiſſant excéder le pouvoir ordinaire de nos facultés, ſont attribués par la confiance & par l'orgueil à l'inſpiration immédiate de l'être divin, qui eſt l'objet de la dévotion.

Il faut peu de tems enſuite au prétendu inſpiré pour en venir au point de ſe croire le premier favori de la divinité, & quand une fois cette fantaiſie a pris racine, ce qui eſt le comble de l'enthouſiaſme, dès lors chaque folie eſt conſacrée : la raiſon & la morale ne ſont plus regardées que comme des guides propres à nous égarer. Le fanatique extravagant s'abandonne, en aveugle & ſans réſerve, aux émanations de l'eſprit;

divin & aux inſpirations ſuppoſées. L'eſpérance, l'orgueil, la préſomption, une imagination échauffée, jointes à l'ignorance, ce ſont-là les vraies ſources du *fanatiſme*.

Ces deux eſpeces de fauſſes religions pourroient fournir de la matiere à bien des ſpéculations; mais je me borne, pour le préſent, à quelques réflexions ſur leurs diverſes influences par rapport au gouvernement & à la ſociété.

Ma premiere réflexion eſt que la ſuperſtition eſt très-favorable au pouvoir du clergé, au-lieu que le fanatiſme lui eſt autant ou même plus contraire que la ſaine raiſon & la philoſophie. Comme la ſuperſtition eſt fondée ſur la crainte, ſur une diſpoſition à l'humeur chagrine & ſur la foibleſſe des eſprits, la perſonne qui en eſt atteinte, ſe voit elle-même ſous des couleurs ſi mépriſables, & paroît à ſes propres yeux ſi indigne d'approcher de la préſence divine, qu'il lui ſemble naturel d'avoir recours à quelque mortel plus favoriſé du ciel, & dont la vie ſanctifiée lui en ait mérité des graces plus particulieres, ou peut-être auſſi dont la ſeule

impudence & l'adreſſe ait ſu le faire accroire aux autres. C'eſt à lui que le ſuperſtitieux confie ſes dévotions; c'eſt à ſes ſoins qu'il recommande ſes prieres & ſes requêtes, & c'eſt par ce ſeul moyen qu'il eſpere les faire agréer à la divinité courroucée. De-là l'origine des prêtres (1), qu'on peut regarder, à juſte titre, comme une des plus groſſieres inventions d'une ſuperſtition baſſe & craintive, qui toujours défiante, & n'oſant offrir elle-même ſes adorations à l'être ſuprême, ſe flatte, dans ſes accès de folie, d'en ſolliciter plus efficacement la bienveillance par la médiation de ceux qu'elle ſuppoſe ſes amis & ſes ſerviteurs.

(1) Par prêtres je n'entends que ceux qui prétendent ou au pouvoir & à la domination, ou au caractere ſupérieur d'une ſainteté diſtincte de la vertu & des bonnes mœurs; fort différens en cela des perſonnes établies par les loix, pour veiller à l'adminiſtration des choſes ſacrées, & pour maintenir l'ordre & la décence dans nos dévotions publiques. Il n'y a point d'hommes dans la ſociété plus reſpectables que ces derniers.

La philoſophie ſeule eſt en état de ſubjuguer toutes ces vaines terreurs. De-là vient que preſque toutes les religions, ſans en excepter les plus fanatiques, conſervent un alliage de ſuperſtition: & de-là vient encore que preſque toutes les ſectes ont leurs prêtres, dont le pouvoir eſt toujours exactement proportionné au plus ou au moins de ſuperſtition qui y regne. Le judaïſme moderne, & ſur-tout le papiſme, étant les plus abſurdes & les plus barbares ſuperſtitions qui ayent paru dans le monde, ſont auſſi les plus eſclaves de l'autorité eccléſiaſtique.

Comme l'égliſe Anglicane peut être accuſée d'avoir retenu un bon nombre de ſuperſtitions papales, elle peut l'être auſſi de conſerver de ſa conſtitution originaire, une forte pente vers le pouvoir & la domination du clergé, laquelle ſe manifeſte particuliérement dans le reſpect exceſſif qu'elle ordonne de lui rendre; car, quoique ſuivant la doctrine de cette égliſe, les prieres du miniſtre, pour être efficaces, doivent être accompagnées de celles de l'aſſemblée, il en eſt cependant l'interprête: Sa perſonne eſt

ſacrée : & ſans ſa préſence il en eſt peu qui cruſſent leurs dévotions publiques, leurs ſacremens & leurs autres cérémonies recevables.

D'un autre côté, l'on a pu s'appercevoir que tous les enthouſiaſtes ont ſecoué le joug eccléſiaſtique ; & ont toujours affecté une fort grande indépendance dans leur culte, jointe à beaucoup de mépris pour les cérémonies, pour les traditions, & pour les autorités. Les Quakres ſont les plus fameux, & en même tems les plus innocens fanatiques que l'on connoiſſe juſqu'ici, & peut-être la ſeule ſecte dans le monde qui n'ait jamais admis de prêtres chez elle. Les Indépendans ſont de tous les ſectaires Anglois ceux qui approchent le plus des Quakres, ſoit pour le fanatiſme, ſoit pour avoir ſu, comme eux, ſe ſouſtraire à la tyrannie des prêtres. La ſecte des presbytériens vient enſuite, tenant un juſte milieu à ces deux égards.

En un mot notre obſervation eſt fondée ſur l'expérience la plus certaine, & l'on verra qu'elle l'eſt encore ſur la raiſon, ſi l'on con-

ſideré que le fanatiſme naît de l'orgueil, & d'une confiance préſomptueuſe qui fait croire qu'on eſt ſuffiſamment qualifié pour approcher de Dieu ſans l'interceſſion d'aucun médiateur humain. Les dévotions de l'entouſiaſte ſont ſi extatiques, & ſes extaſes lui paroiſſent ſi réelles, qu'il s'imagine s'unir à l'être ſuprême par la voie de la contemplation & du commerce intérieur. C'eſt ce qui lui fait négliger toutes ces cérémonies & toutes ces pratiques pour leſquelles l'aſſiſtance des prêtres paroît ſi néceſſaire aux yeux du dévot ſuperſtitieux. Le fanatique ſe conſacre lui-même, & ſe revêt d'un ſaint caractere, qu'il croit bien ſupérieur à celui que la forme & les rites inſtitués conferent aux autres.

Ma ſeconde réflexion ſur ce ſujet eſt que les ſectes qui tiennent au fanatiſme, ſont beaucoup plus violentes & furieuſes que celles qui tiennent à la ſuperſtition, mais elles deviennent auſſi en peu de tems, bien plus douces & plus modérées. Leur zele & leur violence éclatent lorſqu'elles ſont excitées par la nouveauté, & enflammées par

la contradiction. Les Anabaptistes en Allemagne, les Camisards en France, les *Niveleurs* (1) & autres fanatiques en Angleterre, & les *Ligueurs* (2) en Ecosse, nous en fournissent des preuves sans nombre.

Le fanatisme, ayant sa source dans la force des esprits & dans un caractere présomptueux & hardi, porte naturellement à des résolutions extrêmes, sur-tout lorsqu'il parvient à remplir la tête du misérable qui en est possédé, de l'idée qu'il est illuminé par la grace, & de mépris pour les loix communes de la raison, de la morale & de la prudence.

C'est ainsi qu'il suscite les plus cruelles divisions dans la société; mais sa fureur ressemble à celle du tonnerre & de la tempête, qui s'épuise en peu de tems, & laisse ensuite l'air plus calme & plus serein qu'il

(1) Levellers. *C'est ainsi qu'on appelloit un parti républicain de l'armée de Cromwel, qui demandoit une égalité dans l'administration du gouvernement.*

(2) Covenanters. *Membres de la ligue presbytérienne du tems de Cromwel.*

n'étoit auparavant. Lorſque le premier feu de l'enthouſiaſme eſt exhalé, il arrive ordinairement à ſes plus zélés diſciples de tomber dans le relâchement & dans la plus parfaite indifférence ſur ce qui regarde les choſes ſacrées, vu ſur-tout qu'il n'y a aucun corps d'hommes parmi eux revêtu d'une autorité ſuffiſante, ou aſſez intéreſſé pour ſoutenir cette religieuſe folie.

Les progrès de la ſuperſtition, au contraire, ſont lents & inſenſibles. Le magiſtrat voit avec plaiſir les hommes devenir plus traitables & plus ſoumis, & la choſe ne paroît point dangereuſe pour le peuple, juſqu'à ce que les prêtres, ayant affermi leur autorité, deviennent les tyrans & les perturbateurs de la ſociété par leurs diſputes éternelles, par leurs perſécutions, & par les guerres de religion qu'ils fomentent. Avec quelle douceur l'égliſe Romaine ne parvint-elle pas à l'acquiſition du pouvoir qu'elle poſſede aujourd'hui? Mais dans quels troubles affreux n'entraîna-t-elle pas l'Europe entiere, lorſqu'il fut queſtion de l'y maintenir? Au-lieu que nos ſectaires, bigots

autrefois si dangereux, tiennent à présent le premier rang parmi nos esprits forts. Les Quakres sont peut-être le seul corps régulier de Déïstes qu'il y ait dans l'univers, si l'on en excepte les lettrés Chinois, disciples de Confucius.

J'observe, en troisieme lieu, que la superstition est l'ennemie de la liberté civile, que le fanatisme favorise. Une preuve suffisante en est, que celui-ci renverse l'empire des prêtres, pendant, que celle-là gémit sous leur tyrannie. Et il n'est pas nécessaire d'ajouter que le fanatisme, étant la maladie des esprits hardis & ambitieux, s'unit naturellement à l'amour de la liberté & de l'indépendance; tandis que la superstition, en rendant les hommes lâches & timides, les forme pour la servitude & pour l'esclavage.

L'histoire d'Angleterre nous apprend que pendant les guerres civiles, les Indépendans & les Déïstes, malgré la différence de leurs principes en matiere de religion, se réunirent tous dans leurs maximes de politique, & dans leur attachement au gouvernement républicain. Depuis l'origine des Whigs &

des Torys, les chefs du parti Whig ont été ou Déïstes, ou Latitudinaires déclarés, c'est-à-dire amis de la tolérance, & indifférens pour toutes les sectes de Chrétiens. Cependant les sectaires, qui ont tous une bonne dose d'enthousiasme, ont toujours & sans exception concouru avec eux pour la défense de la liberté civile.

La conformité de la superstition avoit uni, depuis long-tems, les Torys de la haute église avec les Catholiques Romains, quant au maintien de leurs prérogatives & du pouvoir royal. Ce n'est que depuis peu que l'esprit tolérant des Whigs semble avoir réconcilié les Catholiques avec leur parti.

Les Molinistes & les Jansénistes en France ont eu mille disputes inintelligibles, & indignes de l'attention d'un homme sensé: mais ce qui distingue principalement ces deux sectes, & qui mérite d'être remarqué, c'est le différent esprit de leurs religions. Les Molinistes, conduits par les Jésuites, sont grands partisans de la superstition, rigides observateurs des cérémonies extérieures, dévoués à l'autorité des prêtres & de la tradition.

dition. Les Janſéniſtes au contraire, enthouſiaſtes fort zélés pour la dévotion outrée, & pour la vie intérieure, ſe ſoucient peu des autorités, & ne ſont en un mot qu'à demi catholiques. Les ſuites qui réſultent de cette diverſité, ſont exactement conformes à nos réflexions précédentes. Les Jéſuites ſont les tyrans & les eſclaves de la cour, & les Janſéniſtes ſeuls conſervent la foible étincelle de l'eſprit de liberté qui ſubſiſte encore dans la nation Françoiſe.

TREIZIEME ESSAI.

L'Avarice.

LES auteurs comiques outrent toujours les caracteres. Ont-ils à peindre un fat ou un poltron? Ils en font des portraits qui n'ont point d'original dans la nature. Les peintures morales du théatre ont ſouvent été comparées aux peintures des coupoles & des plats-fonds, dont toutes les couleurs ſont chargées, & dont toutes les parties ſortent de la grandeur naturelle. Lorſqu'on voit ces fi-

gures de près, elles paroissent monstrueuses & disproportionnées, au-lieu que considérées de loin, & dans leur vrai point de vue, tout y paroît régulier & comme il doit être. Il en est de même des caracteres tracés dans les représentations théatrales. La fiction, qui fait tout leur être, les met à une sorte de distance : ils deviendroient froids & peu intéressans si on ne remplaçoit, à force de coloris, ce qui leur manque en réalité.

C'est ainsi qu'un conteur, qui s'est une fois permis de s'écarter du vrai, ne peut plus même se renfermer dans les bornes de la probabilité : à chaque répétition de son conte, il ajoute une nouvelle circonstance, qui plaît à son imagination, ou qu'il croit propre à augmenter le merveilleux. C'est ainsi que ce qui au commencement, du récit de *Falstaff*, étoit deux hommes, en devint onze avant qu'il eût achevé.

Cependant il y a un vice pour lequel les poëtes satiriques ou comiques n'ont point de traits trop chargés, ni de trop fortes couleurs, & dont la peinture n'est jamais audessus de la réalité ; c'est l'AVARICE. Nous

voyons tous les jours des hommes, jouiſſans d'une fortune immenſe, ſans héritiers, & ſur le bord de la foſſe, ſe refuſer les beſoins de la vie les plus ordinaires, & ſouffrir volontairement tous les maux les plus accablans de l'indigence.

On conte d'un vieux uſurier agoniſant, que lorſque le prêtre lui préſenta le crucifix, il ouvrit ſes yeux mourans, le conſidéra, & s'écria un moment avant d'expirer. *Ce ſont de faux diamans, je ne puis prêter ſur ce gage que dix piſtoles.*

On peut prendre ceci pour l'imagination de quelques faiſeurs d'épigrammes : mais y a-t-il perſonne à qui l'expérience n'ait montré des exemples gueres moins frappans que ce que nous venons de rapporter ?

Qui ignore l'hiſtoire que l'on dit être arrivée dans cette ville ? Un fameux ladre, ſe ſentant près de ſa derniere heure, fit chercher quelques magiſtrats à qui il remit un billet de cent livres ſterling, payables après ſa mort, & qui ſelon ſon intention devoient être employés en uſages charitables ; mais à peine l'avoient-ils quitté, qu'il les rappella

pour leur propofer de recevoir, au-lieu du billet, de l'argent comptant, en rabattant cinq livres fur la fomme.

Un autre avare, des plus renommés du Nord, voulut frauder fes héritiers, & deftiner fes biens à la conftruction d'un hôpital; mais il différa de jour en jour la déclaration authentique de fa derniere volonté, & fi ceux qui s'intéreffoient à fon exécution, n'en avoient payé les frais, on croit qu'il feroit mort fans teftament. En un mot les plus furieux excès de l'amour & de l'ambition ne font rien en comparaifon des excès d'avarice.

Ce qu'on peut dire de mieux pour excufer l'avarice, c'eft que généralement parlant il n'y a que les vieillards & les tempéramens phlegmatiques qui en foient infectés. Cette paffion monftrueufe eft la derniere reffource des efprits où toutes les autres paffions font éteintes, & qui cependant ne peuvent demeurer entiérement oififs; auffi eft-elle parfaitement affortie à leur froideur, & au foible degré de leur activité.

Il paroît d'abord bien extraordinaire qu'une

passion si froide & si brute, puisse nous porter à de plus grands excès que ni la bouillante jeunesse, ni tous les attraits du plaisir. Mais, à considérer la chose de plus près, nous verrons que cette même circonstance fournit la meilleure explication du phénomene que nous trouvons si singulier. Un tempérament plein de feu & de vigueur ne sauroit se borner à un seul objet : il s'élance de plusieurs côtés à la fois : il fait naître des passions inférieures, qui toutes ensemble tiennent la passion dominante dans une espece d'équilibre. Avec une pareille complexion, il est impossible d'étouffer tout sentiment de pudeur, & tout égard pour ce que peut penser de nous le reste du genre humain; les conseils de nos amis font impression sur nous, mille considérations peuvent nous ramener, ou du moins nous contenir dans de certaines bornes. L'avare, au contraire, que son tempérament froid rend insensible à la réputation, à l'amitié, au plaisir, n'obéit qu'à la voix du seul penchant qui le domine : il ne faut donc point s'éton-

ner que ce penchant ait ſur lui un ſi prodigieux empire.

C'eſt pour la même raiſon que l'avarice eſt le plus incorrigible de tous les défauts. Depuis les tems les plus reculés juſqu'à nos jours, à peine pourra-t-on nommer un moraliſte ou un philoſophe qui n'ait lancé quelque trait contre les avares; mais les exemples de ceux que leurs leçons ont corrigés ſont encore bien plus rares. J'aime donc mieux ces écrivains ſpirituels qui exercent ſur ce vice leur bonne humeur, & qui en font l'objet de leurs plaiſanteries. Y ayant ſi peu d'eſpérance de guérir les avares de leur folie, il eſt juſte au moins que nous nous divertiſſions à leurs dépens: & il n'y a point de divertiſſement qui ſoit ſi fort du goût des hommes.

Monſieur de la Motte a fait ſur l'avarice une fable qui me paroît d'un tour plus naturel & moins recherché que les autres. La voici.

Auprès d'un immense trésor,
Certain avare expira de misere,
Et dans sa demeure derniere,
N'emporta qu'un denier, qu'on lui plaignit encor.
Car telle est la gente héritiere :
Vous lui laissez des monceaux d'or ;
Elle plaint au défunt le bûcher ou la biere.
Notre ombre arrive au Styx dans le tems que Caron
Recevoit son droit de passage,
Et repoussoit de l'aviron
Quiconque n'avoit pas pour payer son voyage.
Mais l'avare, amoureux de son pauvre denier,
Ne peut s'en dessaisir. Il fraude le péage :
A la barbe du nautonnier,
Dans le milieu du Styx il se jette à la nage,
Fend le fleuve. On a beau crier ;
L'ombre, à force de bras, atteint l'autre rivage.
Cerbere, à son aspect, aboya triplement.
Bientôt à l'affreux hurlement
Des noires sœurs vient la cruelle bande,
Qui se saisit dans le moment
De cette ombre de contrebande.
On la mene à Minos, le cas étoit nouveau ;
On veut par un exemple assurer le bureau.
Vous eussiez vu Minos rouler dans sa cervelle
Le crime & la punition.
L'ombre avare mérite-t-elle
Le tourment de Tantale ou celui d'Ixion ?
L'enverra-t-il relayer Prométhée,
Ou bien aider Sisyphe à rouler son fardeau ?

Vaut-il mieux l'obliger à remplir ce tonneau
Où des brus d'Egyptus la troupe détestée
Perd toujours sa peine & son eau?
Non, dit Minos. Il faut le punir davantage.
Les tourmens d'ici ne sont rien.
Qu'il s'en retourne au monde: ouvrons-lui le passage.
Je le condamne à voir l'usage
Que l'on va faire de son bien.

J'ajouterai ici une autre fable de ma propre invention, & qui tend au même but; & je me flatte qu'on ne me soupçonnera pas de vouloir me mettre en parallele avec le célebre la Motte. J'en ai pris l'idée dans ces deux vers de Pope (1): *Le sort de l'avare est le même que celui de l'esclave Américain. Ils sont tous deux condamnés au travail des mines: l'un déterre les trésors, l'autre les enterre.*

« Un jour notre vieille mere la Terre dénonça l'Avarice devant le tribunal céleste, l'accusant d'avoir, par ses traîtres conseils,

(1) Damad to the mines an equal fate betides, The slave that digs it, and the slave that hides.

ſéduit les enfans de la plaignante, & de les avoir portés à commettre le crime horrible de parricide, en fouillant dans ſon corps, & en déchirant ſes entrailles pour y chercher les tréſors qu'elle cachoit. L'accuſation fut prolixe. Nous épargnons au lecteur l'ennui des répétitions & des termes ſynonymes. L'Avarice, ſommée de comparoître devant Jupiter, n'eut pas beaucoup à dire à ſa décharge: le fait étoit notoire, l'injure manifeſte: on prouvoit qu'elle avoit été ſouvent réitérée. La Terre demanda juſtice, & Jupiter décréta en ſa faveur. La ſentence portoit que dame Avarice, comme défendereſſe, convaincue d'avoir griévement offenſé dame Terre, ſa partie adverſe, on lui ordonnoit de prendre les tréſors que, par félonie, elle avoit fait enlever à ladite dame, & de les remettre dans ſon ſein ſans diminution & ſans rétention. En vertu de cette ſentence, dit Jupiter aux aſſiſtans, il arrivera dans tous les tems à venir, que les eſclaves de l'Avarice cacheront leurs richeſſes dans la Terre; & c'eſt ainſi qu'ils reſtitueront ce qu'ils lui ont enlevé. »

QUATORZIEME ESSAI.

La dignité de la Nature Humaine.

IL y a dans le monde ſavant, comme dans le monde politique, un eſprit ſectaire, formé dans le ſecret & dans l'ombre, qui n'éclate que rarement, mais dont on apperçoit les traces dans les différens tours d'eſprit, dans les diverſes façons de penſer des hommes.

Les plus remarquables de ces ſectes ſont celles qui ſont fondées ſur la diverſité des opinions concernant la dignité de la nature humaine; queſtion qui ſemble avoir diviſé les philoſophes & les poëtes, ainſi que les théologiens, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours. Quelques-uns d'entr'eux élevent l'homme juſques aux nues, & le repréſentent comme une ſorte de demi-dieu, dont l'origine eſt céleſte, & qui retient des marques évidentes de la nobleſſe de ſa race. D'autres inſiſtent ſur le côté foible de la nature humaine, & ne voyent point que

l'homme ne l'emporte en rien ſur les autres animaux, pour leſquels il affecte tant de mépris, ſi ce n'eſt par ſa vanité & par ſon orgueil.

Un auteur qui poſſede le talent de la déclamation prend ordinairement parti dans la premiere de ces deux claſſes, & celui que ſon tour d'eſprit porte à l'ironie & à la ſatire ſe range plus naturellement dans la ſeconde.

Je ſuis très-éloigné de croire que tous ceux qui ont avili la nature humaine, aient été ennemis de la vertu, & qu'ils aient expoſé les foibleſſes de leurs ſemblables avec une mauvaiſe intention. Au contraire, je ſuis convaincu qu'un ſentiment de vertu fort délicat, ſur-tout lorſqu'il eſt accompagné d'une certaine doſe de miſantropie, eſt ſujet à inſpirer à l'homme ce dégoût du monde, & à lui faire enviſager le train ordinaire de la vie avec trop de bile & d'indignation.

Je dois cependant convenir que les ſentimens de ceux qui penſent avantageuſement de la nature humaine ſont infiniment plus favorables à la vertu, que ne le ſont les prin-

cipes contraires qui nous en donnent une idée méprisable. Lorsqu'un homme est rempli d'une haute idée de son caractere & du rang qu'il tient dans l'Univers, il s'efforcera naturellement d'agir en conséquence, & rougira de commettre une action basse ou vicieuse, qui le dégraderoit à ses propres yeux. C'est cette raison qui fait que tous nos moralistes à la mode insistent sur ce point, & qu'ils tâchent de nous représenter le vice comme étant aussi indigne de l'homme, qu'il est odieux en lui-même.

Les femmes sont généralement beaucoup plus encensées dans leur jeunesse que les hommes, ce qui peut avoir sa source en ce que leur honneur étant regardé comme infiniment plus délicat & plus difficile à conserver que le nôtre, il a besoin d'être soutenu par cette noble fierté qu'on leur inspire.

Il est très-peu de disputes qui ne tirent leur origine de quelque ambiguïté dans les expressions, & je suis persuadé que celle dont il s'agit touchant la dignité de la nature humaine n'en est pas plus exempte que toute autre; c'est ce qui me fait croire qu'il

ſera utile d'examiner ce qu'il y a de réel & ce qu'il y a de purement verbal dans cette controverſe.

Nul homme raiſonnable ne ſauroit diſconvenir qu'il n'y ait une différence naturelle entre le mérite & le démérite, le vice & la vertu, la ſageſſe & la folie. Mais il eſt cependant très-évident qu'en nous formant l'idée de ce qui eſt digne de blâme ou de louange, nous jugeons bien plutôt par comparaiſon, que par quelque regle fixe & invariable qui ſoit dans la nature des choſes: de même la quantité, l'étendue & la groſſeur, ſont des choſes dont la réalité eſt reconnue par tout le monde; mais lorſque nous diſons d'un animal qu'il eſt grand ou petit, nous faiſons toujours une comparaiſon ſecrette entre cet animal & les autres de la même eſpece, & c'eſt cette comparaiſon qui regle notre jugement touchant ſa grandeur. Un chien & un cheval peuvent être de la même taille, pendant que l'un eſt admiré pour ſa grandeur & l'autre pour ſa petiteſſe. C'eſt pourquoi lorſque je me trouve préſent à quelque diſpute, j'examine toujours ſi la queſtion qui en fait

le ſujet, n'eſt pas uniquement de comparaiſon, & ſi je trouve qu'elle le ſoit, j'examine ſi les diſputans comparent les mêmes objets, ou s'ils ne parlent pas de choſes entiérement différentes. Comme ce dernier cas eſt le plus commun, je me ſuis fait depuis long-tems une loi de dédaigner ces ſortes de diſputes, comme des abus manifeſtes du loiſir, le preſent le plus eſtimable qui pût être fait aux mortels.

Dans les idées que nous nous formons ſur la nature humaine, nous ſommes fort ſujets à faire une comparaiſon entre les hommes & les animaux, les ſeuls êtres penſans qui tombent ſous nos ſens. C'eſt une comparaiſon qui nous eſt aſſurément fort avantageuſe. D'un côté nous voyons une créature dont les idées ne ſont point limitées par aucune borne trop étroite ni de tems ni de lieu, qui étend ſes recherches dans les régions les plus éloignées de ce globe, & au-delà de ce globe juſqu'aux planetes & aux corps céleſtes, qui regarde en arriere pour conſidérer la premiere origine de la race humaine, & jette un coup d'œil curieux dans

l'avenir pour y voir l'influence que ses actions auront sur la postérité, & le jugement qui en sera porté dans mille ans d'ici; une créature qui remonte des effets aux causes, quelque éloignées & quelque compliquées qu'elles puissent être, qui des phénomenes particuliers tire des principes généraux, profite de ses découvertes, corrige ses méprises, & fait servir ses erreurs même à son avantage. De l'autre côté nous voyons une créature qui est précisément le contraire, bornée dans ses observations & dans ses raisonnemens au peu d'objets sensibles qui l'environnent, sans curiosité, sans prévoyance, aveuglément conduite par l'instinct, & arrivant dans un très-court espace de tems au dernier degré de perfection dont elle soit susceptible, au-delà duquel elle ne sauroit jamais avancer d'un seul pas. Quelle immense différence n'y a-t-il pas entre ces deux especes d'êtres, & comment ne concevrions-nous pas la plus haute idée de l'un en la comparant avec l'autre?

Il y a deux moyens que l'on emploie communément pour détruire cette conséquence;

le premier, en faisant une fausse représentation du cas dont il s'agit, & en n'insistant que sur le côté foible de la nature humaine; le second, en formant en nous-mêmes un nouveau parallele entre l'homme & les êtres plus parfaits. Entre plusieurs avantages dont l'homme jouit, celui-ci sur-tout est remarquable; c'est qu'il peut se former une idée de perfection fort supérieure à celle que sa propre expérience lui fait appercevoir en lui-même, qu'il peut toujours étendre ses idées de sagesse & de vertu, & concevoir ces qualités dans un degré qui, comparé à celui où il les possede, lui fera paroître ce dernier fort méprisable, & servira en quelque maniere à faire évanouir la différence qui reste encore entre lui & les animaux.

Or tout le monde convenant que l'intelligence humaine est infiniment au-dessous de la perfection, il seroit bon de savoir, avant de disputer, si notre antagoniste ne fait pas secrétement cette comparaison, afin que nous ne disputions point, lorsqu'il n'y a aucune différence réelle dans nos sentimens. L'homme est beaucoup plus éloigné d'une

d'une entiere perfection, & même de ses propres idées de perfection, que les animaux ne le sont de l'homme; mais cette derniere différence est cependant encore si considérable, qu'il n'y a qu'une comparaison avec la premiere qui puisse la faire paroître de peu d'importance.

Il nous arrive assez souvent de comparer les hommes entr'eux; & comme il en est peu que nous puissions à juste titre qualifier de sages ou de vertueux, nous prenons ordinairement une idée désavantageuse de toute l'espece en général. Pour bien sentir la fausseté de ce raisonnement, il faut remarquer que ces qualifications de sage & de vertueux, ne sont attachées à aucun degré particulier de sagesse & de vertu, mais naissent de la comparaison que nous faisons d'un homme à un autre. Un homme est appellé sage lorsqu'il est parvenu à un degré de sagesse supérieur, & auquel il n'est pas ordinaire d'arriver. Ainsi de dire qu'il y a peu d'hommes sages dans le monde, c'est en effet ne rien dire du tout, puisque ce n'est que par leur *rareté* qu'ils méritent ce titre.

Suppoſons que les hommes les moins ſages le fuſſent autant que Cicéron & le chancelier Bacon, il ſeroit encore vrai de dire qu'il y a peu de ſages dans le monde; parce qu'en ce cas nous étendrions davantage nos idées de ſageſſe & de vertu, & que nous n'aurions pas une fort grande eſtime pour ceux qui ne ſe diſtinguent pas d'une façon toute particuliere. De même j'ai vu des gens peu ſenſés faire cette remarque; c'eſt qu'il y a peu de femmes qui ſoient belles en comparaiſon de celles qui ne le ſont pas, ſans conſidérer que nous ne donnons l'épithete de belle qu'à celles qui poſſedent un degré de beauté qui ne leur eſt commun qu'avec un très-petit nombre. Un même degré de beauté eſt ſouvent une difformité dans une femme, pendant que c'eſt une beauté réelle dans un homme.

Comme il eſt ordinaire qu'en nous formant une idée de notre eſpece, nous la comparions avec les autres eſpeces ſupérieures ou inférieures, ou que nous comparions les individus de l'eſpece les uns avec les autres; ainſi nous comparons ſouvent les dif-

férens motifs ou principes agissans de la nature humaine, dans la vue d'en porter un jugement vrai; & c'est en effet la seule espece de comparaison qui soit digne de notre attention, ou qui décide quelque chose dans cette question.

Si l'amour-propre & les principes vicieux de la nature humaine l'emportent autant sur les principes de *sociabilité* & de vertu, que quelques philosophes le prétendent, nous avons droit assurément de la mépriser.

Il y a beaucoup de disputes de mots dans cette controverse. Lorsqu'un homme nie la realité de tout amour du bien public, de toute affection pour la patrie & pour la société, je suis fort embarrassé de l'idée que j'en dois concevoir; peut-être n'éprouva-t-il jamais cette passion d'une maniere assez claire & assez distincte pour pouvoir éloigner tous ses doutes touchant sa force & sa réalité. Mais s'il continue de rejeter toute affection particuliere où l'amour-propre n'a point de part, alors je suis convaincu qu'il abuse des termes, & qu'il confond les idées des choses, parce qu'il est impossible à qui que ce soit d'être

assez intéressé ou plutôt assez stupide pour ne faire aucune différence d'un homme à un autre, & pour ne pas donner quelque préférence à des qualités qui méritent son approbation & son estime. Etes-vous, lui demanderai-je, aussi insensible à la haine que vous prétendez l'être à l'amitié? les injures & les mauvais traitemens ne font-ils pas sur vous une impression plus forte que les bienfaits & les bons offices? Cela ne sauroit être. Je soutiens donc que vous ne vous connoissez pas vous-même, que vous avez oublié les mouvemens de votre ame, ou plutôt que vous vous servez d'un langage différent de celui de vos concitoyens, & ne donnez pas aux choses les noms propres qui leur conviennent.

Je continue. Que dites-vous de la tendresse naturelle des peres pour leurs enfans? Est-elle aussi une branche de l'amour-propre? Oui, tout est amour-propre. Vos enfans ne vous sont chers que parce qu'ils vous appartiennent; vos amis par la même raison; & à votre patrie vous n'y êtes attachés qu'autant qu'il y a de la liaison entre elle & vous;

l'idée de l'intérêt perſonnel éloignée, rien ne vous toucheroit : vous ſeriez également inactif & inſenſible, ou ſi vous vous donniez encore quelque mouvement, la vanité & la ſoif de la réputation en feroient le principe.

Je conſens de recevoir l'interprétation que vous venez de me donner des actions humaines, pourvu que vous admettiez les faits. Il faut d'abord que vous conveniez que l'eſpece d'amour-propre qui ſe répand en bienfaits ſur les autres hommes, doit avoir une grande influence, & même une plus grande dans pluſieurs occaſions, que celle qui demeure renfermée en elle-même : car combien peu y a-t-il d'hommes qui étant peres de famille, ayant des amis & des parens, ne dépenſent pas davantage pour leur éducation & pour leur ſoutien que pour leurs propres plaiſirs. Ceci, comme vous le remarquez judicieuſement, peut-être encore un effet de leur amour-propre ; la proſpérité de leur famille & de leurs amis étant apparemment le plus touchant de leurs plaiſirs, & leur principale gloire.

Soyez aussi un de ces hommes intéressés, & vous serez sûr d'une approbation & d'une bienveillance générale, ou pour ne pas choquer la délicatesse de vos oreilles par ces expressions, l'amour-propre de tous les hommes & le mien en particulier, sera porté à vous rendre toutes sortes de bons offices, & à parler de vous avantageusement.

Il me semble que les philosophes, qui ont tant insisté sur l'humeur intéressée de l'homme, ont été trompés par deux choses: ils ont remarqué, en premier lieu, que chaque acte de vertu ou d'amitié étoit accompagné d'un secret plaisir, & de-là ils ont très-faussement conclu que l'amitié & la vertu ne pouvoient être désintéressées. Mais c'est le sentiment vertueux ou la passion vertueuse qui produit le plaisir; le plaisir ne fait point naître ce sentiment ou cette passion. Je trouve du plaisir à obliger mon ami, parce que je l'aime; mais je ne l'aime point à cause de ce plaisir.

On s'est apperçu en second lieu que les hommes vertueux étoient très éloignés d'être insensibles à la louange, & c'est pourquoi

ils ont été repréſentés comme étant pleins de vaine gloire, & n'ayant d'autre vue dans la pratique de la vertu que de s'attirer des applaudiſſemens. Mais ce raiſonnement eſt encore faux, & c'eſt une extrême injuſtice aux hommes de rabaiſſer une action louable, parce qu'ils y trouvent un mélange de vanité, & de l'attribuer, ſans autre examen, à ce ſeul motif. Il n'en eſt pas de la vanité comme des autres paſſions; lorſque l'avarice ou la vengeance ont part dans une action vertueuſe en apparence, il nous eſt difficile de déterminer juſqu'à quel point ces deux paſſions y entrent, & il eſt aſſez naturel de ſuppoſer qu'elles en ſont le ſeul principe. Mais la vanité eſt alliée de ſi près à la vertu, & l'amour de la gloire attaché aux actions vertueuſes reſſemble ſi fort à l'amour dont ces actions elles-mêmes ſont l'unique objet, que ces paſſions plus qu'aucune autre ſont ſuſceptibles d'alliage, & qu'il eſt preſque impoſſible d'avoir la derniere ſans quelque teinture de la premiere. Auſſi voyons-nous que l'amour de la gloire ſe plie ordinaire-

ment au goût particulier de ceux qui en ſont animés.

La même vanité qui faiſoit conduire un char à Néron, faiſoit gouverner l'empire à Trajan avec ſageſſe & habileté. Aimer la gloire que procurent les actions vertueuſes, c'eſt aimer ces actions elles-mêmes.

QUINZIEME ESSAI.

La Liberté & le Deſpotiſme.

CEUX, qui exercent leur plume ſur des ſujets de politique avec un eſprit libre & dégagé de paſſions, cultivent aſſurément la ſcience la plus utile au public, & vu les agrémens attachés à cette étude la plus ſatisfaiſante pour eux-mêmes. Il me reſte cependant un ſcrupule ſur ce ſujet. Je crains que le monde n'ait pas encore aſſez vieilli pour nous permettre d'établir beaucoup de propoſitions politiques, qui ſoient généralement vraies, & dont la vérité puiſſe ſe ſoutenir dans les âges les plus reculés. Notre expé-

rience ne s'étend pas au-delà de trois mille ans, ainſi non-ſeulement la logique de cette ſcience eſt défectueuſe comme celle de toutes les autres; nous n'avons pas même aſſez de ces matériaux dont nous devrions faire uſage dans nos raiſonnemens. Nous ignorons juſqu'à quel degré précis la nature humaine peut rafiner ſur les vertus & ſur les vices, & ce qu'elle pourroit devenir ſi l'éducation, les coutumes & les principes venoient à ſubir quelque grande révolution.

Machiavel étoit ſans contredit un génie ſupérieur; mais ayant borné ſes recherches à ces gouvernemens furieux & tyranniques, dont l'hiſtoire ancienne nous a conſervé le ſouvenir, & à ces petites principautés d'Italie, qui étoient des ſcenes de déſordre, ſes raiſonnemens ſont très-fautifs, ceux ſurtout qu'il a faits ſur les états monarchiques. A peine trouve-t-on, dans ſon *prince*, une maxime que l'expérience des tems poſtérieurs n'ait démentie. *Il eſt impoſſible*, dit-il, *qu'un prince foible reçoive un bon conſeil. S'il conſulte pluſieurs perſonnes, il n'a point les*

talens nécessaires pour choisir entre leurs différens avis. S'il se livre à un ministre qui a de la capacité, ce ministre ne se contentera pas long-tems de son poste, il ne tiendra qu'à lui de déposséder son maître, & de faire passer la couronne dans sa propre famille. Ce n'est ici qu'un seul exemple, pris dans la foule des erreurs & des faux jugemens, où Machiavel n'est tombé que pour avoir vécu trop-tôt. Depuis à-peu-près deux siecles, presque tous les souverains de l'Europe sont gouvernés par des ministres, & dans tout ce tems nous ne voyons pas que l'événement ait justifié la maxime de Machiavel; il étoit même impossible que cela arrivât. *Séjan* pouvoit former le projet de détrôner les Césars. Le cardinal de Fleury, quand il auroit été aussi vicieux que lui, n'auroit pourtant jamais conçu l'idée de déplacer les Bourbons, à moins qu'il n'eût perdu le bon-sens.

Avant le siecle passé, le commerce ne faisoit pas une affaire d'état; à peine trouve-t-on un ancien auteur politique qui en fasse

mention (1). Les écrivains de l'Italie gardent un profond ſilence ſur le commerce, lors même qu'il s'eſt déja attiré l'attention des miniſtres auſſi-bien que celle des ſpéculateurs. Les richeſſes immenſes, la grandeur & les exploits militaires des deux puiſſances maritimes ſemblent avoir ouvert, pour la premiere fois, les yeux du genre-humain ſur les avantages qui réſultent d'un commerce étendu.

Mon deſſein ayant été de faire dans cet eſſai un parallele complet de la liberté & du deſpotiſme, & de montrer combien la premiere mérite la préférence, il me vint le ſcrupule dont j'ai parlé. Je penſois que peut-être aucun des mortels, qui vivent dans ce ſiecle, n'a les qualités requiſes pour venir à bout de cette entrepriſe. En effet, il eſt très-probable que tout ce qu'on pourra avancer ſur ce ſujet, ſera réfuté par l'expérience des

(1) Xénophon parle du commerce, mais en doutant s'il peut être de quelque utilité à l'état. *Ἐι δὲ καί ἐμπορία ὠφελεῖ τι πόλιν*: & Platon le bannit entiérement de ſa république imaginaire. *De Legibus* Lib. IV.

tems à venir, & par conséquent rejeté de la postérité. Les choses humaines sont sujettes à de si étonnantes révolutions, nous avons tant vu d'événemens contraires aux vues politiques des anciens, que cela suffit pour nous faire présumer qu'il arrivera de nouveaux changemens après nous.

Les anciens ont observé que tous les arts & toutes les sciences sont nées parmi des nations libres. Les Persans & les Egyptiens, quoique vivant dans la plus grande aisance, dans l'abondance même & dans le luxe, ne firent que de foibles efforts pour se procurer ces plaisirs délicats, que durant des guerres continuelles, malgré la pauvreté qui en étoit une suite, & la simplicité de leurs mœurs, les Grecs ont portés à un si haut point de perfection : la Grece devint riche par les conquêtes d'Alexandre, mais ses richesses ne purent empêcher les arts de tomber dans le déclin dès le moment même qu'elle eut perdu sa liberté : & depuis cet époque ils n'ont jamais pu se relever dans ce climat. Le savoir passa à Rome, le seul état libre qui fût alors dans l'univers, &

pendant plus d'un siecle il fructifia dans ce terroir fertile d'une maniere qui tient du prodige. La ruine de la liberté Romaine entraîna celle des lettres, & le monde entier fut enveloppé dans la nuit de la barbarie.

De ces deux expériences chacune est double dans son genre, chacune nous montre les lettres en décadence dans les gouvernemens despotiques, & florissantes dans les gouvernemens populaires. Longin se crut autorisé à conclure de-là que les arts & les sciences ne peuvent fleurir que dans les états libres. Son sentiment a été répété par des écrivains distingués de notre nation (1), soit que ces écrivains ne se soient réglés que sur l'antiquité, soit qu'ils aient été trop prévenus en faveur de notre constitution.

Mais qu'auroient eu à dire ces écrivains, si on leur avoit opposé l'exemple de Rome moderne & celui de Florence : si on leur avoit montré la premiere de ces villes perfectionnant tous les beaux arts, la sculpture,

(1) Addisson & le Lord Shaftsbury.

la peinture, la musique, la poésie, dans un tems où elle languissoit sous la tyrannie des prêtres : si on leur avoit montré la seconde faisant les plus grands progrès dans les arts & dans les sciences, précisément dans ce période fatal à sa liberté qui la soumit au pouvoir usurpé de la maison de Médicis ? Arioste, Le Tasse, Galilée, Raphaël & Michel Ange n'étoient point nés dans des républiques. Si l'école Lombarde égaloit l'école Romaine en célébrité, ce n'est pas les Vénitiens qui s'y sont le plus distingués : ils paroissent même inférieurs en génie aux autres Italiens. Ce n'est pas à Amsterdam, mais à Anvers que Rubens établit son école. Le centre de la politesse Germanique n'est pas à Hambourg, mais à Dresde.

Mais la France est sans contredit la preuve la plus frappante des progrès que fait le savoir sous les gouvernemens despotiques. Quoique ce pays n'ait jamais joui d'une liberté avouée, on y a porté tous les arts & toutes les sciences aussi loin que par-tout ailleurs. Les Anglois excellent peut-être en philosophie ; les Italiens en peinture & en

musique; les Romains en éloquence; les François sont le seul peuple, après les Grecs, qui ait produit tout à la fois des poëtes, des orateurs, des historiens, des peintres, des architectes, des sculpteurs & des musiciens. Leur théâtre surpasse même le théâtre Grec, qui est infiniment supérieur au théâtre Anglois. Enfin si nous descendons dans la vie commune, il n'y a point de nation qui ait tant perfectionné cet art, le plus agréable de tous; l'art de la société & de la conversation, qu'ils nomment communément *le savoir-vivre.*

A bien considérer l'état où sont chez nous les sciences, la politesse & les beaux arts, je crois qu'on peut nous appliquer ce qu'Horace à dit des Romains.

> . . . . . *Sed in longum tamen ævum*
> *Mansuerunt, hodieque manent* vestigia ruris.

L'élégance du style & la propriété des expressions ont été fort négligées en Angleterre. Nous n'avons point de dictionnaire : à peine avons-nous une grammaire passable : nous devons notre premiere bonne prose à un

auteur qui eſt encore en vie (1). Sprat, Locke, Temple même connoiſſoient trop peu les regles, pour pouvoir paſſer pour des écrivains fort élégans. Les ouvrages de Bacon, de Harrington & de Milton, quoique pleins de ſens, ſont écrits d'un ſtyle dur & pédanteſque. Nos ſavans ſe ſont trop occupés des grandes diſputes de religion, de politique & de philoſophie, pour avoir voulu s'abaiſſer juſqu'aux minuties grammaticales & aux ſubtilités de la critique. Il eſt naturel que ce tour d'eſprit, qui nous porte à penſer & à réfléchir, doit nous avoir conduit dans l'art du raiſonnement à de plus grands progrès que n'en ont faits les autres nations. Avouons cependant que dans les ſciences mêmes dont nous venons de parler, nous n'avons aucun livre claſſique à tranſmettre à la poſtérité. Notre plus grande gloire conſiſte dans quelques eſſais de philoſophie recommandables pour leur juſteſſe:

(1) Le D. Swift.

ces

Ces essais promettent beaucoup, mais ils sont encore bien éloignés de la perfection.

C'est une opinion généralement reçue, que le commerce ne peut fleurir que dans les états libres; & cette opinion paroît fondée sur une expérience & plus longue & plus étendue que celle qui regarde les arts & les sciences. Si nous suivons le commerce dans tous les progrès qu'il a fait à Tyr, à Athênes, à Syracuse, à Carthage, à Venise, à Florence, à Gênes, à Anvers, en Hollande, en Angleterre, nous le trouverons toujours fixé dans les républiques. Londres, Amsterdam & Hambourg, les trois villes les plus commerçantes de la terre, sont toutes trois libres & Protestantes, c'est-à-dire, doublement libres. Cependant l'ombrage que le commerce de la France nous a donné depuis peu, ne semble-t-il pas prouver que cette maxime n'est pas plus certaine & plus infaillible que la précédente, & que les sujets d'un monarque absolu peuvent devenir nos rivaux dans le négoce, aussi-bien que dans les lettres?

Si j'osois dire mon sentiment sur une ma-

tiere ſi pleine d'incertitude, je dirois que malgré les efforts que fait la France, il y a un vice pernicieux au commerce, enraciné, pour ainſi parler, dans la nature même du gouvernement abſolu, & qui en eſt inſéparable. La raiſon qui me le fait croire, eſt un peu différente de celle qu'on allegue communément.

Dans une monarchie civiliſée, comme le ſont les monarchies européennes, les biens des particuliers ſont à-peu-près auſſi aſſurés aux propriétaires qu'ils pourroient l'être dans une république. On n'y eſt gueres expoſé à des violences de la part du ſouverain, & l'on n'a pas plus de ſujet de les craindre que les effets de la foudre, les tremblemens de terre, ou d'autres événemens des plus extraordinaires. L'Avarice, que l'on peut appeller l'aiguillon de l'induſtrie, cette paſſion ſi opiniâtre, accoutumée à ſe faire jour à travers tant d'obſtacles, & à affronter tant de périls réels, s'épouvanteroit-elle d'un péril imaginaire, d'un péril ſi léger, qu'à peine pourroit-on l'évaluer?

Si donc le commerce eſt ſujet à décheoir

ſous les gouvernemens abſolus, ce n'eſt pas, ſelon moi, parce qu'il n'y eſt pas aſſez ſûr; c'eſt parce qu'il n'eſt pas aſſez honoré. La ſubordination des états eſt eſſentielle au ſoutien des monarchies: la naiſſance, les titres, le rang y doivent marcher avant l'induſtrie & les richeſſes; & tant que ces notions ſubſiſtent, les grands négocians feront toujours tentés d'abandonner le commerce pour aſpirer aux places propres à les diſtinguer par les priviléges & par les honneurs qui y ſont attachés.

Puiſque je ſuis ſur le chapitre des changemens que le tems a produits & peut produire encore dans la politique, je ne dois pas oublier une remarque qui concerne tous les gouvernemens en général, ſoit deſpotiques, ſoit libres. Ils ſemblent tous s'être améliorés de nos jours, tant par rapport aux affaires étrangeres qu'aux affaires domeſtiques. *La balance du pouvoir* n'eſt plus un myſtere: il étoit réſervé à nos tems de la développer pleinement. Ajoutons que la police a été beaucoup perfectionnée dans le ſiecle paſſé. Salluſte nous apprend que l'armée de Catilina

s'étoit considérablement grossie par l'affluence des voleurs de grand chemin qui exerçoient leur brigandage dans les environs de Rome. Si l'on assembloit actuellement tous les gens de cette profession, qui sont répandus dans l'Europe, je ne crois pas qu'on en pût faire un régiment. Dans le plaidoyer de Cicéron pour Milon, entre les argumens dont il se sert pour prouver que Milon n'a point assassiné Clodius, je trouve celui-ci : Si Milon, dit-il, avoit médité cet assassinat, il n'auroit point attaqué Clodius en plein jour, & à une si grande distance de la ville : il l'auroit guetté, pendant la nuit, près des fauxbourgs, où l'on eût pu le supposer massacré par des brigands ; & la fréquence de ces accidens auroit favorisé cette imposture. Combien la police de Rome ne doit-elle pas avoir été relâchée ? Et quel ne doit pas avoir été le nombre & la force de ces brigands ? Clodius alors se faisoit accompagner de trente esclaves (1), armés de pied en cap, que les

(1) Vide Asc. Ped. in Orat. pro Milone.

fréquens tumultes, excités par un tribun séditieux, devoient avoir assez aguerris, & assez familiarisés avec les dangers.

Mais de tous les genres de gouvernement, le genre monarchique me paroît celui qui a fait les plus grands progrès : on peut appliquer aujourd'hui aux monarchies civilisées ce qu'on disoit autrefois à la louange des républiques, *qu'elles ne sont pas gouvernées par les hommes, mais par les loix.*

En effet on est surpris de voir l'ordre & la régularité dont elles sont susceptibles, & la consistance que l'on a su leur donner. Chacun y jouit en assurance de ce qui lui appartient, l'industrie est encouragée, les arts fleurissent: le souverain vit parmi ses sujets comme un pere au milieu de ses enfans. Il y a peut-être en Europe environ deux cents princes absolus en les y comprenant tous, les petits aussi bien que les grands; & depuis deux siecles ce nombre est le même. De sorte que si l'un portant l'autre on compte vingt ans pour chaque regne, on trouve cet intervalle rempli en tout par deux mille de ces monarques à qui les Grecs auroient donné le nom

de tyrans. On n'en trouve pas un ſeul parmi eux, pas même Philippe II. d'Eſpagne, qu'on puiſſe comparer en méchanceté à un Tibere, à un Caligula, à un Néron, à un Domitien, qui font déja quatre des douze premiers empereurs de Rome. Mais quoique le gouvernement monarchique ſe ſoit rapproché du gouvernement populaire, il faut pourtant convenir qu'il ne l'égale pas encore ni pour la douceur ni pour la ſtabilité. Notre éducation & nos mœurs modernes inſpirent une humanité & une modération peu connues des anciens, & avec tout cela n'a pu ſurmonter tous les déſavantages attachés à la forme monarchique.

Ici je dois demander qu'on me paſſe une conjecture, que je trouve très-probable, mais dont la poſtérité ſeule eſt en droit de bien juger.

Je crois appercevoir dans les gouvernemens monarchiques une ſource d'amélioration, & dans les gouvernemens libres une ſource de détérioration, qui avec le tems rapprocheront davantage ces deux ſortes de gouvernemens. Dans la France, qui eſt le

plus parfait modele d'une pure monarchie, les plus grands abus ne naissent pas du nombre des impôts ni de leur grandeur; ces deux articles ne sont point si excessifs, si on les compare à ce qui se pratique à cet égard dans les contrées libres. Ces abus résultent uniquement de la méthode dont on se sert pour lever les impôts; méthode coûteuse, inégale, arbitraire, qui décourage les pauvres, les paysans sur-tout & les fermiers, qui arrête l'industrie, qui fait de l'agriculture une occupation de mendians & d'esclaves. Mais qui est-ce qui retire de l'avantage de ces abus? Si c'étoit la noblesse, on pourroit les regarder comme essentiels au gouvernement, & par conséquent comme incorrigibles; l'intérêt de la noblesse, qui est le vrai soutien de la monarchie, devant naturellement prévaloir sur celui du peuple. Mais c'est tout le contraire: ce sont précisément les nobles qui perdent le plus par ces vexations? Leurs terres se ruinent, & leurs fermiers sont réduits à la besace. Les seuls qui y gagnent, ce sont les financiers, race également méprisée & haïe de la noblesse & de

tout le royaume. Or je ſuppoſe qu'il s'élevât un roi ou un miniſtre qui eût aſſez de diſcernement pour connoître ſes avantages & le bien public, aſſez de pouvoir & de courage pour enfreindre de vieilles coutumes, & pour remédier à ces abus; en ce cas, dis-je, la différence qu'il y a entre le gouvernement abſolu de la France & notre gouvernement libre, ne paroîtroit plus ſi grande.

La ſource de corruption, obſervable dans les états libres, conſiſte dans l'uſage de contracter des dettes, & d'hypothéquer les revenus de la nation. Par-là les taxes deviendront un jour tout-à-fait inſupportables, & toute la propriété de l'état paſſera entre les mains des particuliers. Cette pratique eſt de fort nouvelle date. Les Athéniens, quoique républicains, payoient près de deux cents pour cent des ſommes, qu'une néceſſité preſſante les obligeoit d'emprunter comme on peut le voir dans Xénophon (1). Parmi les

(1) Κτῆσιν δὲ ἀπ' οὐδενὸς ἂν οὕτω καλὴν κτήσαιντο, ὥσπερ ἀφ' οὗ ἂν προτελέσωσιν εἰς τὴν ἀφορμήν. = οἱ δέ γε πλεῖστοι Ἀθη-

Modernes, les Hollandois ont les premiers introduit la méthode d'emprunter de grosses sommes à bas intérêt, & peu s'en faut qu'ils ne se soient ruinés par cette invention. Les princes absolus ont aussi contracté des dettes, mais comme ils peuvent faire banqueroute quand il leur plaît, leurs peuples n'en souffrent point. Dans les états libres, au contraire, les citoyens, & ceux sur-tout qui occupent les plus grands emplois, étant toujours les créditeurs du public, il est impossible qu'on fasse jamais usage de ce remede, qui d'ailleurs est toujours cruel & barbare, quoique souvent nécessaire.

Voilà donc un inconvénient qui menace presque tous les gouvernemens libres, & principalement le nôtre dans les conjonctures présentes. Quel grand motif pour nous de ménager nos fonds publics? Leur épuisement nous réduiroit, à force de multiplier

ναίων πλείονα λήψονται, κατ' ἐνιαυτὸν ἢ ὅσα αν εἰσενέγκωσιν, οἱ γὰρ μνᾶν προτελέσαντες, ἐγγὺς δυοῖν μναῖν πρόσοδον ἕξουσι — ὃ δοκεῖ τῶν ανθρωπίνων ασφαλέστατον δὲ καὶ πολυχρονιώτατον εἶναι ΞΕΝ. ΠΟ'ΡΟΙ.

les taxes, à maudire notre liberté, & à envier leur ſervitude aux nations dont nous ſommes environnés.

SEIZIEME ESSAI.

L'Eloquence.

LA contemplation du genre-humain, dans ſes différens périodes & dans les révolutions qu'il a ſubies, eſt une ſource de mille plaiſirs. L'hiſtoire nous offre ce ſpectacle dans une agréable variété. Quoi de plus ſurprenant que de voir la même claſſe d'êtres ſi prodigieuſement changée d'une époque à l'autre ! Ce ne ſont plus les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, les mêmes opinions. Il faut cependant reconnoître qu'il y a plus d'uniformité dans l'hiſtoire civile que dans celle des lettres & des ſciences. Les guerres, les traités, la politique ſe reſſemblent davantage dans diverſes générations, que le goût, l'eſprit & les maximes ſpéculatives. L'intérêt, l'ambition, l'honneur, la honte, l'ami-

tié; la haine, la reconnoiſſance, le deſir de ſe venger, voilà les premiers reſſorts de tous les grands événemens; & ces paſſions ont quelque choſe de moins flexible & de moins variable que le goût & l'intelligence, facultés ſur leſquelles l'éducation & l'exemple ont plus de priſe. Si les Romains ſurpaſſoient les Goths, c'étoit plus en connoiſſance & en fineſſe d'eſprit, qu'en courage & en vertu.

Mais pourquoi comparer des nations qui ſe reſſemblent ſi peu qu'on pourroit preſque en faire deux eſpeces d'êtres? Sans aller ſi loin, ne voyons-nous pas, à pluſieurs égards, une oppoſition marquée entre l'état actuel du ſavoir humain, & celui où il ſe trouvoit dans les tems de l'antiquité?

Nous ſommes meilleurs philoſophes que les anciens, mais il s'en faut bien que nous ſoyons de ſi bons orateurs; malgré tous nos rafinemens, leur éloquence l'emporte de beaucoup ſur la nôtre.

Dans ces tems-là, on penſoit que les harangues publiques étoient de toutes les productions de génie celles qui demandoient les plus grands talens & la plus haute capacité.

Des auteurs illuſtres ont élevé le talent de l'éloquence au deſſus de celui de la poéſie, de celui même de la philoſophie, qu'ils croyoient être d'une nature inférieure. La Grece & Rome n'ont produit chacune qu'un ſeul orateur accompli : quelle qu'ait été la célébrité des autres, ils ſuivent de bien loin ces grands modeles.

C'eſt une choſe remarquable, que les anciens critiques ont eu de la peine à trouver deux orateurs contemporains d'un mérite égal, & dignes d'être placés au même rang. Calvus, Cælius, Curio, Hortenſe, Céſar pouvoient être diſtingués par des degrés intermédiaires ; mais le plus grand d'entre eux étoit effacé par Cicéron, l'homme le plus éloquent qui ait jamais paru à Rome. Les plus fins connoiſſeurs ſont obligés de convenir qu'il n'y eut jamais en ce genre rien de pareil à l'orateur Romain & à l'orateur Grec ; ils ajoutent pourtant que ni l'un ni l'autre n'eſt parvenu au point de perfection dans l'art oratoire. Cet art eſt infini, non ſeulement les forces de l'homme n'y ſauroient atteindre, ſon imagination ne peut le con-

cevoir. Cicéron lui-même déclare qu'il n'eſt entiérement ſatisfait ni de ſes propres productions, ni de celles de Démoſthene. *Ita ſunt avidæ & capaces meæ aures, ut ſemper aliquid immenſum infinitumque déſiderent.*

En faut-il davantage pour nous faire ſentir l'énorme diſtance qu'il y a entre les orateurs anciens & modernes? Les Anglois ſont la ſeule nation polie & lettrée qui vive ſous un gouvernement populaire, la ſeule dont le pouvoir légiſlatif réſide dans de nombreuſes aſſemblées, qui ſembleroient devoir être les domaines de l'éloquence: Cependant qu'avons-nous en ce genre dont nous puiſſions tirer vanité. Les poëtes, les philoſophes, voilà les grands hommes qui ont illuſtré notre pays, & les ſeuls dont nous puiſſions nous glorifier. Où ſont les orateurs? Et s'il y en a, où ſont les monumens de leur génie? Il reſte à-la-vérité dans nos hiſtoires quelques noms de perſonnes qui ont ſu diriger les réſolutions du parlement; mais nous ne voyons pas que ni ces perſonnes ni d'autres ayent jugé qu'il valoit la peine de conſerver leurs harangues:

leur crédit paroît plutôt avoir été dû à leur expérience, à leur ſageſſe, ou à leur pouvoir qu'à leurs talens oratoires. Nous avons aujourd'hui plus d'une demi-douzaine de harangueurs dans les deux chambres du parlement, dont l'éloquence eſt à-peu-près égale, perſonne ne ſonge à préférer l'un d'entr'eux aux autres ; preuve certaine, ſelon moi, qu'il n'y en a aucun qui ait pouſſé ſon art au-delà du médiocre, & que cette eſpece d'éloquence à laquelle il aſpire, ne demandant point l'exercice des facultés ſublimes de l'ame, peut s'acquérir avec des talens ordinaires, & par une application ſuperficielle. Il y a cent menuiſiers à Londres également capables de bien faire une table ou une chaiſe ; il n'y a pas un ſeul poëte qui ſache mettre dans ſes vers l'eſprit & l'élégance qu'on trouve dans ceux de M. Pope.

Toutes les fois que Démoſthene devoit plaider, il y eut à Athenes un concours de tous les gens d'eſprit de la Grece : on s'y rendoit des régions les plus éloignées, comme au plus beau de tous les ſpec-

tacles (1). A Londres vous verrez les Anglois ſe promener nonchalamment dans la chambre des requêtes pendant que l'on débat les choſes les plus importantes devant les deux chambres du parlement. Et il y en a beaucoup qui, tandis que nos plus fameux orateurs déployent leur éloquence, regrettent leur dîné. Lorſque le vieux Cibber doit reparoître ſur la ſcene, la curioſité du public eſt plus piquée que lorſque notre premier miniſtre doit ſe laver d'une accuſation, ou ſe défendre contre une ligue qui veut le dépouiller de ſon emploi.

Il n'eſt pas beſoin d'être verſé dans les divins écrits qui nous reſtent des anciens orateurs pour ſe convaincre que leur ſtyle ou leur genre d'éloquence étoit d'un ſublime auquel

---

(1) *Ne illud quidem intelligunt, non modo ita memoria proditum eſſe, ſed ita neceſſe fuiſſe, cum Demoſthenes dicturus eſſet, ut concurſus audiendi cauſâ ex totâ Græciâ fierent. At cum iſti Attici dicunt non modo à coronâ, quod eſt ipſum miſerabile, ſed etiam ab advocatis relinquuntur.* Cicero de Claris Oratoribus.

les orateurs modernes n'ofent pas même prétendre. Ne crieroit-on pas à l'abfurde fi quelqu'un de nos froids & tranquilles difcoureurs s'avifoit d'imiter cette apoftrophe de Démofthene tant célébrée par Quintilien & Longin, lorfqu'en juftifiant le malheureux fuccès de la bataille de Chéronée, il s'écrie tout d'un coup : *Non, mes chers Concitoyens, non : vous n'avez point commis de faute. J'en jure par les mânes de ces Héros qui ont combattu pour la même caufe dans les plaines de Marathon & de Platée.*

Qui pourroit fupporter aujourd'hui la figure hardie & poétique dont Cicéron fait ufage, après avoit décrit, dans les termes les plus tragiques, la crucifixion d'un citoyen de Rome ? *Si je devois peindre cette horrible fcene, je ne dis pas à des citoyens Romains, je ne dis pas aux alliés de notre état, je ne dis pas aux nations éloignées chez qui le nom de Rome eft parvenu ; Si je devois la peindre non à des hommes, mais aux animaux brutes ; c'eft trop peu dire encore : Si je pouvois au milieu de la folitude des déferts faire entendre ma voix plaintive aux*

montagnes

montagnes & aux rochers, les parties muettes & inanimées de la nature feroient faifies d'horreur & d'indignation au récit de ces atrocités (1).

De quel feu la déclamation de ce morceau ne devroit-elle pas être animée pour être goûtée, & pour faire impreffion fur les auditeurs? Et que d'art, que de talens ne faudroit-il pas pour favoir monter fon ton, par des juftes gradations, jufqu'à enflammer tellement l'auditoire qu'il reffentît toute la violence de ces paffions, & pour le forcer de fuivre l'orateur dans des conceptions auffi élevées? enfin quel torrent d'éloquence ne faudroit-il pas pour empêcher qu'on ne s'apperçût de l'art même qui produit tous ces grands effets?

Dans les anciens orateurs la véhémence

(1) Voici le paffage en original.

Quod fi hæc non ad cives Romanos, non ad aliquos amicos noftræ civitatis, non ad eos qui populi Romani nomen audiffent; denique fi non ad homines, verùm ad beftias; aut etiam, ut longiùs progrediar, fi in aliquâ defertiffimâ folitudine ad faxa & ad fcopulos hoc conqueri & deplorare vellem, tamen omnia muta atque inanima tantâ & tam indignâ rerum atrocitate commoverentur. Cic. in Verrem.

de l'action étoit parfaitement assortie à celle des pensées & des paroles. Un de leurs gestes les plus ordinaires & les plus modérés consistoit à frapper du pied contre la terre, ce qu'ils nommoient *supplosio pedis* (1). Aujourd'hui ce geste même paroît encore outré; & pour cette raison il est également proscrit du sénat, du barreau & de la chaire, on ne le souffre qu'au théâtre, & seulement lorsqu'il s'agit de représenter les plus fortes passions.

Il n'est pas facile d'assigner les causes qui dans ces derniers tems ont produit ce déclin si sensible de l'éloquence. Le génie des hommes paroît être toujours le même: on a poussé de nos jours tous les autres arts, & toutes les autres sciences avec beaucoup de succès: une des nations les plus savantes

---

(1) *Ubi dolor ? ubi ardor animi ? qui etiam ex infantium ingeniis elicere voces & querelas solet ? Nulla perturbatio animi, nulla corporis ; frons non percussa, non femur ; pedis, quod minimum est, nulla supplosio. Itaque tantum absfuit, ut inflammaret nostros animos : somnum isto loco vix tenebamus*, Cicero de Claris Oratoribus.

de la terre jouit d'un gouvernement libre, qui sembleroit devoir ouvrir la plus belle carriere à l'exercice de ce noble talent. Et malgré tous ces avantages, nos progrès dans l'éloquence ne sont rien en comparaison de ceux que nous avons faits dans les autres branches des connoissances humaines.

Dirons-nous que le ton où l'éloquence ancienne étoit montée, n'est point sortable à notre âge, & que les orateurs modernes ne sauroient le copier? Comment le prouver? De toutes les raisons qu'on produit, je suis persuadé qu'il n'y en a aucune qui puisse soutenir l'examen.

Premiérement, on peut dire que du tems que les lettres fleurissoient chez les Grecs & chez les Romains, n'y ayant que peu de loix municipales, & ces loix étant fort simples, la décision des causes dépendoit presque entiérement du bon sens & de l'équité des juges. Alors l'étude des loix n'étoit pas une occupation laborieuse, elle ne prenoit pas la vie entiere de l'homme, il ne falloit pas des travaux de forçat pour la finir: enfin elle n'étoit point comme aujourd'hui

incompatible avec toute autre étude, & toute autre profession. Tous les grands politiques, & tous les grands généraux Romains étoient versés dans le droit civil. Pour montrer combien cette science est facile, Cicéron s'engage d'en acquérir en peu de jours une connoissance parfaite, sans déroger à aucune de ses occupations ordinaires. Lorsqu'on ne suppose que de l'équité dans les juges, le plaideur a bien plus d'occasions de déployer son éloquence, que lorsqu'il est réduit à tirer ses argumens de la rigueur des loix, à prouver par des statuts, à confirmer par des exemples. Dans le premier cas, il peut peser sur des circonstances, qui dans le second seroient déplacées: il peut amener des considérations personnelles: il peut même donner une apparence d'équité à la bienveillance que son art captive. Comment veut-on qu'un jurisconsulte moderne, noyé dans de pénibles recherches, ait le loisir de cueillir les fleurs du Parnasse? Et supposé qu'il les cueille, comment les fera-t-il figurer au milieu des preuves rigoureuses & subtiles, des objec-

tions & des répliques dont il eſt obligé de faire uſage? Le plus grand génie, l'orateur le plus éloquent qui après s'être appliqué pendant un mois à la juriſprudence, s'aviſeroit de plaider devant le chancelier, ne gagneroit que de ſe faire tourner en ridicule.

Si je tombe d'accord que le fatras embrouillé de nos loix eſt propre à décourager les auteurs modernes, ce n'eſt pas que j'y trouve la vraie raiſon de la chûte de l'éloquence. Que l'art oratoire ſoit proſcrit de la ſalle de Weſtminſter, je le veux; mais qu'eſt-ce qui l'empêcheroit de paroître dans les deux chambres du parlement?

Les aréopagites d'Athênes avoient, par une loi expreſſe, défendu de faire uſage des attraits de l'éloquence; auſſi ne trouvons-nous pas, dans les harangues grecques, qui ſont dans la forme *judiciaire*, cette rhétorique hardie qui brille dans les plaidoyers romains. Mais à quelle grandeur les Athéniens ne s'éleverent-ils pas dans le genre *délibératif*, dans ce genre qui embraſſe les affaires d'état, la liberté, le bonheur, & la

gloire des nations ? Il n'y a rien qui anime autant le génie, rien qui ouvre un ſi beau champ à l'éloquence que ces ſortes de diſcuſſions : & à cet égard nous ne manquerons jamais d'étoffe en Angleterre.

On peut attribuer en ſecond lieu, le déclin de l'éloquence à la ſupériorité de notre bon ſens. Nous rejetons, peut-on dire, avec dédain tous ces tours de rhétorique, propres à ſéduire les tribunaux ou les aſſemblées, & nous n'admettons que de ſolides argumens. Vous accuſez un homme d'avoir commis un meurtre ; c'eſt à vous à produire des témoins & des preuves évidentes. Les loix détermineront enſuite le châtiment du criminel ſelon l'exigence du cas. Si vous alliez décrire, avec emphaſe, la cruauté & l'horreur de l'action, ſi vous faiſiez paroître les parens du défunt, ſi à un ſignal donné vous leur faiſiez pouſſer des lamentations, proſterner aux pieds des juges, & les arroſer de larmes, vous donneriez aſſurément la comédie à tout le monde. Ce ſeroit bien pis, ſi pour émouvoir la compaſſion, vous vous aviſiez d'expoſer un tableau, où le peintre eût

représenté un cadavre sanglant, avec toutes ses plaies : ce tragique spectacle ne feroit qu'exciter de grands éclats de rire. Cependant ignorons-nous que les anciens avocats ont quelquefois mis en œuvre ces pitoyables artifices ? Si vous ôtez le pathétique des discours publics, il n'y restera que l'éloquence moderne, c'est-à-dire le bon sens rendu par de justes expressions.

Peut-être y-a-t-il du vrai dans cette réflexion. Peut-être que nos mœurs, ou, si vous voulez, la supériorité de notre bon sens, devroit rendre nos orateurs circonspects, lorsqu'ils entreprendroient d'enflammer l'imagination des auditeurs; mais cela doit-il les faire désespérer absolument du succès d'une pareille entreprise, & leur faire abandonner entiérement un art, dans lequel il ne faudroit peut-être pour réussir qu'un redoublement d'application ? Les anciens n'étoient pas sans délicatesse sur ce point, mais leurs orateurs savoient mieux leur faire illusion (1). Par des torrens de

(1) Longinus, cap. 5.

sublime & de pathétique qui couloient de leur bouche, ils enlevoient tellement leur auditoire, qu'on n'avoit pas le tems de s'appercevoir de l'artifice par lequel on étoit trompé. Disons mieux, on n'étoit pas trompé : l'orateur, entraîné par la force de son génie & de son éloquence, entroit lui-même en passion : ce n'est qu'après avoir senti lui-même les transports d'indignation, de pitié & de douleur, qu'il faisoit passer ces mouvemens impétueux dans l'ame de ceux qui l'écoutoient.

Quelqu'un prétendroit-il avoir plus de bon sens que n'en eut Jules-César ? Cependant ce fier conquérant, subjugué par les charmes de l'éloquence de Cicéron, ne fut-il pas forcé, en quelque maniere, de changer de dessein & d'absoudre un criminel, qu'avant que d'avoir entendu le discours de l'orateur, il étoit fermement résolu de condamner ?

Mais malgré les brillans succès de Cicéron, j'avoue pourtant qu'on peut trouver à redire à quelques-unes des ses périodes. Il est souvent trop fleuri, & trop rhéteur ;

ſes traits ſont trop chargés, ſes figures trop palpables, ſes diviſions ſentent les regles de l'école, d'où pour la plupart elles ſont tirées. Il fait trop le bel-eſprit, quelquefois même il ne dédaigne pas de s'abaiſſer juſqu'à des jeux de mots, & à de petites rimes, & en général il ſacrifie trop à la cadence. Le ſénat & les juges de Rome compoſoient des auditoires bien plus délicats & plus éclairés que celui devant lequel Démoſthene prononça ſes harangues; la plus vile populace d'Athênes, voilà les ſouverains de ce dernier, & les arbitres de ſon éloquence (1).

---

(1) Ce furent les orateurs qui formerent le goût du peuple Athénien, ce ne fut pas le peuple qui forma le goût des orateurs. Gorgias de Léonce s'accommodoit à la fantaiſie du peuple, juſqu'à ce que les oreilles fuſſent accoutumées à un meilleur ton : il y eut un tems, dit Diodore de Sicile, où les figures de Gorgias, mépriſées aujourd'hui, produiſirent de grands effets : elles conſiſtoient principalement dans l'antitheſe & dans ce qu'on nommoit ἰσόκηχος & ὁμοιοτέλευτον. Lib. 12, p. 106, ex edit. Rhod. C'eſt donc en vain que les orateurs modernes voudroient ſe décharger, ſur le goût de leurs auditoires, de la foibleſſe de leurs productions. Il faudroit être étrangement prévenu pour l'antiquité,

Cependant ſon ton eſt plus ſévere & plus châtié que celui de l'orateur latin : celui qui de nos jours ſauroit l'imiter, ne manqueroit pas de réuſſir. C'eſt une harmonie rapide & ſoutenue, toujours exactement aſſortie au ſens : c'eſt une véhémence de raiſonnement où il ne paroît rien d'apprêté. C'eſt un torrent de preuves qui roule avec lui toutes les paſſions, le dédain, la colere, le courage, & l'amour de la liberté. De toutes les productions humaines, les harangues de Démoſthene ſont les plus voiſines de la perfection.

Enfin, on pourra prétexter que les fréquens déſordres qui troubloient les anciens gouvernemens, & les crimes énormes, dont les citoyens ſe rendoient ſouvent coupables, fourniſſoient à l'éloquence des matériaux qui nous manquent : s'il n'y avoit point eu un Verrès, ou un Catilina, il n'y auroit point eu de Cicéron. La frivolité de ce prétexte ſaute aux yeux. Il ſeroit aiſé de trouver un

pour attribuer à la canaille d'Athênes autant de jugement & de fineſſe qu'au parlement de la Grande-Bretagne.

Philippe dans les tems où nous vivons, mais où trouverons-nous un Démosthene?

Il ne reste donc qu'à s'en prendre à un manque de génie ou de jugement dans nos orateurs: de génie, s'ils se sentent incapables d'atteindre à la majesté de l'éloquence antique; de jugement, s'ils n'osent le tenter, de peur de choquer l'esprit moderne. Peut-être ne faudroit-il que quelques tentatives heureuses pour élever le génie de la nation, pour inspirer de l'émulation à la jeunesse, & pour façonner nos oreilles à une élocution plus sublime & plus pathétique.

Il y a certainement, dans la naissance & dans le progrès des talens, quelque chose d'accidentel & qui tient du hasard. D'où vient que l'ancienne Rome, qui a reçu de la Grece tous ses arts, entre autres la peinture, la sculpture & l'architecture, n'a jamais eu que le goût de ces derniers, sans pouvoir parvenir à l'imitation; tandis que la Rome moderne, excitée par un petit nombre de modeles, tirés des décombres de l'antiquité, a porté ces mêmes arts à la plus grande perfection? Je doute qu'on

puisse en rendre raison d'une maniere satisfaisante. Supposons qu'un aussi beau génie que Waller, né pour l'art oratoire, comme celui-ci l'étoit pour la poésie, eût paru pendant nos guerres civiles, dans ce tems où les fondemens de notre liberté furent posés, & où les assemblées populaires commencerent à se mêler des choses les plus essentielles qui concernent le gouvernement, je suis persuadé qu'un exemple aussi illustre eût donné un tour tout-à-fait différent à notre éloquence, & l'eût rapprochée de son ancienne perfection. Notre patrie s'honoreroit autant de ses orateurs que de ses poëtes & de ses philosophes: la Grande-Bretagne auroit ses Cicéron, comme elle a ses Plutarque & ses Virgile.

Quoique ce que je viens de dire de l'influence du hasard sur l'origine & les progrès des arts, regarde toutes les nations, je ne puis pourtant m'empêcher de croire que si quelque autre des nations savantes & policées de l'Europe avoit joui, comme nous, des avantages d'un gouvernement

populaire, l'éloquence y feroit parvenue à un plus haut point. Les fermons François, fur-tout ceux de Flechier & de Boffuet, font infiniment plus éloquens que tout ce que l'Angleterre a dans ce genre ; on y trouve des traits de la plus fublime poéfie. Quoiqu'en France on ne plaide devant le parlement & devant les cours de judicature que les caufes des particuliers, plufieurs des avocats de ce pays font briller une éloquence, qui pourroit aller bien loin, fi elle étoit cultivée & encouragée, comme il faut. Les plaidoyers de Patru font très-élégamment écrits. S'il lui avoit été permis de s'exercer fur les grandes queftions, fur la liberté ou l'efclavage de tout un peuple, fur la paix ou fur la guerre; que n'auroit-on pu attendre d'un auffi beau génie, qui déja parle fi bien fur les matieres les plus triviales, fur le prix d'un vieux cheval, fur des aventures de commeres, fur la futile querelle entre une abbeffe & fes religieufes ? Cet excellent écrivain ne fut jamais employé, pas même devant les tribunaux, dans aucune caufe fort confidérable : il vécut pauvre, & mourut de

même. C'eſt que ſans doute il ſouffrit de ce vieux préjugé, *que les hommes de génie ne ſont pas propres pour les affaires* ; préjugé répandu avec ſoin, & tranſmis d'âge en âge par les ſots de toutes les nations.

Les déſordres occaſionnés par les factions qui s'étoient formées contre le Cardinal Mazarin, obligerent le parlement de Paris de ſe mêler des affaires publiques. Durant ce court intervalle l'éloquence antique ſembloit vouloir revivre. On vit l'avocat-général Talon, au milieu d'une harangue, invoquer à genoux l'eſprit de St. Louis, le priant de jeter, du haut des cieux, un regard compâtiſſant ſur les malheurs de ſon peuple, déchiré par des diviſions inteſtines, & de lui inſpirer l'amour de la concorde & de la paix (1). Les membres de l'académie Françoiſe nous ont donné des eſſais d'éloquence dans leurs diſcours de réception. Il eſt vrai que faute de matiere, ils donnent tous dans un faſtidieux panégyrique & dans

(1) Mém. du card. de Retz.

la flatterie, qui eſt le plus ſtérile de tous les ſujets. Cela n'empêche point que pour l'ordinaire leur ſtyle ne ſoit ſublime & brillant ; que ſeroit-ce s'il étoit employé dans un ſujet plus riche & plus intéreſſant ?

Il y a, je l'avoue, dans le tempérament & dans le caractere de notre nation, des qualités préjudiciables aux progrès de l'éloquence, & qui rendent les tentatives de cette nature plus difficiles & plus dangereuſes chez nous que partout ailleurs. Les Anglois ſont recommandables par leur bon ſens, & ce bon ſens inſpire de l'ombrage contre tout ce qui ſent l'illuſion : ils ne veulent point ſe laiſſer éblouir par des fleurs de rhétorique, & par les charmes de la diction. Les Anglois ſont encore fort modeſtes ; & ils craindroient de paroître trop préſomptueux, s'ils oſoient propoſer autre choſe que des raiſons aux aſſemblées publiques, s'ils vouloient ſurprendre les ſuffrages en remuant les paſſions, ou en échauffant l'imagination de leurs auditeurs. Me permettra-t-on d'ajouter que généralement parlant, ils n'ont pas le goût fort dé-

licat, ni l'esprit fort sensible aux agrémens des beaux-arts. Les Muses ne leur ont pas dispensé leurs faveurs avec trop de largesse. Pour leur plaire, leurs poëtes comiques n'ont que la ressource des obscénités, & leurs auteurs tragiques ne sauroient les toucher sans ensanglanter la scene. Les orateurs, ne pouvant recourir ni à l'un ni à l'autre de ces moyens, ont renoncé à toute espérance de les émouvoir, & se sont réduits à la simple argumentation.

Ces obstacles, modifiés par d'autres accidens, peuvent retarder l'origine de l'éloquence dans ce royaume; mais ils ne l'empêcheront point de réussir, si jamais elle peut y éclorre. On peut dire que c'est ici un champ fertile en lauriers, qui attendent une main assez adroite pour les cueillir. Ce sera celle de quelque jeune homme d'un esprit accompli, rompu dans les beaux-arts, & suffisamment instruit de nos affaires publiques; il se produira dans le parlement, & il accoutumera nos oreilles à une éloquence plus forte & plus touchante. Deux raisons aident

aident à me le faire croire, l'une prise de l'antiquité, l'autre des tems modernes.

Lorsque, soit en poésie, soit en éloquence, le mauvais goût a prévalu, il est rare, peut-être n'arrive-t-il jamais qu'il se soutienne contre le bon goût, en supposant qu'on puisse les apprécier l'un & l'autre & en faire la comparaison. L'empire du faux n'est fondé que sur l'ignorance du vrai: la perversité de goût ne vient que d'un défaut de modeles propres à faire naître de plus justes idées, & à épurer les plaisirs qui résultent des ouvrages de génie. Ces modeles n'ont qu'à paroître pour réunir tous les suffrages en leur faveur: les esprits les plus prévenus ne tiendront pas contre les puissans attraits de leur beauté naturelle: le préjugé se changera en amour & en admiration. Nous portons tous avec nous les germes du sentiment & des passions; il ne s'agit que de s'y bien prendre pour les faire éclorre, ils ne sont pas plutôt développés qu'ils échauffent le cœur, & le remplissent de cette douce satisfaction par laquelle les vraies beautés se distinguent si bien de ces beautés posti-

ches, fruits du caprice & d'une bizarre imagination. Si cela eſt vrai par rapport à tous les beaux arts, il doit l'être ſur-tout par rapport à l'éloquence. L'éloquence étant deſtinée pour le public & pour les gens du monde, ne peut ſous aucun prétexte en appeller de ces juges à des juges plus éclairés: Elle doit ſe ſoumettre à leur avis, ſans réſerve & ſans reſtriction. Quiconque eſt reconnu pour le plus grand orateur par l'applaudiſſement univerſel de ſon auditoire, doit encore être reconnu pour tel par les ſavans & les ſages. Mais ſi un orateur médiocre triomphe pour un tems, & paſſe pour parfait auprès du vulgaire. Ce vulgaire n'en eſt content que parce qu'il ne connoît rien de mieux. Le vrai génie n'a qu'à ſe montrer: auſſi-tôt il attirera l'attention de tout le monde, & il éclipſera tous ſes rivaux.

A juger d'après ces principes, l'éloquence antique, qui tend au ſublime, & que les paſſions échauffent, eſt d'une toute autre juſteſſe, & d'un goût bien ſupérieur à cette éloquence moderne, qui ſe borne à l'argumentation & au raiſonnement; & lorſqu'on

ſaura la manier comme il faut, elle aura toujours plus de pouvoir & d'aſcendant ſur leſprit des hommes. Si nous nous contentons du médiocre, c'eſt que nous n'avons pas le bon. Les anciens, qui avoient de tout, après avoir comparé les différens genres, donnerent la préférence à celui dont ils nous ont laiſſé des modeles ſi généralement applaudis. Notre éloquence moderne, ſi je ne me trompe, appartient à cette claſſe que les anciens critiques ont nommée le ſtyle attique : douce, élégante, ſubtile, elle parle moins au cœur qu'à la raiſon, & ne s'éleve point au-deſſus du ton de la diſſertation & du diſcours. Telle fut dans Athênes l'éloquence de Lyſias, à Rome celle de Calvus, orateurs eſtimés dans leur tems, mais qui comparés avec Démoſthene & Cicéron diſparoiſſent comme la lumiere d'une bougie expoſée aux rayons du ſoleil en plein midi. C'eſt que ces derniers, avec autant d'élégance, de fineſſe & de force de raiſonnement, ſavoient répandre, & répandoient toujours à propos dans leurs diſcours ce ſublime & ce pathétique, qui les rendoit ſi

admirables, & qui ne pouvoit manquer d'enlever tous les ſuffrages.

Les Anglois auroient bien de la peine à produire un ſeul exemple d'un orateur qui ait poſſédé cette ſorte d'éloquence : au moins ſeroient-ils fort embarraſſés à le trouver parmi ceux qui ont harangué en public. Nos écrivains nous en fourniſſent quelques-uns ; & ces morceaux ont eu un ſuccès qui, en promettant à notre jeuneſſe une gloire égale, & une plus grande encore, devroient lui inſpirer la noble ambition de faire naître l'éloquence des ſiecles paſſés. Quelque défaut de raiſonnement, de méthode & de préciſion que l'on puiſſe reprocher aux ouvrages de mylord Bolingbroke, il eſt inconteſtable que par rapport à la force & à l'énergie du ſtyle, nos orateurs ne le ſuivent que de bien loin ; cependant il eſt viſible que l'élévation du ſtyle ſied infiniment mieux à l'orateur qu'au ſimple écrivain, & produit un effet plus prompt & plus ſurprenant, lorſqu'elle eſt ſecondée d'une belle voix & d'une action gracieuſe. Alors les émotions, que l'orateur éprouve, ſe tranſmettent, par une eſpece

de ſympathie, dans l'eſprit de ceux qui l'écoutent; & d'un autre côté la ſeule vue d'une aſſemblée nombreuſe, attentive au diſcours que l'orateur prononce, éleve ſon ton à la hauteur néceſſaire, pour rendre avec vérité les figures les plus hardies, & les expreſſions les plus fortes.

Il exiſte, je l'avoue, un préjugé contre ces oraiſons préméditées. Un homme qui, ſans faire attention à ce qui ſe dit durant la diſcuſſion d'une affaire, ne fait que réciter ſon diſcours comme un écolier répete ſa leçon, aura bien de la peine à ſe ſauver du ridicule. Mais ne ſauroit-on ſe garantir de cet inconvénient? Celui qui parle en public doit ſans doute être inſtruit du ſujet ſur lequel on délibere: il peut donc préparer d'avance ſes argumens, ſes objections, ſes répliques, & les arranger dans l'ordre qui lui paroît le plus convenable (1). Se préſente-

(1) Périclès, homme rompu dans les affaires, & homme ſenſé s'il en fut jamais, eſt le premier des Athéniens qui ait travaillé & couché par écrit ſes harangues: *πρῶτος γραπτὸν λόγον ἐν δικαστηρίῳ εἶπε, τῶν πρὸ αὐτοῦ σχεδιαζόντων.* ***Suidas*** **in** Περικλης.

t-il une queſtion neuve, & à laquelle il ne s'attendoit pas? ſon imagination lui fournira de quoi y ſuppléer : il inventera, & entre la partie préméditée de ſa harangue & celle qu'il aura compoſée ſur le champ, la différence ne ſera pas fort remarquable : l'eſprit une fois ému conſerve de lui-même cette force, cette impétuoſité qu'il a acquiſe par ſon premier ébranlement : il en eſt comme d'une barque pouſſée par la rame qui continue, pendant quelque tems, à ſe mouvoir, lors même que le principe de ſon mouvement vient à ceſſer.

Je finirai en obſervant que quand même nos orateurs modernes ne pourroient pas s'élever au point de diſputer la palme aux anciens, il y a pourtant dans toutes leurs harangues une faute eſſentielle, qu'ils pourroient corriger ſans ſortir de ce genre argumentatif où ils bornent toute leur ambition. Leur affectation pour les diſcours impromptus leur a fait négliger tout ordre & toute méthode, choſes cependant ſi néceſſaires pour bien argumenter, & pour porter une pleine conviction dans l'eſprit. Ce n'eſt pas

que je voulusse qu'ils chargeassent de beaucoup de divisions formelles les discours qu'ils prononcent dans le public ; mais on peut être méthodique sans être formaliste : & les auditeurs, sensibles à l'ordre, sont toujours charmés de voir les argumens naître naturellement les uns des autres : il leur en reste une persuasion plus complette, que les raisons les plus fortes n'en peuvent produire, lorsqu'elles se présentent en confusion.

DIX-SEPTIEME ESSAI.

L'origine & les progrès des Arts & des Sciences

LA tâche la plus difficile & la plus délicate que les philosophes, qui se proposent la vie humaine pour l'objet de leurs recherches, aient à remplir, est de distinguer, avec précision, les événemens qui viennent du *hasard*, de ceux qui doivent leur origine à des *causes*. Il n'y a point de matiere où les écrivains soient plus sujets

à se tromper eux-mêmes par des rafinemens outrés, & par de fausses subtilités. Lorsqu'on dit qu'une chose est arrivée par hasard, cela coupe court à tout examen, & laisse le philosophe dans la même ignorance où est plongé le reste des hommes. On ne peut raisonner sur les effets, qu'en supposant qu'ils soient produits par des causes dont l'action est réguliere ; c'est en indiquant ces causes que l'on montre son génie ; & comme à cet égard les esprits subtils ne se trouvent jamais en défaut, ils ont occasion d'enfler leurs volumes, & de déployer la profondeur de leurs connoissances dans des observations qui échappent au stupide vulgaire.

Pour découvrir la différence qu'il y a entre cause & hasard, il faut cette sagacité qui examine & qui pese tous les incidens. Mais si je devois établir une regle générale qui pût nous être utile dans l'application de ces recherches, j'établirois celle ci : *Les événemens, qui dépendent d'un petit nombre de personnes, doivent, pour la plupart, être attribués au hasard, ou, ce qui revient au même, à des causes inconnues* ; *au-lieu que l'on peut*

ſouvent aſſigner des cauſes connues & déterminées pour ceux où un grand nombre d'hommes ſont impliqués.

Cette regle eſt fondée ſur deux raiſons. *Premiérement*, ſuppoſons qu'un dé ſoit conſtruit de façon à pencher plus aiſément ſur une de ſes facettes que ſur les cinq autres, & que cette pente ne ſoit que fort légere, peut-être que dans deux ou trois jets elle ne ſe fera point remarquer; mais elle paroîtra ſûrement après un grand nombre de jets, & cette facette emportera la balance. Il en eſt de même, lorſque dans un tems & chez un peuple donnés, certaines cauſes font naître certaines inclinations & certaines paſſions; il y aura aſſurément des individus que la contagion ne gagnera pas, & qui continueront de ſuivre le torrent des paſſions qui leur ſont propres; mais la multitude ſera indubitablement entraînée par la paſſion commune, & la conduite du gros des hommes en portera l'empreinte.

En ſecond lieu, les principes ou les motifs qui influent ſur le gros des hommes, ſont toujours plus matériels, & par-là même plus

durables, moins ſujets aux accidens & à l'empire de la fantaiſie, que ceux qui n'operent que ſur quelques particuliers.

Ces derniers ſont, pour l'ordinaire, d'une fineſſe & d'une delicateſſe extrême, le moindre changement qui arrive, ſoit dans la ſanté, ſoit dans l'éducation, ſoit dans la fortune, en dérange les reſſorts, & les empêche de produire leurs effets : on ne ſauroit les réduire ſous des obſervations, & ſous des maximes générales : de ce qu'ils influent aujourd'hui on ne peut jamais conclure qu'ils influeront demain, pas même en ſuppoſant que les circonſtances générales ſoient parfaitement ſemblables dans les deux cas.

Il s'enſuit de notre regle que les révolutions domeſtiques, & celles qui ſe font par degrés, ſont plus du reſſort du raiſonnement & de l'obſervation, que les révolutions étrangeres, & celles qui ſe font bruſquement, vu que celles-ci ſont, pour l'ordinaire, l'ouvrage de quelque particulier, & ſont plus ſouvent amenées par quelque fantaiſie, quelque folie, ou quelque caprice, que par des paſſions ou des motifs d'intérêt qui influent

ſur la généralité des hommes. Il eſt plus aiſé d'expliquer, par des principes généraux, l'abaiſſement des lords, & l'élévation de la chambre des communes, arrivée en Angleterre après l'établiſſement des ſtatuts d'aliénation; il eſt plus aiſé de rendre raiſon des progrès que le commerce & l'induſtrie ont fait parmi nous, qu'il ne l'eſt de développer, par ces mêmes principes, les cauſes de la décadence de la monarchie Eſpagnole, & de l'aggrandiſſement de la monarchie Françoiſe, après la mort de Charles-Quint. Si Henri IV, le cardinal de Richelieu & Louis XIV avoient été Eſpagnols: ſi Philippe II, Philippe III, Philippe IV & Charles II avoient été François, tout eût été renverſé; l'hiſtoire de l'Eſpagne eût été celle de la France, & l'hiſtoire de la France celle de l'Eſpagne.

Voilà encore pourquoi il eſt plus facile d'aſſigner les cauſes de la naiſſance & de l'accroiſſement du commerce, que celles de l'origine & des progrès du ſavoir: ce qui explique en même tems pourquoi les nations, qui encouragent le commerce, peuvent ſe promettre de plus grands ſuccès que celles qui

s'appliquent à favoriser la culture des lettres. C'est que l'avarice ou le desir du gain est une passion universelle, qui opere en tout tems, en tout lieu, sur tous les hommes; tandis que la curiosité ou l'amour des sciences n'a qu'une influence très-limitée, & demande de la jeunesse, du loisir, de l'éducation, du génie & de grands modeles, sans quoi elle ne sauroit ni éclore ni fructifier. Tant qu'il y aura des acheteurs de livres, on ne manquera pas de libraires; mais souvent il y a des lecteurs, & il n'y a rien qui soit digne d'être lu. Le nombre des habitans, le besoin & la liberté ont donné naissance au commerce de la Hollande; l'étude & l'application n'y ont produit que fort peu de bons écrivains.

Concluons donc que l'histoire des arts & des sciences est de tous les sujets celui qui doit être traité avec le plus de précaution : sans quoi nous imaginerons des causes qui n'ont jamais existé, & nous tomberons dans l'abus de voûloir réduire à des principes stables & universels les événemens les plus contingens. Dans quelque pays que ce soit, il n'y

a toujours qu'un petit nombre de perſonnes qui s'appliquent aux ſciences : la paſſion qui les anime a ſes bornes, leur goût & leur jugement ſont ſujets à ſe gâter : le moindre incident trouble leur application. D'où il s'enſuit que le haſard, ou les cauſes ſecretes & inconnues ont toujours beaucoup d'influence ſur la naiſſance & les progrès de tous les arts qui demandent un certain degré de rafinement.

Cependant je ne ſaurois croire que ce ſoit-là entiérement l'ouvrage du haſard ; & la raiſon qui m'empêche de le croire, la voici. Il eſt vrai que dans tous les tems & dans toutes les nations il n'y a toujours que peu d'hommes qui cultivent les ſciences avec aſſez de ſuccès pour ſe faire admirer de la poſtérité ; mais ceux-là même n'exiſteroient point, ſi dès leur plus tendre enfance ils n'avoient trouvé des circonſtances propres à développer, à former & à nourrir leur goût & leur jugement : il faut donc au moins qu'avant que ces excellens écrivains paruſſent, une portion du même eſprit & du même génie ait été répandue dans les pays qui les ont

produits : il n'eſt pas poſſible que des eſprits auſſi exquis aient été extraits d'une maſſe tout-à-fait inſipide. *C'eſt un dieu*, dit Ovide, *qui allume en nous ce feu céleſte dont nous ſommes animés* (1).

De tout tems les poëtes ont prétendu être inſpirés, & cependant ce feu poétique n'a rien de ſurnaturel : il ne deſcend pas du ciel, mais il parcourt la terre : il paſſe d'un eſprit dans l'autre, & il excite les flammes les plus vives en ceux où il trouve les matériaux les plus propres. Ainſi la queſtion ſur l'origine & les progrès des arts & des ſciences ne ſe réduit pas uniquement au goût, au génie & à l'eſprit de quelques particuliers, elle regarde plutôt des nations entieres ; on peut juſqu'à un certain point la réſoudre par des cauſes univerſelles & par des principes généraux. Je conviens que celui qui rechercheroit pourquoi un certain poëte, Homere par exemple, a vécu en tel tems & en tel

(1) *Eſt Deus in nobis : agitante caleſcimus illo :*
Impetus hic ſacræ ſemina mentis habet.
Ovid. Faſt. Lib. I.

pays, se chargeroit d'une entreprise chimérique, & dont il ne pourroit jamais se tirer que par de fausses subtilités. J'aimerois autant qu'il tentât d'expliquer pourquoi *Fabius* & *Scipion* vécurent à Rome dans telle ou telle époque, & pourquoi Fabius nâquit avant Scipion. La seule raison que l'on puisse donner de ces faits est comprise dans ces vers d'Horace,

> *Scit genius, natale comes qui temperat astrum,*
> *Naturæ Deus humanæ, mortalis in unum —*
> *— Quodque caput, vultu mutabilis, albus & ater*

Au lieu que je suis persuadé que souvent on peut fort bien indiquer les causes qui font que dans tel ou tel tems il y a chez une nation plus de politesse & de savoir que chez les nations voisines. Au moins ce sujet est-il assez curieux pour ne pas l'abandonner avant que d'avoir essayé de l'assujettir au raisonnement, & de le réduire à des principes. C'est ce qui m'engage à proposer ici quelques observations, que je soumets à l'examen & à la censure des connoisseurs.

Premiere observation. *Il est impossible que*

les arts & les sciences prennent leur premiere origine dans un pays qui n'est pas un pays de liberté:

Dans l'enfance du monde, lorsque les hommes sont encore ignorans & barbares, les précautions qu'ils prennent contre les violences & les injustices se réduisent à choisir un ou plusieurs chefs, auxquels il se confient aveuglément, sans songer à se munir de loix ou d'institutions politiques qui puissent les mettre en sûreté contre leurs attentats. Lorsque toute l'autorité est concentrée dans une seule personne, & que le peuple, soit par la voie des conquêtes, soit par la voie naturelle de la génération, devient fort nombreux, le monarque, ne pouvant suffire, par lui-même, à toutes les fonctions de la souveraineté, & ne pouvant se trouver par-tout, se voit obligé de déléguer son pouvoir à des magistrats subalternes, qu'il charge de veiller au maintien de la paix & du bon ordre dans les districts qui leur sont soumis. Comme l'expérience & l'éducation n'ont pas encore formé l'esprit humain, le prince qui jouit d'un pouvoir sans

ſans bornes, ne ſonge pas à borner ſes miniſtres ; chacun d'entr'eux exerce une pleine autorité dans le département qui lui eſt confié. Il n'y a point de loix générales qui n'aient leurs inconvéniens, lorſqu'il s'agit de les appliquer à des cas particuliers : il faut une grande expérience, une grande pénétration, & pour ſentir que ces inconvéniens ſont moindres que ceux qui réſultent du pouvoir arbitraire des magiſtrats, & pour diſcerner les loix générales les moins ſujettes aux inconvéniens. Rien n'eſt plus difficile que cette tâche : on verra les hommes faire des progrès dans l'art ſublime de la poéſie, & dans celui de l'éloquence, avant que d'avoir mis leurs loix municipales ſur un pied convenable : c'eſt que pour ſe pouſſer juſqu'à un certain point dans les arts, il ſuffit d'un génie heureux & d'une imagination vive ; au-lieu que les loix ne ſe perfectionnent qu'après bien des eſſais, & par une aſſiduité infatigable à faire des obſervations.

Il n'eſt donc pas à ſuppoſer qu'un monarque barbare puiſſe jamais devenir légiſ-

lateur ? Jouiſſant d'un pouvoir ſans bornes, & n'ayant point les lumieres requiſes pour en diriger l'exercice, il ne ſongera pas même à limiter celui des *Baſſas*, ou des *Cadis ;* il les laiſſera tyranniſer à leur aiſe les provinces & les villages. Le dernier Czar étoit ſans-doute un génie ſupérieur : il étoit pénétré d'amour & d'admiration pour les arts de l'Europe ; mais cela n'empêchoit point qu'il ne fît beaucoup de cas de la politique Ottomane, & qu'il n'approuvât très-fort ces déciſions abſolues qui ſont en uſage dans ce barbare empire, où il n'y a ni méthode, ni forme, ni loi pour modérer l'autorité des juges. Il ne ſentoit pas combien cet uſage étoit contraire au projet qu'il avoit formé de polir ſa nation. Le deſpotiſme tend toujours à opprimer les peuples & à dégrader les eſprits : lorſque ſon exercice eſt reſſerré dans une petite enceinte, il devient tout-à-fait ruineux & inſupportable ; mais il n'eſt jamais plus funeſte que lorſque le deſpote ſait que ſa domination doit finir, & que le tems de ſa durée eſt incertain : alors il diſpoſe de ſes ſujets avec une autorité auſſi

absolue que s'ils lui appartenoient en propre; & d'un autre côté il les néglige ou les tyrannise, comme s'ils appartenoient à un autre, & que leur sort ne dût en aucune façon l'intéresser. Les peuples qui vivent sous une pareille domination sont des esclaves dans toute la rigueur du terme, & ne peuvent aspirer ni à polir leur goût, ni à perfectionner leur entendement, trop heureux encore s'ils pouvoient jouir en paix du nécessaire.

Habet subjectos, tanquam suos, viles ut alienos.
Tacit. Hist. lib. 1.

Il est donc impossible que les arts & les sciences prennent leur premier essor dans une monarchie. Comment y pourroit-on songer sous un monarque ignorant & dépourvu d'instruction? Rien ne lui faisant sentir la nécessité d'assujettir son gouvernement à des loix générales, il donne plein pouvoir à tous les magistrats subalternes. Cette barbare politique dégrade l'esprit du peuple, & l'empêche pour jamais de s'élever. S'il étoit possible qu'avant que les sciences parussent

dans le monde, il y eût un monarque assez sage pour s'ériger en législateur, & que le peuple, gouverné selon les loix, ne dépendît jamais de la volonté arbitraire des magistrats, sujets, comme lui, du même souverain ; dans cette sorte d'état, dis je, les sciences & les arts pourroient commencer. Mais cette supposition est manifestement contradictoire.

Il peut arriver que dans son enfance une république n'ait pas plus de loix qu'une monarchie barbare, & que l'autorité dont ses juges & ses magistrats jouissent, ne soit pas moins absolue. Mais outre que cette autorité est considérablement réfrénée par les fréquentes élections où le peuple donne son suffrage, il est impossible qu'on ne sente avec le tems, combien il est nécessaire, pour la conservation de la liberté, de borner ces magistrats: & dès lors on aura des loix & des statuts. Il y eut un tems où les consuls de Rome jugeoient de toutes les causes en dernier ressort, & sans être astreints à des loix positives: mais à la fin le peuple, à qui ce joug pesoit, créa les *Décemvirs:* ceux-ci

publierent les *Douze Tables*. Ce corps de loix avoit peut-être moins de volume qu'un seul acte du parlement d'Angleterre ; & ce furent pendant quelques générations les seules loix écrites ; les seules par lesquelles cette célebre république régloit le droit de propriété, & la nature des châtimens : cependant, jointes à la forme d'un gouvernement libre, elles suffisoient pour assurer à chacun sa vie & ses biens, pour empêcher que les uns ne fussent foulés par les autres, & pour défendre chaque particulier contre la violence & la tyrannie de ses concitoyens. Dans cette situation les sciences peuvent se pousser & fleurir ; mais il n'est pas possible que cela arrive au milieu d'une scene qui ne présente qu'oppression d'une part & esclavage de l'autre : & cette scene est le résultat infaillible de ces dominations barbares où le peuple rampe sous le pouvoir des magistrats, & où les magistrats ne reconnoissent ni loix ni statuts. Un despotisme aussi illimité arrête toute sorte de progrès : il interdit aux hommes toutes les connoissances propres à les instruire des avantages qu'une meilleure

police, & une autorité plus modérée pourroient leur procurer.

Ici donc paroît le grand avantage des républiques, quelques barbares qu'elles ſoient; les loix y naiſſent, & y naiſſent avant même que les ſciences aient répandu beaucoup de clarté: De l'établiſſement des loix réſulte la ſécurité, la ſécurité engendre la curioſité, & la curioſité eſt la mere de la ſcience: les derniers degrés de cette progreſſion n'en ſont peut être que des ſuites accidentelles; mais les premiers y ſont enchaînés par une néceſſité inévitable; une république ſans loix ne ſauroit durer. Dans les gouvernemens monarchiques c'eſt tout le contraire; les loix ne ſont pas un réſultat néceſſaire de ces ſortes d'états; il ſemble même que les monarchies abſolues répugnent à la légiſlation; ce n'eſt que par de ſages meſures que l'on vient à bout de les concilier; & l'on ne ſauroit atteindre à ce haut degré de ſageſſe, avant que la raiſon ſoit cultivée & perfectionnée. Cette culture ſeule fait naître la curioſité, produit la ſécurité, & enfante les loix. D'où il paroît encore que le germe des

arts & des sciences ne sauroit se développer dans un état despotique.

Dans l'ordre des choses, les loix marchent nécessairement avant les sciences. Dans les républiques cet ordre peut avoir lieu, parce que la constitution même de ces états exige des loix, au lieu que cet ordre n'est point affecté aux monarchies, & que les loix n'y peuvent point précéder les sciences. Sous un prince absolu, plongé dans la barbarie, tous les ministres, tous les magistrats sont aussi absolus que lui-même, & il n'en faut pas davantage pour étouffer à jamais l'industrie, la curiosité & la science.

Si je dis que le manque de loix, & la délégation du plein pouvoir aux magistrats subalternes sont les principales causes qui empêchent les beaux-arts d'éclorre dans les états despotiques, ce n'est pas que je prétende que ce soient les seules. Il est certain que les états populaires sont naturellement le champ le plus propre pour l'éloquence: il est certain encore que dans tous les genres l'émulation y est plus vive & plus animée: enfin ces états ouvrent au génie & aux ta-

lens une carriere plus vaste. Toutes ces causes concourent pour assurer aux seules républiques l'honneur d'être les pépinieres des arts & des sciences.

Seconde observation. *Rien ne favorise autant la naissance de la politesse & du savoir qu'un nombre d'états voisins indépendans, entre lesquels le commerce & la politique ont formé des liaisons.* L'émulation d'abord qui ne sauroit manquer de régner entre ces états, tend manifestement à les perfectionner. Mais sur quoi je me fonde principalement, c'est que dans des territoires ainsi limités, le pouvoir & l'autorité le sont aussi.

Pour rendre les grands états despotiques, il ne faut qu'un citoyen qui ait beaucoup de crédit; au-lieu que les petits états prennent naturellement une forme républicaine. Un gouvernement étendu se fait peu-à-peu à la tyrannie. Les premieres violences ne s'exerçant que sur des parties qui se perdent, pour ainsi dire, dans l'immensité du tout, on ne les remarque guéres, & elles ne sauroient exciter de grandes fermentations.

D'ailleurs, quand même le mécontentement feroit universel, il ne faut qu'un peu d'art pour retenir les peuples dans l'obéissance : la partie de l'état qui voudroit éclater, ignorant la résolution que prendront les autres, craindra toujours d'être la premiere à lever le bouclier. Pour ne point parler ici de cette vénération superstitieuse que la personne du prince inspire, naturelle surtout aux peuples qui ne voient que rarement leur souverain, dont plusieurs ne le connoissent pas, & par conséquent ne sauroient appercevoir ses foiblesses. Enfin les empires puissans fournissent abondamment aux dépenses nécessaires pour soutenir la pompe & l'éclat de la majesté : cet éclat fascine les yeux des peuples, & les retient dans l'esclavage.

Dans un petit état les injustices sont d'abord remarquées : le mécontentement & le murmure se communiquent par-tout ; & l'indignation qu'elles excitent, en est d'autant plus forte, que la distance qu'il y a entre le souverain & les sujets paroît moins grande. *On n'est jamais héros*, dit le prince

de Condé, *pour son valet de chambre ;* & il est très-certain que l'admiration est incompatible avec la familiarité. Les flatteurs divinisoient Antigone, & l'érigeoient en fils de la brillante planete qui éclaire l'univers : *Sur ce sujet*, dit-il, *vous pouvez consulter la personne qui a soin de ma chaise percée.* Deux choses convainquoient Alexandre qu'il n'étoit pas dieu, l'amour & le sommeil ; mais je pense que ceux qui étoient journellement autour de lui, & à portée de remarquer ses nombreuses foiblesses, eussent pu lui donner des preuves encore plus solides de son humanité.

Ce n'est pas seulement en arrêtant l'ascendant du pouvoir, que de petits états séparés favorisent les sciences ; c'est encore en diminuant l'influence de l'autorité. Souvent nos yeux ne sont pas moins éblouis de la réputation que de la souveraineté, & la premiere n'est pas moins funeste à la liberté de penser & d'examiner. Mais lorsque plusieurs états voisins se communiquent par la voie des arts & du commerce, la jalousie commence à naître : aucun de ces états ne veut,

en matiere de goût & de raisonnement, recevoir des loix d'une autre nation : les productions de l'art sont examinées avec soin, & d'un œil critique. Les opinions populaires ne passent pas si aisément d'un pays dans l'autre, & sont moins contagieuses : on les rejette d'abord, pour peu qu'elles heurtent les préjugés nationaux. Il n'y a que la nature & la raison, ou du-moins ce qui paroît naturel & raisonnable, qui puisse franchir tant d'obstacles, triompher de la rivalité des peuples, & se faire généralement admirer.

La Grece fut d'abord un amas de petites principautés, qui bientôt devinrent des républiques : unies déja par un proche voisinage, parlant la même langue, ayant les mêmes intérêts, ces provinces resserrerent leur lien en se communiquant leur commerce & leurs connoissances. La beauté du climat, la fertilité du terroir, l'harmonie & la force du langage, toutes ces circonstances, dis-je, sembloient concourir pour faire naître les arts & les sciences. Chaque ville eut ses artistes & ses philosophes, qui dispu-

toient la palme à ceux des peuples voisins: ces disputes aiguisoient les esprits: pendant que chacun se revendiquoit la préférence, les objets, sur lesquels le jugement peut s'exercer, se multiplioient: & les sciences, n'étant point traversées par l'autorité, firent éclorre de leur sein ces chef-d'œuvres qui sont encore aujourd'hui le sujet de notre admiration.

Lorsque l'église chrétienne de la communion de Rome, se fut répandue dans le monde civilisé, & se fut emparée de tout le savoir de ces tems, cette église; n'étant en effet qu'un grand état réuni sous un chef, fit disparoître la diversité des sectes: la philosophie péripatéticienne régna seule dans les écoles, & son regne entraîna la ruine de toutes les connoissances humaines. Depuis que les hommes ont secoué ce joug qu'ils avoient porté si long-tems, les choses sont revenues sur l'ancien pied, & l'Europe moderne est en grand ce que la Grece avoit été en mignature.

Nous avons pu voir, en plusieurs rencontres, combien cette situation des affaires est avantageuse. Qu'est-ce qui arrêta le succès

de la philoſophie cartéſienne, pour laquelle, vers la fin du ſiecle paſſé, la nation Françoiſe eut un ſi fort attachement? Ce n'eſt que l'oppoſition des autres peuples de l'Europe, qui ne tarderent pas à découvrir le foible de cette philoſophie. Ce ne ſont pas les compatriotes de Newton, ce ſont les étrangers qui ont fait ſubir à ſa théorie l'épreuve la plus rigoureuſe: & ſi cette théorie peut vaincre les obſtacles qu'elle rencontre actuellement dans toute l'Europe, il y a beaucoup d'apparence qu'elle paſſera triomphante juſques à la poſtérité la plus reculée. La décence & la bonne morale qui regne ſur le théâtre François, nous ont fait remarquer la ſcandaleuſe licence du nôtre. Les François, à leur tour, ſe ſont convaincus que l'amour & la galanterie ont rendu leur théâtre trop efféminé, & commencent à approuver le goût plus mâle de quelques-uns de leurs voiſins.

Dans la Chine il y a un fonds de politeſſe & de ſcience, qui depuis tant de ſiecles ſembleroit avoir dû mûrir, & produire quelque choſe de plus parfait & de plus fini,

Mais la Chine eſt un vaſte empire, uniforme par-tout dans ſa langue, dans ſes loix & dans ſes mœurs. L'autorité d'un docteur, tel que Confucius, ne trouva point de difficulté à s'y établir, & paſſa d'un bout de l'empire à l'autre: perſonne n'avoit alors aſſez de courage pour s'oppoſer au torrent de l'opinion populaire: & les Chinois d'aujourd'hui n'en ont pas aſſez pour oſer conteſter ce qui a été univerſellement reçu de leurs ancêtres. Il me ſemble que ceci explique fort naturellement, pourquoi les ſciences ont fait ſi peu de progrès dans ce puiſſant état (1).

(1) Si l'on me demandoit, comment je puis concilier mes principes avec le bonheur, les richeſſes & l'excellente police des Chinois, qui ont toujours obéi à un monarque, & ſont à peine en état de ſe former l'idée d'un gouvernement libre? Je répondrois que l'empire Chinois, quoique monarchique, n'eſt pas, à proprement parler, une monarchie abſolue. Cela vient de la ſituation du pays. Les Chinois n'ont d'autres voiſins que les Tartares, contre leſquels ils ſont en quelque façon, raſſurés, ou du moins ſemblent l'être, par leur fameux mur & par la grande ſupériorité de leur nombre. Voilà pourquoi ils ont toujours négligé la diſcipline militaire: les troupes qu'ils entretiennent ne ſont que de la mauvaiſe milice, incapable de réprimer une révolte générale

Il ne faut que jeter un coup d'œil ſur la ſurface du globe pour voir qu'il n'y a aucune des quatre parties du monde qui ſoit autant coupée par des lacs, des rivieres & des montagnes que l'Europe, & que de toutes les contrées de l'Europe il n'y en a aucune qui le ſoit autant que la Grece. De-là vient que ces régions ſont ſéparées en pluſieurs états, & la nature elle-même ſemble avoir fait cette ſéparation. Auſſi la Grece a-t-elle été le berceau des ſciences, & l'Europe leur domicile le plus conſtant.

J'ai ſouvent été porté à croire que les interruptions des périodes ſavans, ſi elles n'en-

---

dans un pays ſi peuplé. On peut donc dire que l'épée eſt toujours entre les mains du peuple, ce qui borne aſſez le pouvoir du monarque, pour l'obliger à preſcrire, aux mandarins ou aux gouverneurs des provinces, des loix générales, propres à prévenir ces rébellions qui ont été très-fréquentes, & toujours extrêmement dangereuſes dans cet empire. Une monarchie de cette eſpece, pourvu qu'elle fût en état de ſe défendre contre les ennemis de dehors, ſeroit peut-être le meilleur de tous les gouvernemens : on y jouiroit de toute la tranquillité que le pouvoir ſouverain procure ; & l'on y trouveroit, en même tems, la modération & la liberté des républiques.

traînoient pas la perte des anciens livres & des monumens de l'hiſtoire, ſeroient plutôt favorables que nuiſibles aux arts & aux ſciences, elles ſervent à borner l'influence de l'autorité, & à détrôner les uſurpateurs qui tyranniſent la raiſon humaine : il en eſt de même à cet égard que des interruptions dans les gouvernemens & dans les ſociétés politiques. Que l'on conſidere la ſoumiſſion aveugle des anciens philoſophes aux chefs de leurs écoles, & l'on ſera convaincu qu'une philoſophie auſſi ſervile n'auroit jamais pu produire rien de bon, quand elle eût duré des centaines de ſiecles. La ſecte même des éclectiques, qui nâquit vers les tems d'Auguſte, quoiqu'elle fît profeſſion de choiſir librement ce qu'elle trouvoit à ſon gré dans les dogmes des différentes ſectes, n'en étoit pas pour cela moins dépendante & moins eſclave que les autres : ce n'étoit pas dans la nature qu'elle cherchoit la vérité ; mais dans les diverſes écoles où elle la croyoit diſperſée. Depuis la renaiſſance des lettres il n'a plus été queſtion de Stoïciens, d'Epicuriens, de Platoniciens, de Pythagoriciens : aucune de

de ces ſectes n'a pu recouvrer ſon crédit; & le ſouvenir de leur chûte a empêché les hommes de ſe ſoumettre aveuglément aux ſectes plus récentes, qui ont voulu prendre de l'aſcendant ſur eux.

Voici ma troiſieme obſervation. *Quoique les gouvernemens libres ſoient le terroir le plus propre pour les arts & les ſciences, cela n'empêche pourtant pas qu'on ne les puiſſe tranſplanter dans toutes ſortes d'états; les républiques favoriſent davantage le progrès des ſciences, & les monarchies civiliſées celui des beaux-arts.*

Rien n'eſt ſi difficile que de fixer les loix générales qui puiſſent réduire une ſociété nombreuſe ou un vaſte état à ſon juſte équilibre; cette difficulté eſt ſi grande, que l'eſprit le plus étendu ne ſauroit la ſurmonter par la ſeule force du raiſonnement & de la réflexion. Cet ouvrage ſuppoſe la réunion des jugemens: il faut que l'expérience le conduiſe, que le tems le perfectionne, & que le ſentiment des mépriſes que l'on n'a pu manquer de commettre dans les premiers eſſais, aide à le corriger. Par là il eſt mani-

feste que cette entreprise ne sauroit être commencée ni poussée dans les monarchies. Avant qu'une Monarchie soit civilisée, tout le secret de sa politique consiste à confier un pouvoir illimité à chaque gouverneur & à chaque magistrat, ce qui revient à subdiviser le peuple en autant d'ordres d'esclaves. D'une pareille constitution on ne sauroit se promettre aucun progrès ni dans les sciences, ni dans les arts, ni dans les loix, ni peut-être même dans les arts mécaniques & dans les manufactures. L'ignorance & la barbarie qui ont présidé au commencement de cet état, passent à la postérité, & ces malheureux esclaves n'ont ni assez d'adresse, ni assez de force pour s'en délivrer.

Mais quoique la législation, cette source de sécurité & de bonheur, étant le fruit tardif de l'ordre & de la liberté, trouve bien de la peine à s'introduire dans les états, il est d'un autre côté moins difficile de la conserver, lorsqu'une fois elle est introduite : c'est une plante vigoureuse & profondément enracinée, que la négligence du cultivateur ne détruit pas facilement, & qui résiste à l'in-

clémence des ſaiſons. Les arts qui nourriſſent le luxe, & à plus forte raiſon les arts libéraux, qui ſuppoſent une delicateſſe de ſentiment, ſe perdent aiſément : peu de perſonnes ont aſſez de loiſir, de fortune & de génie pour les goûter : au-lieu que les découvertes, dont l'utilité eſt générale, & ſe fait ſentir dans la vie commune, ne ſauroient gueres périr que dans la ruine totale de la ſociété, ou par ces inondations de barbares qui détruiſent juſques au ſouvenir de la politeſſe & des arts. L'imitation eſt une autre reſſource pour les arts groſſiers & utiles ; elle les tranſporte de climat en climat, & leur fait faire plus de chemin qu'aux beaux arts, quoique peut-être ceux-ci ſoient nés & ſe ſoient répandus les premiers. De ces cauſes réſultent les monarchies civiliſées, qui s'approprient les arts relatifs au gouvernement, inventés dans les républiques, & qui ſe conſervent pour l'avantage & la ſûreté réciproques du ſouverain & du ſujet.

Quelque parfaite donc que puiſſe paroître à de certains politiques la forme des monarchies, elle doit toute ſa perfection à la forme

républicaine : & il n'eſt pas poſſible qu'un deſpotiſme abſolu, établi dans une nation barbare, ſe police & ſe perfectionne par ſa propre force. Il tient toutes ſes loix, ſes méthodes, ſes inſtitutions, & par conſéquent ſon arrangement & ſa ſtabilité, des gouvernemens libres : ces avantages ſont la production des républiques. Le deſpotiſme étendu des monarchies barbares, en influant dans tous les détails du gouvernement, auſſi-bien que dans les points capitaux de l'adminiſtration, étouffe pour jamais toute eſpece de progrès.

Dans une monarchie civiliſée le prince ſeul poſſede un pouvoir ſans bornes ; il n'y a que la coutume, l'exemple & le ſentiment de ſon propre intérêt qui puiſſe lui en faire reſtreindre l'exercice. Les miniſtres & les magiſtrats les plus éminens en dignité ſont aſſujettis aux loix générales de la ſociété, & n'oſent exercer leur autorité que ſelon la méthode qui leur eſt preſcrite. Le peuple ne dépend que du ſouverain en tout ce qui regarde la ſûreté des poſſeſſions ; & le ſouverain eſt ſi fort au-deſſus du peuple, & par

conféquent fi peu fufceptible de jaloufie & de motifs intéreffés, que cette dépendance n'eft point fentie. C'eft-là cette efpece de gouvernement que dans un accès de fanatifme politique on peut nommer *tyrannie*, mais qui, étant adminiftré avec juftice & prudence, eft propre à raffurer le peuple, & fatisfait aux principaux befoins de la fociété civile.

Mais, quoique par rapport à la jouiffance des biens, la fûreté foit égale dans les monarchies civilifées & dans les républiques, il eft à confidérer que dans l'un & l'autre de ces gouvernemens ceux, qui font au timon des affaires, difpofent de plufieurs charges honorables & lucratives, qui réveillent l'ambition & l'avarice. Il n'y a que cette différence, que dans les républiques ceux qui afpirent aux places doivent baiffer les yeux vers le peuple & tâcher de gagner fes fuffrages, au-lieu que dans les monarchies ils doivent les hauffer vers les grands, s'infinuer dans leur faveur & captiver leur bienveillance. Pour réuffir dans le premier de ces états, il faut fe rendre utile, foit par fon in-

duſtrie, ſoit par ſa capacité, ſoit par ſes connoiſſances ; pour proſpérer dans le ſecond, il faut ſe rendre agréable par ſon eſprit, par ſa complaiſance, par ſa politeſſe : dans les républiques les ſuccès ſont pour le génie, dans les monarchies pour le goût : & par-là les unes ſont plus propres pour les ſciences, les autres pour les beaux-arts.

Je pourrois ajouter que le pouvoir monarchique, tirant ſa principale force d'un reſpect ſuperſtitieux pour le clergé & pour le ſouverain, gêne toujours la liberté de penſer en fait de religion & de politique, s'oppoſe par conſéquent aux progrès de la métaphyſique & de la morale, qui ſont les deux branches les plus conſidérables de nos connoiſſances : il ne reſte donc que les mathématiques & la philoſophie naturelle, ſciences infiniment moins eſtimables.

Il y a une liaiſon étroite entre tous les arts agréables, & le même goût qui perfectionne les uns, ne ſouffrira pas que les autres demeurent en friche. Parmi les arts qui embelliſſent la converſation, le plus aimable ſans doute, c'eſt cette déférence mutuelle,

cette civilité qui nous fait ſacrifier nos inclinations à ceux de la compagnie, qui nous fait ſurmonter ou dumoins cacher ces préſomptions arrogantes, ſi naturelles à l'eſprit humain. Un homme bien-né & bien élevé eſt civil envers tout le monde ſans effort, & ſans des vues intéreſſées : cependant, pour rendre cette excellente qualité générale dans une nation, il ſemble qu'il faille aider aux diſpoſitions naturelles par des motifs généraux. Dans les républiques, où le pouvoir va en montant depuis le peuple juſques aux grands, on ne rafine gueres ſur la politeſſe, parce que tous les ordres de l'état ſont preſque au niveau, & que les citoyens dépendent fort peu les uns des autres : le peuple influe par l'autorité des ſuffrages, les grands par la dignité des charges dont ils ſont revêtus. Dans une monarchie civiliſée au contraire, on voit une longue chaîne de perſonnes qui dépendent les unes des autres, & qui s'étend depuis le ſouverain juſqu'au dernier des ſujets ; cette dépendance à la vérité ne va pas juſqu'à rendre les propriétés précaires, & juſqu'à dépri-

mer l'eſprit du peuple ; mais elle ſuffit pour lui inſpirer le deſir de plaire à ſes ſupérieurs, & de ſe former ſur les modeles les plus goûtés des gens de condition, & de ceux qui ont reçu une éducation diſtinguée : De-là vient que la politeſſe des mœurs prend naturellement ſon origine dans les monarchies & dans les cours ; & là où elle fleurit, il eſt impoſſible que les beaux-arts ſoient entiérement négligés ou méſeſtimés.

Les républiques modernes de l'Europe ſont décriées pour le manque de politeſſe *La politeſſe d'un Suiſſe en Hollande civiliſé* (1) eſt chez les François une expreſſion ſynonyme à celle de ruſticité. Les Anglois, malgré leur génie & leur ſavoir, ſont ſujets au même reproche, & ſi les Vénitiens ſont une exception à cette maxime, ils le doivent à leur commerce avec les autres peuples de l'Italie, dont les gouvernemens, pour la plupart, produiſent une dépendance plus que ſuffiſante pour les civiliſer.

---

(1) Rouſſeau.

Il eſt difficile de juger quel étoit à cet égard le rafinement des républiques de l'antiquité; mais je ſoupçonne que la converſation n'y étoit pas autant perfectionnée que la compoſition & le ſtyle. On trouve dans les anciens pluſieurs traits d'une ſcurrilité choquante, & qui paſſe toute imagination: leur vanité ne l'eſt pas moins (1), & leurs écrits en général reſpirent la licence & l'immodeſtie. *Quicunque impudicus, adulter, ganeo, manu, ventre*, pene, *bona patriæ laceraverat*, dit Salluſte dans un paſſage de ſon hiſtoire des plus graves & des plus remplis de morale:

Nam fuit ante Helenam cunnus teterrima belli cauſa :

c'eſt Horace qui ſe ſert de cette expreſſion, en traitant de l'origine du bien & du mal

(1) Il feroit ſuperflu de citer ici Cicéron & Pline, ils ſont aſſez connus. Mais on eſt un peu ſurpris de voir Arrien, cet auteur ſi grave & ſi judicieux, interrompre bruſquement le fil de ſa narration, pour nous apprendre qu'il eſt auſſi célèbre parmi les Grecs par ſon éloquence, qu'Alexandre l'étoit par ſes conquêtes. Lib. I.

moral. Mylord Rochester n'est pas plus licencieux que le sont Ovide & Lucrece (1), quoique ceux-ci fussent gens du bel air & d'admirables écrivains, tandis que le premier, nourri au milieu des débordemens d'une cour corrompue, sembloit avoir abjuré toute pudeur. Juvénal prêche la modestie avec beaucoup de zele ; mais à en juger par l'impudence qui regne dans ses satires, il en est lui-même un très-mauvais modele.

Je dirai donc hardiment que les anciens avoient peu de manieres, & ne connoissoient gueres cette déférence polie & respectueuse que la civilité nous oblige d'exprimer, ou du moins de contrefaire dans la conversation. Cicéron étoit certainement un des

(1) Ce poëte recommande un remede contre l'amour qui est des plus extraordinaires, & que l'on ne se fût jamais attendu de trouver dans un poëme aussi élégant & aussi philosophique V. Lib. IV. v. 1165. Cette idée paroît avoir suggéré au docteur Swift quelques unes de ses belles & décentes images. L'aimable Catulle, l'élégant Phedre ne sont pas plus irréprochables à cet égard.

hommes le plus poli de ſon tems, & cependant j'avoue que j'ai ſouvent été outré de la triſte figure qu'il fait faire à ſon ami Atticus, dans ces dialogues où il eſt lui-même un des interlocuteurs. Ce ſavant & vertueux citoyen, quoiqu'il ſe bornât à la vie privée, étoit égal en dignité à tout ce que Rome avoit de plus illuſtre; & Cicéron le charge d'un rôle plus pitoyable encore que celui de l'ami de *Philalethès*, dans nos dialogues modernes: toujours très-humble admirateur & fertile en complimens, il reçoit les inſtructions que l'orateur lui donne avec toute la docilité & la ſoumiſſion d'un écolier (1). Caton même eſt traité aſſez cavaliérement dans les dialogues *de finibus*. Ce qui eſt ſur-tout remarquable, c'eſt que Cicéron, ce grand ſceptique en matieres religieuſes, & qui s'eſt toujours abſtenu de décider entre les opinions des différentes ſectes, fait diſputer

(1) Att. *Non mihi videtur ad beatè vivendum ſatis eſſe virtutem.* Mar. *At herculè Bruto meo videtur, cujus ego judicium, pace tuâ dixerim, longè antepono tuo.* Tuſc. Quæſt. Lib. V.

ſes amis ſur l'exiſtence & ſur la nature des dieux, tandis que lui même demeure tranquille auditeur : il croyoit apparemment qu'il ne convenoit pas à un homme de ſon génie de parler ſur un ſujet ſur lequel il n'avoit rien à dire de déciſif, & où il ne pouvoit pas triompher, comme il étoit accoutumé de le faire dans d'autres occaſions. L'eſprit du dialogue eſt obſervé dans le livre éloquent *de Oratore*, & l'égalité ſe ſoutient aſſez bien entre les interlocuteurs : mais ces interlocuteurs ſont les grands hommes du tems paſſé, & l'auteur ne fait que raconter leur conférence comme par ouï-dire.

Polybe (1) nous a conſervé un dialogue réel, plus détaillé qu'aucun de ceux dont l'antiquité a tranſmis le ſouvenir ; c'eſt la conférence entre Philippe, roi de Macédoine, prince qui ne manquoit ni d'eſprit ni de talens, & *Titus Flamininus*, un des Romains le plus civiliſé, comme Plutarque nous en aſſure (2), ſuivi alors des ambaſſadeurs de preſ-

(1) Lib. XVII.

(2) In vitâ Flamin.

que toutes les cités de la Grece. Celui des Etoliens dit au roi à propos rompu, *qu'il parle comme un fou, ou comme un homme en délire* (ληρεῖν); à quoi sa majesté réplique: *ce que vous dites est si clair que les aveugles mêmes ne sauroient s'y tromper:* raillerie qui faisoit allusion à l'état où se trouvoient les yeux de son excellence. Tout ceci ne passoit pas les bornes de l'honnêteté, la conférence n'en fut point troublée, & Flamininus se divertit extrêmement de ces traits de belle humeur. Vers la fin, lorsque Philippe demanda du tems pour consulter avec ses amis dont il n'y en avoit aucun autour de lui, le général Romain, dit l'historien, voulant à son tour dire quelque chose de spirituel, lui dit, que *peut-être la raison de l'absence de ses amis, c'étoit parce qu'il les avoit tous massacrés*, ce qui en effet étoit vrai, & d'autant plus brutal. Cependant l'historien ne condamne point cette grossiéreté. Philippe lui-même ne la ressentit gueres; il n'y répondit que par un rire *sardonien*, qui revient à ce que nous appellons grimacer: elle n'empêcha pas que la conférence ne re-

commençât le lendemain ; & Plutarque place cette raillerie parmi les bons mots de *Flaminius* (1).

Horace ne fait à ſon ami Groſphus qu'un compliment très-ordinaire. *Rien*, dit-il, *n'eſt complettement bon. Achille eſt plein de gloire : une mort prématurée l'emporte. Tithon ne meurt point ; il languit dans une triſte & longue vieilleſſe. Peut-être que les Parques m'accorderont ce qu'elles jugeront à propos de vous refuſer. Vous avez cent troupeaux qui mugiſſent dans la Sicile, & des chevaux ſuperbes, qui en attendant les courſes du Cirque, font retentir les vallées de leurs henniſſemens : vous êtes vêtu de la plus riche pourpre d'Afrique. Le ſort qui eſt juſte, m'a donné à moi peu de biens, mais j'ai reçu de lui un ſoufle de cet eſprit poétique dont les Grecs furent animés, & une ame qui ſait mépriſer la baſſe malignité du vulgaire* (2).

---

(1) In vitâ Flamin.

(2) . . . *Nihil eſt ab omni*
Parte beatum.

Si vous lisez mon ouvrage, dit Phedre à son patron Eutychus : *j'en serai bien aise. Si non, il aura au moins l'avantage de charmer la postérité* (1). Virgile, après avoir prodigué à Auguste les flatteries les plus extravagantes, & l'avoir mis, selon la coutume de ces tems, au rang des dieux, finit par se mettre lui-même de niveau avec cette divinité. *Secondez*, dit-il, *mon entreprise par vos favorables influences : & ayez*, comme moi, *pitié des gens de la campagne, qui ignorent le véritable art de l'a-*

Abstulit clarum cita mors Achillem,
Longa Tithonum minuit senectus,
Et mihi forsan, tibi quod negarit,
Porriget hora.
Te greges centum, Siculæque circum
Mugiunt vaccæ, tibi tollit hinnitum
Apta quadrigis equa : te bis Afro
Murice tinctæ.
Vestiunt lanæ ; mihi parva rura, &
Spiritum Graiæ tenuem Camænæ
Parca non mendax dedit, & malignum
Spernere vulgus.
Lib. II. Od. XVI.

(1) *Quem si leges, lætabor ; sin autem minus,*
Habebunt certè quo se oblectent posteri.

griculture (1). Je doute fort qu'un poëte moderne eût commis cette incongruité; & cer-

(1) *Ignarosque viæ* mecum *miseratus agrestes*,
Ingredere, & *votis jam nunc assuesce vocari.*

On ne diroit pas aujourd'hui à un prince ou à un grand seigneur : *Lorsque vous & moi nous fûmes dans un tel endroit, nous vîmes arriver telle chose* : on diroit, *lorsque j'eus l'honneur de vous accompagner dans un tel endroit, nous vîmes arriver telle chose.*

Je ne puis m'empêcher de citer ici un trait de délicatesse françoise, qui me paroît excessif & ridicule : il ne faut pas dire : *ceci est une belle chienne madame*, *mais madame ceci est une belle chienne.* C'est qu'ils pensent qu'il y auroit de l'indécence à joindre le mot de *chienne* à celui de *madame*, quoique par rapport au sens ces deux mots n'eussent rien de commun.

Je conviens après tout, que ces conséquences, tirées de quelques passages détachés des anciens, peuvent paroître fausses, ou du moins très-foibles à ceux qui ne sont pas bien versés dans ces écrivains, & qui ne connoissent pas le ton général de l'antiquité. Combien, par exemple, ne seroit-il pas absurde de prétendre que Virgile ne comprenoit pas la force des termes qu'il emploie, & ne savoit pas choisir les épithetes les plus convenables, parce que dans les vers suivans, où il s'adresse encore à Auguste, il a commis la faute d'attribuer aux Indiens une qualité qui semble en quelque façon tourner son héros en ridicule ?

Et te, maxime Cæsar,
Qui nunc extremis Asiæ jam victor in oris
Imbellem *avertis Romanis arcibus Indum.*

tainement

tainement si du tems de Virgile ces sortes de rafinemens avoient été en usage, cet écrivain, d'ailleurs si délicat, eût tourné sa phrase autrement. Quelque politesse qu'il y eût à la cour d'Auguste, il paroît qu'elle n'avoit pas encore usé les mœurs républicaines.

Le cardinal Wolsey, s'étant servi de l'insolente expression EGO ET REX MEUS, *moi & mon roi*, crut s'excuser en disant qu'elle étoit exactement conforme à l'idiôme latin, où l'on se nommoit toujours avant la personne à qui ou de qui l'on parloit; mais cet usage même est une preuve du manque de politesse des Romains.

Les anciens s'étoient fait la maxime de nommer toujours les premieres les personnes du rang le plus élevé, cela alloit si loin qu'un poëte ayant nommé les Etoliens avant les Romains dans un chant où il célébroit la victoire remportée par leurs armes combinées sur les troupes de Macédoine, il en nâquit des jalousies & des querelles entre ces deux nations (1). C'est ainsi que Tibere

(1) Plut, in vitâ Flamin.

prit Livie en averſion, parce que dans une inſcription elle avoit fait placer ſon nom avant le ſien (1).

Il n'y a point de bien dans ce monde qui ſoit pur & ſans mélange. La politeſſe moderne, naturellement ſi pleine de graces, devient ſouvent affectation, niaiſerie, déguiſement & perfidie. La ſimplicité ancienne, cette ſimplicité ſi aimable & ſi affectueuſe dégénere quelquefois en ruſticité, en bouffonnerie, en indécence, & en obſcénité.

En accordant à nos tems la préférence en fait de politeſſe, quelle eſt la raiſon de cette préférence ? On la cherchera probablement dans deux notions modernes; dans celle de la *galanterie* & dans celle de *l'honneur*, qui ſont toutes deux les productions des cours & des monarchies. On ne ſauroit nier que ce ne ſoient-là des inventions modernes; (2) mais les plus zélés partiſans de l'antiquité

---

(1) Tacit. Ann. Lib. III, cap. 64.

(2) Dans le *Heautontimorumenos* de Térence, Clinie, revenant en ville, au-lieu d'aller faire ſa cour à ſa maîtreſſe, l'envoie chercher.

disent que ce sont des inventions sottes & ridicules, l'opprobre plutôt que la gloire de nos jours. (1) Il ne sera donc pas inutile d'examiner cette question & par rapport à la galanterie, & par rapport à l'honneur. Commençons par la premiere.

Dans tous les genres de créatures vivantes, la nature a établi une affection mutuelle entre les deux sexes, & cette affection, dans les animaux même les plus sauvages & les plus carnaciers, ne se borne point à l'appétit corporel ; elle produit une amitié & une sympathie qui ne finit que par la mort. On peut observer que dans les especes mêmes où la nature limite la satisfaction de l'appétit à une saison & à un objet, & forme une sorte de mariage ou d'association d'un mâle avec une femelle, il existe une complaisance & une bienveillance visible, qui s'étend plus loin, qui dompte la férocité du naturel, & qui adoucit les deux sexes

(1) Voyez les *moralistes* de Mylord Shaftesbury.

l'un envers l'autre (1). A combien plus forte raiſon cela ne doit-il pas avoir lieu dans l'homme, dont l'appétit n'eſt à aucun égard borné par la nature, & ne l'eſt qu'accidentellement, ſoit par les charmes puiſſans de l'amour, ſoit par un principe de devoir & de bienſéance ?

Rien n'eſt donc moins affecté que la paſſion de la galanterie, elle eſt toute naturelle: l'art & l'éducation qui regnent dans les cours les plus polies, n'y font pas plus de changement que dans les autres paſſions louables; lui donnent plus de force, plus de fineſſe, plus de délicateſſe, plus de grace, & plus d'expreſſion

La galanterie eſt généreuſe, auſſi-bien que

---

(1) *Tutti gli altri animai, che ſono in terra,*
O che vivan quieti eſtanno in pace;
O ſi vengon a riſſa, & ſi fan guerra,
A la femina il maſchio mai non la face.
L'Orſa con l'orſo al boſco ſicura erra,
La leoneſſa appreſſo il Leon giace,
Con lupo vive la lupa ſicura,
Ne la Giuvenca ha del Torel paura.
Arioſto Canto 5.

naturelle. C'eſt à la morale à corriger ces vices groſſiers qui nous font commettre des injuſtices, & l'éducation la plus ordinaire ſuffit pour produire cet effet; ſans cet expédient aucune ſociété humaine ne peut ſubſiſter. Les bonnes manieres ont été inventées pour répandre de l'aiſance & de l'agrément dans la converſation, mais il en réſulte encore de plus grands biens. Lorſque notre naturel nous fait pancher vers un vice, ou vers une paſſion déſagréable aux autres hommes, le ſavoir-vivre eſt pour ainſi dire un contrepoids qui entraîne l'eſprit du côté oppoſé, & nous fait revêtir l'apparence des ſentimens contraires à ceux pour leſquels nous inclinons. Nous ſommes naturellement fiers, épris de nous-mêmes, & portés à nous préférer aux autres; la politeſſe nous apprend à mettre des égards dans la converſation, & à céder dans tous les incidens communs de la ſociété. Vous êtes ſoupçonneux, mais vous êtes poli: vous cacherez les motifs de votre jalouſie, & vous afficherez des ſentimens directement contraires. Les vieillards, ſentant leurs infirmités, craignent

toujours d'être méprisés des jeunes gens ; la jeunesse bien élevée redouble de respects & d'égards envers eux. Les étrangers manquent de protection : dans tous les pays civilisés on les reçoit avec politesse, & on leur donne la place la plus honorable. Chacun est maître dans sa maison, les conviés sont, en quelque façon, soumis à son autorité : il se met au dernier rang : vous le voyez toujours attentif à ce qui peut faire plaisir aux autres, & se donnant pour cela toutes les peines qui ne trahissent point une affectation trop visible, qui ne gênent pas la compagnie (1).

La galanterie est un de ces rafinemens de générosité. Comme la nature a donné la supériorité à l'homme, en lui conférant une

(1) Chez les anciens le pere de famille mangeoit du meilleur pain, & buvoit du meilleur vin que les convives, & cette coutume dont les auteurs parlent si fréquemment ne fait gueres l'éloge de la politesse de l'antiquité. V. *Juvenal.* Sat. V. *Plin.* Lib. XIV. cap. 13 *ejud.* Epist. *Lucian.* de mercede conductis, Saturnalia, &c. On aura de la peine à trouver un pays de l'Europe, où de nos jours cette coutume incivile soit en vogue.

plus grande force de corps & d'esprit, c'est à lui à compenser cet avantage, autant qu'il lui est possible, par une conduite généreuse, par des égards, par une complaisance étudiée pour les penchans & pour les opinions du beau sexe. Les peuples barbares se servent de cette supériorité pour réduire les femmes à l'esclavage le plus rampant : ils les enferment, ils les battent, ils en trafiquent, ils les font mourir. Chez les nations policées, cette autorité se manifeste d'une maniere plus noble, quoique tout aussi marquée, par la politesse, par le respect, par la complaisance, en un mot par la galanterie. Dans une bonne société on n'a jamais besoin de demander qui est celui qui donne le festin : c'est celui qui est assis au bas bout de la table, & qui sert les autres; on ne sauroit s'y méprendre. Il faut ou condamner tous ces usages comme sots & affectés, ou recevoir la galanterie conjointement avec eux. Les anciens Moscovites présentoient à leurs fiancées un fouet au-lieu de la bague nuptiale : ces mêmes peuples prenoient, dans leurs maisons, le pas sur les étrangers, & même sur

les ambaſſadeurs. (1) Ces deux traits de générofité & de ſavoir-vivre partoient du même principe.

La galanterie ne s'accorde pas moins avec la ſageſſe & avec la prudence qu'avec la nature & avec la générofité, & lorſqu'elle ſe renferme dans de juſtes bornes, elle contribue, plus que toute autre choſe, à former la jeuneſſe des deux ſexes. Dans tous les Végétaux on remarque une liaiſon conſtante entre la fleur & le germe: & dans le regne animal la nature a voulu que l'amour fît le plaiſir le plus doux des individus de l'une & de l'autre eſpece. Mais la jouiſſance corporelle n'eſt pas la ſeule que l'on doive rechercher: il n'y a pas juſqu'aux bêtes brutes qui ne jouent & folâtrent, & ces expreſſions de leurs tendres folies ſont leur plus grand plaiſir. On ne ſauroit nier que l'eſprit ne doive avoir beaucoup de part aux divertiſſemens des êtres raiſonnables; & ſi l'on retranche de l'amour le ſel de la raiſon, de

(1) *Relation de trois Ambaſſades*, par le comte de *Carliſle*.

la converſation, de la ſympathie, de l'amitié & de la bonne humeur, il y reſtera à peine de quoi piquer le goût d'un honnête homme : je m'en rapporte au jugement des hommes vraiment voluptueux & des plus fins débauchés.

Y a-t-il une meilleure école de mœurs qu'une ſociété de femmes vertueuſes, où le deſir réciproque de plaire polit inſenſiblement l'eſprit, où l'exemple de la douceur & de la modeſtie du ſexe ſe communique à ſes admirateurs, où ſa délicateſſe nous accoutume à la décence, en nous faiſant craindre de l'offenſer par des propos trop libres ?

J'avoue qu'en mon particulier, je préférérois une ſociété d'amis choiſis, avec leſquels je pourrois me livrer paiſiblement aux charmes de la raiſon, & éprouver la juſteſſe de toute ſorte de réflexions ſérieuſes ou plaiſantes, comme elles ſe préſenteroient. Mais comme on ne rencontre pas tous les jours des compagnies auſſi délicieuſes, les compagnies mêlées où il n'y a point de femmes me paroiſſent le plus inſipide de tous les amuſemens, & autant deſtituées de ſens &

de raiſon que de plaiſir & de politeſſe. Je ne ſache que l'uſage des boiſſons fortes qui puiſſe en écarter l'ennui, & le remede eſt pire que le mal.

Chez les anciens le caractere du ſexe paſſoit pour un caractere domeſtique, on ne régardoit pas les femmes comme faiſant partie du beau monde ou de la bonne compagnie. C'eſt peut-être par cette raiſon que tandis que l'antiquité nous a laiſſé des productions inimitables dans le genre ſérieux, il ne nous en reſte rien de fort exquis dans le genre plaiſant, à moins qu'on ne veuille excepter le banquet de Xénophon & les dialogues de Lucien. Horace condamne les groſſiers bons-mots & les froides plaiſanteries de Plaute, mais les ſiennes valent-elles beaucoup mieux? & quoiqu'il fût certainement le plus aiſé, le plus agréable & le plus judicieux des écrivains, peut-on dire qu'il excelle dans l'art de ridiculiſer avec eſprit & avec délicateſſe? Ce ſont donc là des progrès conſidérables que la galanterie, & les cours où elle a pris ſon origine, ont fait faire aux beaux-arts.

Le *point-d'honneur*, ou l'ufage des duels, eft une invention moderne, auffi-bien que la galanterie, & dans l'efprit de bien des gens une invention tout auffi utile pour polir les mœurs; mais en-vérité je ferois fort embarraffé de dire comment elle peut y avoir contribué. La converfation même des plus grands ruftres eft rarement infeftée d'une groffiéreté qui puiffe occafionner des duels, à les aprécier même felon les maximes les plus pointilleufes de ce chimérique honneur; & quant aux petites indécences qui choquent le plus, parce quelles reviennent le plus fréquemment, jamais on ne s'en défera par l'ufage des duels. Mais ces notions ne font pas feulement inutiles, elles font encore pernicieufes. Dès lors qu'on peut être homme d'honneur fans être vertueux, les plus grands fcélérats, fouillés des vices les plus infâmes, ont le moyen de fe faire confidérer, & de faire bonne contenance: ils font débauchés, prodigues, ils ne payent jamais leurs dettes; mais ils font gens d'honneur, & par conféquent gens de bonne compagnie.

Il y a pourtant une partie de l'honneur moderne qui eſt, en même tems, une partie eſſentielle de la morale : elle conſiſte dans l'exactitude à tenir ſes promeſſes, & à dire toujours la vérité. C'eſt ce point d'honneur que monſieur Addiſſon a en vue, lorſqu'il fait dire à Juba : *l'honneur eſt un lien ſacré, la loi inviolable des monarques, la perfection qui caractériſe les grandes ames : par tout où il ſe rencontre avec la vertu, il l'éleve & la fortifie : il l'imite où elle n'eſt pas : il ne faut pas ſe jouer de l'honneur* (1). Quoique ces vers ſoient d'une extrême beauté, je crains que monſieur Addiſſon ne ſoit tombé ici dans cette impropriété de ſentiment qu'il reproche ſouvent, avec tant de raiſon, à nos poëtes. Aſſurément les anciens ne connoiſſoient pas cet honneur qui differe de la vertu.

---

(1) *Honours's a ſacred tye, the law of Kings,*
The noble mind's diſtinguishing perfection,
That aids and ſtrengthens virtue, where it meets her,
And imitates her actions where she is not :
It ought not to be ſported with.

Je reviens de ma digreſſion, & je finis par une quatrieme remarque. *Du moment où les arts & les ſciences ont atteint, dans un état, leur dernier degré de perfection, ils commencent à décliner : cette décadence eſt naturelle ou plutôt néceſſaire, & il n'arrive jamais, ou du-moins il eſt bien rare que les arts & les ſciences renaiſſent dans les pays qui autrefois les avoient vû fleurir.*

Je conviens que cette maxime, quoique conforme à l'expérience, doit paroître peu raiſonnable au premier abord. Si comme, je le crois, le génie naturel des hommes eſt à-peu-près le même dans tous les tems, & dans toutes les contrées, qu'y a-t-il de plus propre à cultiver & à perfectionner ce génie, que d'avoir ſans ceſſe devant les yeux des modeles exquis propres à former le goût, & à fixer les objets les plus dignes d'être imités ? N'eſt ce pas aux modeles qui ſont reſtés de l'antiquité que nous devons la renaiſſance des arts, arrivée il y a deux ſiecles, & les progrès qu'ils ont faits depuis par toute l'Europe ? Et pourquoi ſous le regne de Trajan & de ſes ſucceſſeurs, lorſqu'ils

étoient encore en entier, lorſque tout l'univers les admiroit & les étudioit, n'ont-ils pas produit les mêmes effets ? Du tems de l'empereur Juſtinien, Homere paſſoit encore parmi les Grecs pour le poëte par excellence, comme Virgile parmi les Romains: l'admiration dûe à ces divins génies ſubſiſtoit encore, quoique depuis pluſieurs ſiecles il n'eût paru aucun poëte qui eût pu ſe vanter de les avoir imités.

Dans les commencemens de la vie, le génie d'un homme lui eſt inconnu à lui-même, auſſi-bien qu'aux autres, ce n'eſt qu'après pluſieurs heureux eſſais qu'il oſe ſe croire aſſez fort pour des entrepriſes qui ont mérité l'applaudiſſement univerſel à ceux qui s'y ſont diſtingués. Si ſa nation a de grands modeles d'éloquence ; il confrontera ſes exercices de jeuneſſe avec ces modeles, & ſentant l'infinie diſproportion, il ſera découragé, & ne haſardera jamais d'entrer en concurrence avec des écrivains qu'il admire ſi fort. On ne va au grand que par l'émulation ; mais l'admiration & la modeſtie étouffent l'émulation ; & le vrai génie eſt toujours admirateur & modeſte.

Après l'émulation, le plus puiſſant reſſort, c'eſt la gloire. Un écrivain qui entend retentir, autour de lui, les éloges que l'on donne à ſes premieres productions, ſe ſent de nouvelles forces; aiguillonné par ce motif il atteint ſouvent un degré de perfection qui étonne ſes lecteurs, & qui le ſurprend lui-même. Mais lorſque toutes les places honorables ſont priſes, les nouvelles tentatives, comparées aux ouvrages les plus excellens en eux-mêmes, & dont la réputation eſt déja faite, ne ſont que froidement reçues. Si Moliere & Corneille portoient aujourd'hui ſur le théâtre les productions de leur jeuneſſe, eſtimées dans leur tems, ils ſeroient découragés pour jamais par l'indifférence & le dédain du public. Il n'y a que l'ignorance des tems qui ait pu faire ſupporter *le prince de Tyr;* mais ce n'eſt qu'au ſuccès de cette piece que nous devons le *More de Veniſe:* ſi le drame intitulé *chacun dans ſon humeur* avoit manqué, nous n'euſſions jamais vû *Volpone.*

Il n'eſt peut-être pas avantageux pour une nation de recevoir des arts trop perfection-

nés de ses voisins. L'émulation s'éteint, & le feu de la jeunesse ambitieuse s'évapore. Tant d'ouvrages finis de peintres Italiens transportés en Angleterre, au-lieu d'encourager nos artistes, sont la véritable cause du peu de progrès que le noble art de la peinture a faits parmi nous. Il paroît qu'il en fut de même à Rome, lorsqu'elle reçut les arts de la Grece. Le grand nombre de belles productions qui ont paru en France, répandues dans toute l'Allemagne, & dans le Nord, empêchent ces peuples de cultiver leurs propres langues, & les rendent esclaves de leurs voisins dans tout ce qui regarde les connoissances agréables.

Les anciens, il est vrai, nous ont laissé dans tous les genres, les modeles les plus admirables; mais, outre qu'ils ont paru dans des langues qui ne sont entendues que des savans, les beaux-esprits modernes ne sont pas absolument comparables à ceux qui vivoient dans ces tems reculés. Si Waller étoit né à Rome sous le regne de Tibere, ses premieres productions, vûes à côté des odes si finies & si parfaites d'Horace, eussent été sifflées;

ſifflées ; au-lieu que dans cette iſle la ſupériorité du poëte Romain n'a fait aucun tort à la réputation du nôtre. C'eſt que nous nous eſtimons aſſez heureux que notre climat & notre langage aient pû produire une foible copie d'un auſſi excellent original.

En un mot, les arts & les ſciences, ſemblables à certaines plantes, exigent un terroir frais : & quelque fertile que ſoit le ſol, quelque ſoin qu'on prenne de l'entretenir & de le renouveller par art & par induſtrie, lorſqu'il eſt une fois épuiſé, il ne produit plus rien d'exquis & de parfait.

DIX-HUITIEME ESSAI.

La Polygamie & le Divorce.

LE mariage étant un contrat qui ſuppoſe un conſentement réciproque, & ayant pour but la propagation de l'eſpece, il eſt clair que les conditions du mariage peuvent varier, comme dans tous les autres contrats où le conſentement eſt requis, pourvu qu'il n'y

entre rien de contraire au but de ſon inſtitution.

Tout homme qui s'aſſocie à une femme eſt lié par la teneur de ſon contrat; lorſqu'il lui naît des enfans, les loix de la nature & de l'humanité l'obligent à pourvoir à leur ſubſiſtance & à leur éducation: quand il a rempli ces deux devoirs, il a ſatisfait à tout ce que la juſtice exigeoit de lui, & il eſt irréprochable. Et comme les termes du contrat, auſſi-bien que la maniere de faire ſubſiſter les enfans peuvent varier à l'infini, c'eſt une ſuperſtition de s'imaginer que le mariage doive être entiérement uniforme, & n'admettre qu'une ſeule méthode. Si la liberté naturelle n'étoit pas reſtreinte par les loix humaines, il y auroit entre les mariages autant de différence, qu'il y en a entre toutes les autres ſortes de marchés & de contrats.

Nous voyons que les conditions de cet important engagement varient, en divers tems & en divers lieux, ſelon la variété des circonſtances & des avantages que les loix y ont attachés. Au Tonquin c'eſt la coutume des matelots de ſe marier, pour la ſaiſon, dans

les ports où leurs vaisseaux ont relâché; & quelque précaire que puisse paroître cet engagement, ils sont, dit-on, assurés de la fidélité de ces épouses passageres, aussi-bien que de la bonne administration de leurs affaires économiques.

J'ai lu quelque part, sans pouvoir à présent me rappeller l'endroit, que la république d'Athênes, ayant perdu par la guerre & par la peste un grand nombre de ses citoyens, pour réparer cette perte au-plutôt possible, donna la permission générale d'épouser deux femmes. Le poëte Euripide eut le malheur d'être associé à deux démons incarnés, dont les jalousies & les querelles le tourmenterent à un tel point que dans la suite il devint l'ennemi le plus déclaré du sexe; & c'est le seul écrivain dramatique, peut-être le seul poëte, qui ait eu une aversion aussi générale pour les femmes.

Dans cet agréable roman, appellé l'*Histoire des Sévarambes*, où l'on suppose un grand nombre d'hommes & un petit nombre de femmes qui font naufrage sur une côte déserte, voici comment le chef de la troupe

termine les querelles, & comment il regle les mariages. Après avoir pris pour lui une femme aimable, il range ses officiers deux à deux, & en assigne une pour chaque paire; enfin il donne toujours à cinq hommes du dernier rang une femme en commun. Le plus fameux législateur eût-il pu prendre un plus sage parti.

Les anciens Bretons se marioient d'une façon bien singuliere, & dont il n'y a point d'exemple chez les autres peuples. Une dixaine ou une douzaine d'hommes formoient une société entr'eux, ce qui peut-être, dans ces tems barbares, étoit nécessaire pour leur sûreté : pour resserrer d'autant plus ce lien, ils prenoient un nombre égal de femmes en commun ; les enfans qui en naissoient, étoient censés leur appartenir à tous, & entretenus aux dépens de la communauté.

La nature, en souverain législateur, a dicté elle-même les loix qui reglent les mariages des créatures qui sont au-dessous de l'homme, & a diversifié ces loix suivant les différentes circonstances où ces êtres sont placés. Par-

tout où elle fournit à l'animal nouveau-né une nourriture aiſée & des armes pour ſe défendre, le mariage ſe termine d'abord après l'accouplement, & le ſoin des petits ne regarde que la femelle. Si la nourriture eſt moins facile à acquérir, le mariage dure pendant une ſaiſon, juſqu'à ce que les jeunes puiſſent ſe pourvoir eux-mêmes : dès lors l'union ceſſe, & chacun des deux animaux a la liberté de former des nouveaux engagemens pour la ſaiſon prochaine. La nature n'a pas ſi exactement réglé les articles de nos contrats de mariage : nous ayant doués de raiſon, elle a laiſſé à notre prudence le ſoin de les ajuſter à nos diverſes ſituations ; & comme chaque individu en particulier n'a pas toujours aſſez de cette prudence, les loix municipales y ſuppléent, & en reſſerrant la liberté naturelle, ces loix aſſujettiſſent, en même tems, l'intérêt particulier à l'intérêt public. Tous les réglemens, que l'on peut faire concernant les mariages, ſont donc également conformes aux loix & aux principes naturels, mais ils ne ſont pas également convenables au bien de la ſociété. Les loix

peuvent permettre la polygamie, comme cela se pratique chez les peuples de l'Orient : elles peuvent permettre les divorces volontaires, comme ils étoient en usage chez les Grecs & chez les Romains : elles peuvent enfin obliger les hommes de se contenter d'une femme, comme cela se fait aujourd'hui par toute l'Europe. Il ne sera pas désagréable de considérer les avantages & les inconvéniens attachés à ces différentes institutions.

Ceux qui plaident pour la polygamie, nous diront qu'elle est le seul remede efficace contre les fureurs & les désordres de l'amour, le seul moyen de délivrer les hommes de cet esclavage où les a réduits la violence de leur passion pour le sexe. Par-là nous reprenons le droit de souveraineté que nous avons perdu : nous rassasions notre appétit sans préjudicier à l'empire que la raison doit exercer sur notre esprit, ni par conséquent à l'autorité que nous devons exercer dans nos familles. L'homme est un monarque foible, qui ne peut se soutenir contre le manége & les intrigues de ses sujets, qu'en mettant les diverses factions aux prises les

unes avec les autres : il ne peut se rendre absolu qu'en excitant des jalousies entre les femmes. *Divise & regne*, est une maxime universelle : les Européans, en manquant de la pratiquer, ont subi un esclavage plus dur & plus ignominieux que n'est celui des Turcs & des Persans, sujets à la-vérité d'un souverain éloigné d'eux, mais maîtres à leur tour dans leur domestique, où ils gouvernent avec un pouvoir illimité. Quelle ne seroit pas la surprise d'un honnête Musulman, sortant de son serrail, où tout tremble devant lui, de voir Sylvie dans sa chambre de parade, adorée de toute la belle jeunesse & de tous les petits-maîtres de la ville ? il la prendroit assurément pour une reine puissante & despotique entourée de sa garde, servie par ses esclaves & par ses eunuques.

Mais, d'un autre côté, l'on peut prétendre avec plus de raison, que ce despotisme des hommes est une véritable usurpation, destructrice de cette proximité, pour ne pas dire égalité de rang que la nature a réglée entre les sexes. Elle a ordonné que nous fussions les amans, les amis & les protecteurs

des femmes ; voudrions-nous renoncer à des noms si chéris, & les échanger contre les noms barbares de maître & de tyran ?

Comment gagneroit-on à ces procédés inhumains ? est-ce comme amant, ou comme mari ? L'amant est anéanti, lorsque les femmes ne peuvent pas disposer d'elles-mêmes, lorsqu'on les vend & les achete comme du bétail, personne ne se soucie de leur faire la cour, & la vie humaine y perd une de ses scenes les plus agréables. Le mari gagne tout aussi peu lorsqu'il a trouvé le beau secret de bannir de l'amour tout ce qu'il a de piquant, & de n'y laisser que la jalousie. Il n'y a point de roses sans épines ; mais celui qui extirpe les roses pour ne conserver que les épines, doit avoir abjuré le bon-sens.

Je ne voudrois pas faire l'éloge des mœurs Européanes dans les termes de Méhémet Yssendi, dernier ambassadeur Turc en France. *Nous sommes bien sots, nous-autres Turcs*, disoit-il, *en comparaison des Chrétiens. Nous nous causons du trouble & des dépenses pour entretenir des serrails dans nos maisons : vous vous dispensez de cette peine-là, & vous trou-*

vez chacun votre ferrail dans les maifons de vos amis. La vertu reconnue de nos Angloifes les met affez à couvert de ce reproche : & ce Turc lui-même, s'il avoit voyagé parmi nous, eût été obligé de convenir que notre commerce libre avec le beau-fexe contribue plus que toute autre chofe, à embellir, à animer & à polir nos fociétés.

Mais fi les mœurs Afiatiques font funeftes à l'amour, elles ne le font pas moins à l'amitié. La jaloufie détruit toute intimité, & même toute familiarité : perfonne n'ofe introduire fon ami dans fa maifon, ni l'admettre à fa table, de peur d'amener un galant à fa femme. De-là vient que les familles vivent dans un état de féparation qui les fait reffembler à autant de royaumes différens. Il ne faut donc pas s'étonner que Salomon, vivant en prince oriental au milieu de fes fept cents femmes & de fes trois cents concubines, & n'ayant point d'ami, ait traité fi pathétiquement le chapitre de la vanité du monde. S'il eût effayé la méthode de n'avoir qu'une femme, ou une maîtreffe avec peu d'amis & beaucoup de compagnons, il eût

trouvé plus d'agrémens dans la vie. Otez l'amour & l'amitié du monde, il n'y restera rien qui soit digne d'être recherché.

Pour rendre la polygamie odieuse, je n'ai pas besoin de détailler les horribles effets des jalousies, & la contrainte où elles retiennent le beau-sexe dans toutes les régions de l'Orient. Dans ces contrées, non-seulement tout commerce avec les femmes est interdit : le médecin n'ose les approcher, lors même qu'il est à supposer que la maladie a éteint tous les desirs voluptueux dans le sein de ces belles, ou les a rendues des objets peu propres à en faire naître. Tournefort nous raconte qu'ayant été introduit en qualité de médecin dans le serrail du grand-seigneur, il ne fut pas peu surpris, en parcourant des yeux une longue galerie, de voir sortir partout des bras nuds du mur des appartemens. Il ne pouvoit s'imaginer ce que cela signifioit, jusqu'à ce qu'on lui dit que ces bras appartenoient à des corps qui avoient besoin du secours de son art, & qu'il devoit guérir, sans en savoir autre chose que ce que ces bras pouvoient lui en apprendre. On ne lui

permit pas de faire une ſeule queſtion aux malades, ni à leurs domeſtiques, de peur qu'il ne trouvât néceſſaire de s'enquérir de circonſtances que la délicateſſe du ſerrail défend de révéler. C'eſt de-là que les médecins Orientaux prétendent connoître la nature de toutes les maladies en tâtant le pouls, comme nos charlatans par l'inſpection de l'urine. Si Tournefort avoit été de cette derniere claſſe, je doute fort qu'à Conſtantinople les Turcs jaloux euſſent voulu lui fournir les matériaux requis pour l'exercice de ſa profeſſion.

Dans un autre pays, où la polygamie eſt auſſi en vogue, on rend les femmes percluſes, & on leur eſtropie les pieds, afin de les retenir chez elles. Mais ce qui doit paroître plus étrange, c'eſt que dans une contrée de l'Europe, où la polygamie eſt défendue, la jalouſie aille au point que l'on regarde comme indécent de ſuppoſer qu'une femme de qualité puiſſe avoir des pieds ou des jambes. L'Eſpagnol eſt jaloux de la penſée même de ceux qui approchent de ſa femme, il craint d'être déshonoré par leur

imagination; témoin l'hiſtoire ſuivante, qui vient de fort bon lieu (1). La mere du dernier roi d'Eſpagne, étant ſur la route de Madrid, paſſa par une petite ville Eſpagnole, renommée par ſes manufactures de gands & de bas. Les honnêtes magiſtrats de cette place penſoient ne pouvoir mieux marquer leur joie, & ſolemniſer la réception de leur nouvelle reine, qu'en lui préſentant un échantillon des marchandiſes qui ſeules rendoient leur ville fameuſe. Le major-dôme, qui conduiſoit la reine, reçut les gands fort gracieuſement; mais lorſque les bas furent préſentés, il les jeta avec beaucoup d'indignation, taxa les magiſtrats d'indécence, & leur fit une ſévere reprimande: *Sachez* leur dit-il, *que les reines d'Eſpagne n'ont point de jambes.* La jeune reine, qui dans ce tems-là n'entendoit gueres la langue, & que l'on avoit ſouvent effrayée par des hiſtoires relatives à la jalouſie Eſpagnole, s'i-

(1) *Mémoires de la cour d'Eſpagne*, par madame d'Aunoi.

magina qu'on alloit lui couper les jambes : elle jeta les hauts cris : que l'on me ramene en Allemagne, dit-elle, je ne pourrai jamais ſoutenir cette opération : on eut bien de la peine à l'appaiſer. Cet événement fut raconté à Philippe IV, & l'on aſſure que c'eſt la ſeule fois qu'on l'ait vu rire de bon cœur.

Si l'on n'oſe croire que les dames Eſpagnoles aient des jambes, que faudra-t-il penſer des dames Turques ? Il ne faut pas s'appercevoir qu'elles exiſtent, auſſi les maris de Conſtantinople ſe croient-ils fort affrontés, lorſqu'en leur préſence on eſt aſſez impoli pour faire mention de leurs femmes (1).

Il eſt vrai qu'en Europe les gens du bel air ſe ſont fait une loi de ne jamais parler de leurs femmes ; mais ce n'eſt pas par jalouſie ; c'eſt, je crois, pour ne pas importuner la compagnie en parlant trop d'elles.

L'Auteur des *Lettres Perſannes* donne un

---

(1) *Mémoires* du marquis d'Argens.

autre ſens à cette maxime de politeſſe: *ils ne parlent*, dit-il, *preſque jamais de leurs femmes: c'eſt qu'ils ont peur d'en parler devant des gens qui les connoiſſent mieux qu'eux.*

Après avoir ainſi rejeté la polygamie, après avoir marié un homme avec une femme, voyons à préſent la durée que doit avoir cette union, & ſi l'on peut admettre ces divorces volontaires qui étoient en uſage parmi les Grecs & les Romains. Voici comment raiſonneront ceux qui ſont pour le divorce.

Combien de fois n'arrive-t-il pas que le dégoût & l'averſion naiſſent du ſein des mariages? L'événement le plus ordinaire peut les exciter, ſouvent les humeurs ſont incompatibles, & lorſqu'on en eſt venu aux offenſes, le tems, au-lieu de fermer la plaie, ne fait que la rendre incurable, & l'entretient par des querelles & des reproches éternels. Séparons deux cœurs qui ne ſont pas faits pour s'aimer, peut-être l'un & l'autre trouveront-ils ailleurs mieux leur compte; au-moins eſt-ce le comble de la cruauté,

de maintenir par force une union que l'amour avoit d'abord formé, mais que la haine diſſout.

La permiſſion du divorce, non-ſeulement eſt un remede contre les animoſités & les querelles domeſtiques, mais encore un excellent préſervatif qui les empêche de naître, & l'unique moyen d'entretenir l'amour qui a commencé l'union. Le cœur humain aime la liberté, l'idée de la contrainte lui répugne déja: le choix qu'il auroit fait de lui-même, il ne ſe le laiſſe pas extorquer: dès qu'on uſe de violence, l'inclination s'évanouit, & le deſir ſe change en averſion. Si l'intérêt public ne vous permet pas de nous accorder la polygamie, & cette agréable variété dont elle aſſaiſonne l'amour, au-moins ne nous ôtez pas une liberté qui nous eſt ſi néceſſaire. En vain vous me dites que j'étois libre de choiſir la perſonne avec laquelle je voulois paſſer ma vie: il eſt vrai que je pouvois choiſir ma priſon, triſte conſolation! en eſt-elle moins priſon pour cela.

Tels ſont les argumens qui militent pour le divorce, mais il y a contre eux trois objections, qui me paroiſſent ſans réplique.

Premiérement. Lorsque les parens se séparent, que deviendront les enfans? Faudra-t-il les abandonner aux soins d'une bellemere, & au-lieu des tendresses maternelles, leur faire essuyer toute la haine d'une étrangere, toute la haine d'une ennemie? Ces inconvéniens se font assez sentir lorsque la nature elle-même fait le divorce par le coup inévitable à tout ce qui est mortel; & faudra-t-il chercher à les multiplier en multipliant les divorces? & faudra-t-il laisser au caprice des parens le pouvoir de rendre leur postérité malheureuse?

En second lieu, quoique le cœur humain aime naturellement la liberté, & haïsse tout ce à quoi l'on veut le forcer, il lui est pourtant tout aussi naturel de se soumettre à la nécessité, & de perdre les inclinations auxquelles il voit qu'il lui est impossible de satisfaire. Vous attribuez, me direz-vous, à la nature humaine deux principes qui se contredisent; mais l'homme est-il autre chose qu'un amas de contradictions? Cependant il est remarquable que deux principes, qui produisent deux effets contraires, ne s'entredétruisent

tredétruisent pas toujours : ils regnent chacun à son tour, & lorsque les circonstances lui sont favorables. L'amour, par exemple, est une passion inquiete & impatiente, pleine de caprices & de variations : elle est l'ouvrage d'un moment : un trait, une physionomie, un rien la fait naître, & un rien l'éteint tout aussi subitement. Une passion de cette nature demande sur toute chose de la liberté : c'est pourquoi Eloïse, pour conserver son amour, eut raison de ne point vouloir épouser son cher Abeilard.

Tu le sais, Abeilard : quand ton ame charmée
Me pressa de subir les loix de l'hymenée :
Non, te dis-je en courroux, je déteste à jamais
Ces liens étrangers que l'amour n'a point faits.
L'amour tremble à l'aspect de la pesante chaîne,
Où veut le retenir la tyrannie humaine :
Cet enfant du plaisir & de la liberté
Demande, comme l'air, un champ illimité ;
Au seul mot de contrainte, il déploie ses ailes,
Et fend des vastes cieux les voûtes éternelles (1).

Mais l'amitié est une affection plus paisi-

(1) *Hou oft, when prest to marriage, have Jsaid,*
Curse on all laws, but those which love has made.
Love, frée as air, at sight of human ties,
Spreads his light wing, and in amoment flies.

ble & plus calme: la raiſon y préſide, l'habitude l'affermit : née d'une longue familiarité & d'obligations réciproques, elle ne connoît ni la jalouſie, ni la crainte, ni tous ces accès fiévreux de chaud & de froid, qui font le doux tourment des cœurs que l'amour a ſubjugués. Une affection auſſi ſobre gagne à être contrainte, loin d'en ſouffrir, & ne va jamais plus loin, que lorſqu'un grand intérêt, ou la néceſſité même a formé le lien, & a engagé deux perſonnes à fournir la même carriere. Voyons donc lequel des deux doit dominer dans le mariage, ſi c'eſt l'amitié ou l'amour. Par-là nous pourrons déterminer ſi c'eſt la liberté ou la gêne qui lui convient le mieux.

Les mariages les plus heureux ſont aſſurément ceux où l'amour par un long uſage, s'eſt converti en amitié. Il n'y a qu'un fou qui puiſſe ſe figurer des tranſports & des extaſes au-delà du premier mois. Les romanciers eux-mêmes, malgré la liberté qu'ils ont de feindre, ſont obligés d'abandonner leurs héros à leur jour de noces: ils trou-

vent moins de difficulté à soutenir l'intérêt pendant des années qui se passent en froideurs, en dedains & en traverses, que durant une semaine de jouissance & de sécurité. Ne craignons donc point de trop serrer le nœud du mariage. Si l'amitié des époux est solide & sincere, elle ne peut qu'y gagner; & si elle est incertaine & chancelante, c'est le meilleur moyen de la fixer. Il ne faut qu'une prudence médiocre pour oublier je ne sais combien de querelles & de dégoûts frivoles, lorsque l'on se voit obligé de passer la vie ensemble : au-lieu qu'on les pousseroit aux dernieres extrémités, & qu'il en naîtroit des haines mortelles, si l'on étoit libre de se séparer.

En troisieme lieu, il faut considérer que rien n'est plus dangereux que de confondre les intérêts de deux personnes, sans rendre leur union complette. Dès qu'il y a la moindre apparence, la moindre possibilité d'un intérêt séparé, il en naîtra des disputes & des jalousies éternelles : *ce petit esprit voleur des femmes*, comme le docteur Parnel s'ex-

prime (1) sera doublement ruineux pour le ménage, & l'amour-propre du mari, soutenu de plus de pouvoir, aura des suites encore plus funestes.

Ceux à qui ces raisons ne suffisent pas, ne rejeteront pas au moins le témoignage de l'expérience. Du tems que les divorces étoient le plus en vogue chez les Romains, les mariages étoient rares, au point qu'Auguste se vit obligé de forcer les gens de façon à se marier, circonstance dont on trouvera peu d'exemples en d'autres tems & chez d'autres nations. Denis d'Halicarnasse donne de grands éloges à ces loix plus anciennes de Rome, qui interdisoient les divorces. Il régnoit, dit cet historien, une harmonie admirable entre les époux, produite par l'union inséparable des intérêts: considérant la nécessité inévitable qui les lioit, ils abandonnoient toutes les vues étrangeres à cet établissement.

L'exclusion de la polygamie & du divorce fait suffisamment connoître l'utilité des maximes de l'Europe, par rapport aux mariages.

(1) *The little pilf'ring temper of a wife.*

DIX-NEUVIEME ESSAI.

Le Style simple & le Style orné.

LA beauté du style, selon M. Addisson, consiste dans des pensées & des expressions qui sont naturelles sans être communes. Il ne se peut point de définition plus juste ni plus concise.

Les pensées qui ne sont que naturelles ne causent aucun plaisir à l'esprit, & ne méritent pas d'attention. Les plaisanteries d'un batelier, les réflexions d'un paysan, les polissonneries d'un portier ou d'un fiacre, tout cela est naturel & d'autant plus désagréable. Quelle insipide comédie ne feroit-on pas, en transcrivant fidélement, d'un bout à l'autre, le babil des femmes assises autour d'une table à thé? Il n'y a que la nature ornée de toutes ses graces, ou ce que l'on nomme *la belle Nature*, qui puisse plaire aux gens de goût : ou si l'on veut peindre la vie des personnes de basse extraction,

il faut que ce soit par des traits frappans, & bien marqués, qui portent une image vive dans l'esprit : c'est ainsi que l'absurde naïveté (1) de Sancho Pança, sous le pinceau inimitable de Cervantes, nous amuse autant que le portrait du héros le plus magnanime, ou celui de l'amant le plus doucereux.

Il en est de même des orateurs, des philosophes, des critiques & de tout auteur qui parle pour lui-même, & sans introduire des interlocuteurs ou des auteurs étrangers, à moins que son langage ne soit élégant, ses observations peu communes, & qu'il ne regne dans ses écrits un goût noble & épuré ; on ne lui tiendra aucun compte du naturel & de la simplicité de son style ; quelque correct qu'il soit, il ne sera pas agréable. Le plus grand malheur pour ces écrivains, c'est qu'on ne prend pas même la peine de les critiquer. Ce qui fait le bonheur de l'homme, ne fait pas la fortune de l'auteur : un état ignoré & tranquille,

(1) M. Hume emprunte ce mot de la Langue Françoise, parce que, dit-il, la sienne n'en a point d'équivalent.

fallentis semita vitæ, comme Horace l'appelle, est pour l'un le sort le plus desirable, & le plus disgracieux pour l'autre.

D'un autre côté, les productions qui ne ne sont que surprenantes, sans être naturelles, ne sauroient causer à l'esprit un plaisir durable. On ne peut pas dire de celui qui crée des chimeres, qu'il copie ou qu'il imite la nature : ses représentations manquent de justesse ; & l'on se dégoûte des tableaux qui ne ressemblent à rien, & dont l'original n'existe nulle part.

Ce rafinement excessif ne plaît pas davantage dans le style épistolaire, ou dans le style philosophique, que dans le style épique ou tragique : trop d'ornement est un défaut dans tous les genres. Des expressions peu communes, des éclairs d'esprit, des comparaisons recherchées qui se terminent par une pointe, des tours épigrammatiques, sur-tout lorsqu'ils reviennent trop fréquemment, toutes ces parures, dis-je, défigurent un ouvrage au-lieu de l'embellir. De même que l'œil est distrait par cette multitude d'ornemens dont l'architecture gothi-

que eſt ſurchargée, & perd la beauté du tout par une attention trop minutieuſe aux parties, l'ame ſe ſent fatiguée & révoltée à la lecture d'un ouvrage ſurchargé d'eſprit, qui trahit une affectation conſtante de briller & de ſurprendre. Un écrivain qui met de l'eſprit par-tout, eſt ſûr de déplaire, quand même cet eſprit ſeroit juſte & agréable en lui-même. Mais il arrive, pour l'ordinaire, à ces ſortes d'écrivains, d'employer leurs fleurs favorites lors même que le ſujet y répugne, & de noyer une penſée qui eſt véritablement belle dans une vingtaine de *concetti* inſipides.

La critique n'a point de ſujet plus riche que celui qui regarde le juſte mélange du ſtyle ſimple avec le ſtyle orné. Pour ne m'égarer point dans un champ trop vaſte, je me borne à quelques réflexions générales.

J'obſerve d'abord que *quoiqu'il faille également éviter les excès dans ces deux genres, & tâcher d'atteindre un juſte milieu, ce milieu cependant n'eſt pas un point; mais admet une grande latitude.* Que l'on conſidere la diſtance qu'il y a, à cet égard, entre M. Pope

& Lucrece; ces auteurs me ſemblent être placés dans les deux dernieres extrémités du ſtyle ſimple & du ſtyle orné, qu'un poëte puiſſe ſe permettre ſans tomber dans un excès blâmable. Cet intervalle peut être rempli de poëtes qui different les uns des autres, mais qui peuvent exceller également, chacun dans ſon ſtyle & à ſa maniere. Corneille & Congreve, qui ont pouſſé l'eſprit & le rafinement plus loin que M. Pope, ſi tant eſt qu'on puiſſe comparer des écrivains dont les genres ſont ſi différens; Corneille, dis-je, & Congreve, de même que Sophocle & Térence, qui ſont plus ſimples que Lucrece, paroiſſent ſortir de ce milieu, & ſe rendre coupables de quelque excès dans leurs genres. De tous les grands poëtes, Virgile & Racine, à mon avis, ſont les plus voiſins du centre, & les plus éloignés des deux extrêmes.

J'obſerve, en ſecond lieu, *Qu'il eſt très-difficile, ſi non tout-à-fait impoſſible, de trouver des termes propres à déſigner la poſition de ce milieu entre le ſtyle trop ſimple & le ſtyle trop orné, & d'établir une regle*

qui nous fasse reconnoître avec précision les limites qui séparent la beauté du défaut. On peut discourir très-judicieusement sur ce sujet, sans instruire son lecteur, & même sans bien posséder la matiere. Il n'y a pas de plus belle critique que la dissertation *sur la poésie pastorale* de M. de Fontenelle : elle est remplie de réflexions & de raisonnemens philosophiques, qui ont pour but de fixer le milieu le plus convenable pour ce genre de poésie. Mais qu'on lise les églogues du même auteur, on sera convaincu que malgré ses délicates & judicieuses critiques, il avoit le goût faux, & que contre le génie de la poésie pastorale il cherche le point de perfection trop près de l'extrémité du rafinement. En ne lisant que sa critique, qui est-ce qui s'en douteroit ? Il y blâme l'excès des ornemens apprêtés autant que l'eût pu faire Virgile, s'il eût composé une dissertation sur ce sujet. Mais en effet dans les discours généraux des hommes, on ne s'apperçoit pas de la différence des goûts : ils disent tous la même chose sur ces sortes de matieres. Voici pourquoi la critique n'est jamais fort instructive,

à moins qu'elle n'entre dans des détails, & ne fournisse des exemples & des éclaircissemens. Tout le monde convient que la beauté comme la vertu est toujours placée dans un certain milieu; mais il s'agit de fixer ce milieu, & c'est à quoi les raisonnemens généraux ne suffisent pas.

J'observe, en troisieme lieu, *Que nous avons plus de sujet de nous mettre en garde contre le rafinement excessif, que contre l'excessive simplicité; parce que le premier excès est plus nuisible à la beauté & plus dangereux que le dernier.*

C'est une maxime incontestable que l'esprit & la passion ne sauroient subsister ensemble. Lorsque la passion parle, l'imagination se taît. L'esprit humain étant naturellement limité, il n'est pas possible que toutes ces facultés agissent à la fois, & plus l'une de ces facultés domine, moins il y a de place pour les autres. Voici pourquoi les écrits, où l'on peint les hommes avec leurs actions & leurs passions, exigent plus de simplicité que ceux où l'on ne débite que des remarques ou des réflexions; & comme les

premiers ſont les plus beaux & les plus attrayans, on peut, en toute ſûreté, donner la préférence à un ſtyle trop ſimple ſur un ſtyle trop orné.

On peut encore obſerver que les écrits qu'on relit le plus ſouvent, & que tout le monde apprend par cœur, ſont ceux qui ſe recommandent par leur ſimplicité, & qui, dépouillés de l'elégance du tour & de l'harmonie des nombres dont ils étoient revêtus, ne préſentent aucune penſée extraordinaire à l'eſprit. Les ouvrages, dont tout le mérite conſiſte en des traits ſpirituels, peuvent d'abord nous frapper, mais à une ſeconde lecture ils ne nous affectent plus, parce que nous anticipons les penſées qu'ils renferment. Lorſque je lis une épigramme de Martial, la premiere ligne me rappelle tout ce qu'elle contient, & je ne trouve point de plaiſir à répéter ce que je ſais d'avance : au-lieu que dans Catulle chaque ligne ayant ſon prix, je la reverrai toujours ſans me laſſer. Il me ſuffit d'avoir une fois parcouru Cowley; mais Parnet, à la cinquantieme lecture, me paroît auſſi nouveau qu'à la premiere. D'ailleurs

il en eſt dès livres comme des femmes, en qui une certaine ſimplicité de mœurs & de parure nous plaît davantage que ce faux brillant, ce fard, ces airs & ces habillemens étudiés, qui ne font qu'éblouir la vue ſans toucher le cœur. On peut comparer Térence à une beauté moderne & timide, à qui nous paſſons tout, parce qu'elle ne s'arroge rien, & dont le naturel ſimple & pur fait ſur nous une impreſſion d'autant plus durable qu'elle eſt moins vive.

Mais cette extrémité de rafinement eſt encore la plus dangereuſe, parce qu'elle eſt la plus ſéduiſante. La ſimplicité, à moins d'être ſoutenue d'une extrême élégance & d'une extrême juſteſſe : paſſe pour ſtupidité : les bluettes, au contraire, éblouiſſent d'abord : le gros des lecteurs en eſt frappé au point de s'imaginer que c'eſt-là l'eſprit le plus difficile, & le ſtyle le plus excellent. Seneque fourmille de fautes agréables (1), dit Quintilien, mais c'eſt pour cela même que ſa lec-

---

[1] *Abundat dulcibus vitiis.*

ture est dangereuse pour les jeunes gens, & propre à leur gâter le goût.

J'ajouterai que dans les tems où nous vivons, on a plus de raison que jamais de se mettre en garde contre ce faux rafinement, dans ces tems, dis-je, où la raison a fait de grands progrès, & où tous les genres ont produit de célebres écrivains. C'est cette envie de plaire par des productions d'un goût nouveau, qui détourne les auteurs du simple & du naturel, & remplit leurs ouvrages d'affectation & de faux bel esprit. C'est ainsi que l'éloquence asiatique dégénéra de l'éloquence attique : c'est ainsi que les tems de Claude & de Néron devinrent, pour le goût & pour le génie, si inférieurs à ceux d'Auguste ; & peut-être y a-t-il déja quelques symptomes d'une corruption semblable en France, aussi-bien qu'en Angleterre.



VINGTIEME ESSAI.

Le caractere des Nations.

Les hommes, pour l'ordinaire, sont extrêmes dans les jugemens qu'ils portent sur le caractere des nations, & ils étendent leurs principes à tous les individus dont ces nations sont composées, sans admettre aucune exception : à les entendre, cette contrée ne produit que des ignorans, cette autre que des lâches, une troisieme que des fripons. Si les personnes raisonnables condamnent cette façon de penser, ce n'est pas qu'elles ne conviennent que certaines qualités soient plus affectées à une nation qu'aux autres. On trouve assurément plus de probité chez le commun-peuple en Suisse qu'en Irlande : l'idée de François comporte plus d'esprit & de belle humeur que celle d'Espagnol, quoique Cervantes fût né en Espagne : les Anglois passent en général pour être plus savans que les Danois, quoique Tycho-Brahé ait été natif du Dannemarc.

Il y a deux manieres d'expliquer l'origine du caractere national, par des causes morales, & par des causes physiques. J'appelle cause morale tout ce qui peut opérer sur l'esprit en qualité de motif, & le façonner à certaines habitudes, comme sont la nature du gouvernement, les révolutions qu'il a subies, l'abondance ou la disette qui regne parmi le gros de la nation, la figure qu'elle fait vis-à-vis de ses voisins, & ainsi de suite. Par cause physique j'entends l'air qu'on respire, le climat qu'on habite, en un mot tout ce que l'on suppose influer sur le tempérament, altérer l'état du corps, changer les complexions, & produire de ces effets que la raison & la réflexion surmonte quelquefois, mais qui paroissent pourtant assez visiblement dans le génie & dans les mœurs générales d'une nation.

Il faudroit avoir étudié les hommes bien superficiellement pour nier l'influence des causes morales. Les individus de l'espece humaine sont, à chaque moment, déterminés par des motifs, & les nations, ne sont que des assemblages d'individus. L'indigence

gence & la dureté du travail dégradent l'esprit du commun-peuple, & lui ôtent toute capacité pour les ſciences & les nobles travaux : un gouvernement deſpotique dont le joug s'appeſantit ſur chaque ſujet, produit un effet ſemblable dans le génie & dans l'humeur : il proſcrit également les ſciences & les beaux arts : on pourroit le prouver par des exemples ſans nombre.

Ce principe moral détermine encore le caractere des différentes profeſſions, & va ſouvent juſqu'à altérer les diſpoſitions naturelles. Dans tous les pays & dans tous les tems, les mœurs du militaire different de celles de l'eccléſiaſtique, & cette différence eſt fondée ſur des loix éternelles & invariables.

L'incertitude de la vie rend l'officier prodigue, généreux & brave : le déſœuvrement où il vit dans le camp ou dans les garniſons, & les grandes compagnies qu'il voit, le portent au plaiſir & à la galanterie : dans le fréquent changement de ſociété il prend des manieres aiſées, & acquiert une certaine franchiſe : n'étant employé que contre

des ennemis publics, il eſt ſincere, honnête, ſans intrigues : enfin, comme il travaille plus du corps que de l'eſprit, il ne réfléchit gueres, & les connoiſſances ne ſont pas ſon fait (1).

Il y a du vrai dans le proverbe qui dit que le clergé de toutes les religions ſe reſſemble. Quoique le caractere de la profeſſion ne domine pas toujours ſur le caractere perſonnel, cela arrive pourtant plus ſouvent. On obſerve en chymie que les eſprits extraits de toutes ſortes de corps ſont les mêmes, lorſqu'ils ſont ſublimés à un certain point. C'eſt ainſi que ces hommes, qui s'élevent au-deſſus de l'humanité, acquierent un ca-

(1) C'eſt une ſentence de Ménandre : Κομψὸς ϛρατιώτης, ὀυδ' ἂν εἰ πλάττη θεὸς, ὀυδεὶς γένοιτ' ἄν. *Il n'eſt pas même au pouvoir d'un Dieu de rendre un militaire poli.* Men. : apud *Stobæum.* On obſerve aujourd'hui préciſément le contraire. Cela me fait croire que les anciens devoient toute leur politeſſe aux livres & à l'étude, pour laquelle en effet la vie militaire n'eſt pas fort propre : le monde & la ſociété, voilà ſa ſphere ; & ſi l'on peut y acquérir de la politeſſe, ce ſont les militaires ſans doute qui doivent en être les mieux partagés.

ractere uniforme qui leur appartient en propre, & qui, généralement parlant, ne me paroît pas être un des plus aimables. Il est presque en tout l'opposite du caractere des soldats, comme la vie ecclésiastique est opposée à la vie militaire (1).

(1) Quoique dans certains tems & dans certaines dispositions d'esprit, les hommes aient beaucoup de penchant pour la religion, il n'y en a pourtant que peu en qui ce penchant soit assez fort & assez constant pour former un caractere soutenu. Les ecclésiastiques, comme les autres hommes qui se destinent à une profession, sortent de la masse commune du genre humain, ponr embrasser l'état sacré; & ce sont, pour la plupart, des vues d'intérêt qui les y déterminent. Il arrivera donc que sans être ni athées ni esprits forts, ils se voient souvent obligés de paroître plus dévots qu'ils ne le sont en effet, & d'afficher un air grave & zélé, lors même que leurs fonctions les ennuient, ou lorsqu'ils s'occupent des affaires de la vie commune. Ils n'oseroient donner l'essor aux mouvemens & aux sentimens naturels de leur ame; il faut qu'ils s'observent & dans leurs actions, & dans leurs parole & jusques dans leurs regards: pour se maintenir dans la vénération où ils sont auprès du peuple, il ne leur suffit pas d'une extrême retenue; il leur faut par des grimaces & par des hypocrisies perpétuelles fomenter l'esprit de superstition; cette habitude de dissimuler, détruit la bonté & la candeur naturelle, & cause au caractere un préjudice irréparable.

Si par hasard il se trouve un ecclésiastique dont l'esprit

Quant aux causes physiques, je doute absolument de leur influence, & je ne pense pas que ni l'air, ni la nourriture, ni le cli-

soit susceptible d'une dévotion extraordinaire, en sorte qu'il ne lui en coûte pas beaucoup d'hypocrisie pour se maintenir dans le caractere de son état; il lui est si naturel d'estimer cet avantage plus qu'il ne vaut, de croire même qu'il compense le défaut des mœurs, que souvent il n'est pas plus vertueux que les hypocrites. Quoiqu'il n'y en ait gueres qui osent professer tout haut cette opinion si décriée, *Que tout est permis aux saints, & qu'il n'y a qu'eux qui possedent leurs biens en propre*, on s'apperçoit pourtant que ce principe gît dans leur cœur, lorsqu'on leur voit représenter le zele pour les observances religieuses, comme assez méritoire pour expier les vices les plus énormes. Cela est si bien connu, que toute dévotion outrée devient suspecte aux personnes de bon sens; quoiqu'en même tems il faille convenir que cette regle souffre beaucoup d'exceptions, & que la superstition même n'est pas tout-à-fait incompatible avec la probité.

Les hommes sont ambitieux; mais leur ambition, pour l'ordinaire consiste à vouloir exceller dans la profession qu'ils ont embrassée, & par-là se rendre utiles à la société: au-lieu que celle du clergé souvent ne se nourrit que d'ignorance, de superstition, de foi implicite & de fraude pieuse. Ayant trouvé ce qui manquoit à Archimede, je veux dire un autre monde où l'on puisse affermir des machines, est-il surprenant qu'il remue celui-ci à son gré.

La plupart des hommes ont trop d'amour-propre, mais c'est aux ecclésiastiques que ce vice offre les tentations les

mat puiſſent décider du tempérament & du caractere. J'avoue que la probabilité ne paroît pas d'abord être de mon côté ; car enfin

---

plus ſéduiſantes ; à eux, dis-je, qui ſe voient ſi fort honorés & reſpectés, ſouvent même conſacrés par le peuple ſtupide.

Les gens de même profeſſion ont beaucoup d'égard les uns pour les autres ; mais chaque juriſconſulte, chaque médecin, chaque marchand ſuit le train de ſes affaires ; ſon intérêt n'eſt pas auſſi étroitement lié à celui du corps dont il eſt membre, comme le ſont les intérêts du clergé d'une même religion. Ici la vénération des dogmes établis, & la ſuppreſſion des dogmes qui leur ſont contraires, tournent au profit du collége entier

Les contradictions déplaiſent à preſque tout le monde, mais elles rendent ſouvent le clergé furieux. Tout ſon crédit & toute ſa ſubſiſtance ſe fonde ſur la foi que l'on accorde à ſes opinions ; & comme il n'y a que lui qui s'arroge une autorité ſurnaturelle & divine, il a ſeul la reſſource de taxer ſes adverſaires d'impiété & de profanation. *La haine théologique* a paſſé en proverbe pour déſigner la haine la plus furieuſe & la plus implacable.

Le deſir de ſe venger eſt une paſſion très-naturelle, mais particuliérement affectée aux prêtres & aux femmes ; ces deux ſortes de perſonnes ne pouvant immédiatement exhaler leur colere par des actions d'éclat, ſont toujours ſujettes à croire qu'on les mépriſe, & leur orgueil augmente leur eſprit vindicatif.

Voilà donc des cauſes morales, qui dans l'état eccléſiaſ-

nous voyons que ces circonſtances influent ſur les autres animaux, & que ceux même qui peuvent vivre en toutes ſortes de cli-

---

tique enflamment la plupart des vices attachés à la nature humaine, & quoique pluſieurs individus échappent à la contagion générale, tout gouvernement ſage ne ſauroit aſſez ſe mettre en garde contre les attentats d'une ſociété toujours prête à devenir faction, & qui en tant que ſociété, ſera toujours animée par l'ambition, l'orgueil, la vengeance, & l'eſprit perſécuteur.

Le génie de la religion eſt ſérieux & grave; & c'eſt-là le caractere qu'on exige des prêtres, caractere qui les aſtreint à la décence la plus exacte, & pour l'ordinaire les préſerve de l'intempérance & de l'irrégularité de conduite. La gaîté, & à plus forte raiſon les plaiſirs exceſſifs, ſont défendus aux eccléſiaſtiques, & c'eſt peut-être la ſeule vertu dont ils ſoient redevables à leur état. Il eſt vrai encore que dans les religions fondées ſur des principes ſpéculatifs, & où les diſcours publics font partie du ſervice, on peut ſuppoſer que le clergé doit être ſavant; cependant il eſt certain qu'il aura toujours plus de goût pour l'éloquence, que de pénétration en fait de raiſonnement & de philoſophie. Mais les eccléſiaſtiques, en qui l'on remarque les autres belles vertus, l'humanité, la douceur, la modération, comme il y en a un très grand nombre, ne doivent aſſurément pas ces vertus à l'eſprit de leur vocation, mais uniquement à leur heureux naturel & à de ſages réflexions.

Les Romains s'y prenoient aſſez bien pour empêcher les influences pernicieuſes du caractere prêtral, en défendan

mats, ne parviennent pas également partout à leur perfection.

L'Angleterre est renommée pour le courage de ses dogues & de ses coqs de combat, la Flandre pour les gros chevaux, l'Espagne pour les chevaux légers & vigoureux. Toutes ces races dégénerent lorsqu'on les transplante, & perdent les qualités qu'elles tenoient de leur climat natal. L'homme seul seroit-il excepté de la loi commune (1) ?

---

par une loi d'admettre au sacerdoce, toute personne qui n'avoit pas passé sa cinquantieme année. Diod. Hal. Lib. 2. En demeurant laïque jusqu'à cet âge, il étoit à présumer que le caractere se fixeroit.

(1) Nous voyons dans les Commentaires de César (Livre I.) que de son tems les chevaux Gaulois étoient excellens, ceux de la Germanie très-mauvais, & si mauvais qu'il fut obligé de se servir des premiers pour remonter la cavalerie Germanique. (Livre VII.) Aujourd'hui les chevaux de France sont les plus méchans de toute l'Europe, & l'Allemagne en produit d'excellens. Cela peut faire soupçonner que les animaux même ne dépendent pas tant du climat que du soin que l'on prend de les dresser & d'en cultiver les races. L'Angleterre septentrionale produit tout ce qu'il y a de mieux en fait de chevaux. Si de-là vous passez le Tweed en tirant vers le Nord, vous n'en trouverez pas une espece passable. Strabon rejette presque tout ce que l'on débite de

Comme il y a peu de queſtions plus curieuſes que celle-ci, ni qui influent davantage dans les recherches qui ont la vie humaine pour objet, il y en a peu auſſi qui demandent un examen plus ſérieux.

L'eſprit humain eſt extrêmement porté à l'imitation : il n'eſt pas poſſible aux hommes de ſe voir ſouvent, ſans contracter une reſſemblance de mœurs, & ſans ſe communiquer leurs vices auſſi bien que leurs vertus. Un penchant naturel nous entraîne à la ſociété, & ce même penchant nous fait entrer dans les ſentimens les uns des autres; il fait, pour ainſi dire, circuler les mêmes paſſions, & les fait paſſer d'eſprit en eſprit, comme par une eſpece de contagion. Un certain nombre de perſonnes, réunies dans un corps politique, parlant la même langue, & que des

l'influence du climat; tout vient, dit-il, de la coutume & de l'éducation; ce n'eſt pas la nature qui a fait les Athéniens ſavans, les Lacédémoniens ignorans, & même les Thébains, quoique plus voiſins de l'Attique. La différence même qui eſt entre les animaux, ajoute-t-il, ne vient pas du climat. Lib. II.

raiſons de ſûreté commune, de commerce ou de gouvernement raſſemblent preſque journellement, ne peuvent pas manquer de ſe former les unes ſur les autres, & de prendre cette reſſemblance qui ajoute le caractere national au caractere perſonnel, propre à chaque individu.

Mais quoique la nature varie à l'infini les humeurs & les eſprits, elle ne les varie pas dans les mêmes proportions : il y a dans toutes les ſociétés de la valeur & de la lâcheté, de l'induſtrie & de la pareſſe, de la douceur & de la brutalité, de la ſageſſe & de la folie; mais la doſe de ces qualités n'eſt pas la même : Or les qualités, dont la doſe eſt la plus forte dans l'origine de la ſociété, ſont celles qui s'imbibent le plus, & qui donnent la teinte au caractere national. Ou ſi l'on veut ſuppoſer que dans ces ſociétés, quoique d'abord fort reſſerrées, aucune de ces qualités ne domine ſur les autres, & qu'elles ſoient toutes en équilibre ; au-moins eſt-il certain que les gens en place, & ceux qui ſont au timon des affaires, qui forment un corps encore plus petit, n'auront pas tou-

jours le même caractere ; & ce sont eux qui ont le plus d'influence sur les mœurs du peuple. Un Brutus préside à la naissance d'une république : son enthousiasme pour la liberté & la patrie lui fait fouler aux pieds tout intérêt particulier, & le rend sourd à la voix même du sang & de la nature. Un exemple aussi illustre doit nécessairement influer sur toute la société, & produire le même enthousiasme dans l'esprit des citoyens. Quoi que ce soit qui forme les mœurs d'une génération, la génération suivante y renchérira : les peres les inspireront à leurs enfans dès cet âge tendre dont les impressions durables nous suivent jusqu'au bout de notre carriere. Je dis donc que le caractere national est toujours produit par des accidens de cette nature, lorsqu'il n'est pas immédiatement fixé par des causes morales : les causes physiques n'y font rien, au moins leur influence n'est-elle pas sensible.

Parcourez le globe de la terre, feuilletez les annales des tems, vous trouverez partout des traces de cette sympathie des mœurs, & vous verrez que l'air & le climat n'y entrent pour rien.

1. Dans un état fort étendu qui compte une longue suite de siecles écoulés depuis son origine, on remarquera toujours que le caractere national se répand universellement, & produit partout les mêmes mœurs. C'est ainsi que l'empire de la Chine nous montre, dans tous ses habitans, une uniformité frappante, que l'extrême différence des zônes, & les diverses températures de l'air, ne sont pas capables d'effacer.

2. De petits états qui se touchent, different souvent du tout au tout par rapporr au caractere; & on les discerne aussi aisément que les nations les plus éloignées les unes des autres. Les Athéniens se distinguoient autant par leur bonne humeur, leur esprit & leur politesse, que les Thébains par leur froideur, leur bêtise & leur rusticité: cependant Athênes n'étoit qu'à une petite journée de Thebes. Plutarque, discourant des effets de l'air sur l'esprit humain, observe combien peu il y avoit de ressemblance entre les habitans du port de Pyrée, & ceux de la haute ville d'Athênes, qui en étoit à peu-près à quatre milles de distance. Je ne

crois pourtant pas qu'il y ait personne à Londres qui mette sur le compte de l'air ou du climat les diverses façons de vivre qui sont en vogue dans le quartier de St. James, & dans celui du Wapping.

3. Le caractere national a, pour l'ordinaire, les mêmes bornes que l'état. En traversant une riviere, en passant une montagne, on trouve, avec un nouveau gouvernement, de nouvelles mœurs. Les Languedociens & les Gascons sont les peuples de France dont la vivacité est la plus gaie & la plus saillante; il n'y a que les Pyrénées entre eux & les graves Espagnols. Comment conçoit-on que les qualités de l'air changent si exactement avec les limites d'un empire? Les batailles, les traités; les mariages, qui reglent souvent ces limites, décideroient-ils du climat & de l'atmosphere?

4. Lorsque les membres d'une nation, dispersée par toute la terre, malgré cette dispersion, sont étroitement unis, & ont de la communication entre eux, ils conferent tous le caractere national. Voyez les Juifs par toute l'Europe & les Arméniens dans tout

l'Orient : leur caractere ne se dément nulle part ; les uns sont fourbes par-tout, & les autres par-tout honnêtes gens. (1) Dans toutes les contrées catholiques-romaines où il y a des jésuites on retrouve le génie de la société.

5. Lorsque deux nations, habitant la même contrée, ne se mêlent point, soit par principe de religion, soit à cause de la différence des langues, chacune conserve, durant plusieurs siecles, ses mœurs propres, qui sont souvent opposées à celles de leurs compatriotes. Les Turcs sont integres, courageux & graves ; la légéreté ; la duplicité & la poltronnerie font le caractere des Grecs modernes.

---

(1) Une petite secte, ou une petite société, incorporée dans une grande, est ordinairement fort réguliere dans sa conduite, parce qu'elle est fort observée, & parce que les fautes des particuliers rejaillissent sur le corps entier. Il n'y a qu'une exception ; c'est lorsque, soit par préjugé, soit par superstition, il arrive que la petite société soit notée d'infamie, indépendamment de sa morale : en ce cas elle ne se gêne point, parce qu'elle n'a point de caractere ni à sauver ni à perdre : & ceux qui la composent ne s'observent qu'entr'eux.

6. Les peuples ne quittent point leur caractere avec leur pays natal : il les suit aussi-bien que leurs loix & leur langage, il voyage avec eux par toute la surface du globe. Entre les tropiques même, on discerne aisément les colonies Espagnoles, Angloises, Françoises & Hollandoises.

7. Les mœurs des habitans du même climat changent considérablement d'une génération à l'autre : un autre gouvernement, le mélange d'un peuple étranger, & cette inconstance même à qui toutes les choses humaines sont sujettes, peuvent produire ces changemens.

Les talens & l'industrie des anciens Grecs qu'ont-ils de commun avec la stupidité & la nonchalance des peuples qui aujourd'hui habitent la Grece ? La candeur, la bravoure, l'amour de la liberté caractérisoient les Romains des hommes faux, lâches ; & formés pour l'esclavage, en ont pris la place. Les Espagnols d'autrefois étoient des esprits inquiets, turbulens, & si passionnés pour le métier de la guerre, que lorsqu'ils furent privés de leurs armes par les Romains, plu-

ſieurs d'entre eux ſe tuerent de déſeſpoir (1). Aujourd'hui ce ne ſont pas de grands guerriers, & il n'y a que cinquante ans qu'il eût fallu autant de peine pour les armer qu'il en falloit alors pour les déſarmer. Tous les Bataves étoient ſoldats de fortune aux gages de Rome; leurs deſcendans payent des troupes étrangeres pour ſe battre en leur place, & en font le même uſage que les Romains avoient fait de leurs ancêtres. On ne ſauroit nier que l'on ne trouve quelques traits de la nation Françoiſe dans la caractere Gaulois, tracé par Céſar; cependant quelle différence à d'autres égards! D'un côté l'on voit la civilité, les ſciences & les arts dans leur plus haut période; de l'autre ce n'eſt qu'ignorance, barbarie & groſſiéreté. Je n'appuyerai point ſur la comparaiſon du peuple Britannique d'à préſent avec celui qui vivoit avant que les Romains euſſent fait la conquête de notre iſle; voici quelque choſe de plus récent. Il n'y a que peu de ſiecles que nous étions les

(1) Tit. Liv. Lib. XXIV, cap. 17.

plus superstitieux de tous les hommes : dans le siecle passé nous fûmes des fanatiques furieux : aujourd'hui nous sommes la nation du monde la plus froide & la plus indifférente pour tout ce qui concerne la religion.

8. La politique, le commerce, les voyages donnent à des nations voisines une ressemblance de caractere plus ou moins frappante, selon que leurs liaisons sont plus ou moins étroites. Tous ceux que l'on nomme *Francs* dans les régions orientales paroissent tirés du même moule. Les différences qui restent entre eux échappent aux étrangers : il en est comme des accens de différentes provinces, dont la diversité ne se fait sentir qu'à une oreille exercée.

9. On voit souvent, dans la même nation, parlant la même langue, & vivant sous les mêmes loix, un mélange singulier de mœurs & de caracteres. L'Angleterre est l'exemple le plus remarquable de ce genre, & assurément on ne sauroit l'attribuer à l'inconstance & à la variabilité du climat; car pourquoi cette même cause ne produiroit-elle pas le même

même effet en Ecosse ? Voici la vraie raison du phénomene. Le gouvernement républicain produit un caractere particulier : le gouvernement monarchique en produit un autre, encore mieux marqué que le précédent, parce que le peuple copie le monarque ; dans un état tout composé de marchands, comme la Hollande, on voit une façon de vivre unie, qui fixe d'abord le caractere : il en est de même en Allemagne, en Espagne, en France, où la grande noblesse, & les gentilshommes terriens donnent le ton : enfin les religions & les sectes mettent aussi du leur dans la formation du caractere. Or l'Angleterre est un composé de tout cela : son gouvernement est tout-à-la-fois monarchie, aristocratie, & démocratie : la nation est moitié noble, moitié marchande : toutes les sectes y sont tolérées ; & la grande liberté dont on jouit, fait que chacun donne pleine carriere à son humeur & à ses penchans. Voilà pourquoi les Anglois sont la nation de l'univers la moins caractérisée, leur caractere est de n'en avoir point.

Si l'air & le climat influoient sur le ca-

ractere des hommes, on y devroit observer sur-tout les influences du froid & du chaud, qui sont si remarquables dans les végétaux & dans les animaux brutes. Mais en effet, n'y a-t-il pas quelque raison de croire que les nations qui vivent au-delà des cercles polaires, & sous la zône torride, sont inférieures au reste de l'espece humaine, & que leur esprit ne sauroit atteindre à un certain degré de perfection ? Il se pourroit pourtant que sans recourir à des causes physiques la pauvreté, & la vie misérable des uns les retînt dans une éternelle enfance, & que l'abondance où vivent les autres, & leur peu de besoins les endormît dans une molle oisiveté. Quoi qu'il en soit, il est certain que sous les zônes tempérées les caracteres sont fort mêlés, & que toutes les observations que l'on a prétendu fonder sur le plus ou le moins de distance où sont les peuples de ces climats du pôle arctique ou antarctique, se trouvent fausses & défectueuses (1).

(1) Je croirois volontiers que les Negres & d'autres especes humaines, car il y en a quatre ou cinq de différentes,

Dirons-nous que le voisinage du soleil enflamme les imaginations, & exalte les

---

sont toutes au-dessous de l'espece des Blancs. Il n'y eût jamais parmi elles de nation civilisée, ni de particulier qui se soit distingué, soit par ses actions, soit par ses lumieres : les manufactures, les sciences & les arts n'ont jamais fleuri chez ces peuples : les Blancs les plus grossiers & les plus barbares, les Germains d'autrefois, ou les Tartares modernes les surpassent toujours, soit en valeur, soit pour la forme de leur gouvernement, soit par quelque autre avantage. Il n'est pas possible qu'une différence si constamment observée dans tant de pays, & perpétuée dans tant de générations, vienne du climat ; elle paroît fondée sur une distinction originaire & inviolable que la nature a mise entre les especes. On voit chez nous des gens de la plus basse extraction se tirer de l'obscurité, & s'immortaliser par leurs talens : nos colonies dans les Indes sont remplies de Negres, & il y en a par toute l'Europe, leur vit-on jamais donner le moindre signe de génie ? On parle d'un Negre savant dans la Jamaïque, mais il est à croire qu'on l'admire à-peu-près comme un perroquet qui articule plus distinctement que les autres (1).

(1) *J'ai eu occasion de faire une expérience qui confirme le sentiment de M. Hume. J'ai remarqué que les jeunes Negres qui ont le plus d'esprit, & de vivacité, lorsqu'on les applique aux arts & aux sciences, y font d'abord de rapides progrès ; mais passé un certain terme, leurs idées se brouillent, & l'on prendroit en vain toutes les peines imaginables pour les pousser plus loin.* Note du Traduct.

esprits? Mais les François, les Grecs, les Egyptiens & les Persans sont d'une humeur fort gaie: les Espagnols, les Turcs & les Chinois sont d'un sérieux à glacer: cette contrariété de tempérament ne sauroit venir de celle du climat.

Les Grecs & les Romains bornoient le génie, le goût & l'esprit aux limites des contrées qui sont vers le midi: toute le reste du genre humain, & sur-tout les peuples septentrionaux passoient chez eux pour des barbares, sans savoir, sans politesse, & incapables d'en acquérir. Mais l'Angleterre peut opposer ses grands hommes en tout genre à tout ce que la Grece & l'Italie ont produit de plus illustre.

On prétend que le goût s'épure & que le sentiment du beau devient plus délicat, à mesure qu'une région est plus exposée aux rayons de l'astre du jour, & que cette difference se regle sur les degrés de latitude. On en donne pour preuve les langues. Les peuples méridionaux parlent, dit-on, un langage doux & mélodieux, au-lieu que les langues du nord ne rendent que des sons durs & dis-

cordans. Mais cela n'eſt pas généralement vrai. L'Arabe eſt rude & déſagréable à l'oreille, les Ruſſes ont l'intonnation douce & muſicale. La langue latine a de la force, & même un peu de rudeſſe; l'Italien, qui lui a ſuccédé, eſt la plus coulante, la plus molle & la plus efféminée de toutes les langues. Chaque langue dépend en partie des mœurs de ceux qui la parlent, mais infiniment plus de ce fonds primitif de mots & de ſons qu'ils tiennent de leurs ancêtres, & qui ſe conſerve inaltérable parmi le changement des mœurs & des uſages. Les Anglois, du tems de Milton, étoient ſans contredit une nation bien plus policée & plus ſavante que les Grecs du tems d'Homere; cependant quelle comparaiſon entre le langage de ces deux poëtes pour ce qui regarde la douceur & l'harmonie? Que dis-je? plus les mœurs changent & ſe perfectionnent, moins le langage changera: il n'appartient qu'à un petit nombre d'eſprits ſupérieurs de fixer le goût & le ſavoir de tout un peuple; mais leurs écrits fixent en même tems la langue, & la fixent pour toujours.

Mylord Bacon a obſervé que, généralement parlant, le génie eſt plus commun dans le ſud, mais que dans le nord il s'éleve plus haut. Un écrivain moderne, pour appuyer cette obſervation, compare les beaux eſprits méridionaux aux concombres, qui ſont preſque tous bons dans leur eſpece, mais dont l'eſpece eſt inſipide, & les ſeptentrionaux aux melons; on en trouve à peine un bon entre cinquante, mais celui-ci eſt un fruit délicieux (1). Je crois que cela eſt vrai à l'égard des tems préſens, ou plutôt des tems paſſés; mais on peut l'expliquer par des raiſons morales. Toutes les ſciences & tous les beaux-arts nous ſont venus du ſud, & l'on s'imagine aiſément que dans la premiere chaleur le petit nombre de ceux qui s'y appliquerent, animés par l'émulation, aiguillonnés par l'amour de la gloire, faiſoient tous leurs efforts pour les porter au ſommet de la perfection: de ſi grands modeles ne pouvoient pas manquer de répandre le ſa-

(1) V. *Le petit Philoſophe*, du docteur Berkeley.

voir par-tout, & de lui acquérir l'eſtime univerſelle. Après quoi il ne faut point s'étonner de voir que l'application ſe relâche : elle n'eſt plus aſſez encouragée, ces ſuccès n'obtiennent plus les mêmes honneurs & les mêmes diſtinctions. Les pays, dont la groſſiere ignorance eſt entiérement bannie, & où le ſavoir eſt trop répandu, produiſent rarement de grands hommes. Il ſemble que dans le dialogue *ſur les orateurs*, on poſe en fait qu'il y eut plus de ſavans à Rome du tems de Veſpaſien que du tems de Cicéron & d'Auguſte. Quintilien ſe plaint que le ſavoir eſt profané par la multitude de ceux qui s'en piquent. *Autrefois*, dit Juvénal, *la ſcience étoit renfermée dans les limites de la Grece & de l'Italie, aujourd'hui toute la terre veut devenir l'émule d'Athênes & de Rome. Le Gaulois enſeigne l'éloquence au Breton, qui déja compoſe des plaidoyers : dans l'iſle de Thulé on forme le projet de prendre des rhéteurs à gage* (1). Ceci eſt

(1) . . . *Sed cantaber unde Stoïcus ? antiqui præſertim ætate Metelli,*

d'autant plus remarquable, que Juvénal eſt le dernier des écrivains de Rome qui ait eu du génie : ceux qui ſont venus après lui n'ont d'autre mérite que de nous avoir tranſmis l'hiſtoire de leur tems. Je ſouhaite que la converſion des Moſcovites à l'étude, arrivée dans ce ſiecle, n'ait pas été le prognoſtic de la décadence des lettres.

Le cardinal Bentivoglio préfere les peuples du nord à ceux du midi, les Flamands & les Allemands aux Eſpagnols & aux Italiens, pour la ſincérité & la candeur. Mais cette différence de caractere me paroît n'être qu'accidentelle ; les anciens Romains n'étoient pas moins honnêtes & ſinceres que les Turcs modernes : & s'il falloit qu'elle fût fondée ſur des cauſes ſtables, tout ce qu'on en pourroit conclure, ce ſeroit que les extrêmes ſe touchent, & produiſent le même effet. Le caractere double & ſans foi réſulte

---

Nunc totus grajas, noſtraſque habet orbis Athenas.
Gallia cauſſidicos docuit facunda Britannos :
De conducendo loquitur jam Rhetore Thule.
Satyra XV.

ordinairement de l'ignorance & de la barbarie : si l'on a vu des nations civilisées embrasser une politique tortueuse, cela n'est arrivé que par un excès de rafinement qui leur a fait dédaigner le droit chemin, qui conduit à la puissance & à la gloire.

Comme presque tous les conquérans ont porté leurs armes victorieuses du septentrion au midi, on a cru que les peuples du nord étoient les plus courageux & les plus féroces. On auroit mieux raisonné en concluant que c'est presque toujours la pauvreté & l'indigence qui fait des conquêtes sur le luxe & la richesse. Les Sarrazins, quittant les déserts de l'Arabie, & tirant vers le nord, inonderent les provinces les plus fertiles de l'empire Romain : à moitié chemin ils rencontrerent les Turcs, qui venant des déserts de la Tartarie, alloient vers le sud.

Un illustre écrivain (1) a remarqué que tous les animaux courageux sont carnaciers : d'où il conclut, que les Anglois, dont

(1) Le chevalier Temple. V. sa *Relation des Pays-bas.*

la nourriture est forte & succulente, doivent surpasser de beaucoup en courage ces autres nations chez qui le commun-peuple meurt presque de faim. Cependant cela n'empêche pas que les Suédois ne soient braves & d'aussi bons soldats qu'il y en ait jamais eu.

On peut dire en général que le courage est de toutes les qualités nationales la moins fixe & la plus journaliere : n'étant exercée que par intervalle, & par un certain nombre d'hommes, il n'est pas d'un usage aussi constant & aussi universel que l'industrie, le savoir & la politesse : il est par conséquent moins durable, & ne passe pas si aisément en habitude. Pour l'entretenir, il faut l'émulation, la discipline, & sur-tout l'opinion. Les soldats de la dixieme légion de César, de-même que ceux du régiment de Picardie en France, étoient pris indifféremment dans la foule ; mais s'étant une fois piqués de passer pour les meilleures troupes de l'armée, ils le furent en effet.

Pour se convaincre combien l'opinion contribue au courage, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les deux principales tribus

de la Grece : leurs colonies étoient mêlées dans toutes les provinces Grecques, par toute l'Asie Mineure, la Sicile, l'Italie, & les isles de l'Archipel ; cela n'empêcha point que la tribu Dorique, anciennement réputée pour la plus brave, ne conservât cette réputation par-tout, & ne se distinguât par-là de la tribu Ionienne : les Athéniens sont le seul peuple de cette derniere qui ait été connu par sa valeur & par ses exploits, encore n'ont-ils jamais atteint la renommée des Spartiates, qui pour le courage tenoient le premier rang dans la tribu Dorique.

Le seul fait auquel il semble qu'on puisse se fier par rapport à l'influence du climat, c'est que les peuples du nord sont passionnés pour les liqueurs fortes, pendant que ceux du sud s'adonnent à l'amour & aux femmes. L'explication physique qu'on en donne est assez plausible. D'un côté le vin & les liqueurs distillées réchauffent le sang, & munissent le corps contre le froid & les intempéries de l'air. D'un autre côté, dans les pays plus exposés au soleil, le sang s'enflamme, & le penchant qui entraîne un

sexe vers l'autre monte à un plus haut degré.

Mais ce fait ne pourroit-il pas être expliqué par des raisons morales ? Peut-être que dans le nord c'est la rareté des liqueurs qui y fait trouver tant de goût. Du tems de Diodore de Sicile (1), les Gaulois étoient de grands ivrognes, apparemment parce que le vin étoit rare parmi eux. La chaleur des climats qui sont vers le midi, obligeant les hommes & les femmes de se vêtir légérement, & de demeurer à demi-nuds, leur passion mutuelle s'augmente, & leur commerce en devient d'autant plus dangereux. Delà la jalousie des peres & des maris; & cette jalousie est une nouvelle amorce pour la passion. Pour ne pas dire que dans les pays où les femmes parviennent plutôt à la maturité, leur éducation demande plus de soin, & leur conduite plus de réserve: à douze ans

(1) Lib. V. Le même auteur dit que les Gaulois sont un peuple taciturne : cela montre encore combien le caractere national varie en divers tems. Celui de la taciturnité supposeroit un esprit peu sociable.

il eſt bien plus difficile à une fille de ſe gouverner, & de dompter l'ardeur de ſes deſirs, que dans ſa dix-ſept ou dix-huitieme année.

Peut-être enfin que le fait n'eſt pas vrai, qu'il n'eſt pas vrai, dis je, que l'amour de la boiſſon & celui du ſexe ſoient particuliérement affectés, l'un au climat ſeptentrional, l'autre à celui du midi. Les Grecs, quoique nés dans un climat chaud, aimoient beaucoup le vin : leurs parties de plaiſir ſe paſſoient à boire ; ces parties n'étoient compoſées que d'hommes : les femmes n'étoient jamais admiſes dans leur compagnie, & vivoient entiérement ſéparées d'eux. Lorſqu'Alexandre les mena en Perſe, royaume ſitué ſous un climat encore plus chaud que le leur, ils devinrent encore plus débauchés, en imitant les mœurs Perſanes (1). Il faut en effet que l'ivrognerie ait été de tout tems un grand titre d'honneur parmi les Perſans : Cyrus le jeune, ſollicitant les ſobres Lacédémoniens de venir à ſon ſecours contre ſon frere

(1) *Babylonii maximè in vinum, & quæ ebrietatem ſequuntur, effuſi ſunt.* Quint. Curt. Lib. V, Cap. 1.

Artaxerxès, fait valoir trois prérogatives qui le mettoient au-dessus de ce frere : il avoit plus de courage, il étoit meilleur prince, & il savoit mieux boire (1). Darius Hystaspès, dans la liste des qualités royales qu'il ordonna de graver sur sa tombe, n'oublie pas celle de plus fort buveur de son tems. Il n'y a rien que vous n'obteniez des Negres pour des liqueurs fortes : ils vous vendront parens, femmes & maîtresses pour un tonneau d'eau de vie. En France & en Italie, on ne boit gueres de vin pur que dans le fort de l'été : alors il est à-peu-près aussi nécessaire pour réparer l'évaporation des esprits animaux, qu'il l'est en Suede, durant le grand froid, pour rendre la chaleur à des corps glacés.

La jalousie n'est pas non plus une marque bien claire d'une complexion amoureuse. Il n'y eut autrefois aucun peuple de la terre plus jaloux que les Moscovites : leurs mœurs n'ont changé à cet égard que depuis qu'ils

(1) Plut. Symp. Lib. I. Qu. 4.

connoiſſent les autres nations de l'Europe, & encore en voit-on des traces.

Mais quand il ſeroit vrai que la nature eût mis ces deux paſſions, l'une dans le nord, l'autre dans le ſud, il ne s'enſuivroit autre choſe ſi ce n'eſt que le climat peut agir ſur les organes du corps les plus groſſiers & les plus matériels : ces organes ſubtils, qui gouvernent l'eſprit & l'entendement, demeureroient toujours ſouſtraits à ſon empire. Cela ſeroit très-conforme à l'analogie que la nature obſerve dans ſes productions : les races des animaux cultivées avec ſoin, ne dégénerent pas : les chevaux ſur-tout décelent dans leur figure, leur vivacité, leur légéreté, la race dont ils ſont iſſus : mais ſouvent un ſot engendre une philoſophe, & un faquin doit ſa naiſſance à un homme d'honneur.

Finiſſons. Le penchant à la boiſſon eſt aſſurément une paſſion bien baſſe & bien brutale en comparaiſon de l'amour : celui-ci, retenu dans de juſtes bornes, rend l'homme aimable, & fait le charme de la ſociété. Cependant le midi ne tire pas de-là un ſi grand

avantage ſur le ſeptentrion qu'on pourroit d'abord le croire. L'amour, dans ces excès, devient fureur : il excite la jalouſie, & rompt cette liberté de commerce entre les deux ſexes qui contribue le plus à polir les nations. Enfin ſi nous voulions rafiner ſur ce ſujet, il faudroit dire que les climats tempérés ſont les plus propres à faire des hommes accomplis; parce que le ſang ne s'y enflamme pas jusqu'à produire les grands ſymptômes de la jalouſie, & que cependant il s'échauffe aſſez pour faire ſentir le mérite du beau-ſexe, & pour faire rechercher l'agrément de ſon commerce.



VINGT-UNIEME ESSAI.

Le Contrat Primitif.

Tous les systêmes politiques qui se forment dans le siecle où nous vivons, ont besoin de l'appui de la philosophie & de la spéculation. Aussi voyons-nous que les différens partis qui divisent cette nation, ont chacun son systême spéculatif où il se retranche, & qui lui sert à justifier son plan de conduite. Le peuple, étant peu versé dans cette architecture philosophique, & se laissant entraîner par un esprit factieux, on s'imagine bien que l'ordonnance de ses édifices ne sera pas fort réguliere, & que ces édifices porteront l'empreinte de la confusion dans laquelle ils ont été élevés.

Les uns prétendent que tout gouvernement est émané de Dieu : par-là il devient saint & inviolable : dans quelque désordre qu'il puisse tomber, c'est une pensée sacrilége que de croire qu'il soit permis de le réformer, & même d'y faire le plus léger

changement. Les autres, qui penſent que le conſentement du peuple eſt l'unique baſe du gouvernement, ſuppoſent une eſpece de *contrat primitif*, en vertu duquel les ſujets ſe ſeroient réſervé le privilége de s'oppoſer au ſouverain, lorſqu'il voudroit trop appeſantir le joug, & abuſer de cette autorité qui lui a été confiée dans de tout autres vues. Ce ſont-là les principes ſpéculatifs de ces deux partis, & les conſéquences pratiques qu'ils en tirent.

Je haſarderai de dire: 1°. *Que ces deux ſyſtêmes ſont également juſtes quant à la ſpéculation, quoique dans un ſens différent de celui que les deux partis y attachent.* 2°. *Que de part & d'autre on en tire de très-ſages conſéquences quant à la pratique; mais qu'elles ceſſent d'être ſages, parce que pour l'ordinaire les deux partis les pouſſent trop loin.*

Dès-lors qu'on admet une providence univerſelle, qui préſide ſur l'univers, qui ſuit un plan uniforme dans la direction des événemens, & qui les conduit à des fins dignes de ſa ſageſſe, on ne ſauroit nier que

Dieu ne ſoit le premier inſtituteur du gouvernement. Le genre humain ne peut ſubſiſter ſans gouvernement ; au-moins n'y a-t-il point de ſécurité où il n'y a point de protection : il eſt donc indubitable que la ſouveraine bonté, qui veut le bien de toutes ſes créatures, a voulu que les hommes fuſſent gouvernés : auſſi le ſont-ils, & l'ont-ils été dans tous les tems & dans tous les pays du monde : ce qui fait encore une preuve plus certaine des intentions de l'être tout ſage, à qui aucun événement n'eſt caché, & à qui rien ne ſauroit faire illuſion. Cependant, comme Dieu n'y eſt point intervenu par une volonté particuliere, ou par des voies miraculeuſes, & que cet établiſſement ne doit ſon origine qu'à cette influence ſecrete qui anime toute la nature, on ne ſauroit, à proprement parler, appeller les ſouverains les vicaires du très-haut : ce nom ne peut leur convenir que dans le même ſens qu'il convient à toute puiſſance, à toute force qui dérive de la divinité, & dont on pourroit dire également qu'elle agit par ſa commiſſion. Tout ce qui arrive eſt compris dans

le plan de la providence: le prince le plus puiſſant & le plus légitime n'a donc aucun droit de prétendre que ſon autorité ſoit plus ſacrée & plus inviolable que celle d'un magiſtrat ſubalterne, celle même d'un uſurpateur, d'un brigand ou d'un pirate. Le même Dieu qui, pour des vues ſages, fit monter les Elizabeth & les Henri IV ſur les trônes d'Angleterre & de France, le même Dieu, dis-je, pour des vues qui ſans doute ſont tout auſſi ſages, quoiqu'elles nous ſoient inconnues, mit le pouvoir entre les mains des Borgias & des Angrias. La puiſſance ſouveraine, & les juriſdictions les plus bornées, ſoumiſes à cette puiſſance, ſont établies par les mêmes cauſes: un commiſſaire de quartier exerce les fonctions de ſa charge par ordre de Dieu, auſſi-bien que le monarque, & ſes droits ne ſont pas moins reſpectables.

Les hommes, ſi l'on met de côté l'éducation qu'ils reçoivent, ſont à-peu-près tous égaux, tant pour la force du corps que pour les facultés de l'eſprit: pour peu que l'on réfléchiſſe, il faudra néceſſairement convenir qu'il n'y a que leur libre conſentement

qui ait pu d'abord les rassembler en société, & les assujettir à un pouvoir quelconque. Si nous cherchons la premiere origine du gouvernement dans les forêts & dans les déserts, nous verrons que toute autorité & toute jurisdiction vient du peuple ; nous verrons que c'est lui qui pour l'amour de l'ordre & de la paix a volontairement renoncé à sa liberté naturelle, & a reçu des loix de ses égaux & de ses compagnons. Les conditions auxquelles il s'est soumis, ont été ou expressément déclarées, ou si clairement sous-entendues, qu'il eût été superflu de les exprimer. Si c'est-là ce qu'on entend par *contrat primitif*, il est incontestable que dans son origine le gouvernement a été fondé sur un pareil contrat, & que c'est ce principe qui a porté les hommes des premiers tems à s'attrouper, & à former entre eux des sociétés encore grossieres, & qui se ressentoient de la barbarie. Il seroit inutile de nous renvoyer aux monumens de l'histoire, pour y chercher les patentes de notre liberté : elles n'ont point été écrites sur du parchemin, ni même sur des feuilles ou des écor-

ces d'arbres; elles ſont antérieures en datte aux inventions de l'écriture, des arts & de la politeſſe; mais nous les découvrons clairement dans la nature de l'homme, & dans cette égalité qui ſubſiſte entre tous les individus de notre eſpece. La puiſſance dont nous ſommes les ſujets, & qui ſe fonde ſur des flottes & des armées, n'eſt qu'un pouvoir politique, dépendant de l'autorité, qui eſt l'effet du gouvernement. La force naturelle de l'homme ne conſiſte que dans la vigueur du corps, & dans la fermeté du courage; & cette force n'eût jamais pu ſoumettre la multitude des hommes à un ſeul homme. Cela n'a donc pu arriver que de leur conſentement, & ils n'y ont conſenti que dans la vue d'en retirer certains avantages.

Mais les philoſophes qui ont embraſſé un parti, (ſi tant eſt que les philoſophes puiſſent en embraſſer un), ne ſe contentent pas de ces conceſſions, il ne leur ſuffit pas que le gouvernement, dans ſa naiſſance, dérive du conſentement, ou des volontés combinées du peuple; ils prétendent qu'aujourd'hui même, qu'il eſt parvenu à ſa maturité,

il n'a point d'autres fondemens. Tous les hommes, disent-ils, naissent libres; sans rien devoir à aucun prince, ni à aucun gouvernement, à moins qu'ils ne soient censés s'obliger eux-mêmes, & se lier par la sanction d'une promesse. Or, comme personne ne voudroit résigner sa liberté naturelle, & s'assujettir à la volonté d'autrui, sans attendre quelque équivalent en retour de sa soumission, on ne peut supposer ici que des promesses conditionnelles, & qui ne sont obligatoires qu'autant que notre souverain nous rend bonne justice, & nous accorde de la protection. Ce sont-là des avantages qu'il nous a promis de son côté; s'il manque de nous les procurer, il enfreint les articles du contrat, & par-là il nous dégage de toutes nos obligations. Telle est, selon ces philosophes, la source de l'autorité dans tous les gouvernemens, & tel est le droit de résistance appartenant aux sujets.

Mais que ces discoureurs ouvrent les yeux pour un moment, afin de voir ce qui se passe dans le monde. Y trouveront-ils rien qui réponde à leurs idées, rien qui serve à

confirmer un ſyſtême auſſi abſtrait & auſſi quinteſſencié? Au contraire, ils verront partout des princes qui regardent leurs ſujets comme des biens qu'ils poſſedent en propre, & qui réclament une ſouveraineté indépendante ſur eux, ſoit par droit de conquête, ſoit par droit de ſucceſſion. D'un autre côté, ils ne verront que des ſujets qui reconnoiſſent ce droit dans leurs maîtres, & qui ſe croient autant nés ſous l'obligation de leur obéir, qu'ils le ſont avec le devoir de reſpecter ceux dont ils tiennent le jour. Dans tous les pays du monde, en Perſe, à la Chine, en France, en Eſpagne, en Hollande même & en Angleterre, par-tout en un mot où la doctrine contraire n'eſt pas ſoigneuſement inculquée, ces liaiſons ſont conſidérées comme indépendantes du conſentement des particuliers. On ſe familiariſe ſi fort avec l'obéiſſance & la ſujettion, que la plupart des hommes ne s'informent pas davantage de ſon origine ou de ſa cauſe, que des principes de la peſanteur, de l'inertie, ou des loix les plus générales de la nature : ou bien ſi jamais cette curioſité les prend,

ils n'ont pas plutôt appris que pendant plusieurs générations, ou même depuis un tems immémorial, eux & leurs ancêtres ont été soumis à tel ou tel gouvernement, à telle ou telle famille, qu'ils y acquiescent immédiatement, & se rangent à leur devoir. Dans la plupart des contrées de la terre, si vous alliez prêcher que les relations publiques ne sont fondées que sur un consentement volontaire, ou sur une promesse réciproque, le magistrat vous feroit aussi-tôt emprisonner comme un séditieux, dont l'intention est de relâcher les nœuds de l'obéissance, à moins que vos amis ne le prévinssent, en vous faisant enfermer comme un fou qui débite des absurdités. Il seroit bien étrange qu'un acte de l'esprit, que l'on suppose que nous avons tous formé, & cela du plein usage de notre raison, parce qu'autrement il n'auroit point de valeur, qu'un pareil acte, dis-je, nous fût à tous si totalement inconnu, que sur toute la superficie du globe il en reste à peine la trace ou le souvenir.

Mais, dira-t-on, l'on voit par le nom

même de *contrat primitif*, qu'il eſt de trop vieille datte pour pouvoir être connu de la génération préſente. Si l'on entend cette convention faite entre des hommes ſauvages, pour s'aſſocier & pour combiner leurs forces, il eſt ſûr que ce contrat a exiſté; mais il a ſi fort vieilli, il a été ſi ſouvent effacé par les révolutions arrivées dans les gouvernemens, & par le changement des monarques, que l'on ne peut plus lui ſuppoſer aucune valeur. Pour dire donc quelque choſe de relatif à cette matiere, il faudroit plutôt ſoutenir que chaque gouvernement légitime, qui eſt en droit d'exiger de l'obéiſſance & de la fidélité de la part de ſes ſujets, eſt originairement fondé ſur un accord ou ſur un pacte volontaire. Mais outre que cela ſuppoſeroit que les peres peuvent s'engager pour leurs enfans, & même pour leur poſtérité la plus reculée, ce dont les auteurs républicains ne conviendront jamais; outre cela, dis-je, ce fait n'a pour lui ni l'hiſtoire, ni l'expérience; nous ne trouvons pas qu'il ait jamais eu lieu dans aucune contrée du monde.

Preſque tous les gouvernemens qui ſubſiſtent aujourd'hui, ou dont l'hiſtoire nous a conſervé le ſouvenir, ſont fondés ſur l'uſurpation ou ſur la conquête, ou ſur l'une & l'autre à la fois, ſans que l'on puiſſe le moins du monde prétexter un conſentement libre, ou une ſujettion volontaire de la part du peuple. Lorſqu'un homme intrigant & téméraire eſt placé à la tête d'une armée ou d'une faction, il trouve aiſément les moyens, ſoit par violence, ſoit ſous de faux prétextes, d'établir ſa domination ſur un peuple cent fois plus fort en nombre que ne le ſont ſes partiſans. Il a ſoin d'empêcher que ſes ennemis ne connoiſſent jamais leur force & leur nombre : il ne leur donne pas le loiſir de s'aſſembler, il ſe peut que les inſtrumens même de ſon uſurpation ſouhaitent ſa chûte ; mais chacun ignore l'intention des autres, & cette ignorance fait ſa ſûreté. C'eſt par ces ſortes d'artifices que tous les gouvernemens ont été établis, & c'eſt-là le ſeul contrat primitif dont nous puiſſions nous glorifier.

La face de la terre éprouve un changement continuel : ici un petit royaume devient

un grand empire ; là, un grand empire se résout en des petits états : on forme de nouvelles colonies : des tribus entieres quittent leur pays natal pour en peupler un autre. Dans tous ces changemens voit-on autre chose que de la force & de la violence ? & où demeure ce consentement, cette association volontaire dont on fait tant de bruit ?

Les mariages & les cessions sont les voies les plus douces par lesquelles un peuple puisse recèvoir un maître étranger, mais elles ne sont pas fort honorables ; elles supposent que l'on puisse disposer d'une nation comme d'un douaire ou comme d'un legs, selon le bon plaisir ou selon les intérêts du prince.

On pourroit croire que dans les royaumes électifs, la force ne s'en mêle pas ; mais qu'est-ce que cette élection tant vantée ? C'est ou un accord fait entre les grands, qui décident pour toute la nation, & dont la volonté ne souffre point d'opposition : ou bien c'est le tumulte d'une populace qui suit un chef de sédition, à peine connu d'une douzaine d'entr'eux, qui doit son élévation à son impudence, ou au caprice momentané de ses

camarades. Des élections aussi irrégulieres, qui encore sont fort rares, seroient-elles d'un assez grand poids pour devenir la base solide du gouvernement & de la soumission des peuples ?

A dire vrai, rien n'est plus terrible qu'une dissolution totale du gouvernement, qui déchaîne, pour ainsi dire, la multitude, & fait dépendre le choix d'un nouvel établissement d'un nombre approchant de celui du peuple en corps ; car ce n'est pourtant jamais tout le peuple qui s'en mêle. Alors il n'y a point d'homme sage qui ne souhaite de voir à la tête d'une armée puissante & affectionnée un général qui se saisisse immédiatement de la proie, & qui donne un maître au peuple qui est si peu en état de s'en choisir un. On peut voir par-là combien la réalité du fait differe de ces nations philosophiques.

Que l'établissement qui a suivi la *révolution* ne nous en impose pas au point de nous rendre amoureux de cette origine philosophique du gouvernement, & de nous faire rejeter toute autre comme monstrueuse &

irrréguliere. Cet événement même étoit bien éloigné de ces idées si rafinées. Le changement qui se fit alors ne regardoit que la succession dans la partie monarchique du gouvernement ; & sept cents personnes déciderent du sort de près de dix millions. Ce n'est pas que je doute que les dix millions n'aient acquiescé à cette décision, mais les a-t-on seulement consultées ? N'a-t-on pas dès-lors regardé avec raison cette affaire comme terminée, & puni tous ceux qui résusoient de reconnoître le nouveau souverain ? Comment sans cela eût-on jamais pu voir la fin de cette discussion.

La république d'Athênes est, si je ne me trompe, la démocratie la plus étendue dont l'histoire fasse mention : cependant, si nous en exceptons les femmes, les esclaves & les étrangers, sans parler même des isles & des domaines que les Athéniens possédoient par droit de conquête, nous trouverons que cette forme n'a pas été établie, ni aucune loi faite par la dixieme partie de ceux qui étoient obligés de s'y soumettre. On sait combien de licence & de désordre a régné

dans leurs aſſemblées populaires malgré les réglemens deſtinés à les prévenir.

Le déſordre doit être bien plus grand lorſque ces aſſemblées ne ſont pas partie de la conſtitution, & ne ſe tiennent qu'en tumulte après la diſſolution de l'ancien gouvernement, & dans la vue d'en établir un nouveau. Dans de pareilles circonſtances, il n'y a qu'un eſprit chimérique qui puiſſe parler de choix ou d'élection.

La démocratie des Achéens étoit la plus libre & la plus parfaite de toutes celles dont l'antiquité nous a tranſmis le ſouvenir; cependant Polybe nous dit qu'ils uſerent de force pour obliger quelques cités d'entrer dans leur ligue (1).

Henri IV & Henri VII d'Angleterre n'avoient en effet d'autre droit à la couronne que celui que leur donnoit l'élection du parlement, cependant ils ne voulurent jamais en convenir, de peur d'affoiblir leur autorité par cet aveu. Conduite bien étrange, ſi

(1) Lib. 11, cap. 32.

toute autorité eſt fondée ſur un conſentement ou ſur une promeſſe.

Ce ſeroit en vain que l'on diroit que les gouvernemens ont, ou du moins devroient avoir pour baſe le conſentement du peuple, autant que l'ordre des choſes humaines le permet. Cela fait pour moi. Je ſoutiens que la nature des choſes humaines n'admet jamais ce conſentement, & n'en admet l'apparence que fort rarement. Je dis que les conquêtes & les uſurpations, ou pour parler net, la force a produit tous les nouveaux gouvernemens qui ſe ſoient jamais formés des débris des anciens. Je dis enfin, que dans ces cas rares où le conſentement ſemble avoir eu lieu, il a été ſi irrégulier, ſi reſtreint, ſi entremêlé de fraude ou de violence, que l'on n'y peut abſolument faire aucun fonds.

Ce n'eſt pas que je prétende que le conſentement du peuple, s'il exiſtoit, ne fût un titre légitime au gouvernement : ce ſeroit ſans doute le meilleur & le plus ſacré de tous. Je dis ſeulement qu'il exiſte très-rarement, même dans un moindre degré qu'il n'a jamais exiſté en entier, & que par conſentement

ſentement il faut chercher une autre ſource du gouvernement.

Si tous les hommes étoient rigides obſervateurs de la juſtice, en ſorte qu'il ne leur vînt jamais dans l'eſprit de s'approprier les biens d'autrui, ils ſeroient toujours reſtés dans un état de liberté parfaite; on ne ſauroit ce que c'eſt que des magiſtrats, & la ſociété civile ſeroit encore à naître. Mais c'eſt-là une perfection dont on a raiſon de croire la nature humaine incapable. Si tous les hommes avoient l'entendement aſſez éclairé pour jamais méconnoître leurs véritables intérêts, on ne ſe fût ſoumis qu'à des formes de gouvernement examinées & approuvées par chaque membre de la ſociété. Mais cette perfection eſt encore au-deſſus de l'homme. La raiſon, l'hiſtoire, & l'expérience nous apprennent également qu'aucune ſociété politique n'a eu une origine auſſi réguliere & auſſi exactement calquée: ſi l'on vouloit recueillir les époques où le conſentement du peuple a le moins influé dans les affaires publiques, il ſe trouveroit que ce ſont préciſément les époques de la

fondation des nouveaux gouvernemens. Dans un état dont la constitution est fixée, on défere souvent aux inclinations du peuple; mais durant la fureur des révolutions, de la guerre, & des convulsions publiques, ce sont communément ou le tranchant de l'épée, ou les prestiges de la politique qui décident la controverse.

Les peuples, pour l'ordinaire, sont malsatisfaits des gouvernemens nouvellement établis, & s'ils obéissent, c'est plutôt par crainte & par nécessité que par un sentiment de devoir & d'obligation morale. Le prince est toujours sur ses gardes, & observe d'un œil jaloux toutes les démarches qui semblent tendre à la révolte. Peu-à-peu le tems surmonte ces obstacles, & accoutume la nation à regarder comme son souverain légitime celui qu'elle avoit d'abord pris pour un étranger & pour un usurpateur: pour l'y engager on ne fait valoir ni sa promesse ni son consentement volontaire, parce que l'on sait bien que rien de semblable ne fut jamais ni exigé ni attendu: violence d'une part, nécessité de l'autre: telle est l'origine de cet établisse-

ment. L'adminiſtration ſuivante eſt encore maintenue par force; & ſi le peuple y acquieſce, ce n'eſt pas librement, c'eſt parce qu'il le faut bien : il ne s'imagine pas même que ſon conſentement puiſſe donner un droit au ſouverain : cependant il conſent, parce qu'il penſe qu'une longue poſſeſſion a acquis au prince ce droit tout-à-fait indépendant du choix & de la volonté des ſujets.

On dira peut-être qu'en vivant dans les états d'un ſouverain, qu'on eſt libre de quitter, on s'engage tacitement à reſpecter ſon autorité & ſes loix. Je réponds que ce conſentement implicite ne peut avoir lieu que lorſque nous nous croyons en effet avoir la liberté de choiſir. Mais lorſque nous penſons, comme le penſent tous les hommes nés ſous un gouvernement établi, que notre naiſſance même nous oblige à nous ſoumettre à ce gouvernement, il ſeroit abſurde de parler d'un choix ou d'un conſentement auquel nous renonçons en termes exprès, & que nous abjurons, pour ainſi dire, dans notre ferment de fidélité.

Peut-on affirmer ſérieuſement qu'un pau-

vre payſan ; qu'un artiſan qui ne connoît ni les langues ni les mœurs des pays étrangers, & qui vit au jour la journée de ce qu'il gagne par ſon travail, peut-on dire qu'un tel homme ſoit libre de quitter ſon pays natal ? J'aimerois autant dire qu'un homme que l'on a embarqué pendant qu'il dormoit, reconnoît volontairement l'antorité du capitaine du vaiſſeau ; & pourquoi non, n'a-t-il pas la liberté de ſauter dans la mer, & de ſe noyer ?

Mais que ſera-ce ſi le ſouverain défend aux ſujets de quitter ſes états ? Dans les tems de Tibere on fit un crime à un chevalier Romain d'avoir voulu ſe ſauver chez les Parthes, pour ſe ſouſtraire à la tyrannie de cet empereur (1). Chez les anciens Moſcovites il étoit défendu ſous peine de mort de voyager ; & ſi un prince remarquoit qu'un grand nombre de ſes ſujets prît la fantaiſie de ſortir du pays, & de ſe tranſplanter ailleurs, la raiſon & la juſtice même deman-

(1) Tacit. *Ann.* VI, cap. 14.

deroient qu'il y mît ordre, & qu'il empêchât ſes états de ſe dépeupler. Eſt-ce qu'une loi auſſi raiſonnable & auſſi ſage diſpenſeroit les ſujets de l'obéiſſance ? & cependant il eſt ſûr que cette loi leur ôteroit la liberté de choiſir.

Une ſociété d'hommes, qui abandonneroient leur pays natal, pour peupler quelque région déſerte, pourroit s'imaginer avoir recouvré la liberté naturelle, mais ce ne ſeroit qu'un beau rêve : ils ſe verroient bientôt réclamés par leur ſouverain, & traités de ſujets juſques dans leur nouvelle habitation ; & en ceci le ſouverain n'agiroit que conformément aux notions les plus communes.

Le conſentement tacite le plus valide que l'on puiſſe ſe figurer, c'eſt celui d'un étranger qui vient s'établir dans un pays dont il connoît d'avance le ſouverain, le gouvernement & les loix ; & cette ſujettion, quelque volontaire qu'elle ſoit, a pourtant moins de force que celle d'un ſujet né. Bien au contraire, ſon ſouverain naturel réclame toujours le droit qu'il a ſur lui ; & ſi, en cas

qu'on le saisisse en tems de guerre chargé de quelque commission de son nouveau prince, il n'est pas puni comme un traître, il ne faut point attribuer cette indulgence à la douceur des loix municipales, qui dans tous les pays du monde le condamneroient; mais à de certains ménagemens dont les monarques sont convenus entr'eux, afin d'empêcher que l'on n'use de représailles.

Supposons un usurpateur qui, ayant détrôné son souverain légitime, & banni la famille royale, gouverneroit le pays pendant dix ou douze années, & sauroit si bien maintenir la discipline militaire, si bien garnir les places fortes qu'il n'y eût jamais de soulévement, & que son administration n'excitât pas le moindre murmure. Peut-on dire que le peuple, qui dans le fond du cœur abhorre cette trahison, ait tacitement souscrit à son autorité, & lui ait rendu hommage, uniquement parce qu'une nécessité inévitable le retient sous sa domination? Supposons de plus que le roi légitime, par le moyen d'une armée qu'il assemble hors du pays, parvienne à se rétablir, il est reçu

avec des transports de joie qui font connoître clairement avec combien de répugnance la nation avoit porté un joug étranger. A présent je demande sur quoi est fondé le droit de ce prince. Ce n'est certainement pas sur le consentement du peuple : quoique le peuple reconnoisse avec plaisir l'autorité de son maître, il ne s'imagine pas qu'il la tienne de son consentement ; si le peuple consent, ce n'est que parce qu'il croit déja que c'est-là, par droit de naissance, son légitime souverain. Et quant à ce consentement tacite, qui consiste à vivre sous la domination d'un souverain ; il a été accordé à l'usurpateur & au tyran, comme il l'est à celui-ci.

En disant que le droit de gouverner dérive du peuple, nous lui faisons assurément plus d'honneur qu'il n'en mérite, & même qu'il n'en prétend. Lorsque l'empire Romain fut devenu, pour ainsi dire, une masse trop lourde pour le gouvernement républicain, toutes les nations de la terre alors connue, surent bon gré à Auguste de s'être rendu absolu, & se soumirent avec la même docilité au successeur qu'il avoit nommé dans son

teſtament. Ce fut enſuite un malheur pour les Romains que la ſucceſſion ne ſe ſoutînt jamais long-tems dans la même famille, & que la tige impériale ſouffrît de fréquentes cataſtrophes, ſoit par des aſſaſſinats, ſoit par des rébellions. Une famille n'étoit pas plutôt éteinte que la cohorte prétorienne éliſoit un nouvel empereur, les légions de l'Orient un autre, & quelquefois celles de la Germanie un troiſieme, & le différend ſe vuidoit à coups de ſabre. Si le ſort du peuple de cette puiſſante monarchie étoit déplorable, cela ne venoit point de ce qu'il ne choiſiſſoit pas lui-même ſon empereur, ce qui eût été impoſſible, mais de ce qu'il n'y avoit point de ſuite d'empereurs qui ſe ſuccédaſſent réguliérement. Pour ce qui eſt des violences, des guerres, & de l'effuſion de ſang que l'on vit à chaque vacance du trône impérial, on ne ſauroit les blâmer, parce qu'elles étoient inévitables.

La maiſon de Lancaſtre a occupé le trône d'Angleterre durant près de ſoixante ans, & cependant les partiſans de la Roſe blanche ſembloient journellement ſe multiplier. L'é-

tablissement présent subsiste, ou peu s'en faut, depuis le même nombre d'années; mais quoique peu de personnes aujourd'hui vivantes fussent parvenues à l'âge de raison, lorsque notre ancienne famille royale fut expulsée, & que par conséquent peu d'entre nous eussent pu reconnoître sa domination, & lui promettre de l'obéissance, c'est toujours une question de savoir si les droits de cette famille sont absolument annullés. Cela montre évidemment quelle est l'opinion générale du genre-humain sur ce sujet. Nous ne blâmons point les adhérens de la maison de Stuard, parce qu'ils conservent, pendant si long-tems, leur fidélité imaginaire: nous les blâmons, parce qu'ils s'attachent à une famille que nous prétendons avoir été justement détrônée, & qui depuis le nouvel établissement a perdu tous ses droits à la royauté.

Si l'on demande une réfutation plus réguliere, ou du moins plus philosophique du principe du contrat primitif, ou du consentement populaire, peut-être que les observations suivantes pourront suffire.

Nos devoirs moraux sont de deux especes.

La premiere comprend ceux où nous ſommes portés par un inſtinct naturel, par un penchant immédiat, qui agit en nous indépendamment de toute idée d'obligation, de toute vue relative, ſoit au bien public, ſoit au bien particulier. De cette ſorte ſont l'amour pour nos enfans, la reconnoiſſance envers nos bienfaiteurs, la compaſſion pour les infortunés. En réfléchiſſant aux avantages que la ſociété retire de ces inſtincts, nous leur payons le juſte tribut de l'approbation & de l'eſtime morale; mais celui qui en eſt animé, ſent leur pouvoir & leur influence antécédemment à toute réflexion.

Les devoirs renfermés ſous la ſeconde eſpece ne ſont point fondés ſur cet inſtinct originaire; nous nous reconnoiſſons obligés de les pratiquer, après avoir conſidéré les beſoins de la ſociété humaine, & combien il eſt impoſſible qu'elle ſubſiſte lorſque ces devoirs ſont négligés. C'eſt ainſi que la juſtice, qui conſiſte à s'abſtenir du bien d'autrui, & la fidélité, qui conſiſte à tenir ſes promeſſes, deviennent obligatoires & prennent de l'autorité ſur nous. Comme

chacun d'entre nous a plus d'amour-propre que d'amour pour ſes ſemblables, nous ſommes tous naturellement portés à faire autant d'acquiſitions qu'il nous eſt poſſible; il n'y a que l'expérience & la réflexion qui puiſſent nous arrêter, en nous montrant les pernicieux effets de cette licence, & la ſociété prête à ſe diſſoudre, ſi elle n'eſt pas réprimée. Ici donc le penchant naturel eſt refréné par le jugement & par la réflexion.

Il en eſt de même du devoir politique ou civil de ſoumiſſion, que des devoirs naturels de juſtice & de fidélité. Nos inſtincts primitifs nous portent toujours ou à nous permettre une liberté ſans bornes, ou à ſubjuguer les autres: il n'y a que la réflexion qui nous engage à ſacrifier des paſſions auſſi fortes à l'amour de l'ordre & de la paix. Il ne faut qu'un peu d'expérience pour apprendre que la ſociété ne ſauroit ſe maintenir ſans l'autorité d'un magiſtrat, & que cette autorité ſera bientôt vilipendée, ſi l'on manque à l'exacte obéiſſance. L'obſervation de ces intérêts communs, obſervation qui eſt à la portée de tout le monde, eſt la ſource

de toute ſoumiſſion, & de l'obligation morale que nous y avons attachée.

Quelle néceſſité y a-t-il donc à fonder le devoir de la ſoumiſſion ou de l'obéiſſance due aux magiſtrats ſur la fidélité à tenir ſa promeſſe, & à ſuppoſer que c'eſt notre propre conſentement qui nous aſſujettit aux loix de l'état; pendant qu'il eſt évident que cette ſoumiſſion & cette fidélité ſont également fondées ſur la conſidération des intérêts & des beſoins de la ſociété? Nous devons obéir, dit-on, à notre ſouverain, parce que nous l'avons tacitement promis, mais pourquoi ſommes-nous obligés de garder nos promeſſes? Ce ne peut être que parce que le commerce avec nos ſemblables, dont nous retirons de ſi grands avantages, n'a aucune ſûreté dès que l'on peut manquer à ſes engagemens. Mais il eſt tout auſſi vrai que les hommes ne pourroient vivre en ſociété ſans loix, ſans magiſtrats & ſans juges qui empêchaſſent le fort d'opprimer le foible, & la violence de triompher de la juſtice & de l'équité. Le devoir de la ſoumiſſion n'ayant donc pas plus de force ni

plus de poids que le devoir de la fidélité, que gagnons-nous à expliquer l'un par l'autre? Ils découlent tous deux de l'intérêt & des besoins de la société.

Si l'on veut savoir pourquoi nous sommes obligés d'obéir au gouvernement, je réponds immédiatement, *parce que sans cette obéissance la société ne sauroit subsister*; & cette réponse il n'y a personne qui ne la comprenne. Vous dites que c'est *parce qu'il faut tenir sa parole*; mais outre que cette raison ne sauroit être ni comprise, ni goûtée que par des personnes versées dans ces systêmes philosophiques, outre cela, dis-je, on peut vous embarrasser, en demandant, *qu'est-ce qui nous oblige à garder notre parole?* Ici il ne vous reste qu'une réponse qui auroit expliqué d'abord sans aucune périphrase, pourquoi nous sommes obligés de nous soumettre & d'obéir.

Mais à qui sommes-nous obligés de nous soumettre, & quels sont nos légitimes souverains? Cette question est souvent la plus difficile de toutes, & les discussions qu'elle souffre vont à l'infini. Lorsqu'un peuple est assez

heureux pour pouvoir répondre, *nous devons l'obéissance au prince qui est sur le trône, & qui descend en droite ligne d'une suite d'ancêtres, qui depuis plusieurs siecles ont régné sur nous*, cette réponse ne souffre point de réplique : & c'est en vain que les historiens, en remontant jusqu'à l'antiquité la plus reculée, pour y chercher l'origine de la famille royale, nous objecteroient que le pouvoir a passé dans cette famille par usurpation & par violence. Ce n'est pas que pour l'ordinaire cela ne soit vrai, mais cela ne change rien à la these. On sait de reste que la justice particuliere, ou l'abstinence du bien d'autrui est une des vertus cardinales; mais la raison & l'examen nous apprennent que toute possession de choses durables qui passent d'un propriétaire à l'autre, comme sont les maisons & les terres, a été dans un certain tems fondée sur la fraude & sur l'injustice. Ni la vie privée, ni la vie sociale ne permettent des recherches aussi exactes : & il n'y a aucune vertu, aucun devoir, qui, étant mis au creuset de cette fausse philosophie, & de cette logique captieuse, ne s'en allât également en fumée.

La jurisprudence & la philosophie se sont beaucoup exercées sur les questions qui ont les possessions particulieres pour objets : & si l'on veut compter les commentaires aussi-bien que les textes, les volumes écrits sur cette matiere sont innombrables ; cependant plusieurs des regles que nous y trouvons, sont incertaines, ambigues & arbitraires. Il en est de même des sentimens qui regardent les successions, les droits des princes, & les formes de gouvernement. Dans les premieres années d'un gouvernement sur-tout, il y a bien des cas qui ne sauroient être décidés par les loix de la justice & de l'équité. Rapin, qui a écrit notre histoire, convient que la dispute entre Edouard III & Philippe de Valois, étoit de cette nature, & ne pouvoit être terminée que par un appel au ciel, c'est-à-dire par les armes.

Qui me dira lequel des deux, de Germanicus ou de Drusus, étoit le successeur légitime de Tibere, en supposant que cet empereur fût mort de leur vivant, & sans désigner l'héritier de l'empire ? Le droit d'adoption doit-il égaler le droit du sang, dans

une nation sur-tout où ce droit étoit valide dans les familles privées, & l'avoit même été deux fois dans la famille impériale ? Germanicus devoit il passer pour le fils aîné, parce qu'il étoit né avant Drusus ? ou pour le cadet, parce qu'il fut adopté après la naissance de son frere? Le droit d'aînesse devoit-il être considéré dans un pays où aucune prérogative n'y étoit attachée ? Deux exemples suffisoient-ils pour rendre l'empire Romain héréditaire? ou bien, comme il étoit fondé sur une usurpation encore très-récente, devoit-il être regardé, dans ces tems-là, comme le partage du premier occupant ou du plus fort?

Commode succéda à une suite assez longue d'excellens empereurs, qui n'avoient tenu leur droit de souveraineté ni de leur naissance, ni de l'élection du peuple, mais du rite de l'adoption. Ce débauché sanguinaire ayant été assassiné par une conspiration subitement formée entre une femme prostituée qui étoit sa maîtresse, & le préfet du prétoire, ou le chef de la garde, qui étoit le galant de cette femme, ces deux personnages résolurent immédiatement de donner un nou-

veau

veau maître au genre-humain, pour parler le langage de ces tems-là, & jeterent les yeux ſur Pertinax avant que la mort du tyran eût éclaté; le préfet ſe rendit en ſecret chez ce ſénateur, qui, à la vue des ſoldats, s'imagina que Commode avoit ordonné ſon exécution. Auſſi-tôt l'officier, & ceux qui le ſuivoient, le ſaluerent du nom d'empereur; la canaille le proclama avec des cris de joye: la garde le reçut contre ſon gré: il fut reconnu formellement par le ſénat, & paſſivement par les provinces & les armées de l'empire.

Le mécontentement de la cohorte prétorienne devint bientôt une ſédition, ſuivie du meurtre de ce bon prince. Alors le monde étant ſans maître, la garde jugea à propos de mettre l'empire en vente publique. Julien, un des aſpirans, parvint à ſe faire proclamer des ſoldats: le ſénat le reconnut, le peuple ſe ſoumit, & les provinces ſe fuſſent déclarées pour lui, ſi la jalouſie des légions n'y avoit mis obſtacle. Peſcennius Niger, ayant obtenu le ſuffrage tumultueux de l'armée de Syrie, ſe créa empereur lui-

même, & fut secrétement favorisé du sénat & du peuple de Rome. Albin, qui commandoit en Britannie, forma de son côté des prétentions; mais à la fin Sévere, qui gouvernoit la Pannonie, emporta la couronne. Aussi grand politique que grand guerrier, & craignant que sa naissance & son emploi ne fissent du tort à ses prétentions au trône, il commença par déguiser ses desseins sous le prétexte de venger la mort de Pertinax, il marcha en Italie comme général : il défit Julien : & sans que l'on puisse fixer l'époque du consentement des soldats, le sénat & le peuple se virent obligés de lui conférer la dignité impériale : enfin, après avoir vaincu Niger & Albin, il demeura le seul maître d'un empire qu'il avoit conquis par la force des armes (1).

Inter hæc Gordianus Cæsar, dit Capitolin, en parlant d'un autre période de tems, *sublatus à militibus, imperator est appellatus, quia non erat alius in præsenti.* Il faut noter

(1) Herodianus. Lib. II.

que Gordien étoit un petit garçon, âgé de quatorze ans.

Ces ſortes d'exemples ne ſont pas rares : l'hiſtoire des empereurs, celle des ſucceſſeurs d'Alexandre, & celle des autres nations en fourmillent. En un mot, un gouvernement deſpotique où il n'y a point de ſucceſſion réguliere, & où à chaque vacance il faut recourir à la force ou à l'élection, un tel gouvernement, dis-je, eſt le plus grand des malheurs. Dans les états libres on a ſouvent beſoin des mêmes reſſources, mais elles y ſont moins pernicieuſes : le peuple eſt ſouvent obligé de changer l'ordre de la ſucceſſion, pour maintenir ſa liberté; mais lorſque la conſtitution eſt mixte & compoſée de pluſieurs formes de gouvernement, elle conſerve ſa ſtabilité. S'il arrive de tems en tems du changement dans une de ces formes, ce n'eſt que pour la remettre de niveau avec les autres ; & lorſque la partie monarchique vient à être ébranlée, la conſtitution ſe repoſe ſur les parties républicaines, ſur l'ariſtocratie ou ſur la démocratie.

Dans les gouvernemens abſolus, lorſqu'il n'y a plus de ſucceſſeur légitime, on peut dire hardiment que le trône appartient au premier occupant. Nous n'en trouvons que trop d'exemples, ſur-tout dans les monarchies de l'Orient. Lorſqu'une race royale vient à manquer, la volonté ou la deſtination du dernier de cette race eſt regardée comme un titre ſuffiſant. C'eſt ainſi que l'édit de Louis XIV, qui en cas d'extinction des princes de ſa maiſon, appelle ſes enfans naturels à la couronne, donneroit en effet quelque droit (1). La ceſſion des proprié-

(1) Il eſt remarquable que dans la remontrance préſentée contre cet édit par le duc de Bourbon, & les autres princes légitimes, on inſiſte ſur la doctrine du *contrat primitif*; ce qui paroît fort déplacé ſous un gouvernement auſſi abſolu. La nation Françoiſe, dit-on, en choiſiſſant Hugues Capet, & ſes deſcendans pour ſes rois, & ceux de ſa poſtérité, s'eſt tacitement réſervé le droit de transférer la couronne dans une autre maiſon, lorſque celle de Capet viendroit à s'éteindre; & ce droit eſt envahi par l'édit qui appelle les princes légitimes au trône, ſans le conſentement de la nation. Mais le comte de Boulainvilliers, qui plaidoit la cauſe de ces princes, tourne la notion du contrat primitif en ridicule, & ſur-tout l'application qu'on en faiſoit à Hugues Capet. Ce

taires passe encore pour un très-bon titre, sur-tout lorsqu'elle est renforcée par le droit de conquête. Le besoin & l'intérêt de la société sont les principaux liens qui nous attachent au gouvernement ; & ce sont des liens très-sacrés : la personne individuelle du monarque & la forme de l'état sont plus sujettes au doute & à l'incertitude. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans tous ces cas la possession actuelle est d'un plus grand poids, que lorsqu'il s'agit des biens des particuliers, à cause des désordres qui accompagnent toutes les révolutions & tous les changemens qui arrivent dans les états (1).

roi, dit-il parvint à la royauté par les mêmes artifices, qui en ont toujours frayé le chemin aux conquérans & aux usurpateurs : il est vrai qu'après s'en être mis en possession, il se fit reconnoître des états du royaume ; mais peut-on appeller cela un choix ou un contrat ? Le comte de Boulainvilliers avoit l'esprit républicain ; mais étant habile homme, & très-versé dans l'histoire, il savoit que dans les révolutions des états, & dans les nouveaux établissemens qui s'ensuivent, le peuple n'est gueres consulté ; & que le tems seul peut convertir en droit & en autorité ce qui d'abord n'étoit que force & violence. *V. Etat de la France.* Volume III.

(1) Les anciens désignoient le crime de la rébellion par le mot de νεωτερίζειν, *novas res moliri.*

Je finirai par la remarque suivante. C'est que si dans les sciences spéculatives, comme en métaphysique, en philosophie naturelle, en astronomie, l'universalité d'une opinion ne prouve rien en sa faveur, il en est tout autrement en morale & en critique, où cette universalité est la seule regle décisive; où toute théorie est censée fausse, dès qu'elle conduit à des paradoxes contraires aux sentimens communs du genre humain, & qui répugnent aux opinions & aux usages reçus dans tous les tems & chez toutes les nations. Telle est manifestement la doctrine qui fonde le gouvernement sur le contrat primitif & sur le consentement du peuple. On le voit aux conséquences que les partisans les plus zélés de cette doctrine en ont tirées: ils ont été réduits à soutenir *que la monarchie absolue est incompatible avec la société civile, & par conséquent ne sauroit entrer dans la forme d'un gouvernement civil* (1). Ils ont dit encore *que le pouvoir souverain d'un état*

(1) V. Locke, *Traité du Gouvernement*, chap. 7, §. 90.

ne peut ôter à aucun particulier une partie de ses biens par le moyen des taxes & des impôts, à moins que ce particulier n'y consente ou par lui-même ou par ses représentans (1). Il est facile de juger de quel poids doit être un raisonnement moral dont les conséquences heurtent de front des usages pratiqués par tout le monde, à l'exception du seul royaume d'Angleterre (2).

---

(1) V. Locke, ch. II. §. 138, 139, 140.

(2) Dans toute l'antiquité je ne sache qu'un passage où le devoir de l'obéissance ou de la soumission au gouvernement soit attribué à une promesse : ce passage se trouve dans un dialogue de Platon (*), où Socrate refuse de se sauver de la prison ; parce qu'il a tacitement promis d'obéir aux loix. C'est ainsi qu'il déduit une maxime de Tory, je veux dire l'obéissance passive, d'un principe de Whig, savoir du contrat primitif.

On ne sauroit s'attendre à voir de nouvelles découvertes dans ces sortes de sujets. On ne s'est avisé que fort tard de fonder le gouvernement sur un contrat, & cela même démontre qu'il n'y est point fondé.

(*) *In Critone.*



VINGT-DEUXIEME ESSAI.

L'Obéissance passive.

DANS l'essai précédent nous avons réfuté les spéculations de politique qui ont cours en Angleterre : nous avons examiné un systême religieux & un systême philosophique, & nous avons fait main-basse sur tous les deux. Il nous reste à présent à considérer les conséquences pratiques relatives au degré d'obéissance dûe au souverain, que les deux partis tirent chacun de son systême.

Comme le devoir, qui nous oblige à être justes, est uniquement fondé sur l'intérêt de la société, qui demande que pour l'amour de la paix nous nous abstenions du bien d'autrui, il est clair que la pratique de la justice doit être suspendue, toutes les fois qu'elle entraîneroit des suites funestes, & que dans des cas aussi extraordinaires & aussi pressans, elle doit céder à l'utilité publique. La maxime qui dit que justice se fasse quand le monde

devroit périr (1), eſt une fauſſe maxime, qui en ſacrifiant la fin aux moyens renverſe l'ordre de nos devoirs. Où eſt le commandant de fortereſſe qui ſe faſſe le moindre ſcrupule de brûler les fauxbourgs, lorſqu'ils facilitent les approches de l'ennemi? Où eſt le général qui héſite un moment de piller un pays neutre, lorſque la néceſſité l'exige, & lorſque ſon armée manque de ſubſiſtance? Il en eſt de-même du devoir de l'obéiſſance envers le magiſtrat: le ſens-commun nous dicte que ce devoir ne nous oblige qu'en vertu de ſa tendance au bien public: ainſi toutes les fois que l'obéiſſance ſeroit ſuivie de la ruine de l'état, on doit faire taire ce devoir, & n'écouter que l'obligation primitive & fondamentale. Le ſalut du peuple eſt la loi ſuprême (2). Sentence conſacrée dans tous les tems & dans tous les eſprits. Y a-t-il perſonne qui en liſant l'hiſtoire des ſoulévemens ſuſcités contre un Néron, ou contre un Philippe, ſoit aſſez infa-

(1) *Fiat juſtitia & ruat cœlum.*

(2) *Salus populi ſuprema lex eſt.*

tué de son systême pour ne pas louer ceux qui ont formé ces entreprises, & pour ne leur pas souhaiter du succès ? Il n'y a pas jusqu'à nos plus zélés royalistes, qui dans de pareilles occasions ne soient forcés de renoncer à leur sublime théorie, & de penser, de sentir, d'approuver comme les autres hommes ?

La résistance étant donc permise dans des occasions aussi extraordinaires, il ne reste entre les personnes qui raisonnent juste, qu'une seule question à discuter : quel est le degré de nécessité qui puisse justifier la résistance, ou même la rendre légitime & louable ? Ici j'avoue que je pencherai toujours du côté de ceux qui resserrent le plus qu'il est possible, les liens de la soumission, qui ne permettent de les briser que dans les cas les plus désespérés, & qui regardent l'infraction de ce devoir comme le dernier asile contre les débordemens de la tyrannie la plus affreuse, comme le dernier remede pour sauver l'état d'une ruine totale. Car outre les malheurs affectés aux guerres civiles, qui ne sauroient manquer de résulter des soulé-

vemens, il eſt certain que lorſqu'un prince remarque dans ſes ſujets une diſpoſition à la revolte, ſa cruauté redouble : il prend alors des meſures violentes, & dont il ne ſe fût jamais aviſé, s'il avoit cru commander à des peuples obéiſſans & ſoumis. C'eſt ainſi que la coutume d'aſſaſſiner les tyrans, ſi fort approuvée des anciens, au-lieu de les corriger, ne fait que les rendre plus féroces & plus ſanguinaires ; & par cette raiſon eſt juſtement abolie par le droit des gens, & univerſellement condamnée comme une trahiſon, comme une action lâche, & comme un moyen très-peu propre à ramener ces perturbateurs de la ſociété aux loix de la juſtice.

De plus, il faut conſidérer que l'obéiſſance étant un des devoirs les plus eſſentiels dans la vie commune, on ne ſauroit aſſez l'inculquer ; & qu'il n'y a rien de plus inutile & de plus dangereux, que d'établir avec beaucoup de ſoin tous les cas où l'on peut s'en diſpenſer, & oppoſer de la réſiſtance. Il eſt permis au philoſophe, dans le cours d'un raiſonnement, de convenir que les regles de

la justice peuvent être négligées dans une urgente nécessité. Mais que penser d'un prédicateur ou d'un casuiste qui feroit sa principale étude de rechercher ces cas, de rafiner sur cette matiere, de lui prêter toute la force de l'argumentation, toutes les couleurs de l'éloquence? N'employeroit-il pas mieux son tems en prêchant la doctrine générale, qu'en insistant sur ces exceptions particulieres, que l'on n'est peut-être que trop porté à adopter, & à étendre au-delà de leurs justes bornes?

Cependant il y a deux raisons qui semblent favoriser le parti qui, avec tant d'industrie, a répandu parmi nous les maximes de la résistance, maximes si pernicieuses, généralement parlant, & si contraires au bonheur de la société. La premiere est que les antagonistes de ce parti, poussent la doctrine de la soumission jusqu'à l'extravagance, & ne se contentant pas de ne point parler des cas extraordinaires qui font exception, (ce qui peut-être seroit excusable) mais niant en termes exprès qu'il existe de pareils cas, il est devenu nécessaire de venger, en les exposant, les droits de la vérité & de la liberté

violés. La ſeconde raiſon, & peut-être la meilleure des deux, eſt déduite de la conſtitution & de la forme du gouvernement Britannique.

C'eſt une ſingularité propre à notre conſtitution de conférer à un chef ou à un premier magiſtrat une dignité & des prérogatives, bornées à-la-vérité par les loix, mais qui cependant le mettent en quelque façon au-deſſus des loix, du moins quant à ſa perſonne, qui ne peut jamais être punie, ni même rendue reſponſable des injuſtices qu'il a commiſes, ou du mal qu'il a fait. Il n'y a que ſes miniſtres ou ſes commiſſionnaires qui puiſſent être traduits devant le tribunal. Ceci a ſon bien: le prince ſachant que ſa perſonne eſt en ſûreté, rien ne le gêne dans l'exécution des loix: d'un autre côté la ſécurité publique n'en ſouffre pas, tant que l'on peut s'en prendre aux coupables ſubalternes: & en même tems on évite les guerres civiles qui ſeroient inévitables, ſi chaque fois que l'on eſt mécontent de la conduite du ſouverain, on pouvoit s'attaquer directement à ſa perſonne. Cepen-

dant, quelque utile que ſoit cette eſpece de compliment, par où la conſtitution exprime ſon reſpect pour le monarque, ce ſeroit très-mal entrer dans ſon ſens, que de croire que par-là elle ait ſigné ſa propre deſtruction, en s'engageant à une ſoumiſſion ſervile, & à fermer les yeux lorſque le roi, protégeant ſes miniſtres, perſévereroit dans ſon injuſtice, & voudroit uſurper tout le pouvoir de l'état. Il eſt vrai que ce cas n'eſt pas expreſſément excepté par les loix, parce qu'il ſeroit impoſſible d'y pourvoir en établiſſant un magiſtrat ſupérieur, muni d'une autorité ſuffiſante pour punir les tranſgreſſions du prince. Mais comme un pareil droit ſeroit la plus grande des abſurdités, s'il n'y avoit pas moyen de remédier à ſon abus, il reſte ici le remede extraordinaire de la réſiſtance, s'entend lorſque les choſes en ſont venues au point que la conſtitution ne puiſſe être ſauvée par une autre voye. Et voilà pourquoi la réſiſtance eſt d'un uſage plus fréquent dans le gouvernement Britannique qu'en d'autres, qui ſont moins compoſés de parties & de reſſorts, ou qui en un mot

ſont plus ſimples. Un roi abſolu n'eſt gueres tenté de commettre des actes tyranniques aſſez crians pour faire naître de juſtes ſujets de rébellion : au-lieu qu'un prince limité, ſans avoir de grands vices, pour peu qu'il joigne l'imprudence à l'ambition, peut aiſément ſe mettre dans une ſituation auſſi critique & auſſi périlleuſe. Il eſt clair que ce fut là le cas de Charles I; & ſi, après la ceſſation des animoſités, il eſt permis de dire la choſe comme elle eſt, ce fut encore celui de Jacques II. Si ces deux princes n'étoient pas innocens, c'étoient au moins de bonnes gens quant à leur caractere privé; mais ayant méconnu la nature de notre conſtitution, & ayant voulu s'approprier tout le pouvoir légiſlatif, il devint néceſſaire de s'oppoſer avec force à ces abus, & même de dépouiller le dernier de cette autorité dont il uſoit ſi imprudemment, & avec tant d'indiſcrétion.

Fin du Tome ſixieme.

TABLE

Des ESSAIS contenus dans ce Volume.

Fin de la Table.







